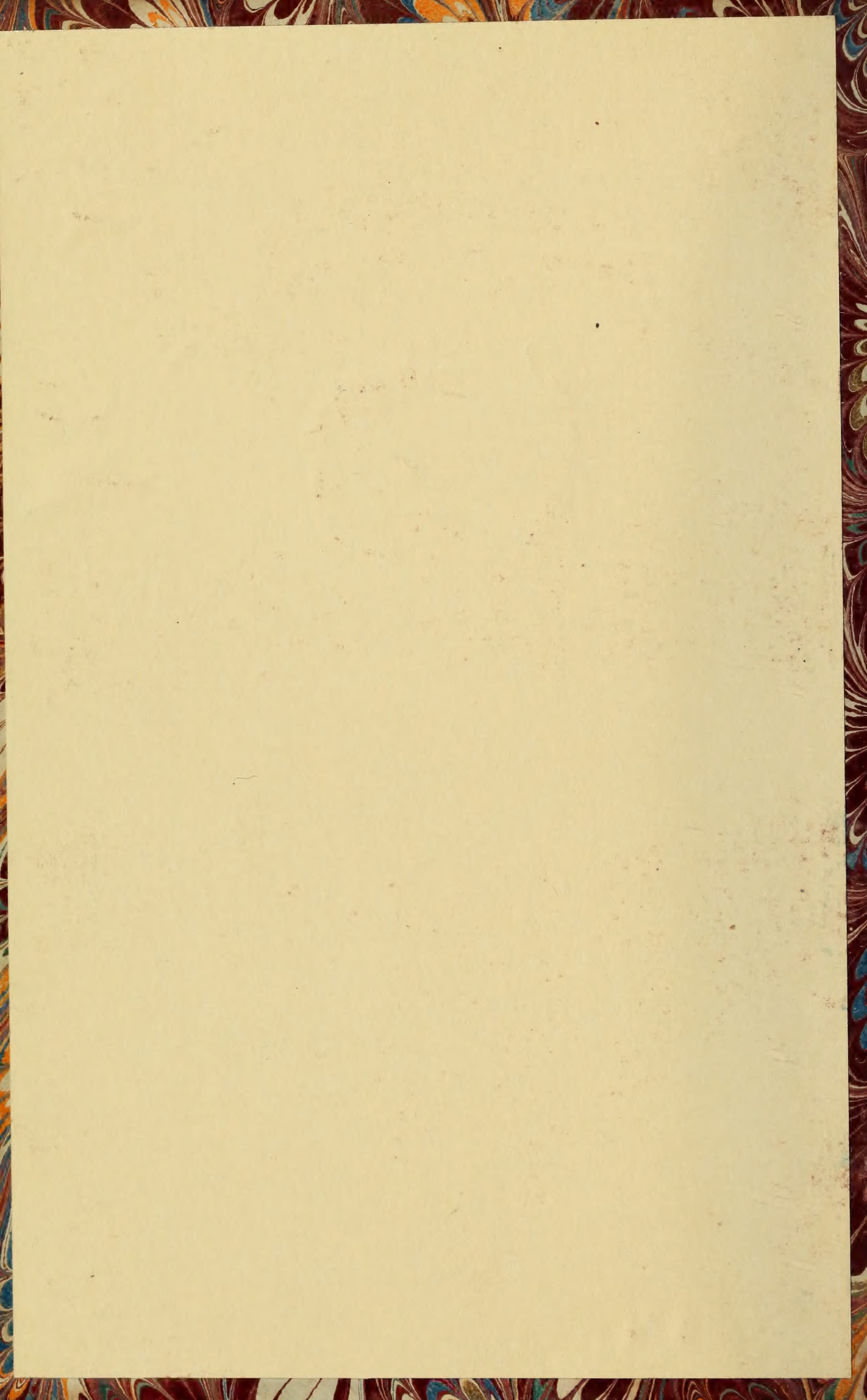
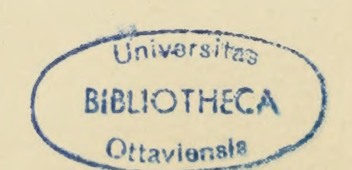
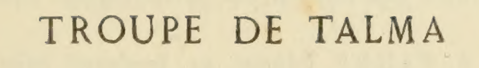

U d'/ of Ottawa
39003002350154





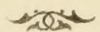




TROUPE DE TALMA

EN DÉPOT A PARIS

Chez M. A. FAURE, Editeur, 23, boulevart Saint-Martin.



LYON. — IMPRIMERIE LOUIS PERRIN.

GALERIE HISTORIQUE

DES

COMÉDIENS

DE LA

TROUPE DE TALMA

NOTICES SUR LES PRINCIPAUX SOCIÉTAIRES
DE LA COMÉDIE FRANÇOISE

Depuis 1789 jusqu'aux trente premières années de ce siècle

(Ouvrage faisant suite à la TROUPE DE VOLTAIRE)

PAR E. D. DE MANNE

Conservateur-adj. à la Bibliothèque impériale

Avec des portraits gravés à l'eau-forte

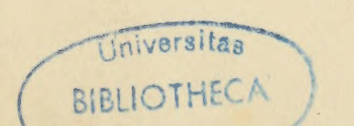
PAR FRÉDÉRIC HILLEMACHER

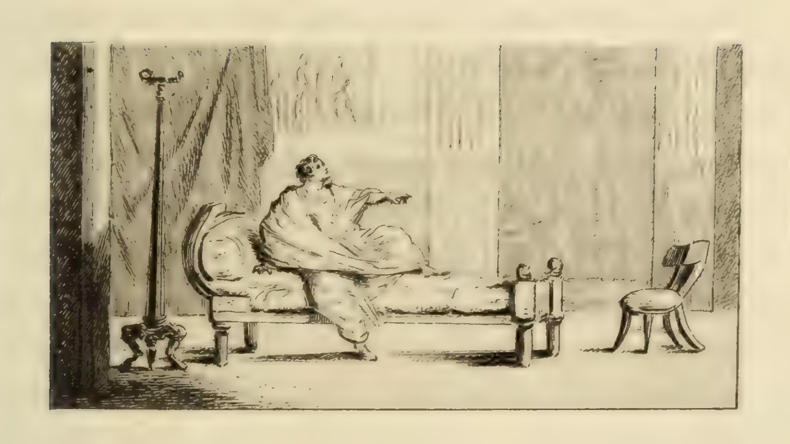


LYON

N. SCHEURING, ÉDITEUR

M DCCC LXVI





AVANT-PROPOS

Le Kain venoit de mourir. Avec lui & Mlle Clairon, retirée de la ſcène, avoit diſparu cette école née des ſucceſſeurs du fameux Baron, à laquelle Voltaire avoit prêté l'appui de ſon génie dramatique. Des idées nouvelles commençoient à ſurgir; les paradoxes brillants mis en avant dans le Mariage de Figaro *préludoient au mouvement qui éclata en* 1789.

Le Théâtre peut donc revendiquer ſa part dans cette émancipation des eſprits. On vit Chénier, Legouvé & quelques autres auteurs introduire dans la Tragédie les

maximes républicaines qui ſe faiſoient jour dans la politique; & les comédiens eux-mêmes s'inſpirèrent des monumens anciens pour tranſporter ſur la ſcène la vérité hiſtorique, & ſeconder l'élan général dans la meſure de leurs attributions.

Talma le premier, rompant avec la tradition, reprit & compléta la réforme ébauchée par ſon prédéceſſeur dans les dernières années de ſa carrière : il adopta le coſtume antique dans toute ſa ſévérité, & mérita le reproche, qui fut naïvement articulé par quelques-uns, d'avoir voulu à toute force montrer réellement aux ſpectateurs Pompée ou Céſar deſcendus de leur piédeſtal. L'aiſance avec laquelle il ſut ſe draper dans ſa toge, ſon érudition conſommée & ſa profonde expérience firent bientôt autorité; & les anachroniſmes ridicules qui avoient ſignalé cette partie de l'art diſparurent ſans retour.

Cette réforme porta auſſi ſur le choix des ſujets, qu'on emprunta à des temps plus rapprochés du nôtre. L'intérêt ne put qu'y gagner, dès que celui qui étoit chargé de repréſenter un perſonnage célèbre fut à même, en s'éclairant des chroniques, de l'étudier & de le reproduire tel qu'il avoit exiſté.

La diction tragique ſe métamorphoſa également; les reſtes d'une déclamation ampoulée, qui s'appuyoit trop régulièrement ſur le rythme alexandrin, ſe modifièrent peu à peu pour faire place à des inflexions plus conformes à la nature. Certains rôles du répertoire claſſique, tels que Manlius *et* Néron, *préſentés ſous un jour tout nouveau par Talma, avoient été applaudis avec tranſport;* Char-

les VI, *qui fut le chant du cygne, marqua une nouvelle & dernière phaſe de ſon génie, dont la mort interrompit bruſquement le développement.*

La perte de cet éminent acteur porta un coup ſenſible au progrès de la Tragédie. Cette forte école, déſormais ſans chef, perdit ſucceſſivement l'appui de ceux qui s'étoient inſpirés de ſes principes. Les chefs-d'œuvre de nos anciens auteurs étoient relégués dans les bibliothèques, où ils ſommeilloient, rarement réchauffés au feu de la rampe, lorſque apparut un météore nouveau. Une jeune fille, dédaignant les formules conſacrées, & ne puiſant que dans ſoi-même les inſtincts du beau & du juſte, ſut trouver des accents inconnus pour nous rendre Camille, Phèdre *ou* Monime : *elle ſut faire treſſaillir encore les cendres de Corneille & de Racine. Tout Paris accourut, & les vieux amateurs, ces Pères-conſcrits de l'Orcheſtre, ſe pamèrent d'aiſe dans leurs ſtalles curules. Mais, hélas! cet éclat dura peu : l'éclair ne fit que ſcintiller, & tout diſparut dans l'ombre avec Rachel. Aujourd'hui, les ouvrages dont ces acteurs hors ligne ſe ſont faits les interprètes, ſont encore une fois à peu près éclipſés de nos yeux, & cet abandon eſt à déplorer; car notre première ſcène eſt un Conſervatoire, & les beaux vers, récités avec intelligence à défaut de génie, ſont encore le refuge où les eſprits d'élite ſe repoſent des combats de la littérature contemporaine.*

Tel fut le ſort de la Tragédie dans les temps modernes, celui de la Comédie a été différent, à la ſuite du cataclyſme qui mit tout en queſtion. Comme elle s'étoit tou-

jours inspirée des mœurs du siècle, & que ces mœurs, bien que modifiées profondément par les innovations nées de la Révolution, étoient l'histoire d'un passé encore vivant dans la mémoire de tous, les grands ouvrages du genre comique mis à la scène depuis cinquante années ne manquèrent pas d'interprètes fidèles. Les derniers marquis s'étoient réfugiés, il est vrai, dans l'armée de Condé, ou bien promenoient dans l'Europe les habitudes de cour de l'ancien régime; mais Molé & Fleury nous les avoient conservés sur le théâtre, & des types disparus se survivoient à eux-mêmes sous l'habit brodé de ces charmants comédiens. Mlle Contat & surtout Mlle Mars, avec ce cachet d'exquise distinction dont elle a emporté le secret, avoient réalisé la perfection & fait de notre scène françoise la première scène du monde.

De nos jours, la Comédie tend à se transformer, & avec elle l'allure de ceux qui la représentent. A cette solemnité qui distinguoit nos ayeux, la génération actuelle, absorbée par le courant des affaires, a substitué tout juste ce qu'il faut de politesse à chacun pour ne pas gêner son voisin dans la poursuite du même but. La confusion des rangs a amené l'uniformité dans le costume, & enlevé à la mise en scène une partie de son intérêt; le sans-façon & la crudité dans les détails ont remplacé les belles manières & cette élévation de style qui dans le Glorieux, *dans la* Métromanie, *dans* Turcaret, *caractérisoient à la fois la peinture de l'homme du grand monde & celle du valet fripon. Le Parterre, cet aréopage des temps héroïques que nous rappelons, le Parterre lui-même a disparu; il a abdiqué son droit de juge en dernier ressort.*

En réſumé, deux Ecoles ſont en préſence : les partiſans du réaliſme veulent que le Théâtre, miroir fidèle & impitoyable, marche à la ſuite de la Société, pour la prendre ſur le fait & la traduire telle quelle au tribunal de l'opinion; d'autres prétendent qu'il doit la précéder, pour lui indiquer à chaque inſtant les règles éternelles du bon goût & du beau langage, & ſavoir l'y ramener au beſoin. Queſtion difficile à réſoudre, & dont il ne faut pas demander la ſolution à ceux qui, ayant aſſez vécu pour ſe ſouvenir, jettent involontairement un regard ſympathique ſur un paſſé déjà loin de nous.

E. D. F. H.



FRANÇOIS AUGÉ

1763 — 1782

AUGÉ commença de bonne heure à jouer la comédie, puiſque, dès l'année 1750, il parcouroit déja les provinces en compagnie d'acteurs ambulants. Quelques années plus tard, il étoit attaché à une troupe de comédiens ſédentaires, établis à Vienne en Autriche. Il revint enſuite en France, fit partie de la troupe du théâtre de Lyon, & c'eſt pendant ſon ſéjour dans cette ville, où la comédie floriſ-

Extrait des regiſtres de l'égliſe paroiſſiale Saint-Etienne, à la Ferté-ſous-Jouarre : « FRANÇOIS, fils de JOSEPH AUGÉ, & de MARIE-LOUISE MOUSSEAU, ſes père & mère, eſt né le dernier du mois paſſé & a été baptiſé le deux janvier mil ſept cent trente-quatre, lequel a eu pour parrain, LOUIS-FRANÇOIS SALMONT, & pour marraine, ISABELLE BELLOI, qui a déclaré ne ſavoir ſigner. »

*

ſoit, qu'Augé, qui y tenoit avec ſuccès l'emploi de la *grande caſaque*, reçut, le 18 janvier 1763, un ordre de début pour la Comédie françoiſe, à laquelle Armand (1) l'avoit ſignalé comme le ſeul comédien propre à lui ſuccéder : témoignage que venoit encore appuyer celui de Mlle de Champmeſlé.

Sa première apparition à Paris eut lieu, le 14 avril 1763, à la rentrée de Pâques, par les rôles de Dave dans l'*Andrienne*, & de Labranche dans *Criſpin rival de ſon maître*. Un maſque excellent prévint tout d'abord le public en ſa faveur. Sa voix bien timbrée, ſon geſte prompt & ſa repartie vive déterminèrent, dès le premier ſoir, une réuſſite que confirmèrent ſucceſſivement les rôles de Maſcarille dans l'*Etourdi ;* de Merlin dans les *Trois frères rivaux*, qu'il joua le 15 & le 17 avril, & enfin de Frontin, du *Muet*, par lequel il termina ſes débuts le 21 du même mois. Auſſi, les Gentilshommes de la Chambre l'admirent-ils aux grands appointements de 2,000 livres, qu'ils portèrent le mois ſuivant à la demi-part. Un quart de part en ſus (2) lui fut attribué le 4 avril 1767.

Augé juſtifia la faveur particulière dont il étoit l'objet & ſe fit une place honorable dans une Société qui

(1) François-Armand Huguet, né à Richelieu en Touraine, en 1699, débuta en 1723. Il ſe retira le 7 mars 1765 & mourut le 26 novembre de la même année.

(2) « A la charge par lui de jouer l'emploi des *payſans* & de ſe prêter à toutes les choſes d'utilité où nous jugerons à propos de l'employer, dans l'intérêt du ſervice. Signé : MARÉCHAL DE RICHELIEU & DUC DE DURAS. »

(Archives impériales.)

comptoit alors tant de célébrités. Il étoit loin pourtant d'être ſans défauts; on lui reprochoit ſurtout de s'affranchir trop facilement des règles d'un goût ſévère & de la bienſéance, & de s'adonner à la charge. Ainſi, dans le *Feſtin de Pierre,* où il rempliſſoit le rôle de Sganarelle, il ne manquoit pas, en parodiant ſon maître, de demander à ſon tour à M. Dimanche « ſi le petit Colin « mordait toujours aux jambes, & ſi le petit chien « Bruſquet faiſoit toujours bien du bruit avec ſon tam- « bour. » Dans le *Tartuffe,* on blâmoit les regards effrontés qu'il jetoit ſur Dorine, ainſi que les alluſions d'une crudité choquante qu'il ſe permettoit dans la ſcène principale du quatrième acte. Comme ces inconvenances excitoient, ſinon l'approbation, tout au moins la gaîté du parterre, Augé ne tenoit nul compte de la critique des gens éclairés, & perſiſtoit; il faut dire toutefois qu'à part ces quelques taches, il étoit parvenu à rendre d'une manière ſupérieure ce rôle difficile.

On a prétendu en outre qu'Augé étoit complétement dénué d'inſtruction, & le témoignage de Le Kain ſembleroit le confirmer, dans un mémoire adreſſé au duc de Du Ras : « Il fait, diſait-il, des fautes terribles « contre la langue françoiſe, dont il méconnoît les « principes, la proſodie & la prononciation. » Dans le même écrit il s'exprime ainſi : « M. le Maréchal ren- « droit ſervice à la Comédie, s'il daignoit faire dire « au ſieur Augé qu'il faut ſavoir ſes rôles pour les ré- « citer. »

Or, faut-il conclure de ceci que ces imperfections devoient être attribuées à ſon jugement ou à ſa diſtraction, lorſque, par exemple, dans le rôle de l'Intimé, des *Plaideurs*, il diſoit, ſans ſourciller :

« . . . . & ſi, dans la province,
« Il ſe donnoit en tout vingt coups de nerf de bœuf,
« Mon père pour ſa part en rembourſoit *dix-huit.* »

ou bien lorſque, jouant Hector dans le *Joueur*, il s'écrioit :

« . . . . il eſt, parbleu, grand jour ! »

les yeux baiſſés vers la terre, & levant enſuite le nez en l'air, comme pour s'aſſurer de l'exactitude de ſa remarque ?

Quoi qu'il en ſoit, cet acteur ne ceſſa pas d'être goûté du public, pendant les dix-neuf années qu'il paſſa à la Comédie françoiſe. Il plaiſoit principalement dans les *Criſpin* & les *Frontin*, & bien qu'étant le plus honnête homme du monde, il ſavoit ſe donner au théâtre l'air auſſi fourbe, auſſi ruſé que le comportoient la plupart des rôles dont il étoit chargé.

Il joua excellemment Baſile dans le *Mariage de Figaro ;* le Commandeur dans le *Père de famille*, lors de la repriſe de ce drame, & montra de la naïveté dans les payſans, tels que Lucas, de la *Partie de chaſſe de Henri IV*. En général, ſon jeu accuſoit plutôt la franchiſe & le naturel que la fineſſe d'intention.

Augé, ſelon l'uſage du temps, avoit également débuté dans la tragédie. Le 19 février 1768, il avoit paru dans le rôle de Hiaſcar des *Illinois;* puis, ſucceſſivement dans *Warwick* & dans *Rhadamiſte*. Mais il n'obtint pas de ſuccès & cette tentative lui prouva qu'il ſeroit ſage à lui de s'en tenir à la comédie.

Augé ne s'étoit point marié. Comme il menoit une exiſtence régulière, & étoit naturellement fort économe, il avoit amaſſé une certaine fortune. C'eſt ce qui l'engagea, ſans doute, bien que peu avancé en âge, à prendre prématurément ſa retraite, afin de jouir d'un repos qui étoit l'objet de ſes vœux les plus chers. Il quitta le théâtre en 1782, avec une penſion de 2,500 livres, qui formoit la moindre partie de ſon revenu. Une année s'étoit à peine écoulée depuis qu'il ſe livroit aux douceurs du *far niente* dans une habitation qu'il avoit acquiſe rue de Valois, au Roule, lorſque la ruine du prince de Guéménée, chez qui il avait placé la plus grande partie de ſon avoir, l'entraîna dans le même déſaſtre. Il lui reſtoit néanmoins encore des reſſources ſuffiſantes pour vivre à l'abri du beſoin ; mais le chagrin que lui avoit cauſé cette cataſtrophe imprévue avoit été ſi violent, qu'il y ſuccomba, le 26 février 1783, après quelques jours ſeulement de maladie (3). Une vieille tante, qui avoit ceſſé de le voir depuis qu'il avoit embraſſé la profeſſion de comédien, hérita de 50,000 écus qu'Augé poſſédoit encore & qu'il lui laiſſa par teſ-

(3) Grimm, à propos de cette mort, fait la réflexion ſuivante : « Un Criſpin n'eſt pas tenu d'avoir plus de courage qu'un philoſophe. »

tament, en réfervant toutefois une rente viagère de 3,000 livres à une amie qui l'avoit affifté de fes foins pendant fa dernière maladie.

Rôles créés par Augé.

1763	Un Gafcon. . . .	*La Manie des Arts*, de Rochon de Chabannes.
«	Le Commandeur .	*Le Père de Famille*, de Diderot.
1764	La Fleur	*L'Epreuve indifcrète*, de Bret.
1765	L'Olive.	*L'Orpheline léguée*, de Saurin.
«	Un Valet.	*Le Philofophe fans le favoir*, de Diderot.
«	Pafquin	*La Bergère des Alpes*, de Desfontaines.
1767	Drinck	*Eugénie*, de Beaumarchais.
1768	La Fleur	*Les Valets maîtres*, de Rochon de Chabannes.
«	Dubois.	*La Gageure imprévue*, de Sédaine.
1769	Un Menuifier. . .	*L'Orphelin anglois*, de Longueil.
1771	Gerfac	*La Mère jaloufe*, de Barthe.
1774	L'Hôte	*Les Amants généreux*, de Rochon de Chabannes.
1775	Bafile	*Le Barbier de Séville*, de Beaumarchais.
1780	Saint-Germain . .	*Clémentine & Déformes*, de Monvel.



Fr Hilkmacher Sc 1860



MARIE-HÉLÈNE BROQUAIN

dite Mlle DE LA CHASSAIGNE

1766 — 1803

NIÈCE de Mlle Lamotte, ancienne actrice de la Comédie françoise, Mlle de La Chassaigne débuta, le 6 janvier 1766, dans *Phèdre*, sous le nom de *Sainval*, qu'elle quitta peu après, à l'arrivée de son homonyme, Mlle de *Saint-Val* l'aînée.

Extrait des registres de la paroisse de Saint-Valery, de Saint-Valery : « MARIE-HÉLÈNE, fille légitime de MICHEL BROQUAIN, écuyer, Sr de LA CHASSAIGNE, & de dame MARIE-CATHERINE des MOTTES, son épouse, est née le seize janvier mil sept cent quarante-sept & a été baptisée le lendemain. Son parrain, JEAN-BAPTISTE BROQUAIN DE LA CHASSAIGNE, son frère ; sa marraine, Mlle MARIE-HÉLÈNE DES MOTTES, sa tante, représentée par GENEVIÈVE LENDOUD, fille de LOUIS LENDOUD, capitaine de navire, &c., & ont signé avec nous, DE CAILLY, curé doyen.

**

Elle parut une ſeconde fois dans le même rôle le 19 janvier. Le 23 & le 26, elle joua Alzire, & le 30, Camille dans *Horace*. Ses débuts ſe prolongèrent juſqu'au 16 mars.

Après une interruption de quelques mois, elle les reprit en ſeptembre, & reparut dans le rôle de Mme Lélu, des *Bourgeoiſes de qualité*. Admiſe d'abord à l'eſſai, on lui attribua, le 1er avril 1768, les appointements de deux mille livres ; puis, le 15 mars, elle fut enfin reçue ſociétaire à demi-part (1).

Cette actrice joua ſimultanément les *confidentes tragiques*, les *amoureuſes* & les *utilités* en tout genre. Lors de la retraite de Mme Drouin, en 1780, elle lui ſuccéda dans l'emploi dit des *caractères*.

C'eſt à cette catégorie de rôles que Mlle de la Chaſſaigne, juſqu'alors comédienne fort ordinaire, dut de ſortir de ſon obſcurité. Elle ſut diſcerner avec tact la nuance ſi difficile à ſaiſir, qui ſépare le ridicule de la bouffonnerie ; & jamais, dans ſon nouvel emploi, elle ne ſe permit une charge de mauvais goût. Elle jouoit, ſinon avec entraînement, du moins avec aſſez de gaîté pour n'être pas vue ſans plaiſir. Son extérieur la ſecon-

(1) « Le mercredi 15 mars 1769, Nous, Maréchal de Richelieu..... Nous, duc de Duras... avons reçu, ſous le bon plaiſir du Roi, la demoiſelle de La Chaſſaigne, dans la troupe des Comédiens françois du Roi, à demi-part, pour jouer les *premières & ſecondes amoureuſes en double*, ainſi que les *premières & ſecondes confidentes*, & enfin tous les rôles néceſſaires pour l'utilité du ſervice. A Verſailles, 15 mars 1769. Signé : Le maréchal de Richelieu, le duc de Duras. »

(Journ. mſ. du Théâtre-François).

doit d'ailleurs utilement, & elle ajoutoit encore à ce qu'il offroit de plaiſant par l'art avec lequel elle ſavoit ſe grimer, & habiller ſes perſonnages. Elle reproduiſoit ſurtout avec une certaine vérité l'importance de ces vieilles bourgeoiſes qui ſe mêloient de ſinger les airs de la Cour.

Entièrement dévouée aux intérêts de ſa Société, Mlle de La Chaſſaigne ne refuſa jamais un rôle, quelque inſignifiant, quelque mauvais qu'il fût; & elle mettoit à le jouer le même ſoin que s'il eût été propre à la faire briller. Elle joignoit à une grande habitude de la ſcène une bonne tradition de la plupart de ſes rôles : ſon débit étoit ſage : elle poſſédoit une connoiſſance parfaite de la langue & de la proſodie ; avantages qui rendoient ſa diction d'une netteté remarquable.

Comme femme, elle s'étoit fait aimer pour ſes qualités ſociales, ſon eſprit conciliant & la bonté de ſon cœur.

La nature pacifique de ſes goûts & ſa modération auroient dû la mettre à l'abri des orages de la Révolution ; & cependant elle fut incarcérée en 1793 avec la plupart de ſes camarades. Après ſa ſortie de priſon, cette actrice fit partie de la réunion du théâtre Feydeau, &, plus tard, de la Comédie françoiſe reconſtituée.

Elle joua pour la dernière fois le 22 octobre 1803. Sa repréſentation de retraite, donnée ſur la ſcène de l'Opéra, le 19 juin 1805, ſe compoſoit de la tragédie d'*Olympie*, de Voltaire ; des *Mœurs du temps*, de Sau-

rin, & du *Retour de Zéphir*, ballet danſé par Duport & Mme Gardel. Cette repréſentation ne produiſit qu'un profond ennui & un réſultat pécuniaire négatif.

Mlle de la Chaſſaigne avoit fixé ſa réſidence à Saint-Mandé, aux portes de Paris. Elle y vécut très-ſolitaire, & très-modeſtement, à l'aide de ſa penſion de retraite & d'une penſion de ſix cents livres, qu'elle avoit, avant la Révolution, reçue du roi Louis XVI, & qui, ſur ſa demande motivée, lui fut rendue le 8 novembre 1814, par le gouvernement de la Reſtauration. Malgré la modicité de ſes reſſources, elle conſacroit la majeure partie de ſon avoir à de bonnes œuvres, & preſque tout ſon temps à des pratiques de dévotion.

Rappelons en paſſant que, lorſque Voltaire fut couronné ſolemnellement à la Comédie françoiſe, après la première repréſentation d'*Irène*, c'eſt Mlle de La Chaſſaigne qui ſuggéra l'idée de cette ovation littéraire.

Les événements politiques de 1814 & l'irruption des Etrangers en 1815 frappèrent ſon imagination, & pendant les cinq années que ſon exiſtence ſe prolongea encore, ſes facultés intellectuelles éprouvèrent un grand affoibliſſement. Elle mourut le 23 juin 1820.

Cette actrice avoit été aimée, dans ſa jeuneſſe, par le prince de Lamballe. De ce commerce étoit née une fille qui débuta, en 1788, à la Comédie françoiſe, où elle ne fut pas reçue.

Rôles créés par Mlle de La Chassaigne.

1768	Une Modiste . . .	*Les Valets maîtres*, de Rochon de Chabannes.
«	Une Nymphe . .	*Hylas & Sylvie*, du même.
1772	Flavie	*Roméo & Juliette*, de Ducis.
1777	Félime	*Mustapha & Zéangir*, de Champfort.
1783	Marceline	*Le Mariage de Figaro*, de Beaumarchais.
1784	Mme Robert . . .	*Le Bienfait anonyme*, de Pilhes.
1785	La Présidente. . .	*L'Oncle & les Tantes*, de De Lasalle.
1786	Mme Syphon . . .	*La Physicienne*, de La Montagne.
«	La Bressanne . . .	*Les Amours de Bayard*, de Monvel.
1787	L'Hôtesse.	*Les Etourdis*, d'Andrieux.
1788	Mme de Plinville. .	*L'Optimiste*, de C. Harleville.
«	Florise	*Lanval & Vivianne*, d'André Murville.
1789	Mme Franval . . .	*Le Présomptueux*, de F. d'Eglantine.
1791	Gertrude.	*Alceste à la campagne*, de Demoustier.
«	Ursule	*L'intrigue épistolaire*, de F. d'Eglantine.
«	Mme Mondor . . .	*Le Conciliateur*, de Demoustier.
«	Mme Gercourt . .	*Minuit*, de Désaudras.
1793	Mme Bertrand. . .	*Le Conteur*, de Picard.
«	Mme Dorville . . .	*Les Femmes*, de Demoustier.
1795	Catherine	*Le Bon fermier*, de Ségur.
1798	Flora.	*Michel Montaigne*, de Guy.
1799	Anna.	*Les Deux Frères*, de Kotzbuë.
«	Jaquette	*Les Précepteurs*, de F. d'Eglantine.
«	Marinette	*L'Abbé de l'Epée*, de Bouilly.
1800	Mme Cornebois . .	*L'Intrigant dupé*, de Martelli.
«	Françoise	*Caroline*, de Roger.
1803	Clotilde	*Hermann & Verner*, de Favières.


Fréd Hillemacher Sc a.f 1860



JOSEPH-JEAN-BAPTISTE ALBOUY

dit DAZINCOURT

1777 — 1809

DANS une des plus anciennes maiſons du quartier Saint-Ferréol, à Marſeille, naiſſoit, le 11 décembre 1747, un enfant qui reçut à ſon baptême les prénoms de Joſeph-Jean-Baptiſte : c'étoit le ſecond fils d'un honorable négociant de l'antique cité Phocéenne, dont les ancêtres s'étoient enrichis

Extrait de la paroiſſe Saint-Ferréol, à Marſeille : « JOSEPH-JEAN-BAPTISTE ALBOUY, fils naturel & légitime de ſieur JEAN-BAPTISTE ALBOUY & de dame ANNE FABRE, eſt né & a été baptiſé dans l'égliſe de cette paroiſſe, aujourd'huy onze décembre mil ſept cent quarante-ſept ; ſon parrain a été ſieur JEAN-BAPTISTE LA SALLE ; ſa marraine, dame ELISABETH FURVIN-AUDIBERT. Le père préſent. Ont ſigné, &c. »

dans le commerce des denrées coloniales. Son père ne voulut rien négliger pour ſon éducation, & le mit de bonne heure chez les Oratoriens. Les progrès du jeune Albouy furent ſi rapides, qu'à l'âge de ſeize ans il avoit terminé ſes humanités. On lui fit alors étudier le commerce, & c'eſt au milieu des balles de coton & des barriques de ſucre qu'il paſſa les deux ou trois années qui s'écoulèrent depuis ſa ſortie de la maiſon des Pères. M. La Salle, ancien conſul dans le Levant, qui étoit l'ami de la famille & le parrain de Joſeph, ſe chargea de l'initier aux éléments du droit des nations & des gens. Malgré le zèle & l'activité déployés par le jeune apprenti négociant dans le travail qu'on exigeoit de lui, rien ne lui plaiſoit moins que ce genre d'occupations, ſi fort oppoſé à ſes inclinations naturelles, lorſqu'une circonſtance favorable vint tout-à-coup l'y ſouſtraire pour toujours. Mme Eliſabeth Furvin-Audibert, ſa tante & ſa marraine, que des affaires d'intérêt appeloient, en 1766, à Bordeaux, s'y fit accompagner par ſon neveu. Comme cette dame étoit fort connue du maréchal de Richelieu, gouverneur de la Province, elle ne manqua pas de ſaiſir cette occaſion de préſenter ſon jeune parent à ce ſeigneur, auquel il plut, & qui propoſa de l'attacher à ſa perſonne en qualité de ſecrétaire ; il réſulte même de certains renſeignements que l'intention du duc auroit été de pouſſer ſon protégé dans la carrière diplomatique. Enchanté de pouvoir, par cette voie honorable, décliner les projets de ſon père, & fort de l'aſſentiment de la tante, qui ſe chargea de plaider

ſa cauſe auprès de celui-ci, Joſeph Albouy s'empreſſa d'accepter cette haute protection qui flattoit ſes penchants.

Jeune, vif, alerte, intelligent, le nouveau ſecrétaire ne tarda pas à ſe concilier tout-à-fait les bonnes grâces du Maréchal, à qui il ſut ſe rendre à la fois utile & agréable. Les fonctions dont il étoit inveſti n'étoient pas, d'ailleurs, tellement aſſujétiſſantes, qu'elles ne lui laiſſaſſent d'aſſez nombreux loiſirs dont il conſacroit la plus grande partie à un délaſſement fort en vogue à cette époque dans les hautes claſſes : nous voulons parler de la comédie de ſociété. Au nombre de ces aſſociations de comédiens-amateurs, il en étoit une qui avoit ſon ſiége rue Popincourt, & qui comptoit dans ſon ſein des jeunes gens tenant aux premières familles. Albouy, que ſa poſition près du duc de Richelieu rapprochoit fréquemment des Sabran, des Gouffier, obtint, grâce à ſon intimité avec ces jeunes ſeigneurs, la faveur d'être admis dans cette ſociété, où il ne ſe montra pas l'un des moins exercés parmi ſes nouveaux compagnons de plaiſir. Les applaudiſſements qu'il s'attiroit dans chacun des rôles dont il étoit chargé déterminèrent, ſans doute, ſa vocation, & ſes amis, jugeant cette ſcène déſormais trop étroite pour lui, le pressèrent vivement de ſolliciter ſes débuts à la Comédie françoiſe. Toutefois, en appréciateur modeſte & plus judicieux de ſes forces, Albouy jugea que l'apprentiſſage préliminaire de la province étoit indiſpenſable au développement de ſon talent. Réſolu à ſe faire comédien, mais voulant ſe

soustraire aux remontrances, peut-être même à l'autorité du Maréchal, le jeune secrétaire, oublieux des égards & de la reconnaissance qu'il lui devoit pour ses bontés, s'éloigna clandestinement de Paris & se rendit à Bruxelles.

Cette ville possédoit, à cette époque, un comédien d'élite & plein d'expérience, d'Hannetaire (1), directeur du Théâtre, & dont les jeunes acteurs s'empressoient de rechercher les conseils. Le premier soin d'Albouy fut d'aller frapper à sa porte & de lui confier le dessein qui l'amenoit. D'Hannetaire le combattit d'abord par les arguments qu'il crut les plus propres à l'en détourner ; mais il dut enfin céder devant un parti irrévocablement pris, & il finit par accorder à l'aspi-

(1) Hannetaire (Jean-Nicolas Servandoni d'), né à Grenoble, le 4 novembre 1718, mort à Bruxelles en 1780. Il étoit fils naturel du fameux Servandoni, qui le faisoit passer pour son neveu. Doué de beaucoup d'esprit & d'un jugement sain, il joignoit à ces dons naturels une instruction assez étendue. Il a composé deux ouvrages d'une certaine importance ; l'un intitulé : *Observations sur l'art du comédien*, a été souvent réimprimé ; l'autre : *Exposition d'un divertissement nouveau de chant & de danses, préparé par les comédiens pour la fête de S. A. & exécuté sur le théâtre de la ville, au mois de novembre* 1744. Liége, E. Kintz, petit in-4° de 11 pages.

Il faisoit facilement les vers ; mais une seule pièce de lui, en ce genre, a vu le jour. Elle avoit été insérée, sans nom d'auteur, dans l'*Evangile du jour* (T. 8, p. 65), où presque tous les morceaux formant le recueil sont de Voltaire. En 1772, d'Hannetaire en réclama la paternité. Voltaire reconnut la justice de cette réclamation dans une lettre adressée à La Harpe, en janvier 1773, & qui se distingue par un ton sarcastique qui atténue un peu le mérite de son aveu.

D'Hannetaire, qui avoit acquis une fortune considérable, étoit propriétaire d'un fief & seigneur de paroisse.

rant comédien ce que celui-ci ſollicitoit avec inſtance, ſes débuts ſur le théâtre public de la ville.

Dazincourt (c'eſt le nom que prit alors Albouy) parut pour la première fois ſur la ſcène de Bruxelles, en 1772, dans le rôle de Criſpin, des *Folies amoureuſes*. Puis, il aborda ſucceſſivement tous les rôles de l'emploi des *comiques*. Au bout de quatre ans qu'il employa à ſe perfectionner dans ſon art, guidé ſurtout par les excellentes leçons de d'Hannetaire, le jeune acteur jugea que le moment étoit venu de tourner ſes vues vers la Comédie-Françoiſe. Mais comment ſonger à recourir à la protection du maréchal de Richelieu, de qui dépendoit l'autoriſation néceſſaire pour débuter ſur cette ſcène, objet de ſon ambition, après le trait d'ingratitude dont il ſe ſentoit coupable à ſon égard? Dazincourt ne l'eût certes pas oſé & n'auroit jamais franchi ce pas difficile ſans l'appui du prince de Ligne (2), qui ſe chargea d'aplanir les obſtacles & d'apaiſer le juſte reſſentiment du Maréchal. Celui-ci, de ſon côté, fit preuve d'une véritable généroſité en accordant la demande que Charles de Lorraine lui avoit adreſſée, & en accompagnant ſon conſentement de quelques lignes de ſa main propres à le raſſurer. « Ce qu'on m'a dit

(2) Le prince de Ligne faiſoit un cas tout particulier de d'Hannetaire, chez qui il venoit ſouvent ſe délaſſer du cérémonial de la Cour. On a prétendu, & non ſans quelque fondement, qu'il y étoit ſurtout attiré par les charmes d'une de ſes trois filles, ſurnommées alors les *Trois grâces*. La chronique rapporte que Dazincourt, de ſon côté, étoit un peu plus que le ſigisbée d'Angélique, la plus belle des trois ſœurs.

« du talent de Dazincourt, écrivoit-il au prince, m'a « fait oublier l'ingratitude d'Albouy. » A cette réponse, datée du 21 octobre 1776, se trouvoit joint l'ordre de début.

Le 21 novembre suivant, Dazincourt parut donc à la Comédie-Françoise, dans ce même rôle de Crispin qui avoit naguère inauguré si brillamment, à Bruxelles, sa carrière théâtrale. Il joua ensuite les rôles de Jasmin dans l'*Enfant prodigue;* de Charlot dans le *Mari retrouvé;* de Sosie dans *Amphitryon;* de Lutin dans la *Surprise de l'Amour;* de Crispin dans *Crispin rival de son maître;* de Pasquin dans l'*Homme à bonnes fortunes* (3), & il termina ses débuts par Ménechme le bourru, dans les *Deux Ménechmes* & par Rustaut dans le *Galant coureur*. Serviteur leste & pimpant, d'une figure agréable & distinguée; donnant en général le ton juste à ce qu'il disoit; au jeu plein d'esprit, de goût & de finesse : de cette dernière qualité, trop peut-être! En un mot,

(3) A une représentation de cette pièce, le 19 janvier 1803, Dazincourt, qui n'en étoit plus à ses débuts, parodiant la toilette que venoit de faire son maître, vidoit un flacon d'eau de fleur d'oranger sur son mouchoir, lorsqu'un violent coup de sifflet retentit à l'adresse de Pasquin. L'acteur, peu accoutumé à ce bruit, ne perdit pourtant pas contenance : « Messieurs, dit-il en s'adressant aux spectateurs, je vous prie de remarquer que je me conforme à la tradition de Préville. » Puis, tordant son mouchoir, comme pour en exprimer l'eau sur la tête du souffleur, il ajouta : « Je me souviens encore que Préville faisoit comme ceci, & qu'il étoit applaudi par tout ce qu'il y avoit de mieux en France. »

L'indulgence du public, à l'égard d'un artiste généralement aimé & estimé, décida du succès de cette allocution, qui fut suivie de vifs applaudissements.

valet de bonne compagnie, tel fut jugé le débutant.

A l'iſſue de cette première épreuve, Dazincourt retourna à Bruxelles, afin d'y terminer ſon engagement qui n'expiroit qu'à la clôture de 1777. Le 26 mars de cette même année il reparoiſſoit à la Comédie-Françoiſe, où, par une faveur toute ſpéciale, il étoit admis comme penſionnaire aux appointements de trois mille livres. L'année ſuivante, on le reçut ſociétaire, & le 24 mars 1778, on lui attribua la part entière. Une circonſtance exceptionnelle, & qui ne lui fut pas moins favorable qu'à M[lle] Contat, ne contribua pas médiocrement à affermir ſa poſition, & à le mettre au rang des membres les plus diſtingués de ſa compagnie. Beaumarchais, d'après le conſeil de Préville, lui confia, dans le *Mariage de Figaro*, le rôle deſtiné d'abord, dans ſa penſée, au célèbre comique, mais que l'âge & la ſanté ne permirent pas à celui-ci d'accepter. On ſait que Préville ſe contenta du petit rôle de Brid'oiſon, auquel il donna un cachet inimitable. Quant à Dazincourt, charmé d'une bonne fortune auſſi ineſpérée, bien qu'il ſe montrât effrayé de la reſponſabilité qu'il aſſumoit ſur ſa tête, il ne recula pas devant elle, & l'auteur n'eut pas lieu, après l'événement, de regretter ſa confiance. Le grand jour venu, le jeune comédien ſortit avec bonheur de cette épreuve redoutable, & le plus bel éloge qu'il pût recevoir lui vint de Préville lui-même, qui lui dit : « Mon cher enfant, vous avez joué le rôle « comme je l'avais conçu. »

Dès ce moment, la réputation de Dazincourt ſe trouva bien établie, & le ſuccès le claſſa au nombre des comiques de premier ordre, bien qu'il n'ait jamais atteint à la perfection de ſon inimitable modèle ; mais, à défaut de génie & de profondeur, il s'en appropria, du moins, quelques traits, & ſut ſe faire un jeu ſage & de bon goût.

C'eſt, ſans contredit, à ces qualités qu'il dut l'honneur d'être choiſi par la reine Marie-Antoinette pour ſon maître de déclamation. On n'ignore pas que cette auguſte princeſſe mettoit au nombre de ſes plaiſirs les plus vifs celui de jouer la comédie. Le ſoin de diriger les royales repréſentations étoit, en outre, dévolu à Dazincourt & l'on peut apprécier facilement les avantages particuliers réſultant pour lui d'une charge qui le mettoit en continuels rapports avec ce que la Cour comptoit de perſonnages éminents.

Malheureuſement ſurvinrent les événements de la Révolution, & les circonſtances qui promettoient d'être pour Dazincourt l'origine d'une grande fortune menacèrent, au contraire, de devenir une cauſe de proſcription. Auſſi, lors de ſon incarcération, en 1793, ne ſe diſſimula-t-il pas qu'il étoit un de ceux qui avoient le plus à redouter des hommes alors placés au pouvoir. Ce qui augmentoit le danger qui le menaçoit, c'eſt qu'on ſavoit qu'indépendamment de ſes opinions royaliſtes, il avoit conſtamment conſeillé à ſes camarades, priſonniers comme lui, de refuſer la liberté qu'on leur

offroit moyennant engagement de ſe réunir aux comédiens diſſidents du *Théâtre de la République*.

Cependant Dazincourt échappa à la mort; il fut, un des derniers, rendu à la liberté après onze mois de détention ſubie tant aux Madelonnettes qu'à Picpus. Il va ſans dire qu'il avoit perdu les penſions qu'il tenoit de la Cour; il s'étoit même vu dépouiller des reſſources que lui avoient procurées ſes économies.

L'ancienne Comédie-Françoiſe étant diſperſée, Dazincourt ſe réunit à ceux de ſes anciens camarades enrôlés par Sageret au Théâtre Feydeau, où la Comédie alternoit ſes repréſentations avec l'Opéra-Comique. Cet état de choſes ſe prolongea juſqu'au 25 janvier 1799, jour où le Théâtre-François, reconſtitué, vint enfin prendre poſſeſſion de la ſalle du Palais-Royal, qui fut inaugurée le 30 mai de la même année.

Le rang occupé par Dazincourt dans la nouvelle Société, dont il étoit l'un des doyens, & au rétabliſſement de laquelle ſon zèle & ſon activité n'avoient point été étrangers, ne pouvoit qu'être des plus honorables. L'on voit, en effet, que les auteurs lui confièrent, à l'envi, des rôles dans leurs ouvrages; il eſt vrai qu'il faiſoit profeſſion de les reſpecter, & qu'il eut, ſuivant un critique qui certes s'y connoiſſoit (4), « le mérite de ne « rien mettre du ſien dans ſes rôles. » Il en a créé un grand nombre, qui tous lui réuſſirent; nous mention-

(4) Geoffroy.

nerons particulièrement ceux : de Georges, dans le *Vieux célibataire ;* de l'Hôte, dans les *Deux pages ;* de Crifpin, dans l'*Inconftant ;* de Plaude, dans l'*Ami des loix ;* de Longman, dans *Pamela ;* de Williams, dans le *Mariage fecret ;* de Valentin, dans le *Séducteur amoureux ;* de Jofeph, dans le *Politique en défaut ;* de Pedro, dans les *Projets de mariage ;* de Dominique, dans l'*Abbé de l'Epée*, & de Fabrice, dans l'*Affemblée de famille.* Le dernier qu'il a établi eft celui de Dubois, dans l'*Homme aux convenances* (5). Sur la fin de fa carrière, l'embonpoint l'avoit contraint de renoncer aux rôles de *valets jeunes* pour fe retrancher dans ceux des *vieux ferviteurs* honnêtes & refpectables.

Au nombre des comédiens formés à fon école, on cite en première ligne Carline (6), actrice de l'ancien Opéra-Comique, M[lles] Volnais & Rofe Dupuis, qui appartiennent à la première période de ce fiècle (7).

Lorfque Napoléon I[er] réorganifa le Confervatoire, en 1807, Dazincourt fut un des quatre profeffeurs nommés ; il eut auffi la direction des fpectacles particuliers. C'eft en qualité de Directeur des théâtres de la

(5) Comédie en un acte & en vers, d'Etienne Jouy, repréfentée le 23 juin 1808 & jugée trop févèrement.

(6) Marie-Gabrielle Malagrida, dite Carline, née à Paris en 1763, avoit époufé Louis-Marie Nivelon, célèbre danfeur de l'Opéra. Ils s'étoient retirés à St-Martin d'Eftrépagny, arrondiffement des Andelys, où elle eft décédée, le 19 octobre 1818.

(7) On a néanmoins prétendu dans le temps que M[lle] Volnais, préfentée comme fon élève, l'étoit de Blin de Sainmore.

Cour impériale qu'il fit le voyage d'Erfurt (8). Mais, déjà malade lorſqu'il s'éloigna de Paris, ſa ſanté reſſentit une rude atteinte de ce déplacement & de la fatigue qui en réſulta, ſans qu'il fît rien, d'ailleurs, pour combattre le mal : la fièvre ne le quitta pas, pendant les ſix mois que dura ce ſervice forcé. De retour en France, il ſongea ſérieuſement à recourir aux ſoins de la médecine, mais il étoit trop tard ; les ravages intérieurs avoient fait des progrès ſi graves que tous les efforts tentés furent infructueux & Dazincourt ſuccomba, le 28 mars 1809, âgé ſeulement de ſoixante-deux ans un mois & neuf jours. Il laiſſa des regrets ſincères parmi ſes camarades & chez les perſonnes qui l'avoient connu en dehors des relations du théâtre. Auſſi, ſes obsèques célébrées à Saint-Roch avec une

(8) Les dépenſes pour le voyage, le ſéjour de la Comédie à Erfurt & ſon retour à Paris, d'après le bordereau dreſſé par le Grand-Maréchal du Palais, & mis ſous les yeux de l'Empereur, le 27 octobre 1808, ſe ſont élevées à la ſomme de 71,284# 12ˢ, ſur laquelle les comédiens ont reçu à titre de gratification, ſavoir :

Meſd.	De Raucourt	3,000 fr.	MM.	Saint-Prix	3,000 fr.
	Talma	3,000		Talma	3,000
	Ducheſnois	3,000		Lafon	3,000
	Bourgoin	2,500		Damas	3,000
	Roſe-Dupuis	2,500		Deſprez	2,500
	Gros	2,500		Lacave	2,500
	Patrat	2,500		Varennes	2,300
		19,000 fr.			19,300 fr.

Total . . . 38,300 fr.

(Ms. de la Bibl. imp.)

certaine pompe attirèrent-elles un concours prodigieux de monde (9).

Pendant les trente-&-une années que Dazincourt paſſa à la Comédie-Françoiſe, il ſe montra, dans tous les temps, jaloux d'y maintenir les bons principes, les ſages coutumes qui avoient, dans le dernier ſiècle, élevé & ſoutenu à un auſſi haut degré la renommée de cette inſtitution. Ayant toujours pris à tâche de ſe diſtinguer par l'honnêteté de ſon caractère, il s'étoit vu recherché dans les meilleures ſociétés, où il apportoit le ton & les manières d'un homme de bonne compagnie. Sur la fin de ſa vie, cependant, une transformation bizarre s'étoit opérée dans ſon caractère, devenu défiant, méticuleux, ſarcaſtique par ſuite de la ſouffrance. « Qu'eſt-ce que « la vie? s'écrioit-il dans ſes moments de moroſité... « Le fouet... l'indigeſtion & l'apoplexie. »

On ne ſe douteroit guère que Criſpin, Maſcarille & Figaro avoient paſſé par-là !

(9) Au commencement de 1791, le bruit s'étant répandu que Dazincourt étoit mort ſubitement d'apoplexie, l'épitaphe ſuivante avoit couru ſous le manteau :

« Cy gît ce Dazincourt qu'un inſolent bonheur
Sans cesse accompagna tout le temps de sa vie ;
Sans talent pour la comédie,
Il paſſa pour un bon acteur.
Il gagna de l'argent même à la loterie (*a*).
Quoique vieux, jaloux & grondeur,
Il eut pourtant maîtreſſe & fidèle & jolie (*b*) ;
Le ſort, pour dernière faveur,
Lui fit finir ses jours par une apoplexie.

(*a*) 150,000 fr. lui échurent un beau jour de cette manière.

(*b*) Mlle Eulalie Desbroſſes, à qui il rendoit la vie très-dure.

Rôles créés par Dazincourt.

1778	Brinon	*Le Chevalier françois à Londres*, de Dorat.
«	Un Notaire . . .	*L'Impatient*, de Lantier.
1779	Un Exempt . . .	*Le Chevalier françois à Turin*, de Dorat.
1780	Louis	*Clémentine & Déſormes*, de Monvel.
1781	Frontin.	*Le Jaloux ſans amour*, d'Imbert.
1782	Franck	*Le Journaliſte anglois*, de Cailhava.
1784	Paſquin	*Le Jaloux*, de Rochon de Chabannes.
«	Figaro	*Le Mariage de Figaro*, de Beaumarchais.
1785	Paſquin	*L'Oncle & les Tantes*, de De La Salle.
1786	Saint-Fremyn . . .	*La Phyſicienne*, de La Montagne.
«	Williams.	*Le Mariage ſecret*, de Desfaucherets.
«	Criſpin	*L'Inconſtant*, de Colin-Harleville.
1788	Lazarille	*La Reſſemblance*, de Forgeot.
«	Dumont	*La Belle-Mère*, de Vigée.
«	Germon	*La Jeune Epouſe*, de Cubières.
«	Frontin	*L'Entrevue*, de Vigée.
1789	Philippe	*Les Deux Pages*, de Dezède.
1790	Gorgi	*Le Réveil d'Epiménide*, de Flins des Oliviers.
«	Picard.	*Les Dangers de l'Opinion*, de Laya.
«	Germon	*Le Préſomptueux*, de F. d'Eglantine.
1792	Georges	*Le Vieux Célibataire*, de Collin-Harleville.
1793	Plaude	*L'Ami des Lois*, de Laya.
«	Dupré	*Le Conteur*, de Picard.
«	Belmont	*Le Bienfait de la loi*, de Forgeot.
1795	Dubois.	*Les Femmes*, de Demouſtier.
«	Lubin	*Le Bon fermier*, de Ségur.
«	Iſmaël	*Le Tolérant*, de Demouſtier.
«	Dubois.	*La Rupture inutile*, de Forgeot.
1797	André	*L'Heureuſe erreur*, de Patrat.
«	Sélico	*Les Trois fils de la veuve*, de Demouſtier.
«	Dubois	*Le Philinte de Molière*, de F. d'Eglantine.
«	Forbanti	*La Prude*, de *** (N. Lemercier).

1798	Picard	*L'Epreuve délicate*, de Roger.
«	Philippe	*Mathilde*, de Monvel.
«	Reynolf	*Trop de délicateſſe*, de Marſollier.
«	Dumont	*L'Amour & la Raiſon*, de Pigault-Lebrun.
«	Pédro	*Les Projets de mariage*, d'A. Duval.
1799	Dubois.	*La Dupe de ſoi-même*, de Roger.
«	Méac.	*Michel Montaigne*, de Guy.
«	Dubois.	*Les Tuteurs vengés*, d'A. Duval.
1800	Frontin.	*Les Deux Poètes*, de Rigaud.
«	Dominique. . . .	*L'Abbé de l'Epée*, de Bouilly.
«	François	*Les Mœurs du jour*, de Collin-Harleville.
1801	Un Comédien . .	*Le Buſte de Préville*, de Chazet & Dupaty.
«	Gérard.	*L'Aimable vieillard*, de *** (Favières).
«	Firmin	*Le Confident par Haſard*, de Faur.
1802	Momus.	*Le Double hommage*, de Chazet & Dubois.
«	Tom.	*Edouard en Ecoſſe*, d'A. Duval.
«	Comtois	*Juliette & Belcour*, de Lombard.
1803	Valentin	*Le Séducteur amoureux*, de De Longchamps.
1804	Vautier	*Richelieu*, de N. Lemercier.
«	Trenck.	*La Leçon conjugale*, de Chazet & Sewrin.
1805	Picard	*Le Tyran domeſtique*, d'A. Duval.
1806	Frontin.	*Le Parleur contrarié*, de Delaunay.
«	Joſeph.	*Le Politique en défaut*, de Chazet & Sewrin.
1807	Lafleur	*Les Projets d'enlèvement*, de *** (Pein).
1808	Fabrice	*L'Aſſemblée de famille*, de Riboutté.
«	Dubois.	*L'Homme aux convenances*, de Jouy.



Fr Hillemacher sc. a. f 1860

CHARLES-JOSEPH

VANHOVE

1777 — 1803

VANHOVE naquit à Lille le 8 novembre 1739. Il embraſſa, très-jeune encore, la carrière théâtrale, & ne joua que peu de temps les rôles de *jeunes-premiers*. Il adopta, preſque dès l'origine, l'emploi des *rois* dans la tragédie & celui des *pères-nobles* dans la comédie. Après un ſéjour aſſez long en Hollande, où il ſe maria, & où il figura comme acteur attaché au théâtre françois de La Haye, il vint à Bruxelles qu'il quitta au bout de deux ans pour débuter à la Comédie-Françoiſe ; il devoit y doubler Brizard.

Extrait des regiſtres de la paroiſſe Saint-Etienne, à Lille : « Le huit de novembre mil ſept cent trente-neuf, a été baptiſé CHARLES-JOSEPH, né le même jour, fils légitime de JEAN-BAPTISTE VANHOVE, maître perruquier, & d'ELISABETH PINTE, &c. »

Le 2 juillet 1777, il y parut pour la première fois dans le rôle d'Augufte, de *Cinna;* le lendemain, il remplit dans la *Métromanie* le rôle de Baliveau; le 4, celui d'Euphémon père dans l'*Enfant prodigue;* le 5, celui de d'Orbeffon dans le *Père de Famille*. Puis, fucceffivement ceux de Zopire, de Lycandre dans le *Glorieux* & de Danaüs dans *Hypermneftre* (1).

« Un bel organe, de l'intelligence, de la fenfibilité « & de la vérité, telles font les qualités que nous avons « cru apercevoir dans le fieur Vanhove; mais il ne fuf- « fit pas d'avoir un bel organe & une prononciation « facile, il faut encore connoître la profodie & cet ac- « teur pèche fouvent contre elle. Il ne fuffit pas non « plus d'avoir l'intelligence de la fcène; l'habitude du « théâtre fuffit prefque toujours pour la donner : c'eft « dans le caractère de fes rôles qu'un comédien dé- « ploie fon intelligence, &, fur cet article, le fieur « Vanhove n'eft pas exempt de reproche. Augufte & « Danaüs ont perdu dans fes mains le caractère que

(1) Vanhove avoit défiré que fa femme débutât à Paris; mal accueillie dans le rôle de Phèdre, Mme Vanhove voulut du moins, en fuccombant, fe venger des rigueurs du parterre à fon égard. Lorfqu'elle fut arrivée à la fcène du 4e acte, où Phèdre, s'adreffant à Minos, s'écrie :

« Pardonne! un Dieu cruel a perdu ta famille...
« Reconnois fa vengeance aux fureurs de ta fille!

elle rifqua le tout pour le tout, & modifia ainfi le dernier vers :

« Reconnois fa vengeance aux fureurs *du parterre*!

Cette fubftitution ne fe trouva pas du goût de tout le monde, & hâta la chute de la débutante.

« Corneille & Lemierre leur ont donné. Pourquoi pleu-
« rer lorſque Auguſte accorde à Cinna le pardon de
« ſon crime? Pourquoi pleurer encore dans *Hyperm-*
« *neſtre*, en faiſant à Erox confidence de l'affreux ſacri-
« fice qu'on prépare?... Nous ne dirons que deux mots
« de quelques autres défauts qu'on a généralement
« remarqués. Ses geſtes ſont aſſez vrais, mais ils ſont
« lourds & ſans grâce; ſa démarche eſt peſante & ſon
« maintien n'eſt point aſſez impoſant, &c... »

Tel eſt le jugement qui fut exprimé ſur le compte de ce débutant, par un critique compétent de l'époque (2).

Après une courte abſence, motivée par quelques affaires domeſtiques qui demandoient ſa préſence à Bruxelles, Vanhove qui, à la ſuite de ſes débuts, avoit été reçu à l'eſſai, reparut ſur la ſcène françoiſe, le 26 août 1777, par le rôle d'Euphémon père, où il s'étoit déjà montré.

On le reçut ſociétaire en 1779.

Cet acteur a été en butte à beaucoup de critiques, dont la plupart étoient fondées & quelques autres fort injuſtes. Ainſi, aux défauts énoncés dans la citation qui précède, il falloit ajouter celui d'une déclamation monotone, dont il ne rompoit de temps à autre l'uniformité qu'en forçant ſa voix & faiſant retentir la ſalle de ſons aſſourdiſſants.

Vanhove avoit alors la tournure élancée, bien que

(2) *Le Vacher de Charnois*, journa des théâtres pour 1777.

commune ; l'expreſſion de ſon viſage ne manquoit pas d'un certain caractère vénérable mais vulgaire, qui, s'il convenoit à quelques rôles tels que Pruſias, dom Diègue ou Venceſlas, étoit peu propre à reproduire ce qu'on eſt convenu d'appeler la dignité antique. En général, l'enſemble de ſa perſonne donnoit plutôt l'idée d'un bon bourgeois du Marais que celle d'un héros tragique.

Voilà la part de la critique, telle que nous l'ont tranſmiſe les témoignages contemporains.

Comme compenſation à ces torts de la nature, on s'accorde à reconnoître que ce comédien fut doué de ſenſibilité & d'une chaleur communicative qui, dans pluſieurs rôles de *pères*, lui faiſoient ſouvent trouver le chemin du cœur. Mais, dans les dernières années de ſa carrière, cette ſenſibilité avoit dégénéré en affectation.

Des intentions aſſez fines dénotèrent parfois en lui une intelligence au-deſſus de ſon emploi. Par exemple, lorſque, dans le *Menteur*, Géronte trop ſûr des fourberies de ſon fils, les lui reproche avec indignation, Vanhove éloignoit Dorante de Cliton & le tiroit à part, pour lui dire à mi-voix :

« . . . . Tu ne meurs pas de honte
Qu'il faille que de lui je faſſe plus de compte,
Et que ton père même, en doute de ta foi,
Donne plus de croyance à ton valet qu'à toi? »

voulant ainſi éviter à Dorante l'humiliation d'une apoſtrophe auſſi ſanglante en préſence de ſon valet.

Vanhove créa avec bonheur le rôle principal dans *Marius à Minturnes*, d'Arnault (1791). Tout en le reconnaiſſant, l'auteur ne s'eſt pas montré charitable pour ſon interprète : « Les défauts de ce bonhomme (dit-il dans les *Souvenirs d'un ſexagénaire*), me ſervirent tout autant que ſes qualités. Son débit ſouvent brutal, ſa taille épaiſſe ne faiſoient pas diſparate avec le portrait, ſoit phyſique, ſoit moral, que Plutarque a tracé de Marius. Il n'avoit pas d'abord compris tous les détails de ſon rôle. Par exemple, aux premières répétitions, quand il diſoit ce vers :

Hors ma gloire & ma force, ici tout m'abandonne !

il déployoit, en les brandiſſant, deux bras muſculeux qui le faiſoient reſſembler à Samſon défiant les Philiſtins. Mais, ſur l'obſervation que ce mot *force* avoit deux acceptions différentes, qu'il ſe traduiſoit en latin tantôt par *virtus*, tantôt par *robur*, ſelon qu'il ſe rapportoit aux qualités de l'âme ou à celles du corps ; qu'il étoit évident qu'ici *force* ſignifioit *courage* & non *vigueur* : comprenant cette diſtinction quoiqu'il ne ſût pas le latin plus que le françois, Vanhove rectifia ſon jeu, &, portant ſur ſon cœur cette main dont il avoit menacé le ciel, il redit le paſſage avec autant de juſteſſe que d'énergie ; c'eſt même un de ceux où il fut applaudi » (3).

(3) Mme Talma, ſa fille, a répondu à cette critique, qu'elle qualifie d'*injuſtice* & d'*ingratitude*, dans ſes *Etudes ſur l'art théâtral*, où elle ſe

Le drame étoit le genre où cet acteur réussissoit le mieux. Il s'acquittoit très-convenablement du rôle du baron Hartley, dans *Eugénie*, & celui de Courval dans l'*Ecole des pères* est, sans contredit, un de ceux où il mérita sincèrement les succès qu'il y obtint.

Avec l'âge, Vanhove avoit contracté un embonpoint excessif qui ne fit que rendre plus saillants ses défauts, que la génération nouvelle ne supporta pas avec assez d'indulgence, par égard pour son passé. En mainte occasion, cet acteur émérite eut cruellement à souffrir de la mauvaise humeur des jeunes gens (cet âge est sans pitié!) dont il étoit devenu, pour ainsi dire, la bête noire, & qui, ne l'ayant pas vu meilleur comédien, ne pouvoient s'imaginer qu'il l'eût jamais été.

On a pu juger par ce qui précède, que Vanhove étoit dénué de toute instruction : aussi fut-il bien loin d'approuver, parce qu'il ne les comprenoit pas, les réformes que Talma, son gendre, apportoit dans le costume, & qu'il qualifioit d'*insensées*. « Il n'y a plus de tragédie en France, s'écria-t-il avec amertume la première fois qu'on lui remit, pour le rôle de Burrhus, un habillement fait suivant les dessins pris à la Bibliothèque alors Nationale. Puis, n'y trouvant pas de poche pour son mouchoir : « Savez-vous, dit-il avec humeur au « costumier, savez-vous, monsieur, que depuis trente « ans que je joue la tragédie, j'ai porté des poches, & « que j'en porterai toujours? Est-ce que les Romains

livre d'ailleurs à une apologie exagérée de son père, que le sentiment filial explique mieux qu'il ne la justifie.

« ne se mouchoient pas? Ou bien prétendrez-vous « qu'ils se mouchoient avec les doigts (4)? »

Que pouvoit le costumier contre une semblable sortie? faire une poche, & c'est ce qu'il fit.

Il se passa quelque chose d'analogue à propos de sa tabatière, le jour où il devoit représenter pour la première fois le roi Louis XIII dans la tragédie de *Montmorency*, de Carrion-Nisas. Il ne voulut jamais s'en départir : échauffé par le vin, ce qui lui arrivoit chaque fois qu'il vouloit *se donner du courage*, il répondoit à toutes les observations qu'il falloit qu'on lui prouvât que Louis XIII ne prisoit pas, tout comme un autre (5). Ici, du moins, le bonhomme Vanhove pouvoit, à la rigueur, être dans le vraisemblable; car rien ne démontre que le tabac, qui joue un rôle dans le *Don Juan* de Molière, représenté en 1665, ne fût déjà à la mode quelque vingt années auparavant.

On alloit reprendre la tragédie de *Polyeucte*, où cet acteur devoit représenter Félix, lorsqu'il tomba malade inopinément, à Brunoy, chez Talma où il étoit arrivé la veille. On crut d'abord à une indisposition passagère; mais il souffroit, depuis dix ans, d'une affection

(4) Et on l'auroit prétendu avec raison. En effet, c'est bien *avec les doigts* & non avec des mouchoirs que le peuple-roi procédoit en pareil cas. Qui croiroit que cet usage au moins singulier existoit encore de nos jours, en Russie? M. Védel, ancien Directeur de la Comédie-Françoise, qui résidoit à Saint-Pétersbourg, en 1808, nous a affirmé avoir vu l'empereur Alexandre I[er] user ostensiblement de ce mode primitif de dégagement nasal, lorsque le besoin s'en faisoit sentir.

(5) Mém. de M[me] d'Abrantès.

hépathique ; le mal s'aggrava rapidement, & le 27 juin 1803, Vanhove ſuccomba, après quelques jours ſeulement de maladie (6).

C'eſt ſeulement lorſqu'on l'eût perdu qu'on s'aperçut combien ſon utile concours faiſoit défaut. On regretta le parfait honnête homme, d'un commerce ſûr, d'un caractère toujours égal & d'une grande obligeance. En tant qu'acteur, il paſſe pour avoir été exempt de morgue & de prétention, & ne refuſa jamais d'accepter un rôle, ſi chétif qu'il fût, ayant pour principe invariable que le comédien ſe doit avant tout aux devoirs de ſon état. Tout en reconnoiſſant que c'eſt là une belle ligne de conduite, digne d'être citée comme exemple à tous ceux qui ſuivent la carrière du théâtre, n'héſitons pas pourtant à dire avec Horace : *Eſt modus in rebus :* ajoutons même que c'eſt à cette abnégation trop abſolue d'amour-propre, qui dénote l'abſence de ce feu ſacré qui fait non les acteurs de métier, mais les comédiens hors ligne, que Vanhove a dû peut-être de voir le public faire trop bon marché de ſa perſonne & de ſon talent.

(6) Du 9 meſſidor an XI (28 juin 1803) de la République françoiſe. Acte de décès de Charles-Joſeph Vanhove, décédé audit Brunoy, le huit dudit mois, à trois heures du matin. Profeſſion d'artiſte ; âgé de 63 ans, célibataire * domicilié à Paris, &c. — Pour extrait conforme.

* Vanhove avoit divorcé ; c'eſt ce qui explique la qualification de *célibataire* qui lui eſt attribuée dans l'acte mortuaire.

Rôles créés par Vanhove.

1777	Ali	*Mustapha & Zéangir*, de Champfort.
1778	Saïd	*Les Barmécides*, de La Harpe.
1780	Sirven.	*Clémentine & Désormes*, de Monvel.
1782	Léonidas	*Agis*, de Laignelot.
1783	Le comte de Kent.	*Le Roi Léar*, de Ducis.
«	Hercule.	*Philoctète*, de La Harpe.
«	Robert père. . . .	*Le Bienfait anonyme*, de Pilhes.
1784	Duncan.	*Macbeth*, de Ducis.
«	Volumnius.	*Coriolan*, de La Harpe.
«	Basile.	*Le Mariage de Figaro*, de Beaumarchais.
1785	Soliman II	*Roxelane & Mustapha*, de Maisonneuve.
1786	M. Dolban	*L'Inconstant*, de Collin-Harleville.
«	Bonivet.	*Les Amours de Bayard*, de Monvel.
1787	Melcour.	*La Fausse Inconstance*, de Mme F. de Beauharnais.
«	Courval.	*L'Ecole des Pères*, de Pieyre.
«	Ferville	*Les Amis à l'Epreuve*, du même.
«	Germond.	*Rosaline & Floricour*, de N. *** (Ségur).
«	Créon	*Antigone*, de Doigny du Ponceau.
«	Domitius	*Augusta*, de Fabre d'Eglantine.
1788	Don Pèdre	*La Ressemblance*, de Forgeot.
«	Morinval	*L'Optimiste*, de Collin-Harleville.
«	M. de Belfont . . .	*La Belle-Mère*, de Vigée.
1789	Franval.	*Le Présomptueux*, de Fabre d'Eglantine.
«	Dorfeuil.	*Les Châteaux en Espagne*, de Collin-Harleville.
«	Aurèle	*Ericie*, de Fontanelle.
1790	Rature	*Le Réveil d'Epiménide*, de Flins des Oliviers.
«	Milord	*Les Dangers de l'Opinion*, de Laya.
«	Un Avocat.	*Le Philinte de Molière*, de Fabre d'Eglantine.
«	Calas.	*Jean Calas*, de Laya.

1791	Francheville. . . .	*Les Victimes cloîtrées*, de Monvel.
«	Colonna.	*Rienzi*, de Laignelot.
«	Marius	*Marius à Minturnes*, d'Arnault.
1792	Adam.	*La Mort d'Abel*, de Legouvé.
«	Tarquin.	*Lucrèce*, d'Arnault.
1793	Verfac	*L'Ami des Lois*, de Laya.
1794	Un Turc.	*Le Tolérant*, de Demouftier.
«	Menenius Agrippa.	*Quintus Cincinnatus*, d'Arnault.
1795	Papinius	*Quintus Fabius*, de Legouvé.
«	Le Grand-Prêtre. .	*OEdipe chez Admète*, de Ducis.
1797	Gradonique. . . .	*Laurence & Orzano*, de Legouvé.
«	Pompinius.	*Géta*, de Petitot.
«	Arifte.	*Médiocre & Rampant*, de Picard.
1798	Thémiftocle. . . .	*Thémiftocle*, de Larnac.
«	Capello.	*Blanche & Montcaffin*, d'Arnault.
1799	Alexis.	*Les Précepteurs*, de Fabre-d'Eglantine.
1800	Louis XIII. . . .	*Montmorency*, de Carrion-Nifas.
«	L'Archevêque, . .	*Pinto*, de N. Lemercier.
«	Daubuffon	*Les Calvinifles*, de Dumaniant & Pigault Lebrun.
1801	Miller.	*L'Amour & l'Intrigue*, de La Martellière.
«	Don Diègue. . . .	*Alhamar*, de Ducis.
1802	Don Pèdre. . . .	*Le Roi & le Laboureur*, d'Arnault.


Frd. Hillemacher Sc. a. f. 1860



JEANNE-ADELAIDE

MADEMOISELLE OLIVIER

1780 — 1787

LE 26 ſeptembre 1780, après quelques mois paſſés ſur les théâtres de la province, & deux ou trois eſſais tentés ſur la ſcène de Verſailles, une jeune actrice, âgée de ſeize ans, débutoit à la Comédie-Françoiſe par les rôles d'Agnès dans l'*Ecole des Femmes* & d'Angélique dans l'*Eſprit de contradiction*. Le

Extrait des regiſtres de l'égliſe paroiſſiale de St-Martin-des-Champs, à Londres : « Le 22 mars de l'année mil ſept cent ſoixante-quatre, a été baptiſé un enfant du ſexe féminin, JEANNE-ADÉLAÏDE, née la veille, du légitime mariage de CHARLES-SIMON OLIVIER, & de MARIE-LOUISE ROMEGASSE. »

lendemain, 27, elle paroiſſoit dans celui de Junie, de *Britannicus ;* mais cette épreuve, dans le tragique, fut la ſeule qu'elle tenta ; car rien, dans ſa nature, ne l'appeloit à jouer convenablement ce genre de pièces. Mlle Olivier continua ſes débuts, le 29, par les rôles de Lucile dans *la Métromanie*, & de Colette dans *le Mari retrouvé ;* enfin, elle les termina le lendemain par Betty de *la Jeune Indienne*, & Victorine du *Philoſophe ſans le ſavoir*.

Elle ne révéla pas, de prime abord, les eſpérances que les amis de la bonne comédie devoient plus tard fonder ſur elle. Soit que la timidité eût alors paralyſé ſes moyens, ſoit que ſon extrême jeuneſſe n'eût point encore permis le développement de ſes talents, cette débutante ne produiſit qu'un médiocre effet ; & l'on rendit ſeulement juſtice à ſa beauté, qui étoit éclatante. Blonde, avec les plus beaux cheveux du monde, elle avoit des yeux noirs pétillants de vivacité ; ſa taille, des plus élégantes, étoit ſouple & déliée ; en un mot, ſous le rapport des charmes de ſa perſonne, Mlle Olivier ne laiſſoit rien à déſirer.

Comme, à ces dons extérieurs, elle joignoit la qualité plus eſſentielle d'une voix touchante & ſympathique, & que ſon jeu étoit empreint d'une grande décence, ce dont elle avoit fourni la preuve dans le rôle d'Alcmène, qu'elle avoit rendu preſque chaſte, on l'admit à l'eſſai. Elle ſut mettre à profit le temps de ſon noviciat, & ſes progrès très-ſenſibles hâtèrent l'époque de ſa réception au nombre des acteurs ſociétaires.

C'eſt ſurtout dans la comédie du *Seducteur*, repréſentée le 8 novembre 1783, que cette actrice conquit tous les ſuffrages par l'abandon & la grâce charmante qu'elle apporta dans le rôle de Roſalie. Son talent s'y montra frais & naïf comme ſon viſage, & il influa puiſſamment ſur le ſuccès qu'obtint le cinquième acte, « dont l'intérêt, dit La Harpe, fut augmenté par la figure virginale & la voix touchante d'une jeune actrice, Mlle Olivier, qui eſt beaucoup plus jolie que Mlle Doligny, & qui a quelque choſe du charme de ſon organe. » En effet, le public voyoit en elle la ſeule femme en état d'adoucir les regrets que devoit laiſſer la retraite imminente de cette dernière, & le ſouvenir de la tendre Gauſſin.

Vint le fameux *Mariage de Figaro*, & c'eſt Mlle Olivier que choiſit Beaumarchais pour remplir le rôle du jeune page, *Cherubino di amore*. Il paroît que rien n'égala jamais ſa grâce, pleine d'un aimable enjouement, & qu'elle y fit tourner la tête, non-ſeulement aux hommes, mais encore aux femmes, ce qui paroîtra plus extraordinaire.

Dans l'ancien répertoire, les rôles de Léonore dans l'*Ecole des Mères*, de Lindane dans l'*Ecoſſoiſe*, & de Sophie dans le *Préjugé à la mode*, ne lui furent pas moins favorables. Le 1er juin 1787, eut lieu la première repréſentation de l'*Ecole des Pères*, pièce dans laquelle cette aimable comédienne parut dans le perſonnage de Roſalie, qui ne lui valut pas moins de félicitations que ceux qu'elle avoit précédemment créés.

Mais là devoit s'arrêter ſa trop courte carrière. Déjà, depuis trois ou quatre ans, Mlle Olivier éprouvoit des douleurs de poitrine qui, pour être combattues avec quelque chance de ſuccès, auroient exigé un repos abſolu : condition bien difficile à obſerver à ſon âge & dans ſa profeſſion. Malheureuſement, cette charmante actrice cédoit trop facilement aux entraînements de la jeuneſſe & d'une paſſion qui ſe concilie peu avec les preſcriptions de la déeſſe Hygie.

« La demoiſelle Olivier, une des plus jolies, mais des plus médiocres actrices de la Comédie-Françoiſe (dit Grimm, toujours porté à dénigrer), (1) partage ſes bontés entre M. de Laſſonne, médecin & le ſieur Dazincourt, qui double Préville dans les rôles de *Criſpins*. Elle vient d'accoucher; ces deux meſſieurs ſe ſont diſputé fort vivement l'honneur d'être père de l'enfant. Des arbitres, choiſis pour examiner leurs droits & leurs titres reſpectifs, ont jugé que le meilleur moyen de les concilier étoit d'appeler l'enfant *Criſpin-Médecin*. Cette déciſion a paru d'une équité rare. »

Mlle Olivier ſuccomba, le 21 ſeptembre 1787 (2), à l'âge de vingt-trois ans & demi, emportant dans la tombe les regrets de tous les amateurs éclairés du théâtre, & des nombreux amis que lui avoient faits la facilité de ſon commerce & la douceur de ſon caractère.

(1) Correſp. de Grimm. Juin 1783.

(2) Le 22 ſeptembre 1787, a été fait au cimetière le convoy & enterrement de Jeanne-Adelaïde Olivier, penſionnaire du roi, décédée hier, rue de Condé, âgée de 23 ans & demi, &c., &c.

A l'occaſion de ſa mort, l'écrivain que nous venons de citer, plus équitable cette fois qu'en 1783, s'exprime ainſi : « Cette jeune actrice vient d'être enlevée au théâtre, à la fleur de ſon âge, &, pour ainſi dire, de ſon talent. Depuis le rôle qu'elle joua dans le *Séducteur*, elle n'avoit pas ceſſé de faire des progrès ſenſibles. Sa figure, ſans rien perdre de ſon éclat & de ſa fraîcheur, étoit devenue plus animée par une expreſſion plus vive & mieux ſentie. Quoique très-blonde avec des yeux fort noirs, elle avoit naturellement je ne ſais quoi de fade dans tout ſon air; Mais, grâce aux recherches d'une toilette variée avec beaucoup de goût, elle étoit parvenue à diſſimuler fort adroitement ce défaut, & ſon jeu avoit acquis un caractère d'ingénuité, de décence & de nobleſſe qui la rendoit tout-à-fait intéreſſante. »

Les obſèques de Mlle Olivier, qui étoit morte ſans recourir aux conſolations de la religion, ſoulevèrent quelque difficulté de la part du curé de Saint-Sulpice, qui ne céda qu'à la conſidération, qu'on fit valoir, qu'elle avoit légué tout ſon bien, aſſez conſidérable, aux pauvres de la paroiſſe. Mais cette aſſertion n'étoit pas exacte, la promptitude du mal qui l'emporta ne lui ayant pas plus permis de faire ſes diſpoſitions teſtamentaires, que de réclamer les ſecours ſpirituels qui lui avoient fait défaut.

Rôles créés par Mlle Olivier.

1781	Mlle Dorfon. . . .	*Le Jaloux fans amour*, de R. de Chabannes.
1782	Sophie	*Le Flatteur*, de Lantier.
1783	Henriette.	*Le Déjeuner interrompu*, de Mme de Montenclos.
«	Rofalie	*Le Séducteur*, de Longchamps.
1784	Chérubin.	*Le Mariage de Figaro*, de Beaumarchais.
«	Hortenfe	*L'Avare cru bienfaifant*, de Dubuiffon.
1785	Emilie	*Les Epreuves*, de Forgeot.
«	Mirzane.	*Abdir*, de Sauvigny.
«	Lucile.	*Les Deux Frères*, de Rochefort.
«	Nanine.	*La Comteffe Chazelles*, de Mme de Monteffon.
«	Henriette.	*L'Oncle & les Deux Tantes*, de De Lafalle.
1786	Emilie	*Le Mariage fecret*, de Desfaucherets.
«	Eliante	*L'Inconftant*, de Collin Harleville.
«	Une Demoifelle. .	*Les Amours de Bayard*, de Monvel.
1787	Rofalie.	*L'Ecole des Pères*, de Pieyre.
«	Elifa	*Les Amis à l'Epreuve*, du même.
«	Agathe. . . . . ,	*Le Prix académique*, de Parifeau.



MAGDELEINE-CLAUDINE PERRIN

dite MADAME THÉNARD

1781 — 1819

UNE jeune femme qui n'avoit joué, jufqu'a lors, que l'opéra comique au théâtre de Marfeille, débutoit, le mercredi, 1er octobre 1776, à la Comédie-Françoife dans l'*Orphelin de la Chine*, par le rôle d'Idamé, qu'elle joua une feconde fois, le lundi fuivant. Dans cet intervalle, le famedi 5, elle avoit paru dans celui de Zaïre. Elle fit preuve de

Extrait des regiftres de la paroiffe St-Pierre, à Voyron (Isère) : « Le douze décembre mil fept cent cinquante-fept, fut baptifée MAGDELEINE-CLAUDINE PERRIN, née le jour précédent, fille de MICHEL & de MARIE FRIOL, mariés ; fut parrain DANIEL MEYER, & marraine, MAGDELEINE BASTIER. Signé, &c. »

tant d'inexpérience, de foiblesse, de gaucherie même, que, malgré la juste considération qui s'attachoit au nom de Préville, dont elle passoit pour être l'élève, on jugea que le plus sage parti qu'elle eût à prendre, étoit de retourner en province, afin d'y développer, par un travail opiniâtre & incessant, les dispositions que son maître prétendoit exister en elle. Mme Thénard écouta ces conseils, & revint, trois ans après cette première tentative, débuter de rechef dans les *premiers rôles* tragiques & les *jeunes amoureuses* de la comédie. Cette nouvelle épreuve eut lieu le 23 mai 1781. Elle parut tour-à-tour, avec succès, dans les rôles d'Alzire, de Mérope & de Zelmire. Cette fois, son admission ne souffrit aucune difficulté, & quelque temps après, cette actrice étoit reçue sociétaire, à quart de part.

C'étoit à ce moment même que la scène françoise présentoit l'affligeant spectacle des dissensions survenues entre Mesd. de Saint-Val & Vestris. Cette circonstance devint favorable à Mme Thénard qui jouoit en *double* l'emploi de ces deux actrices. Plus sensible, mais moins noble que Mme Vestris; moins passionnée & moins expansive que Mlle de Saint-Val, mais plus énergique & plus contenue, elle sut, grâce à leur division, se maintenir entre ces deux rivales qui lui étoient, toutefois, supérieures & que le public lui préféroit. Les partisans de Mlle de Saint-Val étoient loin de se plaindre quand Mme Vestris se trouvoit remplacée par sa *doublure;* & les amis de cette dernière tragédienne ne se faisoient pas faute de témoigner

bruyamment leur satisfaction, lorsque M[me] Thénard étoit substituée à M[lle] de Saint-Val. Comme on le voit, l'hostilité des deux partis servoit à merveille les intérêts de la nouvelle venue qui, du reste, trouvoit en elle-même assez de ressources pour justifier aux yeux des spectateurs désintéressés dans la question, l'appui qu'elle rencontroit dans les camps opposés.

Lorsque M[me] Suin, contrainte par l'âge (1), se démit des rôles de *grandes confidentes*, ce fut M[me] Thénard qui lui succéda dans cet emploi modeste, mais plus difficile à tenir qu'on ne le croit généralement. Elle y apporta les habitudes précieuses que lui avoient données sa longue expérience & la pratique des rôles plus importants qu'elle avoit remplis pendant un si grand nombre d'années.

Toujours de plus en plus dévouée aux intérêts de sa Compagnie, à mesure qu'elle avançoit en âge, M[me] Thénard prit un jour résolument congé de Melpomène, afin de se consacrer exclusivement à l'interprétation des *dames Pernelle*, *Abraham*, des comtesses de *Pimbêche*, des *Bélise*, & des baronnes de *Vieuxbois*. Abdiquant les honneurs & les titres de *grande princesse*, elle descendit bénévolement aux *duègnes*. Dans ce nouvel emploi, moins brillant qu'utile, cette comédienne émérite fit preuve de finesse, d'un

(1) M[me] Suin avoit débuté le 23 mars 1775. Reçue en 1776, cette actrice prit sa retraite le 29 avril 1804. Née à Macon le 5 janvier 1742, Marie-Denise Vriot, femme Suin, est décédée à Paris, le 30 décembre 1817.

aplomb parfait & de mesure dans la charge ; &, bien que peut-être elle s'y montrât moins amusante que Mlle de La Chassaigne, à qui elle succédoit, elle sut s'y faire de la réputation. On avoit pu, d'abord, reprocher à sa diction de n'être point assez incisive, & à son masque de conserver trop d'impassibilité ; mais, à force de travail, elle parvint à acquérir ce mordant qui lui manquoit & ce jeu de physionomie, si nécessaires pour donner la vie au personnage en scène.

Mme Thénard, dans le cours de sa longue carrière, eut le mérite peu commun d'être exempte de caprices, de mauvais vouloir, & toujours on la trouva disposée à paroître devant le public : « Ne me consultez pas pour faire votre répertoire, disoit-elle au semainier ; mettez-moi de toutes les pièces, si bon vous semble, & que vous le jugiez utile au bien du service. Vous pouvez toujours, & quand même, compter sur moi. » En effet, il seroit impossible de citer un seul exemple d'un spectacle changé par son fait.

Bien que cette comédienne fût encore en état de prolonger sa carrière théâtrale, elle pensa qu'après trente-huit années de services non interrompus, il étoit bien temps de livrer la place aux autres. Elle prit donc sa retraite le 1er avril 1819.

Six semaines auparavant, le 1er février, avoit eu lieu sa représentation à bénéfice, qui produisit seize mille francs de recette (2). C'étoit payer beaucoup trop

(2) Mme Thénard avoit été, à cette occasion, présentée trois jours avant au roi Louis XVIII, qui, se rappelant l'avoir vue jouer autrefois

cher l'ennui que cette ſoirée procura, dit-on. *Le Béverley* de Saurin, qui n'avoit pas été joué depuis la mort de Molé, fut remis à la ſcène tout exprès pour la circonſtance. Mais ce drame fut bien loin de retrouver ſon ſuccès d'autrefois! Talma, cependant, avoit voulu y remplir le rôle principal; le ſilence glacial du public, interrompu une ſeule fois par les applaudiſſements qu'il ſut forcer, lui prouva qu'il avoit fait fauſſe route. Cette pièce fut ſuivie de l'opéra-comique de *Lulli & Quinault*, & des *Trois Couſines*, comédie de Dancourt, qui, tout agréable qu'elle ſoit, avoit ici le tort de prolonger un ſpectacle déjà fort long, & dont les ſpectateurs ſe montroient plutôt las qu'amuſés. Un ſeul motif put ſoutenir encore la patience du public; c'étoit la curioſité de voir Mlle Ducheſnois coiffée du bavolet & revêtue du caſaquin de la meunière, qu'elle avoit eu la fantaiſie de repréſenter dans cette pièce: fantaiſie qui ne lui réuſſit pas mieux qu'à Talma, celle de ſe produire en tricorne bourgeois. En ſomme, la bénéficiaire fut la ſeule à ſe féliciter du réſultat de la ſoirée.

Mme Thénard, retirée avec une penſion de 7,500 fr., a ſurvécu trente ans à ſa retraite. Elle eſt morte à Paris, le 20 décembre 1849, à l'âge de 92 ans (3). Quoique

à la Cour, avoit exprimé ſa volonté de lui remettre lui-même ſon offrande royale.

(3) L'an 1849, le 21 décembre, ont comparu devant nous. . . . . leſquels nous ont déclaré que *Magdeleine-Claudine Perrin*, dite *Thénard*, rentière, âgée de 92 ans, ... eſt décédée en ſa demeure... le vingt de ce mois, à neuf heures du ſoir....

frappée de cécité dans les dernières années de ſon exiſtence, Mme Thénard avoit conſervé toute la vivacité de ſes ſouvenirs & toute ſon intelligence.

Rôles créés par Madame Thénard.

1783	Imzé.	*Manco-Capac*, de Leblanc.
«	Régane	*Le Roi Léar*, de Ducis.
1784	Idamène	*Les Brames*, de La Harpe.
«	Octavie.	*Cléopâtre*, de Marmontel.
1785	Nouddy.	*Abdir*, de Sauvigny.
1786	Atalide.	*Scanderberg*, de Dubuiſſon.
1787	Iſmène	*Antigone*, de Doigny du Ponceau.
«	Auguſta.	*Auguſta*, de Fabre d'Eglantine.
1791	Mme Calas.	*Jean Calas*, de Laya.
1792	Méhala.	*La Mort d'Abel*, de Legouvé.
1793	Mme de Courtmonde	*Les Femmes*, de Demouſtier.
1799	Jocaſte.	*Ethéocle & Polynice*, de Legouvé.
«	Araminte	*Les Précepteurs*, de Fabre d'Eglantine.
1800	La comtesse de Volmar	*Camille*, de *** (Mme de Salm).
«	Mme Armand . . .	*Les Deux Poëtes*, de Rigaud.
«	Cléone.	*Théſée*, de Mazoïer.
1804	Iphiſe	*Polixène*, d'Aignan.
1806	Gervaiſe	*Le Politique en défaut*, de Sewrin & Chazet.
«	La Gouvernante. .	*Antiochus-Epiphanes*, de *** (Le Chevalier).
«	Flavie.	*Octavie*, de *** (Souriguières).
1809	Mme St-Géran. . .	*Les Capitulations de conſcience*, de *** (Picard).
1810	Mme Rollin	*Le Vieux Fat*, d'Andrieux.
1811	Mme Jolly.	*Les Deux jeunes Amis*, de *** (Souques).
1812	Conſtance	*Maſcarille*, de *** (Ch.-Maurice Deſcombes).
«	La bne de Vieuxbois	*L'Officieux*, de De Laſalle.
1813	Marguerite	*La Nièce ſuppoſée*, de Planard.
1815	Mme Dumoulin . .	*Les Deux Voiſines*, de Déſaugiers & Gentil.
1816	Dona Béatrix. .	*Les Deux Seigneurs*, de *** (Planard).


F. Hillemacher sc. 1862

JEAN-AMABLE FOUCAULT

dit SAINT-PRIX

1782 — 1818

NÉ à Paris, le 9 juin 1758, de parents qui s'étoient acquis dans le commerce des grains une honnête aiſance, il commença par étudier l'architecture. Mais un penchant inné pour le théâtre lui fit abandonner cette carrière. Le goût qui prédominoit chez lui étoit devenu une paſſion ſi vive & ſi impérieuſe qu'il le pouſſoit juſqu'au fana-

---

Extrait des regiſtres de la paroiſſe St-Euſtache : « Du ſamedy, dixieſme de juin, mil ſept cent cinquante & huit, fut baptiſé Jean-Amable, né d'hyer, fils d'Amable Foucault, marchand grainier, & de Marthe-Madeleine Brilliot, ſa femme, demeurant rue de Grenelle. »

tifme. Lui-même a avoué depuis que la rencontre d'un comédien, dans la rue, fuffifoit pour le détourner de fon chemin : la vue de Le Kain, notamment, exerçoit fur lui une forte de fafcination. Il alloit épier, aux alentours du théâtre, l'entrée & la fortie de l'illuftre tragédien, afin de le fuivre à la pifte, en s'étudiant à pofer le pied précifément fur l'empreinte du fien. « Il lui fembloit, difoit-il en racontant cette naïveté, il lui fembloit recueillir ainfi les émanations d'un art qu'il devoit lui-même cultiver un jour (1). »

On comprend fans peine que les avis de fon maître, auffi bien que les repréfentations de fa famille aient été impuiffants à triompher d'une vocation auffi prononcée. Auffi, le jeune Foucault chercha-t-il toutes les occafions de s'introduire dans les fociétés de *comédie bourgeoife*, où s'effayoient les jeunes amateurs ; & lorfqu'il fe crut affez fûr de lui-même pour rifquer fes premiers pas fur une fcène publique, il vint propofer fes fervices à Mlle Montanfier, directrice du théâtre de Verfailles. Richaud-Martelly (2), un de fes meilleurs penfionnaires, l'avoit précifément quittée depuis peu pour débuter à Paris. Cette circonftance ne fut pas inutile au nouveau venu, que recommandoient, d'ail-

(1) Hiftoire anecdotique du Théâtre-François, par Ch. Maurice. T. 1er.

(2) Martelly (Honoré-Antoine Richaud), né à Aix, en Provence, le 27 octobre 1751 ; mort à Marfeille, le 8 juillet 1817. Il avoit d'abord été avocat. Entraîné par fon goût pour le théâtre, il alla débuter à Bordeaux. L'honnêteté de fes mœurs & la droiture de fon caractère étoient tellement appréciées que, malgré fon changement de profeffion, fes anciens confrères maintinrent fon nom fur le tableau des avocats.

leurs, à la première vue, ses avantages extérieurs, ainsi que la beauté de sa voix, & sa réussite justifia les prévisions de l'habile directrice. Elle ne le compta pourtant pas longtemps parmi ses pensionnaires, car à peine l'année venoit-elle de finir, que le jeune Saint-Prix (c'est le nom qu'il avoit adopté) recevoit un ordre de début pour la Comédie-Françoise. Il aborda enfin, pour la première fois, cette scène qu'il ambitionnoit, le samedi 9 novembre 1782, dans le rôle principal de la tragédie de *Tancrède*. Il fut reçu à l'essai, le soir même, mais deux ans se passèrent avant qu'il prît rang parmi les membres de la Société.

Il n'étoit encore que le *double* de De La Rive & tant que ce tragédien, dont le talent avoit conservé son éclat, resta au théâtre, Saint-Prix tenta de vains efforts pour attirer sur lui l'attention du public. Comme il se trouvoit relégué, par la force des choses, dans un cercle de rôles secondaires, qu'il ne lui étoit permis de franchir qu'en de très-rares circonstances, on ne lui tenoit que peu de compte de son zèle, & l'accueil froid qu'il recevoit se ressentoit de cette fâcheuse disposition. Ce n'est qu'après la retraite de La Rive que, devenu chef d'emploi, il put vaincre la rigueur de ses juges, & les forcer à reconnoître qu'il y avoit en lui plus que de l'intelligence, seule qualité qu'on avoit bien voulu lui accorder jusqu'à ce jour.

Le rôle du Cimbre, dans *Marius à Minturnes* (13 mai 1791), est le premier qui lui concilia d'unanimes suffrages. Il y fut excellent. « Il y prit des attitudes

antiques ſi belles & y donna une expreſſion ſi vraie, qu'il mit en action le beau tableau de Drouais (3). »

L'année ſuivante (6 mars), Legouvé fit repréſenter *la Mort d'Abel*. Le rôle de Caïn, confié à Saint-Prix, fournit à cet acteur une nouvelle occaſion de faire reſſortir l'enſemble de ſes qualités. « Sa voix grave & ſombre, ſes formes nerveuſes & athlétiques répondirent parfaitement à l'idée que chacun ſe fait du premier laboureur & du premier meurtrier. » Auſſi, étoit-il applaudi avec tranſport lorſqu'il prononçoit ce vers, d'un ton profondément mélancolique :

« Travailler & haïr, voilà donc mon partage ! »

Le rôle de Jacques Molai, dans *les Templiers* (4), qu'il créa quelques années après, ajouta encore à ſa réputation.

Sous le régime de la Terreur, Saint-Prix partagea la perſécution qui s'étoit attachée aux comédiens françois. Un motif le ſignaloit peut-être plus particulièrement que tout autre à la vindicte révolutionnaire. Après le retour de Varennes, toute communication avoit été interdite entre le Roi & la Reine, retenus captifs, pour ainſi dire, dans le château des Tuileries. Leurs appartements étoient ſéparés par un long couloir, occupé jour & nuit par une ſentinelle dont la conſigne étoit

(3) *Hiſtoire du Théâtre-François pendant la Révolution*, par Etienne & Martainville.

(4) Tragédie de Raynouard, repréſentée avec un grand ſuccès, le 14 mai 1805.

des plus févères. « En fa qualité de foldat-citoyen, Saint-Prix fe faifoit affigner ce pofte, auffi fouvent qu'il le pouvoit fans courir le rifque d'éveiller les foupçons; &, non-feulement, il facilitoit l'entrevue des auguftes prifonniers, mais encore, pendant toute fa durée, il faifoit le guet, afin d'éviter les furprifes. » (5).

Après une captivité de treize mois, qu'il fupporta avec réfignation, & pendant laquelle il s'employa activement à relever le courage moral de fes co-détenus, autant par fes difcours que par fon exemple, il recouvra la liberté. Il ne rentra pas immédiatement au théâtre, & exerça pendant quelque temps l'induftrie de marchand de bois de chauffage. N'ayant pas réuffi dans cette entreprife, il fe joignit alors à ceux de fes camarades qui s'étoient réunis au théâtre Feydeau; mais la méfintelligence, qui ne tarda pas à s'introduire entre les acteurs de la tragédie & ceux de la comédie, amena une féparation. Saint-Prix fuivit Mlle de Raucourt, dont il partagea les fortunes diverfes tant à Louvois qu'à l'Odéon. Enfin, des jours plus calmes parurent devoir fuccéder aux moments d'épreuves réfervés jufqu'alors à ces malheureux débris, reftes d'une inftitution fi longtemps profpère; & cependant, ce ne fut pas de prime-abord que l'acteur dont nous nous occupons fe vit compris dans le projet de réunion générale. Il ne dut fa réintégration qu'au premier Conful qui, ayant or-

(5) « *Le Théâtre-François, fes monuments, fes dépendances,* » par Charles Maurice. Paris, 1859 & 1860, in-8°.

donné la fusion des trois troupes & ne trouvant pas le nom de Saint-Prix sur la liste qui lui étoit soumise, s'en étonna. « Et Caïn ? Et Caïn ? » dit-il avec vivacité, faisant allusion au rôle qu'il lui avoit vu remplir dans *la Mort d'Abel*. C'est grâce à cette insistance que Saint-Prix dut de prendre place sur le tableau, où, soit par inadvertance, soit à dessein, on avoit d'abord omis de le faire figurer.

Ce tragédien changea alors d'emploi & prit celui des *Rois* auquel se prêtoient si bien sa prestance pleine de dignité, quoique un peu académique, sa belle tête & sa voix tonnante, plutôt faite pour le commandement que pour l'expression des sentiments tendres & chevaleresques. Tout ce qui manquoit à Monvel, sous le rapport des qualités physiques, Saint-Prix le possédoit à un degré éminent : il avoit un débit sage & grave, une diction juste, le geste sobre & majestueux. Mais on lui reprochoit, non sans raison, de trop ménager son action, & de tomber parfois dans l'uniformité & la monotonie. Vers la fin de sa carrière, sa déclamation étoit devenue molle & traînante, & il sembloit se complaire, outre mesure, à faire valoir le rhythme des vers & le mérite des détails.

Il avoit été nommé professeur au Conservatoire, en 1810, & il conserva ces fonctions jusqu'au 1er janvier 1828.

Saint-Prix quitta la scène en 1818, malgré les instances fort vives qui furent faites auprès de lui pour l'engager à prolonger ses services. Depuis plusieurs an-

nées, il avoit contracté un mariage avantageux avec la veuve d'un chimiſte diſtingué. Sa poſition de fortune étoit des plus convenables, & c'eſt à cette cauſe, ſans doute, qu'il faut attribuer le refus qu'il fit d'uſer du droit que lui donnoient les règlements d'avoir une repréſentation à ſon bénéfice.

Entouré d'amis de ſon choix, Saint-Prix paſſa dans un doux loiſir, au ſein de ſa famille, les dix-ſept années qui s'écoulèrent entre ſa retraite & ſa mort, arrivée le 28 octobre 1834.

Rôles créés par Saint-Prix.

1782	Pyrrhus	*Philoctète*, de La Harpe.
1783	Cornouailles . . .	*Le Roi Léar*, de Ducis.
1784	Tullus	*Coriolan*, de La Harpe.
1785	Phocas.	*Démétrius*, de Baudouin aîné.
«	Hyrſal	*Céramis*, de Lemierre.
1786	Soliman.	*Azémire*, de Chénier.
1788	Lancelot	*Lanval & Viviane*, d'A. Murville.
1790	Macbeth	*Macbeth*, de Ducis.
1791	Rienzi	*Rienzi*, de Laignelot.
«	Le Cimbre. . . .	*Marius à Minturnes*, d'Arnault.
«	Caïn.	*La Mort d'Abel*, de Legouvé.
«	Washington . . .	*Washington*, de B. de Sauvigny.
1792	J. Brutus.	*Lucrèce*, d'Arnault.
1793	Nomophage . . .	*L'Ami des Lois*, de Laya.

1795 uintus Capitolinus *Q. Cincinnatus*, d'Arnault.
« Paufanias. . . . . *Paufanias*, de Trouvé.
1797 Verfeuil. . . . . . *Verfeuil & St-Elmont*, de Ségur jeune.
« Quirini. . . . . . *Laurence & Orzano*, de Legouvé.
« Antonin. . . . . . *Géta*, de Pétitot.
« Sophocle. . . . . *Sophocle & Ariftophane*, de Favié & Jolly.
« Pharnace. . . . . *Fernandez*, de Luce de Lancival.
1798 Narès . . . . . . *Thémiftocle*, de Larnac.
« Périandre . . . . *Périandre*, de Luce de Lancival.
1799 Pazzi. . . . . . . *Laurent de Médicis*, de Petitot.
« Burrhus . . . . . *Une Journée de Néron*, de Laya.
1801 Almanzor. . . . . *Alhamar*, de *** (Ducis).
1802 D'Athol. . . . . . *Edouard en Ecoffe*, d'Al. Duval.
« Don Pèdre. . . . *Le Roi & le Laboureur*, d'Arnault.
1803 Onuphre. . . . . *La Mort du Taffe*, de Cécile.
1804 Agamemnon . . . *Polixène*, d'Aignan.
« Aftyage . . . . . *Cyrus*, de Chénier.
1805 Jacques Molay. . . *Les Templiers*, de Raynouard.
« Calchas. . . . . . *Aftyanax*, d'Halma.
1806 Un Grenadier . . *Les François dans le Tyrol*, de Bouilly.
« Séleucus . . . . . *Antiochus-Epiphanes*, de *** (Le Chevalier).
« Sénèque . . . . . *Octavie*, de *** (Souriguières).
1807 Phanès. . . . . . *Pyrrhus*, de Le Hoc.
« Du Guefclin. . . . *La Mort de Du Guefclin*, de *** (Dorvo).
1808 Artaban. . . . . . *Artaxerce*, de Delrieu.
1809 Polydamas . . . , *Hector*, de Luce de Lancival.
1810 Clodomir. . . . . *Brunehaut*, d'Aignan.
1811 Eurybate. . . . . *Annibal*, de De Normandie.
1814 Buffy le Clerc. . . *Les Etats de Blois*, de Raynouard.
1815 Northumberland . *Jane Gray*, de *** (Brifaut).
1816 Rutland. . . . . . *Arthur de Bretagne*, d'Aignan.
« Theudéric . . . . *Charlemagne*, de N. Lemercier.
1817 Pifon. . . . . . . *Germanicus*, d'Arnault.
« Phocion . . . . . *Phocion*, de Royou.




Fr Hillemacher

ÉTIENNE MEYNIER

dit SAINT-FAL

1782 — 1824

SAINT-FAL naquit à Paris le 10 juin 1782, dans la rue Saint-Séverin, où sa mère tenoit un modeste hôtel garni, tandis que son père faisoit le commerce de chevaux. Comme ses parents étoient chargés d'une nombreuse famille, le petit Etienne fut placé de très-bonne heure chez un perruquier-barbier du voisinage, afin de lui faire apprendre

Extrait des registres de la paroisse Saint-Severin : « Du douze juin mil sept cent cinquante & deux, a été baptisé ETIENNE, né d'avant-hier, fils de JACQUES-JOSEPH MEYNIER, marchand de chevaux, & de MARIE-LOUISE MARCHAND, son épouse, de cette paroisse, y demeurant. »

le métier, fort lucratif alors, de la poudre & du catogan. Dans les rares intervalles que lui laiſſoient la ſavonnette & la houppe, l'apprenti perruquier, dont toute la ſcience ſe bornoit à ſavoir lire à peu près couramment, recherchoit avec empreſſement la lecture des pièces de comédie, à l'achat deſquelles il conſacroit ſes modeſtes bénéfices. Cependant, ſa jeune imagination travailloit, & le goût du théâtre ſe développoit inſenſiblement chez lui avec l'âge. Enfin, il fit ce que pluſieurs avoient déjà fait avant lui : ce que beaucoup d'autres ont fait depuis ; il s'affilia à une troupe de comédiens-amateurs. Mais bientôt le cadre rétréci d'une ſcène bourgeoiſe ne ſuffit plus à ſon ambition naiſſante, &, jetant un beau matin à la borne le plat à barbe, comme Figaro, & ſans s'inquiéter du mécontentement paternel, il courut s'engager dans la troupe de la Montanſier, à Verſailles. Il ne fit toutefois là qu'une étape de quelques mois, & ſe rendit en Hollande à des conditions plus avantageuſes. Après trois années de ſéjour dans ce pays, & des pérégrinations au théâtre de Lyon, où nous le trouvons en 1781, & enſuite à Bruxelles, un ordre de début appela Saint-Fal à la Comédie-Françoiſe, pour s'y eſſayer dans les ſeconds rôles tragiques & comiques. Il y parut pour la première fois, le 8 juillet 1782, dans le rôle de Gaſton, de la tragédie de *Gaſton & Bayard*. Il joua ſucceſſivement ceux de Damis, dans la *Métromanie;* du marquis, dans le *Français à Londres;* de Clarendon, dans *Eugénie;* de *Polyeucte;* du marquis, dans *Turcaret;* de Séide, dans

Mahomet; de d'Etieulette, dans la *Gageure imprévue;* d'Hippolyte, dans *Phèdre;* de Lindor, dans *Heureusement*, & il termina ses débuts par les rôles d'Egiste, dans *Mérope*, & d'Ariste, dans le *Procureur arbitre*. Sans avoir produit une grande sensation, le nouveau venu fut assez goûté pour que son admission à l'essai n'éprouvât pas de difficulté. Il accomplit un noviciat de deux ans, au bout desquels la Comédie le reçut au nombre de ses sociétaires, le 25 mars 1784.

Saint-Fal n'avoit encore eu que de rares occasions de se faire remarquer, lorsque survinrent les jours néfastes du Théâtre-François. On sait quelles pénibles épreuves cette institution eut à traverser. Saint-Fal, bien qu'un des derniers venus, ne fut pas un des moins maltraités, & il partagea le sort de la plupart de ses camarades. Rendu à la liberté après une détention de plusieurs mois, il s'enrôla dans la troupe formée par les soins de Mlle de Raucourt, & qui exploitoit la salle Louvois. Comme il ne rencontroit plus sur ce nouveau terrain le voisinage redoutable des Molé & des Fleury, considération qui, sans doute, n'avoit pas été étrangère à l'engagement contracté sur cette scène, il se montra plus fréquemment & avec plus d'avantage dans les rôles de *jeunes premiers*, qu'il tint alors en chef. A la fermeture de cette salle, il resta fidèle à la mauvaise fortune de la directrice, & la suivit à l'ancien local de la Comédie-Françoise, devenue depuis l'*Odéon*. Le drame de *Misanthropie & Repentir*, qui y fut repré-

ſenté le 27 décembre 1798 (1), eut la chance d'amener la foule &, qui mieux eſt, de la retenir. Cette vogue fut due, en grande partie, au jeu pathétique de Saint-Fal dans le rôle de Meinau. Toutefois, ce ſuccès ne ſuffit pas pour aſſurer la proſpérité de l'entrepriſe, dont la chute ſuivit de bien près celle du *Théâtre de la République*. Sageret lui-même avoit ſuccombé à Feydeau, & les malheureux comédiens françois, ſe trouvant de nouveau ſans aſile, dénués des moyens d'exercer leur état, auroient été réduits à ſe diſperſer, ſans le projet de conciliation que le zèle du miniſtre de l'intérieur, François de Neufchâteau, préſenta à leur acceptation. Elle n'étoit pas douteuſe, dans la poſition précaire où ils ſe trouvoient. Saint-Fal fut admis, avec la plupart des membres de l'ancienne Comédie, à faire partie de la nouvelle Société ainſi reconſtituée.

Depuis ce jour juſqu'à celui de ſa retraite, ce comédien, entièrement dévoué à ſa profeſſion, ſe montra infatigable. Il étoit très-apprécié des auteurs, dont il écoutoit les avis avec déférence, ſans ſe dépouiller néanmoins du droit d'émettre au beſoin ceux que lui

(1) L'original de ce drame, qui eſt imité de l'allemand, eſt de Kotzebüe, & la traduction françoiſe, d'un comédien du théâtre de Bruxelles, nommé *Burſay*. M[me] Molé d'Allainville, actrice du même théâtre, jouoit dans cette pièce, dont le ſuccès lui ſuggéra l'idée d'acheter à ſon camarade la propriété du manuſcrit. Devenue propriétaire de cette traduction, elle y introduiſit quelques changements, & la fit plus tard repréſenter à Paris ſous ſon nom, déſormais attaché à cette pièce. *Sic vos non vobis.*

dictoit ſon expérience de la ſcène. Faiſant preuve d'un talent eſtimable dans pluſieurs genres, ſans ſe montrer ſupérieur dans aucun, il reſta fort au-deſſous de Molé, dont il recueillit l'héritage comique, & le public put alors juger de la diſtance infinie qui les ſéparoit. Dans un ſeul des rôles nombreux auxquels ce comédien avoit attaché le cachet d'une perfection déſeſpérante, celui de Dubriage, du *Vieux Célibataire*, Saint-Fal eut le bonheur d'approcher de très-près ſon modèle. La bonhomie touchante & la ſenſibilité naïve dont il donna la preuve lui fit faire un grand pas dans l'eſtime des connoiſſeurs.

Saint-Fal étoit d'une taille avantageuſe; les traits de ſon viſage, agréables dans ſa jeuneſſe, avoient conſervé dans un âge plus avancé une expreſſion de douceur & de bonté qui prévenoit favorablement. Toutefois, il manquoit d'aiſance à la ſcène, & ce défaut ne s'atténua pas avec le temps. Sa voix, naturellement rude, le paroiſſoit encore davantage, grâce à un ſyſtème de déclamation gutturale qu'il s'étoit formé & qui ne laiſſoit pas d'affecter péniblement les oreilles de ſes auditeurs. Tant qu'il joua la tragédie, ſon débit accuſa une trop grande recherche des tranſitions, défaut qui diſparoiſſoit, il eſt vrai, dans les ſcènes dialoguées ſimplement. Lorſqu'il ne ſe croyoit point obligé d'enfler le volume de ſa voix, il en nuançoit l'expreſſion avec aſſez de bonheur. En réſumé, cet acteur n'étoit pas dépourvu d'âme : il avoit le jugement droit, & s'il n'a pas dépendu de lui de s'élever au ſublime de

l'art, il en a, du moins, pratiqué avec habileté les ressources connues. Il entendoit bien le pathétique, & sa manière de dire la comédie étoit pleine de justesse & de vérité.

Nous mentionnerons au nombre des rôles qu'il a établis avec succès, indépendamment de celui de Meinau, cité plus haut, ceux d'André dans *l'Honnête Criminel;* du comte de Comminges, dans la pièce de ce nom ; de Laroche, dans *Médiocre & Rampant;* de Florval, dans *l'Homme sans Façon;* de La Fontaine, dans *Molière & ses Amis*. Dans la dernière période de sa vie, il avoit pris l'emploi des *pères nobles*.

La représentation de retraite de Saint-Fal eut lieu le 27 décembre 1821. Elle se composoit de la première représentatation de *Sylla;* de *La Fontaine chez ses Amis*, & des *Voitures versées*, opéra-comique. Cependant, ce doyen de la Comédie-Françoise ne se retira définitivement que trois ans plus tard, le 1er avril 1824, avec la double pension qu'il tenoit de la Comédie & du Roi, pour ses longs & utiles services. Il vécut encore onze ans dans la retraite, & s'éteignit doucement, à l'âge de 83 ans, le 22 novembre 1835, à Paris.

Saint-Fal n'a pas été le seul de sa famille qui se soit adonné à la culture des beaux-arts. Sans compter une de ses filles, très-belle personne, dont les débuts sur la scène françoise, en octobre 1816, furent, il est vrai, médiocrement accueillis & n'eurent pas de suite, un de ses frères, Charles Meynier, membre de l'Institut, a été un de nos peintres d'histoire les plus distingués.

Rôles creés par Saint-Fal.

1783	Lincourt	*Les Marins*, de Desforges.
«	Lauzun.	*Le Bienfait anonyme*, de Pilhes.
«	Akébare	*Les Brames*, de La Harpe.
1784	Gerfeuil.	*La Fausse Coquette*, de Vigée.
«	Malcom.	*Macbeth*, de Ducis.
«	Flavicourt.	*L'Avare cru Bienfaisant*, de Dubuisson.
1785	Nangès.	*Abdir*, de Sauvigny.
«	Florville.	*Les Epreuves*, de Forgeot.
«	Persée	*Demétrius*, de Beaudouin.
«	Zéangir	*Roxelane & Mustapha*, de Maisonneuve.
1786	Linval	*La Physicienne*, de La Montagne.
«	Icilius.	*Virginie*, de La Harpe.
«	François Ier. . . .	*Les Amours de Bayard*, de Monvel.
«	Turenne	*Azémire*, de Chénier.
1787	Hyllus	*Hercule au mont OEta*, de Lefèvre.
«	Dorsini.	*L'Ecole des Pères*, de Pieyre.
«	Floricourt	*Les Amis à l'Epreuve*, du même.
«	Hémon.	*Antigone*, de *** (Doigny du Ponceau).
«	Belmon.	*Le Prix académique*, de Pariseau.
«	Agathocle	*Augusta*, de Fabre d'Eglantine.
«	Floricourt.	*Rosaline & Floricourt*, de S*** (Ségur).
«	La Thorillière . .	*La Maison de Molière*, de *** (La Reynières).
1788	Belfort	*L'Optimiste*, de Collin-Harleville.
«	Le Chevalier. . .	*La Jeune Epouse*, de Cubières.
«	Darmant.	*La Belle-Mère*, de Vigée.
«	Lanval	*Lanval & Viviane*, d'A. Murville.
1789	Le Cardinal. . . .	*Charles IX*, de Chénier.
1790	Epiménide	*Le Réveil d'Epiménide*, de Flins.
«	André	*L'Honnête Criminel*, de Fenouillot de Falbaire.

1790	Darleville.	*Les Dangers de l'Opinion*, de Laya.
«	Comminges. . . .	*Le Comte de Comminges*, d'Arnaud-Bacular.
«	Stautembourg. . .	*Barnevelt*, de Lemierre.
1791	Lavaiſſe	*Jean Calas*, de Laya.
«	D'Irlac	*M. de Crac*, de Collin-Harleville.
«	Renaud des Urſins	*Rienzi*, de Laignelot.
«	Le Père Louis . .	*Les Victimes cloîtrées*, de Monvel.
«	Mutius	*Marius à Minturnes*, d'Arnault.
«	Voltaire.	*L'Innocence reconnue*, de *** (Willemain).
«	Limeuil.	*Pauline*, de Mme de Fl*** (Fleurieu).
1792	Darmancé	*La Matinée d'une jolie Femme*, de Vigée.
«	Sextus	*Lucrèce*, d'Arnault.
1793	Filto	*l'Ami des Lois*, de Laya.
«	Damis	*La Vivacité à l'Epreuve*, de Vigée.
«	Nicolas.	*L'Apothéoſe de Beaurepaire*, de Leſure.
«	Mylord Arthur. .	*Paméla*, de François de Neufchâteau.
1795	Verſeuil	*Le Bon Fermier*, de Ségur J^{e}.
«	Léonidas	*Pauſanias*, de Trouvé.
«	Dorimond fils. . .	*Le Tolérant*, de Demouſtier.
«	Proſper.	*Les Conjectures*, de Picard.
1797	Fabrice.	*Cécile*, de Souriguières.
«	Duval.	*St-Elmont & Verſeuil*, de Ségur J^{e}.
«	Orzano.	*Laurence & Orzano*, de Legouvé.
«	Ariſtophane. . . .	*Sophocle & Ariſtophane*, de Favié & Jolly.
«	Géta.	*Géta*, de Petitot.
«	Laroche.	*Médiocre & Rampant*, de Picard.
«	Don Sanche. . . .	*Fernandez*, de Luce De Lancival.
1798	Xerxès.	*Themiſtocle*, de Larnac.
«	Florval	*L'Homme ſans façon*, de Léger.
«	Agathophile . . .	*Périandre*, de Luce De Lancival.
«	Meinau.	*Miſantropie & Repentir*, de Kotzebuë.
1799	Laurent	*Laurent de Médicis*, de Petitot.
«	Néron	*Une Journée de Néron*, de Laya.
«	Ducreux	*L'Envieux*, de Dorvo.
1800	Schomberg. . . .	*Montmorency*, de Carrion-Niſas.
«	Dirval	*Les Mœurs du Jour*, de Collin-Harleville.
1801	Favières.	*L'Amour & l'Intrigue*, de *** (La Martellière).
«	Blinval	*Défiance & Malice*, de Dieulafoi.

1801	Verfac	*La Maison donnée*, de *** (Al. Duval).
1802	Edouard	*Edouard en Ecosse*, du même.
«	Blum.	*Julliette & Belcour*, de Lombard.
1803	Dormel.	*Le Veuf Amoureux*, de *** (Collin-Harleville).
1804	Harold.	*Guillaume-le-Conquérant*, de *** (Al. Duval).
«	La Fontaine. . . .	*Molière avec ses amis*, d'Andrieux.
«	Louis XIII. . . .	*Richelieu*, de N. Lemercier.
1805	Derbain	*Le Tyran domestique*, d'Al. Duval.
1806	Duclos	*L'Avocat*, de Roger.
1809	La Fontaine. . . .	*La Fontaine chez Fouquet*, de *** (Dumolard).
1810	Dupré	*Les Deux Gendres*, d'Etienne.
1811	Valmont	*Les Pères créanciers*, de Planard.
«	Dolmont	*L'Auteur & le Critique*, de *** (Sarrazin).
1812	Milman.	*Le Ministre anglais*, de Riboutté.
«	Orgon	*Mascarille*, de *** (Ch-Maurice Descombes).
«	Charles	*La Lecture de Clarisse*, de *** (Roger).
1814	La Meilleraye. . .	*Fouquet*, de *** (Guy-Montagnac).
«	Cliffon.	*La Rançon de Duguesclin*, de *** (Arnault).
«	Eumée	*Ulysse*, de Lebrun.
1816	Bérenger.	*Le Mariage de Robert de France*, de Vieillard.
«	Montfort	*L'Anniversaire*, de Théaulon & Rancé.
1821	La Fontaine. . . .	*La Fontaine chez Mme de La Sablière*, de Naudet.
1822	La Fontaine. . . .	*Le Ménage de Molière*, de Genfoul & Naudet.





AMÉLIE-JULIE

MADEMOISELLE CANDEILLE

1785 — 1795

JULIE CANDEILLE, fille d'un musicien (1), fut d'abord destinée à la même carrière. Elève de son père, elle débuta à l'Académie-Royale de musique, le 27 décembre 1782,

(1) Candeille le père, récemment attaché à l'Opéra comme coryphée, chantoit alors la basse-taille. Il y resta dix-sept ans, &, après s'en être éloigné, il y rentra, en 1810, pour remplir l'emploi de chef du chant. Il s'est fait connoître par diverses œuvres musicales qui, si elles ne le montrent pas comme homme de génie, lui ont du moins assuré un rang honorable parmi les musiciens françois du XVIII[e] siècle. (Fétis, *Biographie des Musiciens*.)

Extrait des registre de la paroisse de Saint-Sulpice, à Paris : « L'an mil sept cent soixante & sept, le trente juillet, est née & baptisée AMÉLIE-JULIE, fille de PIERRE-JOSEPH CANDEILLE & d'AMÉLIE-JOSEPH BRÉBART, son épouse. »

dans *Iphigénie en Aulide*. Déjà, deux ans auparavant, n'étant encore âgée que de treize ans, elle avoit figuré avec avantage au Concert ſpirituel.

Malgré le ſuccès qu'elle obtint, & qui fut confirmé dans l'opéra d'*Atys*, de Piccini, où elle rempliſſoit le rôle de Sangaride, une circonſtance qui rappeloit, mais en ſens inverſe, l'énigme de l'abbé Beaugénie du *Mercure galant*, lui cauſa une ſi grande confuſion qu'elle ſe refuſa à pourſuivre une épreuve commencée ſous de ſi bruyants auſpices. Elle rentra dans la vie privée & s'adonna entièrement à la double étude de la compoſition & du piano. Il y a lieu de préſumer que jamais Julie Candeille n'auroit remonté ſur la ſcène, ſans les revers de fortune qui, enlevant à ſon père & ſon emploi à l'Opéra, & le fruit de ſes économies, la forcèrent de revenir ſur ſa première réſolution. Cette fois, c'eſt une autre Muſe qu'elle invoqua. Elle prit des leçons de Molé, & débuta, le lundi 19 ſeptembre 1785, à la Comédie-Françoiſe, dans Hermione de la tragédie d'*Andromaque* (2). Sa réuſſite y fut des plus médiocres : elle ne ſe montra pas meilleure dans Roxane

(2) Lors des débuts de ſon élève, Molé ſe plaignit amèrement du peu de cas de ſes recommandations en ſa faveur, quoiqu'elle eût le droit d'ancienneté ſur Mlle C. Vanhove à qui la Comédie-Françoiſe la ſacrifia..... « On devoit, dit-il dans ſa plainte, mieux à Molé, qui occupe une des premières places au Théâtre-François ; qui eſt profeſſeur de deux théâtres royaux, et qui plus que tout cela, n'aſpire jamais, chers camarades, qu'à vous donner des preuves d'amitié, d'attachement tendre & véritable. »

(Collection d'autographes, cart. Charavay, 1855.)

& dans Aménaïde, qu'elle joua enſuite. Quoique ſa taille offrît les plus belles proportions, cette jeune actrice manquoit d'expreſſion tragique; elle étoit blonde; ſes yeux étoient petits, & ſes traits fins & délicats ſe prêtoient difficilement à peindre les émotions tragiques. On lui reprochoit, en outre, de n'être pas toujours à la ſcène, & d'adreſſer quelquefois aux ſpectateurs ce qu'elle n'auroit dû dire qu'à ſon interlocuteur. Néanmoins, elle fut admiſe ſur l'ordre du roi Louis XVI, devant qui elle avoit joué à la Cour le rôle d'Ariane, & qui, ſatisfait de ſon jeu, dit à l'iſſue de la pièce : « Cette jeune perſonne eſt charmante : .... ſi elle « n'eſt pas reçue, je la reçois. » Le baron de Breteuil, qui lui portoit intérêt, lui fit attribuer un quart de part.

Mlle Candeille, qui ſe ſentoit peu de vocation pour la tragédie, y renonça, afin de ſe conſacrer tout-à-fait à la comédie, qui lui étoit moins défavorable. Mais elle eut alors à lutter contre tant d'obſtacles & de ſourdes menées, que, trouvant peu d'occaſions d'exercer ſon zèle, parce qu'on ſe donnoit bien de garde de les lui fournir, & qu'on ne la laiſſoit aborder que les mauvais rôles, elle ſe laſſa, après ſix années d'ennuis, de cette poſition ſecondaire. Cédant aux conſeils intéreſſés de Monvel, elle quitta la Comédie-Françoiſe pour le théâtre du Palais-Royal, qui, trois ans plus tard, devenu celui de la *République*, alloit élever autel contre autel.

Elle y parut avec avantage dans les pièces de Mari-

vaux, où, n'étant pas douée d'une ſenſibilité bien profonde, elle fut convenable dans les rôles de *coquettes*. Elle aſſura le ſuccès de la *Jeune Hôteſſe*, œuvre fort médiocre de Flins des Oliviers, repréſentée le 24 ſeptembre 1791. Elle y chantoit, en s'accompagnant ſur la harpe, un morceau dont elle avoit compoſé la muſique. Il en fut de même de la *Belle Fermière*, dont le ſuccès, prodigieux à l'origine, ſe ſoutint pendant longtemps : ce qui ne s'explique guères aujourd'hui, à la lecture de cette pièce romaneſque. Il eſt vrai que l'auteur y rempliſſoit le principal rôle, & qu'en l'écrivant, Mlle Candeille avoit pris ſoin d'y raſſembler tous les éléments les plus propres à la faire briller. « On l'appeloit à chaque inſtant *la belle Catherine*, & jamais ſans que le parterre galant ne ſanctionnât l'épithète. » Elle réuſſit également dans les rôles principaux des *Ménechmes*, de Cailhava; du *Prodigue par bienfaiſance*, & de *l'Amour & la Raiſon*.

Toutefois, comme à tout prendre, cette actrice ne poſſédoit pas un de ces talents qui font autorité, & que, malgré ſon intelligence & des qualités de diction & de tenue, elle ne jouiſſoit pas de l'heureux don de tranſmettre au ſpectateur les ſentiments qu'elle éprouvoit, cet engouement du parterre finit par dégénérer en indifférence. On ne lui tint même plus compte d'un talent alors peu commun chez les perſonnes de ſon ſexe, celui d'écrire pour le théâtre, & *la Bayadère*, pièce en cinq actes & en vers, repréſentée le 24 février 1795, & qui pourtant n'étoit pas dénuée d'un certain

mérite, ne fut pas même entendue, sans égard pour l'auteur qui y jouoit le rôle principal (3).

Ces déboires, trop fréquemment renouvelés, la décidèrent à quitter une profession pour laquelle elle n'avoit jamais eu un goût bien vif. Elle abandonna aussitôt le séjour de Paris & partit pour la Belgique & la Hollande, qu'elle parcourut en y donnant des concerts.

Mlle Candeille avoit épousé secrètement, le 8 novembre 1794, un homme plus jeune qu'elle, dont elle ne porta jamais le nom, qui est resté un mystère pendant toute son existence (4). Cette union, qui ne fut pas heureuse, avoit été rompue par le divorce, le 13 décembre 1797.

L'année suivante, elle se remaria, le 11 février, à un riche carossier de Bruxelles, nommé Jean Simons, qui, venu à Paris pour s'opposer au mariage de son fils avec Mlle Lange, vit la belle Candeille, s'éprit de ses charmes, & n'eut plus qu'une pensée, qu'un but, celui d'en faire sa femme.

Il étoit dans la destinée de Julie Candeille que le

(3) Cet ouvrage étoit d'une grande indigence comme contexture, & avoit le tort de n'appartenir à aucun genre : son auteur n'avoit osé le qualifier du titre de tragédie, ni de comédie, ni de drame. Mais ce fut peut-être moins encore sa propre faiblesse qui amena sa chute, que la réaction qui commençoit à sévir contre le théâtre de la *République*, si longtemps favorisé par le parti tombé au 9 thermidor.

(4) Du 18 brumaire an III. Mariage de *Louis-Nicolas Delaroche*, officier de santé, né à Paris le 26 juillet 1768, & d'*Amélie-Julie Candeille*, âgée de 27 ans, née à Paris, le 30 juillet 1767.

mariage ne lui porteroit pas bonheur. En effet, moins de quatre ans après cette union ſi bizarrement contractée, le vertige s'empara de l'eſprit de ſon mari : ſa maiſon de commerce tomba en déconfiture, & une ſéparation volontaire devint la conſéquence de cet état de choſes. Il vécut d'une penſion que lui fit ſa femme, pendant la période aſſez longue qui s'écoula juſqu'à ſa mort, arrivée ſeulement en avril 1821. Ce fait ſuffit pour détruire le reproche d'avidité qui fut publiquement dreſſé à la veuve par les héritiers Simons.

Mme Simons-Candeille, qui étoit revenue à Paris habiter auprès de ſon père, tombé dans l'infortune, & pour qui ſon attachement ne ſe démentit jamais, donna alors des leçons de muſique & de langue françoiſe, dont le produit étoit deſtiné à le ſoutenir (5). Dans ſes inſtants de loiſir, elle voulut encore écrire pour le théâtre. Elle fit jouer, en 1807, à l'Opéra-Comique, *Ida, ou l'Orpheline de Berlin*, dont elle avoit fait le poëme & la muſique ; puis, en 1808, *la Réconciliation*, à la Comédie-Françoiſe. Ces deux ouvrages n'ayant point obtenu le ſuccès qu'elle avoit eſpéré, leur auteur renonça définitivement à la littéra-

(5) Dans une lettre, en date du 25 janvier 1815, adreſſée au miniſtre de l'intérieur, & que nous avons en notre poſſeſſion, Mlle Candeille, « en réclamant pour ſes ſervices & ſes travaux une penſion qui lui a été promiſe par les fonds de la Chancellerie, demande inſtamment la *préférence pour ſon père*, s'engageant à ne rien réclamer pour elle-même que le temps n'ait rendu au gouvernement légitime, plus de moyens d'encourager les arts. Mme Simons-Candeille eſpère qu'en cette conſidération ſon père ſera traité plus favorablement.

ture dramatique, & se consacra au roman, genre qui lui réussit mieux.

Sous la Restauration, Mme Simons-Candeille afficha des sentiments très-ardents de royalisme. Vouloit-elle par là faire oublier le triste rôle qu'on l'accusoit d'avoir accepté dans les jours néfastes de la Révolution, en se prêtant à représenter *la Déesse de la Raison?* imputation contre laquelle elle n'a cessé de protester énergiquement (6) toute sa vie, & qui, du reste, n'a pas été appuyée de preuves suffisantes. Ce qui tendroit à la faire regarder comme calomnieuse, c'est que le gouvernement de Louis XVIII lui accorda le brevet d'une pension théâtrale pour elle & pour son père ; peu de temps après, le Roi lui en fit une autre de deux mille francs sur sa propre cassette. Elle eut ensuite assez de crédit pour faire nommer, en 1826, un troisième mari (7) (qu'elle avoit épousé quatre ans auparavant) directeur du Musée & de l'Ecole de dessin de Nîmes, place à laquelle étoient attachés d'assez forts émoluments.

(6) Mlle Candeille déclare dans les journaux du 6 juin 1817, « que jamais elle ne s'est chargée d'aucun personnage irréligieux dans les *Saturnales de* 1793 ; qu'elle n'a pas même assisté, comme spectatrice à la fête du 20 novembre, & qu'elle repousse cette accusation par tous les moyens, comme d'avance sa conduite en a démenti l'injure.

(7) Hilaire-Henri Périé de Sénovert, né à Castres, en 1780 ; peintre assez médiocre.

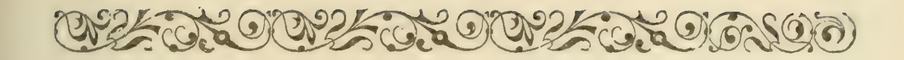
« Je n'ai jamais connu Mme Candeille que dans sa laideur, dit « Grille dans un de ses ouvrages : « *Autographes de Savants & d'Artistes ;* je veux dire, sa vieillesse « prétentieuse & grimacière. Quoi ! « c'étoit là cette femme qui avoit « passé pour si jolie, si spirituelle ! « Qui étoit connue de toute la Gironde, de toute la Convention ! « Qui fut la maîtresse adorée de « Vergniaud ! Je ne le pouvois « croire ! »

Ce dernier mariage, plus heureux pour Mme Candeille que les précédents, malgré la différence de treize années qu'elle avoit de plus que son mari, fut rompu par la mort de ce dernier, arrivée en 1833. Ce coup, qui vint la frapper lorsqu'elle jouissoit d'un repos ardemment désiré & légitimement dû à une vie aussi agitée que la sienne, lui causa une impression si douloureuse que, frappée subitement de paralysie, on fut obligé de la ramener à Paris & de la transporter dans la maison de santé du docteur Marjolin ; elle y mourut quelques mois après, le 3 février 1834, à l'âge de soixante-sept ans environ.

Rôles créés par Mlle Candeille.

1789	Mirza	*L'Esclavage des Nègres*, d'Olympe de Gouges.
1790	Hortense	*L'Amour & la Raison*, de Pigault Lebrun.
«	La Comtesse . . .	*Les Deux Figaro*, de Martelly.
1791	Erotie	*Les Menechnes grecs*, de Cailhava.
«	Lucile	*Les Fausses Bonnes-Fortunes*, de Sédaine.
«	Caroline	*La Jeune Hôtesse*, de Flins des Oliviers.
1792	Catherine.	*La Belle Fermière*, de Mlle Candeille.
«	Mme Bagnolet . . .	*L'Emigrante*, de Dugazon.
«	Fanny.	*L'Obligeant maladroit*, de Fournier.
1793	Céphise	*La Liberte des Femmes*, de *** (Brienne).
«	Bathilde.	*Bathilde*, de Mlle Candeille.
«	Suzanne	*La Moitié du Chemin*, de Picard.
«	Suzanne.	*La Vraie Bravoure*, du même.
1794	Julie.	*Les Contre-Révolutionnaires*, de Dorvo.
«	Claire	*Les Dangers de l'Ivresse*, de Pujoulx.
«	Rose	*Rose & Picard*, de Collin-Harleville.
1795	Alméa	*La Bayadère*, de Mme Candeille.
«	Rose	*Les Conjectures*, de Picard.





CHARLOTTE, *dite* CAROLINE VANHOVE

MADAME TALMA

1785 — 1811

NÉE à La Haye (Pays-Bas), pendant le séjour qu'y fit son père, alors acteur en cette ville, Charlotte Vanhove fut destinée au théâtre dès sa plus tendre enfance, bien qu'à l'âge de dix ans elle eût manifesté des dispositions pour le cloître, caprice enfantin que la raison fit bientôt évanouir. C'est elle-

Extrait des regiſtres des baptêmes de l'égliſe paroiſſiale & catholique-romaine françoiſe, de La Haye : « Le onze ſeptembre mil ſept cent ſoixante & onze, j'ai baptiſé CHARLOTTE, fille d'ANDRÉE COCHE, mère de l'enfant, & de CHARLES-JOSEPH VANHOVE. Le parrain, AUGUSTE VANHOVE ; la marraine, NANETTE VANDERBROOK. L'enfant eſt née dans la nuit du neuf au dix, à deux heures du matin. »

même qui nous apprend cette particularité (1). Les parents ne tinrent nul compte d'un désir qui n'avoit rien de sérieux, & s'occupèrent activement de lui faire commencer ses études pour la profession à laquelle ils la destinoient. Elle reçut des leçons de Dorival (2), acteur froid, mais aimé du public à cause de son excellente diction, & tira tant de fruit des conseils judicieux de ce comédien, qu'on la jugea en état de débuter à la Comédie-Françoise, avant quinze ans révolus.

Le 8 octobre 1785, elle parut donc dans le rôle d'Iphigénie, de la tragédie de Racine. Sa réussite fut complète dès le premier soir : aussi ses débuts, favorables aux intérêts financiers de la Comédie, se prolongèrent-ils au-delà du terme ordinaire ; & pendant six mois entiers, la jeune Vanhove joua alternativement Marianne de *l'Ecole des Mères;* Betty, de *la Jeune Indienne;* Junie, de *Britannicus;* Lucinde, de *l'Oracle;* Angélique, de *la Gouvernante;* Julie, de *la Pupille;* Aricie, de *Phèdre; Zénéide, Nanine;* Angélique, du *Bourru bienfaisant; Eugénie;* Victorine, du *Philosophe sans le savoir;* Clarice, du *Consentement forcé;* Mme de

(1) *Etudes sur l'Art théâtral*, par par Mme veuve Talma. Paris, H. Féret, 1836, in-8°.

(2) Jean-Louis Thierret, dit Dorival, avoit débuté le 8 juin 1776. Il quitta furtivement la Comédie-Françoise en 1791, & passa en Amérique pour fuir ses nombreux créanciers. Rentré en France vers la fin du Consulat, il y a vécu dans la misère & est mort, vers 1827, à Paris, dans une maison dépendant du passage du Caire, dont, par suite de ses malheurs, il étoit devenu le portier.

Sancerre, de *l'Amant bourru ;* & enfin, Marianne, de *Dupuis & Defronais;* en tout quinze rôles.

Tous, à l'exception de celui de Mme de Sancerre, dont ne s'explique guères le choix, tant il convenoit peu à fon extrême jeuneffe, confirmèrent les efpérances qu'avoit données l'intéreffante débutante. Grimm, Bachaumont, le froid La Harpe lui-même s'enthoufiafmèrent fur fon compte, & lui prédirent le plus brillant avenir. La grâce de fa tenue, fa phyfionomie fpirituelle, fa voix touchante, la nobleffe de fon gefte, ne laiffoient pas apercevoir l'infuffifance de fa taille. Son naturel exquis fafcinoit le public dont elle ne tarda pas à devenir l'idole. On a fouvent remarqué que le fpectateur fe paffionne pour l'interprète des œuvres du génie, plus que pour l'auteur lui-même. La fympathie qu'infpire l'acteur identifié avec le perfonnage, fa puiffance mimique, fon action immédiate, fa voix pénétrante, entraînent l'auditoire & provoquent fon enthoufiafme. Caroline jouit longtemps de cette faveur publique, mais les talents hors ligne doivent expier leurs triomphes : les rivalités envieufes font avides de ternir un éclat qui les obfède. Le célèbre Contat prit ombrage, non pour elle-même, il eft vrai, dont la réputation de comédienne fupérieure étoit trop bien affife; mais à caufe de fa fœur Emilie (3) pour qui elle

(3) Emilie Contat, née à Paris en 1769, avoit débuté, le 5 octobre 1784, dans le petit rôle de Fanchette, du *Mariage de Figaro.* Après la mort de Mlle Jolly, elle prit poffeffion de l'emploi des *foubrettes.* Le feul éloge mérité qu'on puiffe faire de cette actrice, c'eft

redoutoit, non ſans raiſon, les ſuccès de cette dangereuſe rivale. Quoique, malgré ſon crédit, elle n'ait pu empêcher la réception de cette nouvelle venue, comme ſociétaire, elle fit pourtant ſi bien qu'elle ne prit rang ſur les cadres qu'après Emilie Contat. Mais, par un revirement ſingulier, auſſitôt que par cette meſure l'état de ſa ſœur ſe trouva aſſuré, tout ſon intérêt ſe reporta ſur la jeune actrice à qui, dans mainte occaſion, elle ne ménagea pas ſes précieux conſeils.

Ce ſeroit ſe tromper groſſièrement que de croire que dans ſa nouvelle poſition, Mlle C. Vanhove n'ait plus eu qu'à voler de ſes propres ailes.

Elle étoit loin d'avoir fini avec les mécomptes de toute eſpèce & les déceptions qui lui étoient réſervées. Il lui fallut expier chèrement la renommée de ſes débuts; les chefs d'emploi d'abord, les doubles enſuite ſemblèrent prendre à tâche de lui interdire l'accès des rôles de quelque importance, & elle dut, pendant pluſieurs années, ſe contenter de ceux qui étoient trop ſecondaires pour qu'elle y pût porter ombrage à ſes camarades.

Un moment elle eſpéra que cette ſituation ſe modi-

qu'elle mettoit, dit-on, beaucoup de décence dans les propos ſouvent égrillards des ſuivantes de l'ancien répertoire. Menacée du même mal que celui auquel ſuccomba ſa ſœur, Emilie Contat ſe retira de la ſcène, le 1er avril 1815; elle épouſa un M. Amelot, de la famille de l'ancien miniſtre de Louis XVI, & alla habiter une maiſon que poſſédoit ſon mari, à Nogent-ſur-Verniſſon, auprès de Montargis, où elle eſt morte, le 27 avril 1846, à l'âge de 77 ans, très-regrettée des pauvres, à cauſe de ſa bienfaiſance.

fieroit : ce fut à la mort de Mlle Olivier; on fembla alors difpofé à reconnoître que C. Vanhove étoit la feule actrice propre à la remplacer. Mais Mlle Defgarcins parvint, à force d'intrigues, à la faire écarter du répertoire tragique où elle auroit pu, dès ce moment, rendre de fi utiles fervices, & il fut décidé qu'elle devroit fe borner à la comédie & au drame.

Cependant, le temps marchoit, & la jeune comédienne prenoit pied peu à peu. Mais ce n'eft qu'après la retraite prématurée de la tragédienne que nous venons de citer, qu'elle put fe produire de nouveau dans les rôles qu'elle avoit été forcée d'abandonner; & bientôt, dégagée des entraves qui s'étoient oppofées à fon effor, elle créa avec beaucoup d'éclat les rôles d'Odéide dans *Abufar*, & furtout de Caffandre dans *Agamemnon*, dans lequel elle produifit un immenfe effet.

Dans le drame, elle n'obtint pas moins de fuccès. Déjà le rôle de Mme Michelin, de *la Jeuneffe de Richelieu* (16 décembre 1796), où elle s'étoit montrée déchirante, avoit mis en évidence les reffources de fon talent en ce genre; celui de Jules, dans *l'Abbé de l'Epée* (14 décembre 1799), ajouta encore à fa réputation. Quant à la haute comédie, elle y avoit fait fes preuves depuis longtemps. Cependant, il faut dire que fa ftature peu élevée laiffa à défirer dans l'emploi des *grandes coquettes*.

Nous n'avons pas dit que Caroline Vanhove, peu

de temps après ſes débuts, avoit été mariée (4) à un muſicien de l'orcheſtre, nommé Petit, qui s'étoit épris d'elle. Cette union, formée à un âge auſſi tendre & ſans que le cœur y prît part, ne pouvoit être & ne fut point heureuſe : auſſi, les deux époux profitèrent-ils avec empreſſement du bénéfice de la loi du divorce. Leur ſéparation eut lieu le 26 avril 1794. Redevenue libre à vingt-trois ans, la jeune femme, entourée d'adorateurs qui ſembloient à l'envi briguer ſes bonnes grâces, n'en diſtingua qu'un ſeul, dont elle devoit plus tard porter le nom; il eſt vrai que depuis longtemps Talma & elle s'aimoient ſecrètement. La ſympathie du talent les avoit rapprochés. Si jamais alliance ſe trouva juſtifiée par la jeuneſſe, la renommée, par un amour réciproque, & dut promettre le bonheur, ce fut bien celle-ci! Et cependant ce bonheur ne ſe réaliſa pas. Le Roſcius françois avoit l'imagination trop mobile, pour goûter les douceurs du lien conjugal; &, « pourſuivi, provoqué par les femmes du plus haut monde, il voulut jouer, hors des planches, le triſte rôle d'homme à bonnes fortunes, ſi peu compatible avec la paix domeſtique » (5).

A la retraite de Louiſe Contat, Mme Talma put agrandir le cercle de ſes rôles, & ajouter un nouvel éclat à celui dont elle brilloit déjà. Douée d'une intelligence ſupérieure, joignant à la figure la plus ex-

(4) 8 août 1786. — (5) *Études théâtrales*, ouvrage déjà cité.

preſſive, le geſte & le maintien, elle répandoit ſur ſon jeu un charme inexprimable.

« Mais le jour du bonheur n'a pas de lendemain ! »

Cette actrice, que le public chériſſoit, & qui réuniſſoit tant de ſympathies, fut inſenſiblement amenée, par ſuite de divers incidents qui vinrent troubler ſa vie, à prendre, elle auſſi, une retraite prématurée. De baſſes jalouſies s'agitèrent autour d'elle & lui ſuſcitèrent des ennemis qu'elle dédaigna de combattre. Un journaliſte fameux, dont la plume, toute vénale qu'elle fût, faiſoit alors autorité, non content de lui oppoſer une rivale indigne d'elle (5), la pourſuivit ſans ceſſe dans ſes feuilletons, & l'accabla de ſes odieux ſarcaſmes.

Mme Talma, fatiguée de ces attaques, demanda & obtint ſa retraite.

Une autre cauſe, moins connue dans le public, influa également ſur ſa détermination. Cette actrice avoit depuis quelques années contracté un défaut inſupportable. Abuſant de ſa voix touchante, elle avoit fini par la rendre lamentable, à tel point qu'à Erfurth, pendant le Congrès des ſouverains, à l'iſſue d'une repréſentation tragique, l'Empereur dit à Talma : « Je ſuis content de vous ; mais votre femme me déplaît ; dites-lui de ne plus reparoître dans la tragédie. »

(5) Mlle Volnais.

Devant la manifeſtation de cette volonté impérieuſe, les princes de théâtre, comme tous les autres potentats, ſe courboient & ne répliquoient pas.

L'éminente actrice, accoutumée aux adulations d'un public éclairé, fut étonnée ; mais ſe ſentit fière de tomber ſous un coup lancé de ſi haut, & ſe conſola, du moins, par la certitude que ſa diſgrâce ajouteroit encore quelque éclat à ſa réputation.

On eſpéra vainement que Mme Talma reviendroit ſur ſa réſolution de renoncer à la ſcène ; elle réſiſta à toutes les inſtances, & rentra dans la vie privée, le 1er avril 1811, ſe conſacrant déſormais aux ſoins dont elle ſe plaiſoit à entourer l'homme célèbre dont elle portoit le nom.

La Comédie perdit en elle une excellente artiſte, « qui n'avoit beſoin que de paroître pour intéreſſer « tous les cœurs ; qui, modèle de décence & de ſenſi- « bilité, ſe diſtingua par une intelligence ſupérieure, « & dont la place reſtera marquée parmi les meilleures « actrices de ſon temps (6). »

La repréſentation à ſon bénéfice fut donnée plus de cinq ans après ſa retraite, le 20 juillet 1816. Elle ſe compoſa de la tragédie d'*Œdipe*, & d'une comédie en trois actes & en proſe, intitulée : *Laquelle des Trois?* dont la bénéficiaire étoit l'auteur. Contrairement à l'uſage, Mme Talma ne prit point de part active à cette repréſentation.

(6) *L'Opinion du Parterre*, 8e année.

Née pour les arts, cette femme ſupérieure, douée d'un eſprit diſtingué, ſut allier à l'étude de l'art dramatique la culture de divers talents. Elle s'adonna au deſſin, à la peinture même, & aux lettres. Elle écrivit avec une ingénieuſe facilité ſes plus intéreſſants ſouvenirs, & compoſa un traité de déclamation, où les excellents préceptes qu'elle avoit ſi longtemps mis en pratique, ſont développés d'une manière remarquable.

Eſtimée de tous les hommes d'élite, dont elle avoit recueilli les applaudiſſements, elle conſerva de nombreux amis, retenus auprès d'elle par le ſouvenir de ſon talent & la bienveillance de ſon caractère. L'aiſance dont elle jouiſſoit lui permit de choiſir pour retraite, à l'extrémité du faubourg Saint-Germain, un agréable petit hôtel entouré de beaux & vaſtes jardins. C'eſt là qu'elle charmoit ſes viſiteurs, en leur rediſant avec une verve inaltérable les paſſages de ſes plus beaux rôles.

Devenue libre par le décès de Talma, quoique avancée en âge, ſa veuve échangea ce nom ſi fameux contre celui très-obſcur du comte de Chalot, ancien officier ſupérieur. Doué lui-même d'un excellent caractère, il contribua à charmer les derniers jours de ſa ſpirituelle compagne. Celle-ci lui ſurvécut de quelques années, & mourut à Paris, le 10 avril 1860, âgée d'à peu près 89 ans (7).

(7) Une ſœur aînée de Mme Talma s'étoit auſſi conſacrée au théâtre. Après avoir, dans le dernier ſiècle, été attachée à l'Opéra, dans les chœurs du chant, ſous le nom de Maizières, elle appartint, en 1797,

Elle fut inhumée au cimetière du Mont-Parnaffe. Un bufte, extrêmement reffemblant, furmonte fa tombe, & fur le focle qui le fupporte, on lit les vers fuivants, où le poète (8) ne l'a pas moins bien traitée que le fculpteur :

Efprit ingénieux & fin,
Il brilloit dès l'aurore & n'eut point de déclin.
Dans plus d'un art, heureux modèle,
Déployant à fon gré quelque talent nouveau,
Elle tint, tour à tour, la lyre & le pinceau.
Du feu des arts confervant l'étincelle,
Son hiver reffemble au printemps.
Son preftige enchaîne le Temps.
A fes fuccès lui-même ouvre la route,
Et près d'elle attentif, il s'arrête & l'écoute.

au théâtre Montanfier, où elle jouoit les rôles de duègne. En 1822, elle faifoit les confidentes à l'Odéon, & plus tard on la vit remplir des rôles acceffoires au théâtre de la Porte-Saint-Martin. Ce fut toujours une actrice plus que médiocre.

(8) M. de Pongerville, membre de l'Académie-Françoife.

Rôles créés par Madame Talma.

1787	Yole	*Hercule au mont OEta*, de Lefèvre.
«	Iſabelle	*La Maiſon de Molière*, de La *** (Reynière).
1788	Angélique	*L'Optimiſte*, de Collin-Harleville.
«	Mélite	*La Jeune Epouſe*, de Cubières.
«	Angélique	*La Belle-Mère*, de Vigée.
1789	Henriette	*Les Châteaux en Espagne*, de Collin-Harleville.
«	Cidaliſe	*Le Jaloux malgré lui*, d'Imbert.
«	Auguſte	*Les Deux Pages*, de Dezède & *** (Manteuffell.)
1790	Joſéphine	*Le Réveil d'Epiménide*, de Flins.
«	Roſe	*Jean Calas*, de Laya.
1791	Agnès	*Le Mari Directeur*, de Flins.
«	Euphémie	*Rienzi*, de Laignelot.
«	Mme de Limeuil	*Pauline*, de Mme *** (de Fleurieu).
1792	Clarice	*Lovelace*, de N. Lemercier.
1793	Mme de Volmar	*La Matinée d'une jolie Femme*, de Vigée.
1794	Adèle	*La Perruque blonde*, de *** (Picard).
«	Roſe	*Cange*, de Gamas.
1795	Odéide	*Abufar*, de Ducis.
1796	Malvina	*Oſcar*, d'Arnault.
«	Mme Michelin	*La Jeuneſſe de Richelieu*, d'Al. Duval & Monvel.
1797	Conſtance	*Le Mari jaloux*, de Desforges.
«	Tullie	*Junius Brutus*, de Monvel fils.
«	Caſſandre	*Agamemnon*, de N. Lemercier.
«	Antigone	*OEdipe à Colonne*, de Ducis.
«	Adèle	*Le Journaliſte*, de Lombard.
1798	Blanche	*Les Vénitiens*, d'Arnault.
«	Ophis	*Ophis*, de N. Lemercier.
1799	Mathilde	*Mathilde*, de Monvel.
«	Alexis	*Les Précepteurs*, de Fabre d'Eglantine.

1789	Antigone	*Ethéocle & Polinice*, de Legouvé.
«	Jules	*L'Abbé de l'Epée*, de Bouilly.
1800	Camille.	*Camille*, de *** (Mme de Salm).
«	La Ducheſſe. . . .	*Pinto*, de N. Lemercier.
«	La Reine	*Montmorency*, de Carrion-Niſas.
«	Mme de Clairville.	*Le Mariage ſuppoſé*, de Lourdet & Santerre.
1801	Ozéphine.	*Fœdor & Wladamir*, de *** (Ducis).
1802	Félicie	*Le Roi & le Laboureur*, d'Arnault.
«	Iſule	*Iſule & Orovèze*, de N. Lemercier.
1803	Siri-Brahé.	*Siri-Brahé*, de Thuring.
1804	Clarence	*Shakeſpeare amoureux*, d'Al. Duval.
«	Catherine.	*Pierre-le-Grand*, de Carrion-Niſas.
«	Anne d'Autriche. .	*Richelieu*, de N. Lemercier.
1805	Mme Valmont . . .	*Le Tyran domeſtique*, d'Al. Duval.
«	Amélie	*Amélie Manſfield*, de *** (Blin).
1806	Lady Clara. . . .	*La Jeuneſſe d'Henri V*, d'Al. Duval.
«	Orphiſe.	*Les Faux Somnambules*, de *** (Révérony St-Cyr).
1807	Louiſe	*Les Projets d'enlèvement*, de *** (Th. Pein).
1808	Mme de Surville. .	*L'Homme aux convenances*, de Jouy.
«	Mme de Merſenne.	*La Réconciliation*, de *** (Mlle Candeille).
1809	Mme Franval. . . .	*Le Chevalier d'induſtrie*, d'Al. Duval.



MARIE-FLORENCE NONES

dite MADEMOISELLE FLEURY

1786 — 1807

MADEMOISELLE FLEURY, qui n'eut aucun lien de parenté avec le célèbre comédien, ſon homonyme, étoit la fille d'un négociant d'Anvers, qui, n'ayant pas réuſſi dans ſes entrepriſes commerciales, s'expatria & vint en France s'établir à Bordeaux. La fortune ſembla d'abord vou-

Extrait des regiſtres de la paroiſſe Notre-Dame, d'Anvers *. « Décembre vingt huit, mille ſept cent ſoixante & ſix, eſt née MARIE FLORENCE, fille de LOUIS-JOSEPH NONES, âgé de vingt-deux ans, né au cap Breton, & de MARIE-ANNE BERNARD, ſa femme, âgée de vingt ans, &c. »

* L'acte eſt libellé en langue latine.

loir s'y montrer plus favorable à ſes opérations; mais il eſt dans les affaires des chances diverſes, & des circonſtances fatales, dont ſes efforts ne purent triompher, amenèrent ſa ruine. Il fallut ſe créer d'autres moyens d'exiſtence. Marie-Florence, qui, dès ſon enfance, avoit été inſtruite dans l'art du chant, ſongea à tirer parti de ſon talent, en ſe faiſant entendre dans les concerts publics; mais cette reſſource étant inſuffiſante, elle s'engagea pour chanter l'opéra-comique (1) dans une troupe *roulante* (pour employer le terme uſité alors).

Soit que le ſuccès n'ait pas répondu à ſon attente, ſoit toute autre cauſe que nous ignorons, Mlle Fleury (elle avoit adopté ce nom d'emprunt) ne tarda pas à renoncer à ce genre, pour ſe conſacrer déſormais à la tragédie, d'après les conſeils de Mlle Clairon.

Après avoir reçu, pendant quelque temps, les leçons de De La Rive, elle parut donc pour la première fois ſur notre ſcène françoiſe, le 23 octobre 1786, dans le rôle d'Hypermneſtre. Elle joua enſuite ceux de Zaïre, d'Andromaque, de Madame Béverley dans le drame de ce nom. La débutante fut diverſement appréciée : « C'eſt une aſſez belle figure (dit Grimm,

(1) C'eſt ſans doute par une réminiſcence de jeuneſſe que, ſe trouvant, en 1804, en repréſentation à Metz, Mlle Fleury, après avoir joué *Gabrielle de Vergy*, chanta le même ſoir Colombine dans le *Tableau parlant*. Cette ſingularité n'excita pas beaucoup la curioſité du public; car le bordereau de la recette encaiſſée ne conſtata qu'un chiffre de 150 fr.

dans ſa *Correſpondance*), mais peu de moyens. » Le *Journal de Paris* s'exprime, ſur ſon compte, en termes plus bienveillants : « La demoiſelle Fleury (y lit-on), qui a débuté par le rôle d'Hypermneſtre, a été très-bien accueillie en paroiſſant, & juſtement applaudie dans le cours du rôle. Elle a de l'intérêt dans la phyſionomie & dans le ſon de la voix, qui ſe prête à l'expreſſion de la ſenſibilité, & elle dit ſouvent avec autant de grâce que d'intelligence. Soit qu'elle ait naturellement des moyens peu ſuffiſants, ſoit que la crainte les ait paralyſés, ſoit enfin qu'elle ne ſache pas encore combiner les ſons de ſa voix avec l'étendue de la ſalle, elle a paru manquer d'énergie. Il y a eu des moments auſſi où nous aurions déſiré plus d'abandon, où elle a mis plus de combinaiſon que de mouvement. En général, ſon talent nous a paru plus propre à la ſenſibilité douce qu'aux rôles à grandes paſſions. »

Un mois environ après ſon premier début, Mlle Fleury joua, le 19 novembre, le rôle de Didon, qui n'appartenoit pas à ſon emploi : ce qui motiva de ſa part l'inſertion d'une lettre dans ce même *Journal de Paris* (2). Cette lettre, conçue en termes modeſtes, in-

(2) « Meſſieurs, je ſortois d'une longue & grave maladie, lorſque je débutai par le rôle d'Hypermneſtre. On parut me déſirer dans le jeune emploi, plus convenable à la foibleſſe actuelle de mes moyens, & c'eſt pour céder au vœu du public que j'allois jouer Azéma dans *Sémiramis*. L'indiſpoſition d'une actrice me força de ſuſpendre ce projet, qui m'étoit ſuggéré par la raiſon autant que par ma reconnoiſſance pour l'accueil encourageant que le public avoit bien voulu me faire.

téressa le public en sa faveur, & ne fut pas inutile à son succès dans le personnage de la Reine de Carthage. Elle rendit les moments de passion avec plus de force qu'on n'en attendoit de ses moyens, & qu'elle ne l'avoit espéré elle-même. Le public ne voulut pas laisser son zèle sans récompense, & la pièce finie, la rappela pour l'applaudir.

Le noviciat que fit cette actrice se prolongea pendant cinq années, & elle ne fut reçue sociétaire qu'en 1791.

Sans avoir été une tragédienne de premier ordre, Mlle Fleury ne laissa pas d'avoir mérité que son nom prît place parmi ceux des artistes dont l'utilité ne pouvoit être contestée. Pendant plusieurs années qu'elle tint l'emploi des *grandes princesses*, elle y fut vue avec plaisir, & souvent même fit impression sur le parterre. Nous citerons les rôles de Rodogune, de Pulchérie, & notamment celui d'Eryphile, dans lequel elle déploya une énergie remarquable. Rappelons encore que lors d'une représentation de *Gabrielle de Vergy*, donnée le 5 juin 1803, elle produisit une sensation tellement profonde, que la pièce ne put être achevée.

Sa diction étoit habilement calculée, sa méthode savante; mais elle passoit quelquefois à côté des effets qu'elle avoit le mieux préparés, parce que ses moyens

Permettez-moi donc, Messieurs, de le prévenir par la voie de votre journal que si, demain, je joue Didon, qui fait partie du grand emploi, ce n'est pas par une orgueilleuse prétention, mais par des circonstances qu'il n'est pas en mon pouvoir de changer. J'ai l'honneur, &c. »

ne répondoient pas toujours à ſes intentions. Son organe étoit foible, ſa voix peu accentuée, & manquoit de variété dans ſes inflexions. Ainſi, bien qu'elle fît preuve d'intelligence, de ſenſibilité & de juſteſſe dans le débit, elle n'exerça jamais d'action continue ſur la foule ; car il eſt des dons que l'art & l'étude ne ſauroient donner, & ceux-ci, Mlle Fleury ne les poſſédoit pas. Ajoutons que par malheur ſon extérieur ne rachetoit pas ces taches : il étoit aſſez diſgracieux, & ſa taille courbée lui avoit fait attribuer le ſobriquet aſſez trivial d'*accent circonflexe*. Nous trouvons à ce propos, dans les *Souvenirs d'un ſexagénaire* de V. Arnault, une anecdote aſſez gaie : « Il étoit queſtion (dit-il) de reprendre la *Mort d'Abel*, où cette tragédienne avoit, à l'origine, établi avec ſuccès le rôle de Méhala (3). Elle ſe refuſoit pourtant à y reparoître. Un ſoir, comme je traverſois la ſcène déjà vide & à peine éclairée, j'entendis un homme qui preſſoit aſſez vivement une dame de ſe montrer complaiſante : inſtance que la dame repouſſoit aſſez brutalement. — Non, Monſieur, non, cela n'eſt pas poſſible ! diſoit-elle d'un ton décidé.

« Reconnoiſſant la voix de Mlle Fleury, qui me ſembloit un peu ſortie de ſes habitudes, & croyant deviner de quoi il s'agiſſoit, je me retirois à petits pas & ſans bruit. — Venez, s'écria Mlle Fleury ; venez & protégez-moi contre M. Legouvé qui me tourmente ; c'eſt à n'y pas tenir. — Mais, Mademoiſelle, un acte

(3) Arnault ſe trompe ici : c'eſt Méhala, que joua Mlle Fleury.
le rôle de Thirza, & non celui de

de complaiſance vous coûte-t-il donc tant aujourd'hui? — Savez-vous ce qu'il exige de moi? — Je le préſume. — Voyez ſi je puis le lui accorder. Voyez, Monſieur, je m'en rapporte à votre déciſion. — Permettez-moi de me retirer. — M. Legouvé veut que je reprenne le rôle de Méhala. — Ce n'eſt que cela? Pourquoi vous y refuſer? Vous y montrez tant de talent. — Soit! mais j'y montre auſſi mes jambes & mes genoux. — Ainſi le veut le coſtume du rôle. — Je ne ſuis pas bégueule, on le ſait; mais, je vous le demande, une femme peut-elle aimer à montrer ſes jambes & ſes genoux quand ils ſont tournés comme ceux-ci? — Je ſuis forcé d'en convenir, & ce n'eſt pas par galanterie, dis-je à Legouvé. Mais il faut ſe rendre à l'évidence : Mademoiſelle a raiſon »

La *Mort d'Abel* ne fut pas repriſe.

Ceci ſe paſſoit vers 1800, & Mlle Fleury, jeune encore à cette époque, voyoit ſa ſanté déjà délabrée & ſe conſumoit, afin d'accomplir ſa tâche, en efforts auxquels le public ne rendoit pas conſtamment juſtice. Comme on la ſavoit jalouſe à l'excès de ſes compagnes, & peu bienveillante dans les critiques qu'elle ne leur épargnoit pas, & dont, plus que tout autre, elle eût dû prudemment s'abſtenir, elle rencontroit en général auſſi peu de ſympathie chez ſes camarades que chez les hommes de lettres.

Après vingt années d'exercice, cette actrice ſe décida, au commencement de 1807, à prendre ſa retraite. Elle parut pour la dernière fois ſur la ſcène dans

le rôle de Pulchérie, un de ceux où, comme nous l'avons dit plus haut, elle étoit le mieux placée.

Nous ne dirons pas qu'elle laissa après elle des regrets bien vifs; mais elle avoit vu luire encore pendant son séjour au théâtre quelques rayons du soleil des beaux jours de l'ancienne comédie, dont elle avoit conservé le reflet, qu'elle emporta dans la retraite.

La représentation à bénéfice à laquelle elle avoit droit n'eut lieu que deux ans après, le 1er mai 1809. Elle se composa de deux ouvrages du répertoire, le *Comte de Warwick* & les *Deux Pages*, & attira une affluence considérable, due plutôt aux noms des artistes qui concoururent à cette solennité, qu'aux souvenirs laissés par la bénéficiaire.

Elle s'étoit mariée, le 14 mai 1794, à un officier de santé (4) qui, plus tard, ayant acquis une propriété à Orly, village des environs de Paris, alla y fixer sa résidence & devint, en 1805, maire de la commune. Mlle Fleury, devenue Mme Chevetel, y est morte, le 23 février 1818, à l'âge de cinquante-deux ans.

(4) Du 25 floréal an II (14 mai 1794). Acte de mariage de Valentin-Magloire Chevetel, né à Basanges (Ile-&-Vilaine), le 30 octobre 1758, & Marie-Anne*-Florence Nones, &c.

* C'est à tort que le prénom d'*Anne* figure dans cet acte; puisqu'il n'est pas dans l'acte de naissance transcrit en tete de cette notice.

Rôles créés par Mlle Fleury

1787	Déjanire	*Hercule au mont OEta*, de Lefèvre
1788	Atalante	*Méléagre*, de N. Lemercier.
«	Zulma.	*Odmar & Zulma*, de Maiſonneuve.
«	Zarine	*Alphée & Zarine*, de *** (Fallet).
1789	Marie	*Marie de Brabant*, d'Imbert.
«	La Cesse de Boulogne	*Raimond V*, de ***. (Sédaine).
1792	Thirza	*La Mort d'Abel*, de Legouvé.
1797	Léonor	*Fernandez*, de Luce de Lancival.
«	Camille	*Laurent de Médicis*, de Petitot.
1798	Aſpaſie.	*Thémiſtocle*, de Larnac.
1780	La Ducheſſe . . .	*Montmorency*, de Carrion-Niſas.
1802	Elgéviſe	*Guillaume-le-Conquérant*, d'Al. Duval.
1803	Eléonore.	*La Mort du Taſſe*, de Cécile.


Fred Hillemacher
sc aq. f.



FRANÇOIS-JOSEPH

TALMA

1787 — 1826

LE 15 janvier de l'année 1763, venoit au monde un enfant qui étoit destiné à devenir un jour le successeur, sinon l'égal de Lekain : c'étoit François-Joseph Talma. Issu de parents placés dans une condition plus que modeste (1), sa première

(1) Le père de Talma étoit né à Poix, arrondissement d'Avesnes, département du Nord. Il vint chercher fortune à Paris, où il se plaça chez un Anglois, comme homme de confiance. Il se maria, en 1762, sur la paroisse Saint-Nicolas-des-Champs, à une fille de la Lorraine, nommée Anne Mignolet.

Extrait des actes de la paroisse St-Nicolas-des-Champs : « Le samedy, quinzième janvier mil sept cent soixante & trois, fut baptisé FRANÇOIS-JOSEPH, né d'aujourd'hui, fils de MICHEL-FRANÇOIS-JOSEPH TALMA, homme de confiance, & d'ANNE MIGNOLET, son épouse, demeurant rue des Ménétriers. »

éducation ſe borna aux éléments de la lecture & de l'écriture. Par un rapprochement aſſez ſingulier du hasard, il eut pour camarade d'école un enfant qui, dans un genre ſecondaire, devoit plus tard rendre populaire le nom de Brunet (2).

Son père, qui ſe ſentoit fait pour quelque choſe de mieux que l'humble condition où le ſort l'avoit juſques là relégué, s'étoit livré avec ardeur à l'étude de l'art du dentiſte. Le riche Anglois, au ſervice duquel il étoit attaché, étant retourné dans ſon pays, il l'y ſuivit, & c'eſt alors que grâce à l'appui qu'il en reçut, il put arriver à s'établir. Ses efforts & ſa perſévérance furent couronnés de ſuccès, &, dès la ſeconde année de ſon inſtallation, il fit venir ſon fils auprès de lui pour en être ſecondé ; mais la fortune réſervoit le jeune Talma à d'autres deſtinées.

Il vouloit bien, par déférence pour la volonté paternelle, être dentiſte dans le cours de la journée ; mais, emporté par ſon imagination ardente, qui lui préſentoit d'autres horizons, ſes ſoirées étoient conſacrées à jouer la comédie de ſociété. La connoiſſance qu'il avoit acquiſe de la langue angloiſe lui permettoit d'aborder les œuvres de Shakeſpeare. Le bruit de ſes heureux eſſais s'étant répandu dans le monde ariſtocratique, le prince de Galles tint à juger par lui-même du

(2) Brunet (Jean-Joſeph Mira, dit), né à Paris le 17 novembre 1766, mort à Fontainebleau, le 21 janvier 1853. Acteur comique des plus goûtés, il fit pendant trente ans la fortune du théâtre des Variétés.

mérite du jeune amateur, & bientôt, à ſon exemple, une certaine affluence ſe porta aux repréſentations. Quelques grands ſeigneurs, le lord Harcourt particulièrement, étonnés d'un talent qui s'annonçoit ainſi, inſiſtèrent vivement auprès du père pour le faire conſentir à un engagement avec le théâtre anglois; mais il ſe refuſa à leurs ſollicitations, & peu de temps après cet incident, il renvoyoit François-Joſeph en France.

De retour dans ſa patrie, celui-ci, ne voulant pas contrevenir au déſir de ſon père, ſongea ſérieuſement à ſuivre la carrière qui lui étoit tracée, & il ouvrit même un cabinet de dentiſte dans la rue Mauconſeil. Cependant, malgré qu'il en eût, l'inclination pour l'art théâtral étoit la plus forte. Il ſuivoit aſſiduement les cours profeſſés au Conſervatoire nouvellement établi (3), & enfin, le mercredi 21 novembre 1787, il débutoit à la Comédie-Françoiſe par le rôle de Seïde, de *Mahomet*, qu'il rejoua le 25. Le 27, il parut dans celui du jeune Bramine, de la *Veuve du Malabar*, &

(3) Le 18 juin 1786, l'Ecole royale dramatique (telle étoit ſa dénomination) fut ajoutée à l'Ecole de chant. Elle eut pour profeſſeurs Molé, Dugazon & Fleury. Talma eſt le premier tragédien ſorti de cette claſſe, où il avoit été admis le 13 juillet 1786, après avoir récité le rôle de Xipharès, de *Mithridate*.

Les cours de cette Ecole étoient faits par Dugazon, le mardi; par Molé, le jeudi; & le ſamedi, par Fleury. Talma a donc été l'élève de ces trois célèbres maîtres & non de Dugazon ſeul, ainſi qu'on le croit généralement.

Depuis le 18 juin 1786 juſqu'au ſamedi 31 mai 1788, époque où il a ceſſé de ſuivre les cours, Talma a répété 180 rôles.

(Note communiquée par M. de Beauchefne, ſecrétaire du Conſervatoire de muſique & de déclamation.)

le ſurlendemain, dans Euphémon, de l'*Enfant prodigue*, & Valère, de l'*Ecole des Maris*. Le 30 novembre & le 2 décembre, il joua Egyſthe, puis Belton, de la *Jeune Indienne;* le 22, Pylade, d'*Iphigénie en Tauride*, & enfin, le 26 du même mois, il termina ſes débuts par le même rôle d'Egyſthe, dans *Mérope*.

Il réuſſit, &, toutefois, deux années ſe paſſèrent avant ſa réception ; encore ne fut-il reçu que pour les *troiſièmes rôles*. Ses commencements furent ardus & pénibles : jouant rarement & ne repréſentant jamais que des perſonnages ſecondaires & preſque effacés, il ſut, du moins, utiliſer les loiſirs forcés que lui faiſoit la Comédie, en étudiant la réforme du coſtume, qu'il rêvoit depuis longtemps : réforme déjà tentée, mais ſans ſuccès, par Le Kain & Mlle Clairon. Talma, d'ailleurs, avoit été encouragé dans cette entrepriſe par les conſeils du peintre David, dont il étoit devenu l'ami. C'eſt dans la tragédie de *Brutus*, où il jouoit le rôle infime du tribun Proculus, que le jeune audacieux ne craignit pas de ſubſtituer au vêtement ridicule, en uſage juſqu'alors, un coſtume fidèlement calqué ſur les habits romains.

Au moment où, encore incertain de l'effet de cette innovation, Talma entra en héſitant dans le foyer des comédiens, couvert d'une *vraie* toge romaine, ſa vue produiſit une étrange ſurpriſe, & la célèbre Louiſe Contat, en l'apercevant, ne put s'empêcher de s'écrier : « Voyez donc Talma … qu'il a l'air ridicule ! Il reſſemble à une ſtatue antique. »

Elle ne ſe doutoit pas qu'elle lui donnoit là le plus bel éloge qu'il pût ambitionner.

Cette tentative, de la part d'un nouveau venu qui n'avoit pas vingt mots à débiter ce ſoir-là, ne manqua pas de ſcandaliſer l'aréopage comique, &, diſons-le, d'étonner même le public, tout en attirant l'attention ſur ſon auteur.

En effet, il continua à compoſer ſes coſtumes avec la plus rigoureuſe exactitude, & il deſcendoit juſqu'aux moindres détails, lorſqu'il s'agiſſoit de les compléter. Ainſi, à propos de l'habillement de Néron, dans *Britannicus*, une eſtampe qui lui tomba ſous les yeux attira ſon attention ſur un tableau italien où cet empereur eſt repréſenté avec une eſpèce de cravate rouge jetée autour du col, & dont le ton vif éclairoit les yeux du perſonnage, & lui donnoit un air terrible. Il comprit promptement le parti qu'il pouvoit tirer de cet ajuſtement, & l'effet qu'il en attendoit fut analogue à celui que le peintre avoit réuſſi à produire dans ſon tableau (4).

(4) Certains biographes ont rapporté l'anedocte à un tableau de Titien. Comme nous doutions de l'exactitude de cette attribution, nous avons eu recours aux lumières d'un de nos collègues de la Bibliothèque impériale * qui, avec ſa bienveillance accoutumée, a bien voulu nous fournir la note que nous tranſcrivons ici : « Je ne crois pas qu'il exiſte de tableau peint par Titien, dans lequel Néron figure avec le détail de coſtume en queſtion. En revanche, une des peintures à freſque de Maſaccio, dans la chapelle de' Brancacci, égliſe Del Carmine, à Florence, repréſente Néron, les épaules & le cou entourés d'une

* M. Henri de La Borde, conſervateur-directeur du cabinet des eſtampes de la Bibliothèque impériale



Toutefois, l'intérêt qui s'attachoit aux recherches de ce genre n'auroit pas ſuffi, peut-être, à tirer Talma de ſon obſcurité ; &, comme on l'a obſervé avec juſte raiſon, ſans la Révolution, il auroit végété pendant de longues années à la Comédie-Françoiſe. Lui-même l'a dit : « Il vit *faire de l'hiſtoire* ſous ſes yeux (écrit-il dans une lettre particulière) ; il eut devant lui *la tragédie vivante*, & chaque événement dont il fut témoin lui offrit un ſujet de méditation qu'il fit tourner au profit de ſon art. »

La Révolution, en briſant les entraves que lui oppoſoient les règlements, modifia d'abord ſa poſition, qu'une circonſtance fortuite contribua bientôt à changer tout à fait. Le refus fait par les comédiens de repréſenter *Charles IX;* les débats irritants qui naquirent de leur oppoſition, les querelles inteſtines, nées du fait de l'auteur, qui livra à Talma le rôle de Charles IX, ne tardèrent pas à le mettre en évidence. Sa réputation tragique s'établit ſur des baſes ſolides, & la faveur du parterre ſe déclara pour lui contre ce qu'on appeloit les perſécutions du tripot comique. Auſſi, Talma qui avoit le ſentiment de ſes forces, & dont l'ambition fouloit aux pieds le joug des vieux

ſorte d'écharpe. (Voir la planche gravée par Laſinio au commencement de ce ſiècle, d'après la freſque de Maſaccio, dont le ſujet eſt la condamnation de ſaint Pierre.) — Nombre de copies d'après les tableaux des grands maîtres italiens, celle de la Cène, de Léonard, entre autres, avoient été rapportées en France après les conquêtes, & expoſées avec les chefs-d'œuvre originaux que poſſédoit alors le Muſée du Louvre. »

règlements, Talma, une fois monté, ne voulut plus defcendre ; fes prétentions s'accrurent en raifon de fes fuccès, & les comédiens, fes confrères, n'ofèrent plus lui difputer le droit qu'il avoit conquis de fe placer au premier rang, droit qu'il fut maintenir par une conftante fupériorité.

Ce dernier triomphe, les circonftances qui l'avoient accompagné & l'orgueil qu'en conçut Talma & qu'il ne fut pas diffimuler à l'égard de fes camarades, amenèrent des froiffements d'amour-propre, que Naudet, vieux militaire au fang vif, n'eut pas la patience de fupporter. A la fuite d'une altercation, un duel eut lieu, auquel fuccéda la paix ; mais elle n'était qu'apparente, & Talma, en lui-même, avoit affez de reproches à fe faire pour ne pas fe fentir mal à l'aife au milieu d'une fociété dont quelques membres s'étoient trouvés bleffés par l'attitude qu'il avoit prife.

D'autres, à la vérité, avoient pris fait & caufe pour lui, & bientôt une fciffion, provoquée par Monvel, Dugazon & Mme Veftris, devint la conféquence de cet état de chofes. L'édifice de la vieille Comédie-Françoife s'écroula. Les diffidents, de concert avec Talma frappé d'oftracifme (5), allèrent fonder au Palais-National le *Théâtre de la République*.

C'eft pendant fon paffage fur cette dernière fcène qu'il établit les rôles d'Abdélazis, dans *Abdélazis & Zuléma* ; de Néron, dans *Epicharis & Néron ;* d'Egifthe,

(5) Un arrêté des comédiens françois, après délibération, fufpendoit pendant trois mois Talma de fes fonctions.

dans *Agamemnon*, où il fut au-deſſus de tout éloge ; de Pharan, d'Othello & de Macbeth. Le théâtre de Ducis (6), dans lequel il retrouvoit ſes premières inſpirations du drame anglois, eſt celui dans lequel il ſe montra ſupérieur, & ne compta plus de rivaux. Juſqu'alors, il avoit joué ce qu'on eſt convenu d'appeler les *jeunes premiers*, mais ce n'eſt pas dans ce genre de rôles qu'il devoit atteindre au ſublime ; la nature de ſon talent le deſtinoit à exprimer les paſſions fortes & concentrées. Dépouillant cette mélopée traînante, reſte des traditions du dernier ſiècle, il s'attacha à chercher dans la nature des effets auxquels on n'étoit pas accoutumé. On n'a pas oublié la ſenſation qu'il produiſit, après avoir ainſi modifié ſa manière, dans les rôles de Richard III, de Joad, de Sylla, qu'il avoit rendus, à force d'art, des modèles de ſimplicité. Les perſonnages plus chevalereſques de Vendôme, de Tancrède ou d'Achille lui réuſſiſſoient moins bien. Talma étoit d'ailleurs ſecondé par les avantages extérieurs qui avoient fait défaut à Le Kain. Un maſque d'une beauté antique, ſur lequel la terreur & la pitié ſe reflétoient tour à tour, une démarche noble & l'aiſance parfaite avec laquelle il ſe drapoit dans ſon manteau faiſoient revivre Oreſte ou Néron aux yeux des ſpectateurs.

Cependant les ſuccès obtenus par Talma, depuis ſa ſéparation de la Comédie-Françoiſe, ne lui ſuſcitèrent pas ſeulement des envieux, mais des ennemis. Après le

(6) Un neveu de Ducis, peintre de talent, épouſa une ſœur de Talma, Marguerite-Roſalie, née en 1775.

9 thermidor, il fut accusé d'avoir fomenté le *terrorisme* & de s'être montré un des persécuteurs les plus ardents de son ancienne société. Mlle Contat, dont on avoit fait intervenir le nom dans ces perfides imputations, crut devoir publier une lettre dans laquelle elle protestoit contre cette calomnie. De La Rive prit aussi sa défense publiquement dans une lettre insérée dans les journaux. Ce fut en vain : la haine veilloit, &, dans la soirée du 21 mars 1795, Talma ayant été interpellé violemment par une portion du public qui vouloit le contraindre à faire amende honorable, s'avança rapidement sur le devant de la scène, & dans une courte allocution qui ne fut pas exempte de véhémence, s'écria : « Citoyens, tous mes amis sont morts sur l'échafaud (7) ! » Le tumulte s'appaisa ; mais il ne put se dispenser de chanter le *Réveil du Peuple*. Toutefois, à partir de ce moment, l'opinion publique cessa de réagir contre lui (8).

(7) Talma avoit été lié avec Vergniaud, Guadet, Gensonné & d'autres députés de la Gironde. « C'est au milieu d'eux, disoit-il à M. Audibert, * que j'ai puisé une lumière nouvelle, que j'ai entrevu la régénération de mon art.... Je travaillai à montrer sur la scène, non pas un mannequin monté sur de grandes échasses, mais un Romain réel, un *César-homme*, s'entretenant de sa ville avec ce naturel qu'on met à parler de ses propres affaires ; car, à tout prendre, les affaires de Rome étoient un peu celles de César. »

(8) Ch. Brifaut, membre de l'Académie-Françoise, rapporte dans ses *Récits d'un vieux parrain à son filleul* (t. Ier de ses œuvres), une conversation assez piquante qu'il eut avec Talma, en se rendant avec lui à sa maison des champs, & qui confirme ce que nous venons de dire. Chemin faisant, Talma paroissant émerveillé du calme des villages qu'il traversoit : « Si vous

* *Indiscrétions & confidences*, par Audibert

Une circonftance intéreffante de la vie de Talma ne doit pas être paffée fous filence : il poffféda les fympathies particulières de Napoléon. L'origine de cette bienveillance du prince pour le tragédien remontoit aux premiers jours de la Révolution. Talma, à cette époque, s'étoit fouvent rencontré avec un fimple lieutenant qui devoit un jour tenir dans fes mains les deftinées de l'Europe. Une forte d'intimité étoit née de leurs rapports, & Napoléon, empereur, fe fouvint de Talma qu'il reçut fréquemment en tête-à-tête, aimant à l'entendre difcourir fur fon art, & ne dédaignant pas d'en difcuter avec lui. On a prétendu à tort qu'il avoit été admis dans fa *familiarité*. « L'Empereur, difoit Talma à N. Lemercier, m'a toujours témoigné beaucoup de bienveillance, parce que j'ai toujours fu régler ma conduite fur les progrès de fa fortune. Je ne pouvois pas traiter d'égal à égal avec le premier magiftrat de la République ou avec l'Empereur, ainfi que j'avois fait jadis avec l'officier d'artillerie. Si Dugazon, ajoutoit-il, avoit fuivi mon exemple, il n'auroit pas été éconduit de la manière la plus difgracieufe (9). »

aviez vu, il y a vingt-cinq ans, ces diables de cantons-là ! dit-il, ah ! quelle différence ! La Révolution avoit mis fur pied tout ce peuple ; on ne pouvoit faire un pas fans être arrêté comme *fufpect*, mené à la mairie, fouillé, emprifonné, pour peu qu'on n'eût pas fes papiers en règle. Terrible époque ! Dieu nous garde d'un nouveau 93 ! »

Je fis un mouvement de furprife qu'il remarqua. « Eh bien ! qu'avez-vous, s'écria-t-il avec émotion. Seriez-vous auffi de ceux qui ont ofé me croire jacobin ? Je n'ai jamais frayé avec de tels monftres ! »

(9) Dugazon étant venu à une réception du premier Conful, celui-ci lui dit : « Comme vous vous arrondiffez, Dugazon ! — « Pas tant

Fort de l'autorité de ſon talent & de ſa réputation européenne, Talma entreprit de remettre au courant du répertoire les œuvres claſſiques qui en avoient été trop longtemps éloignées (10). Il éprouvoit, d'ailleurs, le beſoin d'appliquer à la pratique les théories nouvelles que ſon imagination, toujours tendue vers les idées de rénovation, lui révéloit. Il avoit, comme nous l'avons dit, refait ſa manière; mais le public, qui n'étoit plus ce parterre éclairé de l'ancienne Comédie-Françoiſe, ne comprenoit pas, & la critique vulgaire répétoit à l'envi que le talent de l'acteur déclinoit. A l'entendre, « ſon débit devenoit monotone, ſon action lente.... Avant de produire deux ou trois grands effets dans un rôle, il ſacrifioit tout le reſte. Lorſque Manlius avoit prononcé le fameux *qu'en dis-tu?* & levé le poignard ſur Servilius, les ſpectateurs n'avoient qu'à ſe retirer.... Ils pouvoient également ſe diſpenſer d'aſſiſter aux quatre premiers actes d'*Andromaque*, pourvu qu'ils fuſſent préſents à la ſcène des *fureurs*.... »

Un eſprit moins ferme, imbu d'idées moins arrêtées, ſe ſeroit découragé & auroit reculé devant la

que vous, petit papa, répondit le comédien, en lui frappant cavalièrement ſur le ventre. »

On comprend ſans peine que, de ce jour, l'accès des Tuileries fut complétement interdit à Dugazon.

(10) Il s'étoit entouré d'une bibliothèque qui, par le choix des livres, atteſtoit la ſolidité de ſes études. Il avoit refait entièrement le 5e acte de la tragédie de *Manlius*, dont on a trouvé le manuſcrit dans ſes papiers après ſa mort.

On lui doit des *Réflexions ſur l'art théâtral*, qui dénotent une profondeur de vues jointe à de grandes qualités de goût & de ſtyle.

route nouvelle qu'il vouloit s'ouvrir; mais Talma, tout entier au but qu'il vouloit atteindre, ne s'émut pas des obſtacles. Ce n'eſt pas qu'il dédaignât les conſeils des hommes de goût; il les recevoit, au contraire, avec déférence, & ne repouſſoit pas les jugements de la critique, lorſqu'ils étoient préſentés ſous une forme convenable. Geoffroy ne l'épargnoit pas. Parmi les griefs qui ſe rencontrent le plus ſouvent ſous la plume de l'Ariſtarque du *Journal de l'Empire* ſe trouve le reproche des bruſqueries de tranſition & des artifices de ſcène dont Talma ſut ſe corriger à la fin de ſa carrière : Charles VI, ſa dernière & ſa plus belle création, en eſt la preuve manifeſte. Ainſi, ce tragédien, ſelon lui, « avoit une voix ſourde & caverneuſe, qui ne s'accordoit pas toujours avec l'âge ou le caractère du perſonnage. » Talma ſupportoit impatiemment ces critiques & ſe donna le tort grave de ſe venger, par une agreſſion (11) qu'il regretta depuis, d'attaques au-deſſus deſquelles il auroit dû ſe placer.

Un reproche qu'on peut toutefois lui adreſſer, c'eſt

(11) «.... Mercredi dernier (9 décembre), j'étois dans une petite loge du rez-de-chauſſée, lorſque tout-à-coup la porte s'ouvre : un homme entre bruſquement, l'air furieux, l'œil égaré... *C'eſt vous que je cherche*, me dit-il en me ſerrant la main plus fort que ne le fait un ami... Sortez ! — Il s'eſt fait un grand mouvement dans la ſalle : tout le monde s'eſt levé... Talma a continué à nous battre avec la groſſe artillerie des menaces & des injures juſqu'au moment où les gens ſages ſe ſont emparés de ſa perſonne, & ont ſouſtrait ſon délire aux regards des curieux, auxquels il donnoit une ſcène de fureur ſur un théâtre qui ne devoit pas être le ſien... »

(GEOFFROY, *Journ. de l'Emp.*, 15 déc. 1812.)

de s'être laiſſé aller à abuſer de ſa ſupériorité pour ne paroître de préférence que dans des ouvrages où les rôles qu'il rempliſſoit effaçoient tous les autres par leur importance ; il n'imitoit en cela ni les errements de l'ancienne Comédie-Françoiſe, ni l'exemple de Le Kain qui, même au temps de ſa plus grande célébrité, ne craignit pas de ſe charger de perſonnages acceſſoires, afin d'aſſurer la bonne exécution des pièces repréſentées.

Talma, qui, au début de ſa carrière, avoit joué la comédie, ainſi que tout acteur tragique y étoit aſtreint, voulut, après un grand nombre d'années, reparoître dans un genre abandonné par lui. Caſimir Delavigne avoit fait recevoir, en 1823, *l'Ecole des Vieillards*. Talma demanda le rôle de Danville, mais ce ne fut pas ſans lutte & ſans ſoulever de nombreuſes réclamations qu'il l'obtint (12). Il y eut beaucoup de ſuccès ; il fut

(12) Le Commiſſaire royal écrivoit, à ce ſujet, le 15 avril 1823, au baron de la Ferté :

« Monſieur le Baron. ...,

« L'Autorité jugera également « s'il ne lui appartient pas d'im« prouver & d'interdire le ſervice « de M. Talma dans la comédie, « au moins, de manifeſter ſon opi« nion ſur la demande que cet ac« teur a faite à M. Caſimir Dela« vigne, de ſon rôle de Danville, « dans la comédie de *l'Ecole des* « *Vieillards;* car c'eſt bien véri« tablement une demande, & très« probablement elle n'eût pas été « faite, ſi M. Damas n'eût point « perſiſté ſi longtemps dans ſon « refus de retirer ſa démiſſion.

« D'abord, M. Delavigne m'a po« ſitivement déclaré à moi-même « qu'il deſtinoit le rôle à M. Damas.

« En ſecond lieu, toutes les per« ſonnes qui avoient pu ſonger à « Talma pour remplir ce rôle ont « changé d'avis depuis que Damas « eſt rentré.

pourtant facile de s'apercevoir de la gêne que lui imposoit un costume auquel, depuis si longtemps, il étoit resté étranger sur la scène.

On pourroit croire, on a prétendu même que la tristesse & la mélancolie dont les rôles de Talma étoient empreints se reflétoient dans les actes de sa vie privée. Rien n'est moins exact. Plein de politesse & d'urbanité, ayant tout l'enjouement d'un enfant, il ne laissoit pas deviner le terrible Tippo-Saïb s'élançant le poignard à la main, agitant les bras au-dessus de la tête de ses enfants, & faisant frémir toute une salle avec ce simple mot : «.... Attends, traître! » Dans ces moments de fureur, ses yeux, même à une époque où l'âge en avoit affoibli l'éclat, lançoient des éclairs qui glaçoient l'âme du spectateur. Le rideau baissé,

« Mais combien d'autres raisons « viennent à l'appui de ces considérations !

« L'Autorité, essentiellement protectrice des arts, peut faire sentir « combien une pareille distribution « est préjudiciable à leur exercice « & à leurs progrès.

« La tragédie sera négligée.

« Les emplois seront confondus.

« Les intérêts des auteurs seront « sacrifiés.

« Le Théâtre-François, qui vient « de faire de si grands avantages à « M. Talma, les a faits au grand « tragédien, & non à l'acteur libre « d'exercer tous les genres....

« Or, il n'est pas douteux que « cette distribution du rôle de Danville à M. Talma ne soit très-préjudiciable aux intérêts de la Société.

« J'ajoute qu'il seroit bien pour les « intérêts de M. Talma lui-même, « de le détourner d'une résolution « qui lui fera négliger le service « dans lequel il a acquis tant de « gloire, & qu'un succès incertain « ne pourroit que compromettre sa « grande réputation.

« *Signé :* Chéron. »

(*Arch. de l'Emp.*)

tout cela s'évanouiſſoit, & le tyran le plus féroce devenoit l'homme le plus doux du monde. Il aſſuroit même qu'il auroit réuſſi tout auſſi bien dans les rôles comiques que dans la tragédie, & des témoignages contemporains prouvent que, dans la ſcène ſi connue du *Dépit amoureux*, entre Gros-René & Marinette, il étoit à mourir de rire quand il diſoit : « Romprons-nous ou ne romprons-nous pas? »

Il faiſoit de fréquentes excurſions dans les départements, & l'accueil qui l'attendoit ne le cédoit en rien à celui qu'il recevoit dans la capitale. Lyon, Marſeille, Rouen, Bordeaux, le fêtoient à l'envi. Lorſqu'il ſe rendit, à une certaine époque, dans cette dernière ville, où il n'avoit pas encore paru, la ſalle fut littéralement envahie, &un tumulte effroyable eut lieu; le parterre eſcalada l'amphithéâtre d'où les ſpectateurs furent chaſſés, & les dames, effrayées d'une telle confuſion, cherchèrent leur ſalut dans la fuite. L'ordre ſe rétablit à grand'peine, & la pièce ne commença pas ſans maintes interruptions. Les comédiens de province qui l'aſſiſtoient dans ces occaſions étoient faſcinés par ſon jeu, & on cite le fait aſſez plaiſant d'un Pylade de Chambéry, qui, étant en ſcène avec Oreſte repréſenté par Talma, dans *Iphigénie en Tauride*, oublia ſon rôle &, tout entier à ce qu'il entendoit, ſe croiſa les bras en écoutant ſon interlocuteur, ſans ſonger à ſa réplique.

Talma, qui n'avoit jamais oublié la bienveillance dont l'Angleterre avoit entouré ſes premiers eſſais, déſira revoir ce berceau de ſa jeuneſſe. Pendant le court

ſéjour qu'il fit à Londres, il donna deux *ſoirées dramatiques* en préſence des personnages de la plus haute ariſtocratie, qui le comblèrent de marques de diſtinction. Les feuilles angloiſes proclamèrent « qu'il portoit avec une inconteſtable ſupériorité le ſceptre de la tragédie claſſique. »

Talma ſe maria deux fois. Il avoit épouſé, à vingt-huit ans, une femme plus âgée que lui de quelques années (13), à laquelle une liaiſon antérieure l'uniſſoit déjà. Deux fils jumeaux, fruits de cette liaiſon, naquirent (14) quinze jours après ce mariage; un autre enfant vint au monde deux ans après, & ne vécut pas (15). Le 17 plu-

(13) Actes de la paroiſſe de N. D. de Lorette : Le 19 avril 1791, François-Joseph Talma, bourgeois de Paris, rue Chantereine, nº 20, & Louiſe-Julie Carreau, même rue, âgée de vingt-cinq ans *, ſe marient en préſence de François-Michel Talma, dentiſte (frère du tragédien).

(14) 1er mai 1791. Baptême de deux fils jumeaux, HENRI-CASTOR & CHARLES-POLLUX, nés la veille, &c.

Parrain du premier : Jean-Baptiſte-Henri Gourgaud Dugazon, citoyen actif; marraine : Marie-Madeleine De Garcins, fille mineure de Louis-Antoine-Joſeph De Garcins, bourgeois.

Parrain du deuxième : François-Pierre Leſieur, économe du collége Louis-le-Grand; marraine : Louiſe-Alexandrine De Rivoal, fille mineure de Marie De Rivoal, ingénieur.

(Acte de la paroiſſe Notre-Dame de Lorette.)

(15) Le 13 prairial an II (31 mai 1794), ſection des Champs-Elyſées, décès de Tell Talma, à Chaillot, Grande-Rue, nº 119, fils de François-Joſeph Talma & de Louiſe-Julie Carreau.

* Julie Carreau ſe rajeuniſſoit, pour la circonſtance, de dix ans. Voici ſon acte de naiſſance : « Louiſe-Julie Carreau, née & baptiſée le 9 janvier 1756, fille de père inconnu, & de Marie Carreau, demeurant rue Montmartre.

(Acte de la paroiſſe St-Euſtache.)

Louiſe Julie Carreau eſt morte le 6 mars 1805. Une de ſes ſœurs avoit épouſé Ginguené.

viôſe an IX (6 février 1801), le divorce fut prononcé entre les deux époux, & le 16 juin 1802, Talma, convolant à un ſecond mariage, épouſoit Caroline Vanhove (16), qui jouiſſoit déjà, comme comédienne, d'une réputation méritée.

Ainſi que M[lle] Mars, Talma recevoit exceptionnellement de la Comédie-Françoiſe un traitement important, qu'augmentoient encore les gratifications qu'il tenoit de la munificence impériale. Sous la Reſtauration, il ne fut pas moins bien traité par Louis XVIII, qui lui acorda ſur ſa caſſette particulière une penſion de trente mille francs (17). Le roi des Pays-Bas fit auſſi à Talma, en 1822, un traitement de dix mille francs, à la condition que pendant ſix années

(16) « Paris, x[e] arrond[t], 7 meſſidor an X (26 juin 1802), mariage de François-Joſeph Talma, 39 ans, artiſte au Théâtre-François, quai Voltaire, n° 14, divorcé de Louiſe-Julie Carreau, par acte reçu audit arrondiſſement le 17 pluviôſe an IX (6 février 1801); & de Charlotte Vanhove, 31 ans, née à La Haye, République batave, le 2 ſeptembre 1771, quai Voltaire, n° 14, fille de Charles-Joſeph Vanhove, artiſte du Théâtre-François, & de dame Andrée Coche, divorcés. »

« Ladite Charlotte divorcée elle-même de Louis-Sébaſtien-Olympe Petit, le 7 floréal an II (26 avril 1794), qu'elle avoit quitté depuis plus de deux ans. »

(17) Malgré ces reſſources conſidérables, Talma reſta toute ſa vie étranger à ce qu'on appelle l'adminiſtration d'une maiſon. Il avoit contracté de bonne heure l'habitude de la dépenſe, & croyoit avoir de l'ordre, parce qu'il inſcrivoit ſcrupuleuſement chaque jour, diſoit-il, les nouvelles dettes qu'il accumuloit, & dont il ne parvint jamais à payer le premier ſol. La manie de bâtir, dont il étoit atteint, & dont ſa maiſon de Brunoy offre un exemple, contribua auſſi à introduire le dérangement dans ſes affaires. Mécontent de ſa poſition, il écrit en mars 1817, au duc de Duras, une

consécutives il consacreroit à la scène de Bruxelles la durée de ses congés annuels. Talma n'a pu remplir que la moitié de cet engagement. Les artistes du théâtre de cette ville, en apprenant la mort du grand tragédien, décidèrent qu'ils porteroient le deuil pendant quarante jours.

Depuis longtemps Talma étoit arrivé à l'apogée de sa carrière dramatique, lorsqu'il commença à ressentir les premiers symptômes de la maladie qui le conduisit au tombeau. En vain recourut-il à tous les moyens dont dispose la Faculté, le mal poursuivit invinciblement ses désastres. Malgré son affoiblissement, Talma, dans l'espoir de ranimer ses forces épuisées, voulut revoir les ombrages de sa jolie propriété de Brunoy, & respirer l'air pur de la campagne. Il s'y fit transporter, mais il fallut bientôt le ramener à Paris. Sa maigreur étoit devenue effrayante; sa voix seule étoit restée pleine & sonore, & son esprit étoit demeuré aussi sain que dans le meilleur état de santé. Etrange illusion! lui seul sem-

longue lettre dans laquelle il expose la situation de ses affaires privées, « compliquées de telle sorte, dit-il, que tout ce qu'il possède est sous la dépendance d'un étranger..., qu'il ne peut disposer de rien sans son consentement.... Il redemande les fonds déposés par lui à la Comédie-Françoise comme *sociétaire*, & consent à rester *pensionnaire* aux appointements de 20,000 fr., avec un congé de trois mois chaque année. Il compte sur la bienveillance de la Famille royale, pour laquelle il professe un dévouement *qu'il n'est pas permis de suspecter.* »

Le Comité consulté rejette la demande, accordant toutefois, par faveur, des congés, à la condition que Talma restera encore cinq ans au théâtre. Sur le refus de celui-ci, la Comédie décide en assemblée générale qu'elle en appelle à l'Autorité supérieure.

bloit ne pas comprendre la gravité de ſa poſition, & comme il n'éprouvoit pas de ſouffrance aiguë, l'eſpé-pérance ne l'avoit point abandonné.

Peu de jours après ſon retour, le jeudi 19 octobre 1826, à onze heures trente-cinq minutes du matin, Talma avoit ceſſé de vivre.

Il feroit difficile de dire combien de témoignages d'intérêt lui furent donnés pendant le cours de ſa maladie. L'Archevêque de Paris, mû par ſon zèle apoſtolique, ſe préſenta pluſieurs fois en perſonne chez lui. Ce qu'apprenant, l'illuſtre malade s'écria : « Ce bon Archevêque ! je ſuis bien fâché de ne pouvoir le recevoir. Je ſuis bien ſenſible à ſa démarche. Dès que je ſerai rétabli, je m'empreſſerai d'aller le remercier. » On voit que ſa penſée étoit loin de la mort.

La perte de cet artiſte éminent fut un deuil pour l'art dramatique, & une véritable calamité pour la Comédie-Françoiſe, qui reſta longtemps avant de ſe relever du coup dont elle avoit été frappée.

Une foule immenſe eſcorta les dépouilles mortelles de Talma, tranſportées directement (18) au cimetière de l'Eſt. Pluſieurs diſcours furent prononcés ſur ſa tombe, qui recevoit plus tard un monument digne de celui dont elle abritoit les cendres.

Talma, à la mort de Dazincourt, l'avoit remplacé comme profeſſeur au Conſervatoire. Sa claſſe étoit

(18) Quel que ſoit le bruit qui a couru dans le temps, il eſt avéré aujourd'hui que le défunt n'a pas exprimé le vœu, qu'on lui a prêté, que ſes obſèques ne fuſſent pas accompagnées des prières de l'Egliſe.

très-recherchée ; mais il fe bornoit à l'enfeignement général, & n'a pas fait, à proprement parler, d'élève particulier. Ceux qui, depuis, fe font parés de ce titre afin de fe donner quelque luftre, n'y avoient aucun droit.

Sa famille paternelle étoit originaire de Poix, & il fe rattachoit ainfi au département du Nord. C'eft probablement par cette raifon que fon nom fe lit fur la façade du théâtre de Valenciennes, entre ceux des demoifelles Clairon & Duchefnoy, & que fon bufte y figure en regard de celui de cette dernière actrice. Ces deux buftes font l'œuvre de M. Léon de Fieuzals, profeffeur à l'Académie de la ville, faits fur les modèles exécutés d'après nature par Milhomme, de la même localité, qui en avoit fait hommage à la Société des fciences, arts & lettres. Après quelques viciffitudes du fort, ils ont été rachetés, & font placés aujourd'hui : celui de Mlle Duchefnoy dans la falle du Mufée hiftorique, créé par M. Grard, & celui de Talma dans la Bibliothèque publique.

Talma dépaffa-t-il Le Kain, ou ne fit-il que l'égaler ? Voilà la queftion que nous ne chercherons pas à réfoudre. Nous citerons feulement le jugement porté par Pindare-Lebrun fur ces deux hommes fi célèbres : « Talma, moins robufte qu'agile, a les paffions d'un tigre ; Le Kain, auffi heureufement articulé que Mirabeau, avoit celles d'un lion. » Et, pour clore cette notice, nous concluerons comme l'a fait un jour Molé, dans un éloge des talents comparés de Du Mefnil

& de Clairon, ſans ſe prononcer ſur leur ſupériorité relative :

« Devines, ſi tu peux, & choiſis, ſi tu l'oſes. »

Rôles créés par Talma.

1788	Cléandre.	*La Jeune Epouſe*, de Cubières.
«	Triſtan	*Linval & Viviane*, de A. Murville.
1789	Le Cte d'Orſange.	*Le Préſomptueux*, de Fabre d'Eglantine.
«	Le Garçon anglois	*Les Deux Pages*, de Dezède.
«	Le Chev. de Sabran	*Raymond V*, de *** (Sédaine).
«	Charles IX . . .	*Charles IX*, de Chénier.
«	Jean	*Le Payſan magiſtrat*, de Collot-d'Herbois.
1790	D'Harcourt. . . .	*Le Réveil d'Epiménide*, de Flins des Oliviers.
«	Comte d'Amblace.	*L'Honnête Criminel*, de F. de Falbaire.
«	Dorvigny.	*Le Comte de Comminges*, d'Arnaud-Bacular.
«	J.-J. Rouſſeau . .	*Le Journaliſte des Ombres*, d'Aude.
1791	Henry VIII . . .	*Henry VIII*, de Chénier.
«	Cléry.	*L'Intrigue épiſtolaire*, de Fabre d'Eglantine.
«	Jean	*Jean-ſans-Terre*, de Ducis.
«	Laſalle	*Jean Calas*, de Chénier.
«	Le Prince.	*Abdélazis & Zuléma*, de A. Murville.
«	Alonzo	*La Vengeance*, de Dumaniant.
«	Monval.	*Mélanie*, de La Harpe.
1792	F. Flaccus.	*Caïus Gracchus*, de Chénier.
«	Othello.	*Othello*, de Ducis.
1793	Delmance	*Fénelon*, de Chénier.
«	M. Scévola	*M. Scévola*, de L. de Lancival.

1794	Néron	*Epicharis & Néron*, de Legouvé.
«	Timoléon.	*Timoléon*, de Chénier.
«	Servilius	*Q. Cincinnatus*, de V. Arnault.
1795	Pharan.	*Abufar*, de Ducis.
1796	Dorlis	*Les Artiſtes*, de Collin-Harleville.
1797	Junius	*Junius*, de Monvel fils.
«	Egyſthe.	*Agamemnon*, de Lemercier.
«	Kaleb.	*Falkland*, de Laya.
1798	Moncaſſin.	*Les Vénitiens*, de V. Arnault.
«	Tholus.	*Ophis*, de Legouvé.
1799	Ethéocle	*Ethéocle & Polynice*, du même.
1800	Pinto.	*Pinto*, de N. Lemercier.
«	Montmorency. . .	*Montmorency*, de Carrion de Niſas.
«	Théſée.	*Théſée*, de Mazoyer.
1801	Fœdor	*Fœdor & Wladamir*, de Ducis.
1802	Don Pèdre. . . .	*Le Roi & le Laboureur*, de V. Arnault.
«	Orovèze	*Iſule & Orovèze*, de N. Lemercier.
1804	Shakeſpeare. . . .	*Shakeſpeare amoureux*, de Al. Duval.
«	Ulyſſe.	*Polixène*, d'Aignan.
«	Harald.	*Guillaume-le-Conquérant*, d'Al. Duval.
«	Cyrus.	*Cyrus*, de Chénier.
1805	Marigny	*Les Templiers*, de Raynouard.
1806	Henri IV.	*La Mort d'Henri IV*, de Legouvé.
«	Omaſis.	*Omaſis*, de Baour-Lormian.
1807	Pyrrhus.	*Pyrrhus*, de Le Hoc.
1808	Plaute	*Plaute*, de N. Lemercier.
1809	Hector.	*Hector*, de L. de Lancival.
1810	Guiſe.	*Les Etats de Blois*, de Raynouard.
1811	Mahomet.	*Mahomet II*, de Baour-Lormian.
1813	Tippo-Saëb. . . .	*Tippo-Saëb*, de Jouy.
«	Ninus.	*Ninus II*, de C. Brifaut.
1814	Du Gueſclin . . .	*La Rançon de Du Gueſclin*, de V. Arnault.
«	Ulyſſe	*Ulyſſe*, de Lebrun.
1816	Rutland.	*Arthur de Bretagne*, d'Aignan.
1817	Germanicus . . .	*Germanicus*, de V. Arnault.
1820	Leyceſter	*Marie Stuart*, de Lebrun.
«	Clovis	*Clovis*, de Viennet.
«	Jean.	*Jean de Bourgogne*, de Formont.

1821	Sylla.	*Sylla*, de Jouy.
«	Régulus.	*Régulus*, de L. Arnault.
1822	Orefte	*Clytemneftre*, de Soumet.
1823	Ebroïn	*Le Maire du Palais*, d'Ancelot.
«	Danville	*L'Ecole des Vieillards*, de C. Delavigne.
1824	Glocefter.	*Jane Shore*, de N. Lemercier.
1825	Le Cid.	*Le Cid d'Andaloufie*, de Lebrun.
«	Abiatar.	*La Clémence de David*, de Draparnaud.
«	Bélifaire	*Bélifaire*, de Jouy.
«	Léonidas	*Léonidas*, de Pichat.
1826	Charles VI. . . .	*Charles VI*, de De La Ville de Mirmont.


F. Hillemacher

MAGDELEINE-MARIE DES GARCINS

dite

Mlle LOUISE DESGARCINS

1788 — 1797

IL eſt peu d'exiſtences auſſi romaneſques que celle de cette actrice qui, par ſa naiſſance & ſon éducation première, ſembloit être promiſe à des des deſtinées meilleures ; qui, vouée,

---

(*Extrait des regiſtres de l'égliſe paroiſſiale de Mont-Dauphin*) : « L'an mille ſept cent ſoixante & neuf, le vingt-trois mai, eſt née Magdeleine-Marie, fille légitime & naturelle de ſieur Joſeph Des Garcins & de dame Marianne Bourcet, habitants de cette ville, & le vingt-ſix du même mois a été baptiſée par moi, aumônier ſouſſigné. Son parrain a été M. André Fantin d'Arvieu, avocat au Parlement ; la marraine, dame Magdeleine Fantin, ſon épouſe, &c., &c., & ont ſigné. »

au contraire, à d'étranges viciſſitudes, ſe vit forcée de renoncer prématurément à une carrière artiſtique, commencée ſous de brillants auſpices, & termina ſa vie de la manière la plus miſérable.

Magdeleine-Marie naquit le 23 mai 1769, dans une honorable famille de la petite ville de Mont-Dauphin (ancien Haut-Dauphiné). Elle étoit fille unique. Une affaire d'honneur, née d'une cauſe aſſez frivole, & qui entraîna la mort de l'adverſaire, obligea ſon père à s'expatrier. Il ſe réfugia dans les environs de Harlem, en Hollande, où ſa femme & ſa fille allèrent le rejoindre plus tard.

Après quelques années de cet exil volontaire, paſſées dans la culture des fleurs & les paiſibles joies de la famille, & durant leſquelles rien n'avoit été négligé pour donner à Mlle des Garcins l'inſtruction & les talents qui peuvent compenſer le défaut de fortune, un meilleur avenir ſembla ſe préſenter. Grâce à la protection de M. de Malesherbes, devenu miniſtre, qui lui portoit intérêt, Joſeph des Garcins put revoir ſa patrie. Cet événement, qui combloit de joie une famille infortunée, devint pourtant la cauſe d'une infortune plus grande encore, puiſque l'émotion qu'il excita chez celui qui en étoit l'objet, fut ſi violente qu'il ne put la ſupporter, & qu'il ſuccomba peu de jours après ſa rentrée en France.

Mme des Garcins & ſa fille, cruellement frappées dans leurs affections & dans leur fortune, trouvèrent du moins un appui en M. de Malesherbes, qui n'aban-

donna point la veuve & la fille d'un homme qu'il avoit aimé & estimé. Il les fit venir à Paris ; il les présenta à Louis XVI, qu'il intéressa à son sort, & ce monarque bienfaisant leur fit donner pour habitation une jolie petite maison dépendant des bâtiments du Jardin du Roi.

Depuis deux ans, la mère & la fille vivoient dans cette solitude, tranquilles, heureuses même, puisqu'un mariage se présentoit pour celle-ci, lorsqu'une maladie terrible, & qui pardonne rarement, l'hémoptysie, la mit à deux doigts de la mort.

Elle échappa cependant, grâce aux soins éclairés du docteur Maloet.

Rendue à la santé, Mlle des Garcins voulut un instant se consacrer à la vie du cloître; l'idée seule de l'abandon & de l'isolement où se trouveroit alors sa mère l'empêcha de donner suite à ce projet. Vivant loin du monde & de ses plaisirs, l'unique distraction de ces deux femmes consistoit, pour se délasser de leurs occupations intérieures, en quelques tours de promenade dans la partie la plus retirée du Jardin.

C'est pendant une de ces excursions qu'elles furent un jour rencontrées par un jeune homme qui, à cette époque, n'avoit pas encore renoncé aux études médicales pour embrasser la carrière du théâtre, dans laquelle il devoit s'illustrer. Talma (car c'est de lui qu'il s'agit) promenoit un matin ses rêveries du côté du Labyrinthe, quand il se trouva fortuitement en leur présence. Le voile empreint de safran, que portoit la

plus jeune, par prefcription de fon médecin (1), & qui déroboit les traits de fon vifage, piqua d'autant plus fa curiofité, que la plus âgée des deux faifoit une lecture que l'autre paroiffoit fuivre avec intérêt, & que cette lecture étoit celle de la tragédie d'*Œdipe chez Admète*, de Ducis.

Quelques obfervations échangées piquèrent fon intérêt, & il revint à diverfes reprifes, les jours fuivants, dans l'efpoir toujours déçu d'y retrouver fa myftérieufe apparition. Le fort lui ménageoit cependant une feconde rencontre; mais, cette fois, ce n'étoit plus fous les arbres du Jardin du Roi qu'elle devoit avoir lieu. Talma étoit entré dans l'églife dépendante de l'hôpital de la Pitié. Son oreille fut frappée des fons d'une voix de jeune fille chantant une hymne.

Il n'avoit pas encore aperçu la perfonne qui chantoit, que déjà il preffentoit inftinctivement que c'étoit fon inconnue. Emu jufqu'aux larmes des accents touchants de cette voix, Talma attendit impatiemment que la foule fe fût écoulée, &, dès qu'il fe vit feul, il s'approcha de ces dames, fe fit reconnoître d'elles, & leur adreffa fes compliments.

Bref, la glace étant ainfi rompue, à partir de ce jour

(1) Le docteur Maloet, pour guérir Mlle des Garcins d'une extinction de voix qui lui étoit furvenue à la fuite de fa maladie avoit, pour rendre le ton & la force à l'organe, fait ufage du *fafran*, auquel un voile épais, fortement imprégné de cette teinture narcotique, & dont il lui étoit formellement enjoint de ne pas fe féparer, devoit, pour ainfi dire, fervir de complément

des relations ſuivies s'établirent entre ces trois perſonnes. Talma, que juſqu'alors Mme des Garcins & ſa fille avoient ſuppoſé être médecin, ne leur diſſimula pas qu'il ſe deſtinoit à l'état de comédien. Elève de l'Ecole dramatique, il ſe fit peu à peu une douce habitude de venir chaque ſoir répéter auprès de Mlle des Garcins ſes leçons du matin. Elle-même s'accoutuma ſi bien à lui donner ſes répliques, que la préſence de Talma devint bientôt pour elles plus qu'un plaiſir, mais un beſoin, une impérieuſe néceſſité.

Un jour qu'il avoit conduit la mère & la fille à un des exercices publics de l'Ecole, une jeune élève qui devoit remplir le rôle d'Atalide, dans *Bajazet*, ne ſe préſenta point. Au milieu de la contrariété & du déſarroi cauſés par ſon abſence, Talma eut l'idée de propoſer, pour la remplacer, Mlle des Garcins qui ſavoit ce rôle & le ſavoit bien. Celle-ci ne ſe défendit pas trop contre une propoſition auſſi inattendue, & ne mit à ſon acte de complaiſance d'autre condition que celle de conſerver ſon voile qui ne la quittoit jamais.

Tout alla pour le mieux juſqu'à la grande ſcène entre Atalide & Roxane, pendant laquelle le voile de l'actrice improviſée ſe détacha & découvrit ſon viſage. Mlle des Garcins éprouva une confuſion ſi grande, dit l'écrivain auquel nous empruntons ces détails, qu'elle s'évanouit, & qu'il fallut la ramener chez elle.

Cependant, cet incident avoit décidé de ſon avenir; car, dès le lendemain, elle écrivoit à Talma une longue lettre, d'où nous extrayons le paſſage ſuivant, qui an-

nonçoit ſa détermination : « Puiſqu'avec ce voile qui ne devoit que préſerver ma ſanté & qui gardoit mon innocence, mon innocence a paru tomber & ma réputation avec elle ; après un tel éclat, je ne puis plus le réparer que par un éclat plus grand. Le goût du théâtre m'a compromiſe ; il faut que ce goût, juſtifié par le talent, me réhabilite par le ſuccès. »

Mlle des Garcins ne tarda pas à accomplir ſa promeſſe, &, après avoir, pendant une année entière, reçu à l'Ecole de déclamation où elle s'étoit préſentée, le 18 juin 1786, les leçons de Fleury, de Dugazon & particulièrement celles de Molé, elle débuta à la Comédie-Françoiſe ſous le nom modifié de *Deſgarcins*, le 24 mai 1788, dans ce même rôle d'Atalide. Elle joua, quelques jours après, celui de Zaïre, où elle produiſit un effet prodigieux. Les vieux amateurs ſe crurent reportés à trente ans en arrière, & proclamèrent que, « depuis Mlle Gauſſin, jamais organe plus tendre, jamais accents plus ſuaves n'avoient enchanté leurs oreilles. »

«.... Au milieu des bourraſques (écrivoit La Harpe), nous avons la conſolation de voir éclore un jeune talent qui donne les plus belles eſpérances : Mlle Deſgarcins, âgée de dix-ſept ans, demoiſelle fort bien née, que la mauvaiſe fortune & l'inſtinct de la nature ont amenée, d'abord à l'Ecole dramatique, & enſuite au théâtre, où elle a eu le ſuccès le plus mérité ; à la figure près, car elle n'eſt pas jolie, elle promet de nous rendre Gauſſin. Je n'ai jamais entendu une voix plus

nette, plus flexible : tous ſes accents ſont juſtes, tous ſes mouvements naturels ou nobles.... (2). »

« Des hommes de goût, qui ont vu le Théâtre-François dans toute ſa gloire, dit également Grimm (3), ne ſe rappellent pas avoir jamais éprouvé, pour le rôle d'Atalide, le degré d'intérêt qu'a pu inſpirer Mlle Deſgarcins. »

Les débuts de cette jeune actrice produiſirent tant de ſenſation dans le public, que les comédiens les prolongèrent au-delà du terme uſité, & qu'ils ne furent clos qu'à la fin du mois de ſeptembre ſuivant. Dans cet intervalle, elle joua ſucceſſivement le rôle de Palmyre ; celui de Chimène, où elle rendit avec une vérité déchirante la lutte de l'amour & de la nature ; puis ceux d'Iphigénie en Aulide, d'Andromaque, d'Hypermneſtre, de Bérénice, d'Alzire, de Monime & d'Inès ; & ſi, dans ces divers rôles, elle ne s'éleva pas à la même hauteur que dans Atalide, elle s'y montra du moins fort intéreſſante (4).

(2) Correſpondance littéraire.

(3) Correſpondance.

(4) Fontanes, qui fut un de ſes amants favoriſés, lui adreſſa une pièce de vers dont nous extrayons le paſſage ſuivant. Après l'avoir montrée comme rappelant Mlle Gauſſin par ſon talent, il ajoute :

» ... Mais ne ſuis pas en tout cet aimable modèle ;
« On dit qu'elle étoit peu cruelle,
. . . .
« Pour mieux peindre l'amour, il faut qu'il t'intéreſſe ;
« Et ſi tu goûtes ſes douceurs,
« Qu'un ſeul amour, du moins, inſpire à ta jeuneſſe
« Ce que ta voix enchantereſſe
« Fera ſentir à tous les cœurs.

Mlle Desgarcins fut reçue sociétaire avant la fin de l'année.

Toutefois, cette actrice ne demeura pas fidèle à la scène qui l'avoit si brillamment accueillie : elle se joignit à la minorité qui se sépara, en 1791, de la Société-mère, pour aller fonder le *Théâtre de la République*. Il est vrai que ce fut moins un sentiment d'ingratitude qui la poussa à s'éloigner de ses anciens camarades, que l'influence que Talma conservoit encore sur ses déterminations.

A cette époque de sa vie, elle établit plusieurs rôles : celui de Jeanne Seymours dans *Henri VIII*, où sa sensibilité douce & touchante faisoit couler les larmes des spectateurs, fut un de ceux qui lui valurent le plus de succès. Peu faite pour les effets violents, jamais Roxane ni Hermione n'auroient trouvé en elle qu'une médiocre interprète.

Si, par les qualités que nous avons fait ressortir, Mlle Desgarcins rendoit au public Adrienne Le Couvreur & Gaussin, nous avons vu qu'elle étoit loin de les égaler en beauté. Non-seulement son visage n'offroit rien qui charmât les yeux, mais elle avoit même la figure commune & les traits irréguliers ; comme compensation, l'ensemble de sa personne étoit empreint de grâce & de distinction ; sa taille étoit ravissante, & il étoit impossible de résister aux séductions de sa voix.

La sensibilité extrême qui distinguoit Mlle Desgarcins étoit la cause de ses malheurs. Eperduement

éprise d'un homme (5) qui, voué aux affaires dont il possédoit au plus haut degré l'intelligence, trouvoit encore le temps de s'adonner aux plaisirs & au monde dans lequel il étoit très-répandu, cette malheureuse jeune femme, chez qui les passions étoient fort vives, soupçonnant la fidélité de son amant, vint un matin chez lui, à l'improviste, pour le forcer à s'expliquer. N'ayant pas obtenu la satisfaction qu'elle se croyoit en droit d'exiger, & aveuglée par la jalousie, elle se donna plusieurs coups de poignard. Les blessures ne furent pas mortelles, mais produisirent des désastres intérieurs qui condamnèrent la victime à un repos forcé & à une longue convalescence. Lorsqu'elle voulut reprendre l'exercice de sa profession, la foiblesse de sa poitrine ne put supporter la fatigue occasionnée par ses rôles ; des crachements de sang survinrent, & l'appréhension du danger auquel elle exposeroit ses jours en persistant, la mit dans la nécessité de demander un congé illimité, qu'elle devoit consacrer à rétablir à la campagne ses forces & sa santé. Son éloignement fut une véritable perte pour l'art.

Une triste catastrophe amena la fin de ses jours. Elle habitoit depuis peu de temps une maison isolée, assez rapprochée du village de Sceaux, où des voleurs s'introduisirent un soir du mois de novembre, à la tombée de la nuit. Elle dut à ses supplications de n'être pas assassinée par eux ; mais elle resta captive dans sa cave

(5) Il se nommoit Allard, dit Arnault dans ses *Souvenirs d'un Sexagénaire*, où nous avons puisé cette anecdote.

pendant plus de vingt-quatre heures, ſans pouvoir ſe faire entendre au dehors. A la ſuite de cet événement, la pauvre Deſgarcins avoit éprouvé un tel ébranlement que, lorſqu'elle recouvra la liberté, elle avoit perdu la raiſon. C'eſt dans cet état déplorable qu'elle fut ramenée à Paris, où, après avoir langui pendant quelque temps encore, elle ſuccomba, le 27 octobre 1797, à l'âge d'environ vingt-huit ans.

Une fille de cette actrice, âgée de quatorze ans, débuta le 26 avril 1808, ſous le nom de Mondran (6), dans le rôle d'Atalide de *Bajazet*. Elle n'obtint aucun ſuccès & ne reparut plus.

Rôles créés par Mlle Desgarcins.

1788	Viviane.	*Linval & Viviane*, d'A. Murville.
1790	Adélaïde	*Le Comte de Comminges*, d'Arnaud-Bacular.
1791	Jeanne Seymours.	*Henri VIII*, de Chénier.
«	Zuléima	*Abdelazis & Zuléima*, d'A. Murville.
«	Rozane.	*La Vengeance*, de Dumaniant.
«	Mélanie.	*Mélanie*, de La Harpe.

(1) Ce nom de Mondran étoit bien le ſien, ainſi que le conſtatent les regiſtres de l'état-civil. Mais ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt qu'ils lui donnent pour mère Céleſtine *Mondran*, artiſte dramatique, demeurant à Paris, rue *Egalité*. (Saint-Denis.)


Fr Hillemacher Sc a f 1860

ANNE-FRANÇOISE-ELISABETH

MADEMOISELLE LANGE

1788 — 1798

NÉE à Gênes, le 17 ſeptembre 1772, de parents françois qui exerçoient la profeſſion d'artiſtes muſiciens, Eliſabeth Lange mena, dans ſes premières années, une exiſtence aſſez aventureuſe. On la retrouve en France, en 1787, attachée

Extrait des regiſtres de la paroiſſe Saint-Donatien, à Gênes (en langue latine) : Le dix-ſept ſeptembre mil ſept cent ſoixante & douze, eſt née & a été baptiſée ANNE-FRANÇOISE-ELISABETH, fille de CHARLES LANGE, muſicien, & de MARIE-ROSE PITROT *, ſa femme. »

* Devenue, en 1779, penſionnaire de la Comédie-Italienne.

à la troupe de Mlle Montansier, à Tours. L'année suivante, elle débutoit, le 2 octobre, à la Comédie-Françoise, par le rôle de Lindane dans *l'Ecossoise*, & par celui de Lucinde dans *l'Oracle*. Son extrême jeunesse & les grâces de sa personne lui valurent l'accueil le plus favorable, & elle fut immédiatement reçue pensionnaire. Toutefois, Mlle Lange voyant que malgré, ou peut-être bien à cause de ce succès, on ne lui permettoit que de rares apparitions, & encore dans des rôles peu avantageux, elle passa, en 1791, au théâtre de la rue Richelieu, où des déceptions semblables l'attendoient; ce qui fut cause que, moins d'un an après s'en être éloignée, cette actrice retourna au théâtre du faubourg Saint-Germain, devenu, dans l'intervalle, celui de la Nation.

Elle y créa le rôle de Laure dans *le Vieux Célibataire* (24 février 1792), & fit quelques excursions dans le domaine de la tragédie. Le 1er août 1793, ce théâtre donna la première représentation de *Paméla, ou la Vertu récompensée;* on sait que ce drame obtint un succès auquel ne fut pas étrangère notre actrice, qui étoit chargée du principal rôle. On sait aussi que la représentation de cette pièce servit de prétexte aux accusations portées contre la vieille Comédie-Françoise, qui, disoit-on, n'accueilloit que les ouvrages favorables à la contre-révolution. Le Comité de Salut public ordonna donc la fermeture de la salle, &, dans la nuit du 3 au 4 septembre, on enleva l'auteur de la pièce & les comédiens qui y avoient figuré, à l'exception de

Molé & de Des Effarts (1). Les hommes furent renfermés aux Madelonnettes & les femmes à Sainte-Pélagie. Grâce au crédit de fes amis, on accorda à Mlle Lange (2) la faveur d'avoir pour prifon la maifon de fanté du fieur Belhomme (3). Elle y retrouva fa camarade Mézeray, qui, par des protections analogues, l'y avoit précédée de quelques jours.

Sauf la faculté de fortir au dehors, la prifonnière étoit libre & circuloit, à fon gré, dans toute la maifon. Elle pouvoit recevoir, comme elle l'eût fait dans fa propre demeure, qui bon lui fembloit, depuis neuf heures du matin jufqu'à neuf heures du foir. Elle tenoit même une excellente table, autour de laquelle fe raffembloient d'aimables & gais convives, & où de grands feigneurs & de grandes dames, détenus comme elle, ne dédaignèrent pas de s'affeoir. Tant il eft vrai que le malheur

(1) Nous avons fait connoître, dans la notice publiée par nous fur chacun d'eux, les motifs de cette exception.

(2) Au moment de fon arreftation, Mlle Lange habitoit depuis quelque temps déjà, un appartement fomptueux au n° 14 de la rue Saint-Georges. Elle poffédoit auffi, à la même époque, dans la vallée de Meudon, une jolie maifon de campagne, qui, de nos jours, a été la propriété de Scribe.

(3) La maifon de Belhomme, fituée au n° 161 de la rue Saint-Antoine, dans le faubourg Saint-Antoine, avoit été confacrée au traitement des aliénés. Comme par fuite des événements, Belhomme y reçut plus tard des prifonniers, il s'arrangea pour en tirer tout le profit poffible en leur faifant payer d'énormes penfions. Il étoit lié avec quelques hommes puiffants du jour, & employa fon crédit auprès d'eux pour obtenir, en les intéreffant à fa fpéculation, une fauvegarde tacite en faveur de fa maifon. L'établiffement de Belhomme devint donc une oafis fortunée, un lieu de refuge où toutes les victimes du terrorifme s'efforçoient de fe faire admettre.

partagé rapproche les diſtances! Dans l'après-midi, dans la ſoirée, de nombreux adorateurs venoient groſſir ſa cour, & la chronique ne s'eſt pas fait faute de colporter le récit de plus d'une aventure galante dont cette actrice auroit été l'héroïne.

Rendue à la liberté au 9 thermidor, Mlle Lange s'empreſſa d'aller retrouver ceux de ſes anciens camarades qui s'étoient mis ſous la direction de Sageret, & elle ne tarda pas à ſe faire une des premières places dans l'emploi des *jeunes amoureuſes*. Elle doubla même parfois avec aſſez de bonheur la célèbre Contat dans pluſieurs de ſes rôles; car, ſans être préciſément douée, au même degré, de cet eſprit, qui, chez l'éminente comédienne, éclatoit en ſaillies brillantes ou ſe manifeſtoit par des traits profonds, Eliſabeth Lange n'étoit dépourvue ni de ſagacité ni de pénétration.

En poſſeſſion du don du plaire, cette jeune actrice n'auroit pas tardé à devenir la première dans ſon emploi, par ſuite du parti que devoit néceſſairement prendre Mlle Contat, de ſe vouer aux *mères nobles*, ſi la rentrée d'une rivale, de Mlle Mézeray, ſur cette même ſcène où elle avoit brillé naguères, ne lui avoit cauſé quelque ombrage. Cette jalouſie étoit d'autant moins fondée, que le répertoire offroit un champ aſſez vaſte pour que ces deux aimables comédiennes puſſent ſe le partager; toutefois, Mlle Lange, mal conſeillée par ſon amour-propre, réſolut de prendre ſa retraite, qu'elle effectua le 16 décembre 1797.

Bien qu'à cette époque Mlle Lange eût contracté un

certain embonpoint qui contrastoit avec les proportions exiguës de sa taille, elle avoit conservé une physionomie fine & expressive & une grâce bien capables encore de séduire. Un sieur Simons (4), fils d'un riche carrossier de Bruxelles, devint éperduement épris de ses charmes (5). Il divorça d'avec sa femme tout exprès pour épouser Mlle Lange. Celle-ci avoit vingt-cinq ans lorsque ce mariage eut lieu, le 24 décembre 1797.

Le côté plaisant de cette anecdote, c'est que le père de Michel Simons, devenu furieux à la nouvelle de cette union projetée, & venu à Paris dans le but de s'y opposer, n'arriva qu'après la célébration du mariage ; & que, s'étant lui-même, quelques jours après, rencontré avec une autre actrice, Mlle Candeille, il en devint amoureux & l'épousa à son tour.

En changeant d'état, Mlle Lange n'avoit pas renoncé à ses habitudes de luxe & de dépense. Après avoir ruiné complètement son mari, elle songea à rentrer au théâtre, mais elle n'y retrouva plus ses anciens succès, & d'autres ennuis vinrent encore l'assaillir. La sanglante allusion de Girodet qui, mû sans doute par un sentiment de jalousie ou de vengeance, l'avoit repré-

(4) Michel-Jean Simons, né le 30 mai 1762, à Bruxelles, divorcé d'avec Catherine Thierry, le 17 floréal an IV (6 mai 1796).

(5) Elle possédoit notamment de superbes épaules. C'est par allusion à cet avantage féminin, & en jouant sur le mot, que Demoustier lui adressoit ce compliment : « Belle Lange, qu'avez-vous fait de vos ailes? »

ſentée au ſalon de peinture ſous les traits de Danaé inondée d'une pluie d'or (6), alimenta à ſes dépens la malignité publique. Le chagrin qu'elle reſſentit de cet affront fut tellement vif qu'elle tomba dangereuſement malade.

Depuis ce moment, Mlle Lange ne fit plus que languir, &, ne trouvant pas en France de remèdes à ſes maux, elle partit pour l'Italie, avec l'eſpoir d'y rencontrer un ſoulagement qui lui échappa ; car, au bout de quelques mois, elle mourut à Florence, le 25 mai 1816.

(6) Cette Danaé étoit la reproduction d'un portrait refuſé par Mlle Lange comme n'étant pas reſſemblant.

Rôles créés par Mlle Lange.

1789 Louiſe . . . . . . *Le Préſomptueux*, de Fabre d'Eglantine.
« Caroline . . . . . *Les Deux Pages*, de Dezède.
« Lucile . . . . . . *Les Précepteurs*, de Fabre d'Eglantine.
1790 Eliante. . . . . . *Le Philinte de Molière*, du même.
1791 Pauline. . . . . . *L'Intrigue épiſtolaire*, du même.
« Sophie . . . . . . *L'Héritière*, du même.
« Séraphine. . . . . *Minuit*, de Des Audras.
1792 Laure . . . . . . *Le Vieux Célibataire*, de Collin-Harleville.
1793 Eugénie . . . . . *Les Femmes*, de Demouſtier.
« Paméla. . . . . . *Paméla*, de François de Neufchâteau.
« Cécile . . . . . . *Le Bienfait de la loi*, de Forgeot.
1796 Roſe. . . . . . . *Les Conjectures*, de Picard.
« Agathine. . . . . *La Fille naturelle*, de Lourdet de Santerre.
1897 Céphiſe . . . . . *Céphiſe*, de Marſollier.
« Hortenſe. . . . . *L'Amour & la Raiſon*, de Pigault-Lebrun.
« Delphine. . . . . *La Prude*, de N. Lemercier.


1866

ANTOINE MICHAUT

dit MICHOT

1791 — 1826

MICHOT vit le jour à Paris, dans une famille aiſée de la bourgeoiſie, le 12 janvier 1765. Ses parents voulurent lui faire donner une éducation conforme à leur poſition ; mais il eſt à croire qu'il ne répondit qu'imparfaitement à leurs vues, puiſque, très-jeune encore, & entraîné par un goût décidé, on le comptoit au nombre des acteurs enfantins d'Audinot. Il reſta dans cette troupe juſqu'en

Extrait des regiſtres de la paroiſſe Saint-Sulpice, à Paris. « Le quatorze janvier mil ſept cent ſoixante & cinq, a été baptiſé ANTOINE, né d'avant-hier, fils de JEAN MICHAUT, bourgeois de Paris, & de MARTHE DION, ſon épouſe, demeurant rue Jacob. »

1785, & quitta alors l'Ambigu-Comique pour entrer aux Beaujolois. Un an plus tard, il débutoit au théâtre des Variétés-Amusantes, dans une pièce composée à son intention par Pompigny. Sa réussite fut complète, &, plus d'une fois, le jeune acteur contribua, non moins que son camarade Bordier (1), à la vogue des ouvrages de Dumaniant (2), fournisseur habituel de ce théâtre. On le remarqua surtout dans *Guerre ouverte*, comédie fort gaie de cet auteur, dans laquelle il jouoit le rôle de Frontin.

Lorsque Gaillard & Dorfeuille, transformant cette scène, y établirent, le 15 mai 1790, le *Théâtre de la République*, Michot prit rang dans la nouvelle troupe; &, en attendant le moment de l'ouverture, il alla donner des représentations à Rouen & au Hâvre.

(1) Bordier (François), né à Paris le 22 août 1758. Il étoit fils d'un tailleur de pierres. Acteur très-aimé du public, il s'enthousiasma pour la Révolution, &, ayant été envoyé à Rouen, chargé d'une mission patriotique, il fut accusé d'y avoir voulu fomenter une insurrection. Mis en jugement & condamné à la potence, son exécution eut lieu le 21 août 1789.

Ce qu'il y eut de singulier & de fatal dans cette dernière phase de la vie de Bordier, c'est que, pendant le cours de l'instruction, ordre émané du roi Louis XVI lui-même, vint de Paris à Rouen, à l'effet de surseoir à l'exécution. Mais la ville se trouvoit alors sous l'empire d'une panique si forte que l'on passa outre, & que le pauvre diable, jugé & condamné, fut exécuté séance tenante. Il eut pour compagnon d'infortune un avocat de Lisieux, nommé Thomas-Charles Jourdain.

(2) Dumaniant (Antoine-Jean Bourlin, dit), né à Clermont-Ferrand le 11 avril 1752, mort à Paris le 24 septembre 1828. Directeur, acteur & auteur dramatique, il s'est fait particulièrement connoître en cette dernière qualité par des pièces d'intrigue, qui, toutes, ont obtenu du succès.

A la réunion générale, Michot, dont le talent avoit été apprécié, ſe vit compris au nombre des comédiens conſervés (3), & il ne tarda pas à juſtifier ſon admiſſion par la verve & la vérité qu'il apporta dans ſes rôles : bien qu'à vrai dire, cet acteur ſe renfermât dans un cercle aſſez reſtreint; ſon emploi ſe bornoit aux *payſans* & à quelques rôles épiſodiques, mais il les jouoit à ravir. Malheureuſement, Michot étoit d'inclination pareſſeuſe, & cette diſpoſition naturelle dominoit en lui la queſtion d'amour-propre & de hiérarchie. Loin de revendiquer d'un camarade la propriété d'un rôle dont celui-ci ſe ſeroit emparé indûment & à ſon préjudice, le *far-niente* ſembloit être ſa règle de conduite. Inſouciant par caractère, peu jaloux de faire parler de lui, il reſta conſtamment étranger aux intrigues de couliſſes, & un critique contemporain l'a bien peint, en diſant de lui : « qu'il avoit été le talent *le plus vrai*, mais *le plus indolent;* qui pouvoit faire beaucoup & ne faiſoit rien. »

D'après les témoignages de perſonnes qui ont bien connu Michot, on ne peut douter que, doué comme il l'étoit, d'une excellente phyſionomie, de bonhomie, de ſenſibilité & de chaleur, s'il avoit poſſédé quelque aptitude au travail, il auroit ſuivi de très-près les traces de Préville, au moins dans un genre de rôles approprié à ſes qualités phyſiques. Ceux qui lui étoient

(3) Reçu à demi-part en 1799, il eut ſept huitièmes en 1807, & fut mis en 1809 à part entière.

moins favorables disoient qu'à force de courir après le naturel il le *dénaturoit* par des façons populacières. Ils lui reprochoient aussi de l'uniformité dans son jeu.

La taille de Michot étoit courte & ramassée; ses épaules trapues & qui présentoient, selon l'expression un peu crue de Grimod-La-Reynière, *la charpente osseuse d'un portefaix*, ne lui permettoient pas de déployer la souplesse & l'agilité indispensables aux Mascarille & aux Crispin; aussi renonça-t-il de bonne heure aux personnages de *valets* pour se renfermer dans un genre de rôles mixtes, auxquels il donna une physionomie & une allure des plus réjouissantes. Boniface dans *la Belle Fermière*, Jacques Kerlebon dans *les Héritiers*, Leleu dans *Orgueil & Vanité*, & principalement Buller dans *les Deux Frères*, & le capitaine Copp dans *la Jeunesse de Henri V*, consolidèrent sa réputation d'excellent comédien. La bonhomie naturelle qui s'allioit chez lui à une teinte de brusquerie & de sensibilité le servit également à merveille dans le personnage de Michaud, de *la Partie de Chasse de Henri IV*, où, sans égaler son illustre devancier, il sut, néanmoins, le rappeler plus d'une fois aux vieux amateurs. Ainsi que Préville, il possédoit une voix pleine, sonore, mordante, non exempte cependant de quelque rudesse.

Michot eut le malheur d'être accusé de terrorisme pendant les mauvais jours de la Révolution. On ne s'explique guères comment il se fait qu'avec un caractère apathique, & en apparence peu susceptible d'énergie, il ait adopté avec une ardeur peu commune

les doctrines de l'époque, au point d'avoir sollicité, au 10 août, le mandat de commissaire extraordinaire de la République à Chambéry, où il présida, en cette qualité, la société populaire du lieu, & fraternisa avec les Jacobins, en prononçant dans une des séances l'éloge de Marat.

La conséquence naturelle de cette conduite fut qu'après le 9 thermidor Michot se vit en butte à des représailles qui l'obligèrent à se tenir prudemment à l'écart jusqu'à ce que l'orage fût passé.

Le 3 germinal an III (23 mars 1795), le public ayant demandé au théâtre *le Réveil du Peuple*, Michot se présenta inopinément pour le chanter; mais, avant que de répondre au vœu des spectateurs, il déclara : « que, depuis trop longtemps, il étoit poursuivi par la calomnie, & qu'il lui tardoit de dissiper les nuages dont on vouloit couvrir sa conduite politique. » Il fit avec énergie sa profession de foi. « J'aime le gouvernement républicain (dit-il); non celui que la férocité vouloit élever sur des cadavres entassés, mais bien celui qui doit amener le bonheur commun. » Il ajouta que jamais il n'avoit professé les maximes du terrorisme. Des voix s'élevèrent pour appuyer sa justification; d'autres pour protester. Enfin, il résulta de ce conflit une scène assez étrange, dont la conclusion fut, à la suite du tumulte, *le Réveil du Peuple*, chanté avec feu par l'acteur, au bruit des applaudissements.

Ce républicanisme, toutefois, n'avoit pas de profondes racines dans le cœur de Michot; car il n'hésita

pas à le démentir plus tard, en acceptant la direction des spectacles de la Malmaison, dont l'investit le Premier Consul, & qu'il conserva assez longtemps, même sous le régime impérial. Cette position lui échappa cependant, & voici comment. Les princesses de la famille de l'Empereur aimoient à jouer la comédie, & c'étoit Michot qui étoit chargé de faire répéter les rôles & de diriger la mise en scène. On comprend qu'il lui falloit un certain tact pour se maintenir dans les bornes du respect & de l'étiquette, en présence des bévues & de l'inexpérience de ces Altesses fourvoyées. L'Empereur assistoit quelquefois aux répétitions. On sait que Napoléon, grand amateur de tabac, en aspiroit plusieurs prises par minute. Michot, se trouvant un jour fort rapproché de lui, eut un moment de distraction, & il lui arriva d'introduire les doigts dans la tabatière impériale. Il n'en fallut pas davantage : d'abord, l'Empereur ne vint plus aux répétitions; celles-ci cessèrent ensuite & les princesses ne jouèrent plus la comédie. C'est ainsi que Michot perdit par sa faute, en un clin d'œil, une belle partie de ses attributions.

Après avoir été républicain, après avoir prôné l'Empire, Michot, au début de la Restauration, afficha des opinions royalistes (4). Ce comédien, qui, nous l'avons

(4) Lors d'une représentation de *la Partie de Chasse de Henri IV*, devenue, à cette époque, pièce de circonstance, & qui fut jouée en présence de la famille royale, aux couplets chantés par le meunier dans la scène du souper, Michot ajouta celui qui commence ainsi :

« Chantons l'antienne
« Qu'on chant'ra dans mille ans, &c.

dont il étoit, dit-on, l'auteur, & qu'il chanta avec enthousiasme.

dit, aimoit peu le travail & beaucoup le repos, annonça, le 24 mars 1819, ſa réſolution de ſe retirer à la fin de la ſaiſon théâtrale de l'année ſuivante. La Comédie ayant réclamé la continuation de ſon ſervice, il ſe rendit à un déſir auſſi honorable pour lui que juſtifié par les circonſtances difficiles où ſe trouvoit la Société. Néanmoins, à l'expiration du délai qu'il avoit aſſigné, il renouvela ſon intention pour le 1er avril 1821, & tint parole cette fois, malgré la circulaire répandue à profuſion parmi les ſpectateurs, le ſoir de ſa dernière repréſentation, & dans laquelle on exprimoit le vœu qu'il prolongeât, d'une année encore, ſon ſéjour au théâtre (5).

Cette repréſentation eut lieu le 24 février 1821, & rapporta au bénéficiaire près de vingt mille francs. Elle ſe compoſoit de *Manlius* & du *Bourgeois Gentilhomme*.

(5) *A M. le Baron de la Ferté.*

« Monſieur le Baron,

« J'ai l'honneur de vous informer « qu'ayant communiqué au Comité « d'adminiſtration, en ſon aſſemblée de ce jour, l'arrêté en double expédition, en date du 19 « mars, par lequel Mgr le duc de « Duras prononce la retraite de « M. Michot pour le 1er avril 1821, « le Comité a vu avec ſurpriſe & « peine que cet arrêté, ſans doute « par ſuite d'une erreur commiſe « dans les bureaux, portoit ces « mots : *Sur la demande du Comité* « *d'adminiſtration de la Comédie-* « *Françoiſe.*

« Comme, bien loin d'avoir demandé la retraite de M. Michot, « le Comité s'y eſt oppoſé autant « qu'il a pu, il eſpère, Monſieur le « Baron, que vous voudrez bien « avoir la bonté de faire rectifier « cette énonciation, qui l'a empêché de tranſmettre un des doubles de cet arrêté à M. Michot.

« Pour le Comité,

« LEMAZURIER, ſecrétaire.

« Ce 31 mai 1821. »

(*Archives de l'Empire.*)

Michot plaiſoit beaucoup dans ce dernier rôle, quoiqu'il n'y répondît pas à toutes les exigences & que ſon jeu y accuſât un peu d'uniformité. En général, les ouvrages de longue haleine, & particulièrement les pièces de Molière, convenoient peu à cet acteur, fait plutôt pour la comédie de genre que pour le haut comique.

Michot poſſédoit un grand fond de gaîté, avoit de l'eſprit &, comme ſa mémoire étoit meublée d'une foule d'anecdotes, ſon commerce étoit agréable & très-recherché. Il étoit d'ailleurs fort à ſon aiſe, ſous le rapport de la fortune.

Depuis quelques années, ſa ſanté avoit ſubi de fâcheuſes atteintes. Le 21 novembre 1826, une attaque d'apoplexie foudroyante l'enleva à ſa famille & à ſes amis. Ses dépouilles mortelles furent tranſportées directement au cimetière, pour ſe conformer à ſa volonté formellement exprimée.

Rôles créés par Michot.

1387	Champagne . . .	*Les Intrigants*, de Dumaniant.
1788	Lafoſſe.	*La Jeuneſſe de Richelieu*, d'Al. Duval.
1791	Figaro	*Les Deux Figaro*, de Martelly.
1792	Dorneville	*La Belle Fermière*, de Mlle Candeille.
1795	Armand	*La Liberté des Femmes*, de *** (Rafart de Brienne).
«	Anif	*Le Hulla de Samarcande*, d'A. Murville.
«	Deſprez de Paris.	*La Moitié du Chemin*, de Picard.
«	Michel.	*La Vraie Bravoure*, d'Al. Duval & Picard.
«	Dufour.	*La Matinée d'une jolie Femme*, de *** (Vigée).
1794	Cange	*Cange*, de Gamas.
«	Durmont.	*La Perruque blonde*, de Picard.
1795	Robert.	*Les Amis de collége*, du même.
1796	Marck Charron. .	*Le Souper imprévu*, d'Al. Duval.
«	Barnabé	*René Deſcartes*, de Bouilly.
1797	Meſſénion.	*Les Menechmes grecs*, de Cailhava.
«	Kerlebon.	*Les Héritiers*, d'Al. Duval.
«	Germance	*Le Journaliſte*, de Lombard.
«	Ruſtan.	*Les Modernes Enrichis*, de Pujoulx.
1798	Caſini	*Les Projets de Mariage*, d'Al. Duval.
1799	Buller	*Les Deux Frères*, de Kotzbüe.
«	Bonnard	*Les Tuteurs vengés*, d'Al. Duval.
1800	Un Comédien . .	*Le Buſte de Préville*, de Chazet & Dupaty.
«	Fabricio	*Pinto*, de N. Lemercier.
1800	Clainville	*Le Mariage ſuppoſé*, de Lourdet de Santerre.
«	Charles	*Les Calviniſtes*, de Dumaniant & P. Lebrun.
1801	Dubois.	*L'Intrigant dupé*, de Martelly.
1802	Montfort.	*L'Ami vrai*, de *** (Pigault-Lebrun).
«	Tobna.	*Siri-Brahé*, de Thuring.
«	Guillaume	*La Croix volée*, de Longchamps.
1804	Le ſir de Poitiers.	*Guillaume-le-Conquérant*, d'Al. Duval.

1804	André	*La Fausse Honte*, de Longchamps.
«	Lully.	*Molière avec ses amis*, d'Andrieux.
«	Le baron d'Olmar.	*La Leçon conjugale*, de Chazet & Sewrin.
1805	Dupré	*Le Tyran domestique*, d'Al. Duval.
«	Pilois.	*Madame de Sévigné*, de Bouilly.
1806	Blondel.	*Les Français dans le Tyrol*, du même.
«	Antoine	*Le Politique en défaut*, de Chazet & Sewrin.
«	Courville.	*L'Avocat*, de Roger.
«	Copp	*La Jeunesse de Henri V*, d'Al. Duval.
«	Belval	*La Capricieuse*, d'Hoffmann.
1808	Epidîque.	*Plaute*, de N. Lemercier.
«	Forlis	*L'Assemblée de famille*, de Riboutté.
«	Franval.	*L'Homme aux convenances*, de Jouy.
«	Blinval.	*La Réconciliation*, de Mme *** (Candeille).
1809	Dubreuil.	*Les Capitulations de conscience*, de *** (Picard).
«	Didier.	*La Revanche*, de Roger.
«	Duton.	*L'Enthousiaste*, de *** (Valmalette).
1800	Goodman	*Le Prisonnier en voyage*, de Delaunay.
«	Labrosse.	*Le Vieux Fat*, d'Andrieux.
«	Comtois.	*Les Deux Gendres*, d'Etienne.
1811	La Chesnaye . . .	*Un Lendemain de fortune*, de Picard.
«	Thibaut	*L'Heureuse Gageure*, de Désaugiers.
«	Lafleur.	*La Femme misanthrope*, d'Al. Duval.
«	Germon	*La Manie de l'Indépendance*, de Creuzé de Lesser.
1812	Jarwis.	*Le Ministre anglais*, de Riboutté.
«	Darcy	*La Lecture de Clarisse*, de Roger.
1813	Dubreuil.	*L'Intrigante*, d'Etienne.
1814	Gourville.	*Fouquet*, de *** (Guy-Montagnac).
«	L'Abbé de Malesmin	*La Rançon de Duguesclin*, d'Arnault.
1815	Dumoulin	*Les Deux Voisines*, de Désaugiers & Gentil.
1816	Michaut	*Henri IV & Mayenne*, de Théaulon & Rancé.
«	Thibaut	*Le Mariage de Robert de France*, de Vieillard.
«	Gervais	*Les Deux Seigneurs*, de *** (Planard).
1817	Dalban.	*Le Faux Bonhomme*, d'Al. Duval.
1819	Nicolas Leleu. . .	*Orgueil & Vanité*, de Souques.
«	Vansbrook. . . .	*L'Irrésolu*, d'O. Leroy.
1820	Rustan.	*Le Flatteur*, d'E. Gosse.





MARIE-ANTOINETTE-JOSÉPHINE

MADEMOISELLE MÉZERAY

1791 — 1816

JOSÉPHINE MÉZERAY, née à Paris le 10 mai 1774, étoit fille du limonadier de la Comédie-Françoiſe. Le goût du théâtre qu'elle manifeſta, dès ſa plus tendre enfance, ne fit que ſe développer avec l'âge, grâce au contact des auteurs & des comédiens qui fréquentoient l'établiſſe-

Extrait des regiſtres de la paroiſſe Saint-Sulpice, à Paris: « Le onze may mille ſept cent ſoixante & quatorze a été baptiſée MARIE-ANTOINETTE-JOSÉPHINE, née d'hyer, fille de JACQUES MÉZERAY, marchand limonadier, & de MARIE-ANTOINETTE MURET, demeurant rue du Brave. Le parrain, JOSEPH MURET, aïeul maternel de l'enfant, & la marraine, MARIE LAURENT, épouſe de FRANÇOIS BOUGIER, chirurgien. »

ment de ſon père. A peine venoit-elle d'atteindre ſa dix-ſeptième année que, le 21 juillet 1791, elle débuta par les rôles de Lucile dans *les Dehors trompeurs*, & de Zéneïde dans la pièce de ce nom. Une figure charmante, une tournure gracieuſe, un jeu ſpirituel & d'heureuſes diſpoſitions déterminèrent ſa réuſſite. Ce qu'on trouva à louer principalement chez la débutante, c'étoit un ſon de voix enchanteur & une tenue irréprochable en ſcène. Il y avoit chez cette jeune femme des airs de grande dame, qu'aucune actrice, peut-être, ne poſſédoit au même degré. Ses débuts firent une certaine ſenſation : les feuilles du temps fourmillent de petits vers & de madrigaux qui offrent l'expreſſion de l'enthouſiaſme un peu exagéré qu'inſpiroient à ſes admirateurs les charmes de cette actrice (1).

Incarcéré en 1793 (2), ainſi que la preſque totalité

(1) Nous prenons au haſard ce quatrain qui lui fut adreſſé à l'occaſion de la mort de ſon père :

« Si d'un père chéri la mort cauſe tes larmes,
« Ceſſe de t'affliger : ce père regretté,
« En te donnant le jour, fit naître tant de charmes,
« Qu'à jamais il vivra dans la poſtérité !!! »

(2) C'eſt dans la maiſon de ſanté de Belhomme que M[lle] Mézeray fut renfermée. Elle s'y trouva avec ſa camarade Eliſabeth Lange, & à ſon exemple, elle fut tromper les ennuis de la captivité, en ſe créant, parmi ſes compagnons d'infortune, des adorateurs nombreux & opulents. Leur cour s'augmentait de ceux qui leur venaient du dehors, & chaque ſoir, rapporte la chronique, on voyoit ſtationner devant la porte de leur priſon les équipages qui avoient amené les viſiteurs autoriſés à pénétrer auprès de ces dames.

de ſes camarades, à la ſuite des repréſentations de *Paméla*, où elle avoit rempli le rôle de milady Daure, Mlle Mézeray ne fut rendue à la liberté qu'après le 9 thermidor, & fit alors partie de la troupe de Mlle de Raucourt, juſqu'à la fermeture du théâtre Louvois. Elle reparut enſuite au théâtre de la Nation par le rôle de Roſine (3), & y remplaça Mlle Lange, qu'un riche mariage venoit d'enlever à la ſcène. Lorſque la Comédie-Françoiſe ſe reconſtitua, en rapprochant ſes éléments épars, cette actrice fut compriſe au nombre des membres de la nouvelle Société (4). C'étoit le moment pour Mlle Mézeray de travailler & de conquérir au théâtre la poſition qu'elle étoit à même de s'y faire; elle n'eut pas ce courage & préféra ſe réſigner à une honnête médiocrité. Il réſulta de cette négligence qu'elle apportoit dans l'accompliſſement de ſes devoirs que, bien que les charmes de ſa perſonne n'euſſent rien perdu de leur éclat, le public ne l'accueillit

(3) Mlle Mézeray n'avoit pu obtenir la faveur de rejoindre ſes anciens camarades qu'en prenant l'engagement de chanter l'*opéra-comique*. C'eſt ce que conſtate la lettre ſuivante qu'elle écrivit, le 3 janvier 1796 : « Si j'avois eu la liberté de ne conſulter que mon goût, je n'aurois pas ſouſcrit à une réquiſition pour chanter l'opéra-comique; mais mon cœur m'en impoſoit la loi, puiſque cela me réuniſſoit à mes anciens compagnons d'infortune. Je n'ai pu avoir la prétention d'être utile à la *ſociété*, ni de plaire au public dans un emploi pour lequel la nature ne m'a donné que de faibles moyens. Je renonce donc à l'opéra-comique & demande acte de ma détermination au regiſtre des délibérations.

« *Salut & fraternité.* »

(4) Elle fut reçue ſociétaire à trois quarts de part, & eut la part entière en 1803.

plus qu'avec beaucoup de froideur. L'intelligence ne lui faisoit certes pas défaut, &, à sa beauté, elle unissoit des talents aimables, une éducation cultivée qui faisoit alors d'elle le meilleur juge peut-être du Comité de lecture de la Comédie-Françoise, où elle apportoit, en outre, un caractère doux & bienveillant. S'il ne lui étoit pas donné de jamais atteindre à une grande renommée dans l'emploi des *premiers rôles*, la grâce & la finesse avec lesquelles elle avoit joué les rôles secondaires du grand emploi avoient fait concevoir des espérances aux amateurs de la bonne comédie. Malheureusement, tous ces dons naturels, toutes ces qualités acquises se trouvèrent étouffés sous le goût de la dissipation, porté chez elle au plus haut degré. Aussi, loin de se fortifier, son talent suivit-il une marche rétrograde & amena-t-il, comme nous l'avons dit, les spectateurs à un mécontentement dont ils ne lui épargnèrent pas les témoignages (5).

(5) Mlle de Raucourt, qui, dans sa jeunesse, n'avoit pas été un modèle de régularité, se mêloit de faire de la morale à celles de ses camarades qu'elle voyoit prendre le même chemin. Mlle Mézeray est celle qui profita le moins de ses avis. Un jour que la comédienne émérite l'avoit chapitrée à propos de sa légèreté, après s'être élevée à un degré de vivacité d'expression assez ordinaire à sa nature, elle lui dit : « Tiens, vois-tu, Joséphine, tu finiras mal, & tu avois pourtant tout ce qu'il falloit pour faire une femme accomplie. Songes-y bien, la poussière ne peut éternellement voler en tourbillons : tôt ou tard, elle retombe. Quand elle s'abaisse dans un champ, elle se mêle & se confond avec la bonne terre ; mais si elle s'abat dans l'ornière du chemin ou dans le ruisseau de la rue, elle devient de la boue ! » Mézeray se prit à pleurer à cette sanglante apostrophe, & puis, elle l'oublia

En 1812, cette actrice joignit, par ordre fupérieur, à fon emploi celui des *Mères nobles*, tout en confervant les rôles qui lui avoient été données par les auteurs (6).

Lorsque les progrès de l'âge & l'abus des plaifirs lui eurent enlevé le preftige de fes attraits, elle chercha à

bientôt. La pauvre fille eft morte dans une maifon d'aliénés... Ainfi fe trouva justifié ce pronoftic de M[lle] Raucourt, &c.

(*Sur l'Art du Comédien*. Lettre à M[lle] Euphrafie Poinfot, de l'Opéra, par Failly. 1852, gr. in-8°.)

(6) Le premier chambellan, furintendant des fpectacles, &c.,

Arrête ce qui fuit :

ARTICLE PREMIER.

M[lle] Mézeray jouera, à l'avenir, l'emploi des *Mères nobles*. Elle y joindra tous les rôles portés fur la lifte ci-jointe :

ARTICLE 2.

Le Commiffaire impérial eft chargé de l'exécution du préfent arrêté.

Signé : le comte de RÉMUSAT.

Ce 25 octobre 1811.

Lifte des rôles que M[lle] Mézeray jouera conjointement avec ceux de l'emploi des *Mères nobles :*

Elife (de *l'Avare*).
La Comteffe (du *Muet*).
La Baronne (de *Turcaret*).
Arfinoé (du *Mifanthrope*).
Clarice (du *Diftrait*).
La Baronne (du *Tambour nocturne*).
Clarice (du *Menteur*).
Floride (du *Méchant*).
Elvire (du *Feftin de Pierre*).
M[me] Courval (de *l'Ecole des Pères*).
M[me] de Rofelle (de *l'Optimifte*).
Céliante (de *l'Homme du jour*).
La Marquife (du *Bourgeois gentilhomme*).
Lucinde (de *l'Homme à bonnes fortunes*).
Julie (de *l'Obftacle imprevu*).
Henriette (de *Béverley*).
Clarice (du *Mercure galant*).
M[me] Dalancourt (du *Bourru bienfaifant*).
Angélique (de *Georges Dandin*).
Délia (des *Trois Sultanes*).
M[me] Florville (du *Souper de Famille*).
Sophie Delval (de *l'Heureufe Erreur*).
Cathos (des *Précieufes ridicules*).
La Veuve (du *Procureur arbitre*).
Cidalife (des *Mœurs du temps*).

Arrêté la préfente lifte,

Ce 25 octobre 1811.

Signé : le Comte de RÉMUSAT.

(*Archives gén. de l'Empire.*)

réparer le temps perdu & à revenir férieufement au travail; il étoit trop tard! Tous les refforts étoient brifés en elle, & plus d'une cruelle épreuve lui fut défo rmais réfervée. Forcée, en 1816, de renoncer à fon état (7), elle fut mife à la retraite avec cinq mille

(7) Comédie-Françoife, Comité d'adminiftration. —Extrait du regiftre des délibérations du 15 octobre 1814.

Le Comité arrête qu'il fera écrit à Monfeigneur le duc de Duras, relativement à M[lle] Mézeray.

Lettre écrite en conféquence de cet arrêté. — 19 octobre 1814 :

« Monfeigneur,

« Nous avons l'honneur de vous fupplier de vouloir bien prononcer la retraite de M[lle] Mézeray, que nous jugeons arrivée au terme où fon fervice ne peut plus être prolongé d'une manière utile pour la Comédie, & qui fe trouve actuellement dans fa vingt-quatrième année de théâtre, ayant débuté le 21 juillet 1791.

« L'affaibliffement fucceffif des moyens & des organes de M[lle] Mézeray, qui la rend fouvent nuifible à l'effet général des repréfentations où elle paroît, & qui ne lui permet pas de paffer à un autre emploi, a motivé la délibération du Comité.

« Il ne l'a pas prife fans peine, mais avec l'intime conviction qu'elle étoit jufte, néceffaire & parfaitement conforme au véritable intérêt de la Comédie, qui, feule, a dirigé toujours & ne ceffera jamais de diriger fes opérations.

« Le Comité ofe donc efpérer, Monfeigneur, que voudrez bien approuver ce qu'il a l'honneur de vous propofer.

« Il penfe que M[lle] Mézeray pourroit être prévenue au 1er avril 1815, pour le 15 avril 1816, attendu qu'il lui femble jufte de mettre une différence entre les fociétaires & les penfionnaires, & que ceux ci font toujours prévenus fix mois d'avance.

Nous avons l'honneur, &c.

Ont figné, les membres du Comité, FLEURY, SAINT-PRIX, TALMA, MICHOT, DESPREZ, DAMAS, LACAVE.

Pour copie conforme,

Signé : LFMAZURIER,

Secrétaire du Comité.

Arrêté de M. le duc de Duras.

« Nous, duc de Duras, &c.

« D'après la délibération du Comité de la Comédie-Françoife, en date du 19 octobre courant, & en vertu des règlements qui prefcri-

francs de penſion. Mais qu'étoit cette reſſource, qui auroit ſuffi à bien d'autres, pour une femme habituée à une diſſipation ſans frein, aux plus étranges prodigalités? Jeune & belle, elle avoit fait des folies & aimé le plaiſir avec excès. Lorſque le cours du temps eut mis en fuite les adorateurs, elle ſe vit aux priſes avec la néceſſité. Ses dernières années furent horribles. Plongée dans la gêne, expoſée aux pourſuites inceſſantes d'une nuée de créanciers, la malheureuſe femme chercha l'oubli de ſes peines dans l'abus des liqueurs fortes, & pour comble d'infortune, elle fut atteinte d'une maladie qui égara ſa raiſon. Sa fin fut des plus miſérables. Un ſoir, s'étant enfuie de ſa demeure, à peine vêtue & en proie à l'ivreſſe, elle fut retrouvée le lendemain matin dans un des anciens foſſés qui bordoient le boulevard des Invalides, où elle étoit tombée & avoit paſſé une partie de la nuit. Ce fut à ſon chien, qui l'avoit ſuivie & qui par ſes aboiements plaintifs attira l'attention de quelque paſſant matinal, qu'elle ſe trouva redevable d'un reſte de vie.

Retirée de ce cloaque, vivante encore, mais dans un état pitoyable, elle fut tranſportée à la maiſon de ſanté du docteur Proſt, à Montmartre, où elle languit juſqu'au 20 juin 1823, terme de ſa déplorable exiſtence.

vent qu'après vingt années de ſervice au théâtre, tout ſociétaire ſera mis à la retraite, ſi ſes ſervices ne ſont plus jugés utiles;

« Avons arrêté & arrêtons ce qui ſuit :

« A dater du 1er avril 1816, la demoiſelle Mézeray ne fera plus partie de la Comédie Françoiſe.

« Au château des Tuileries, 27 octobre 1814. »

(*Archives gén. de l'Empire.*)

Rôles créés par Mlle Mézeray.

1791	Lucile	*Le Conciliateur*, de Demouſtier.
«	Lucile	*M. de Crac*, de C. Harleville.
1792	Floridor	*Minuit*, de Des Audras.
«	Clairette.	*Paulin & Clairette*, de Dezède.
«	La Baronne . . .	*Le Retour du Mari*, de Ségur.
«	Mme de Milſent .	*La Matinée*, de Vigée.
1793	Angélique	*Le Conteur*, de Picard.
«	Urſule	*Les Femmes*, de Demouſtier.
«	Milady Daure . .	*Paméla*, de François de Neufchâteau.
1795	Agathe	*Le Bon Fermier*, de Ségur cadet.
«	Roſalie	*L'Amour à l'épreuve*, de Faur.
«	Conſtance	*Le Tolérant*, de Demouſtier.
«	Cécile	*Cécile*, de Souriguières.
1797	Roſalie	*L'Amour à l'épreuve*, de Faur.
«	La Comteſſe . . .	*L'Heureuſe Erreur*, de Patrat.
«	Séraphine	*Le Jaloux malgré lui*, de Delrieu.
«	Thalie.	*Les Deux Sœurs*, de Laya.
«	Thaïs	*Sophocle & Ariſtophane*, de Favié & Joly.
«	Laure	*Médiocre & rampant*, de Picard.
1798	Conſtance	*L'Epreuve délicate*, de Roger.
«	Caroline	*Trop de délicateſſe*, de Marſollier.
«	Auguſtine	*Falkland*, de Laya.
«	Sophie	*Les Dangers de la préſomption*, Desfaucherets.
«	Roſaline	*Les Projets de mariage*, de Al. Duval.
1799	Charlotte	*Les Deux Frères*, de Jauffret & Patrat.
«	Clémence	*L'Abbé de l'Epée*, de Bouilly.
1800	Miss Dorothée . .	*Le Lord impromptu*, de Luce de Lancival.
«	Nancy	*Camille*, de Mme de Salm.
«	Iſabelle Béjart . .	*La Maiſon de Molière*, de Mercier.
«	Mme Dirval . . .	*Les Mœurs du Jour*, de C. Harleville.

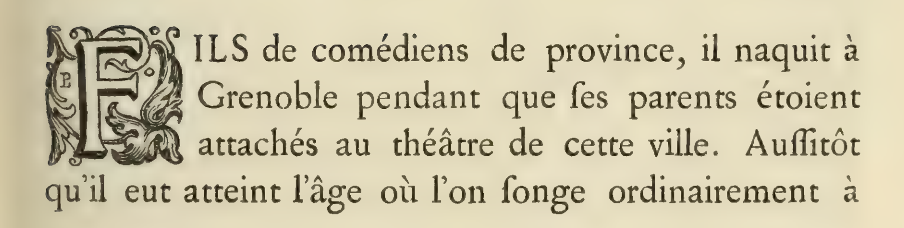
1800	Une Actrice . . .	*Le Buſte de Préville*, de Chazet & Dupaty.
«	Mme Saint-Ange .	*Le Mariage ſuppoſé*, de Lourdet de Santerre.
1801	Lady Milfort . .	*L'Amour & l'Intrigue*, de la Martellière.
«	Sophie	*L'Aimable Vieillard*, de *** (Favières).
«	Félicie	*Le Confident par hasard*, de Faur.
«	Céphiſe	*Défiance & malice*, de Dieulafoi.
«	Fanny	*La Maiſon donnée*, d'Al. Duval.
1802	Caroline	*L'Ami vrai*, de *** (Pigault-Lebrun).
1803	Thalie	*Le Séducteur amoureux*, de Longchamps.
«	Adèle Dernanges .	*Le Double Hommage*, de Chazet & Dubois.
«	Clariſſe	*La Dédaigneuſe*, de *** (Ducret).
1804	Elianthe	*Guillaume-le-Conquérant*, d'Al. Duval.
«	Julie	*La Fauſſe Honte*, de Longchamps.
1805	Mme Dupré . . .	*Le Tyran domeſtique*, d'Al. Duval.
«	Mme de St-Gérant	*Madame de Sévigné*, de Bouilly.
1806	Caroline	*Le Politique en défaut*, de *** (Chazet & Sewrin).
«	Mathilde	*La Capricieuſe*, de *** (Hoffmann).
1807	Araminthe	*Les Projets d'enlèvement*, de *** (Th. Pein).
1808	Araminthe	*L'Aſſemblée de Famille*, de Riboutté.
1809	Mme Dercour . .	*Le Secret du Ménage*, de Creuzé de Leſſer.
1811	Mme Dormon . .	*La Femme miſanthrope*, d'Al. Duval.
1813	Mme Derbon . . .	*L'Avis aux Mères*, de Dupaty.
«	Sophie.	*L'Intrigante*, d'Etienne.
1814	Mme Fouquet . .	*Fouquet*, de Guy Montagnac.
«	Mme Sainville . .	*L'Hôtel garni*, de Déſaugiers & Gentil.


F. Hillemacher sc aqf 1862.

PAUL-EUSTACHE ANSELME

dit BAPTISTE, le cadet

1792 — 1822



FILS de comédiens de province, il naquit à Grenoble pendant que ſes parents étoient attachés au théâtre de cette ville. Auſſitôt qu'il eut atteint l'âge où l'on ſonge ordinairement à

Extrait des regiſtres de la paroiſſe St-Hugues, à Grenoble : « Le huit juin mil ſept cent ſoixante & cinq, j'ai baptiſé PAUL EUSTACHE, né de ce jour, fils légitime du ſieur JOSEPH-FRANÇOIS-JEAN-BAPTISTE ANSELME, muſicien, & de la dame MARIE BOURDAIS. Le parrain a été le ſieur PAUL EUSTACHE, ancien capitaine du régiment de Hainault, repréſenté par le ſieur NICOLAS BOURDAIS, ayeul du baptiſé; la marraine, JEANNE RIGAUD, femme du ſieur BOURDAIS, repréſentée par dame JEANNE CHARLES, veuve OLLIVIER, en préſence des ſouſſignés. »

prendre un état, on essaya de lui faire étudier la chirurgie ; mais tous les efforts de son père échouèrent dans cette tentative, moins encore à cause des répugnances instinctives de l'apprenti disciple de Saint-Côme, que par l'effet d'une paresse innée qui le rendoit indocile à toute occupation sérieuse. Bientôt sa véritable vocation se révéla, &, décidé à suivre l'exemple de son frère aîné, il déserta l'Ecole de médecine pour s'adonner à l'étude du chant & de la musique ; & dès qu'il se crut apte à déchiffrer les notes & à entonner un couplet, il partit secrètement & à la hâte pour Marseille. Il alla trouver le directeur du spectacle, qui, après audition, le reconnut de force à entrer.... dans les chœurs. Cependant, le jeune Baptiste parvint à se faire une place, modeste, il est vrai, parmi ses camarades, & put se risquer, de temps à autre, dans quelques rôles de *troisième amoureux*. Plus tard, il passa du théâtre de Marseille à celui de Rheims, & ensuite à celui de Rouen, dont il faisoit partie en 1786. Peu s'en fallut qu'il ne trouvât dans cette dernière ville une fin prématurée. Baptiste étoit à cette époque dans tout le feu de la jeunesse, & possédoit cette espèce de bravoure qu'on appelle crânerie. Il provoqua un jour sur le terrain un certain quidam, &, croisant le fer avec lui, il voulut, par fanfaronnade, passer son épée de la main droite dans la gauche ; mais à ce moment la lame de son adversaire l'atteignit sous l'aisselle & le perça de part en part. Il guérit de cette grave blessure, & l'année 1789 le trouva régisseur & acteur tout à la

fois du théâtre de Verſailles, dirigé par Mlle Montanſier.

Il fut engagé en 1792 au Théâtre de la République, & y débuta, le 5 mai, dans *le Collatéral* ou *l'Amour & l'Intérêt*, comédie aſſez foible de Fabre d'Eglantine, & qui ne réuſſit que médiocrement. C'eſt alors que parurent deux parades, *le Déſeſpoir de Jocriſſe* & *le Sourd* (1), dont le ſuccès a été ſi retentiſſant, & où le jeu de Baptiſte excitoit un rire continuel.

(1) Cette dernière pièce, à laquelle le nom de Desforges eſt reſté attaché, n'eſt pas de cet auteur dramatique ; elle eſt de Didier Mory, avocat au parlement, à qui elle fut ſouſtraite. Quelques années après, on la donna au théâtre Montanſier, en deux puis en trois actes, ſous le nom de Desforges, qui y avoit introduit de légers changements & s'en prétendoit l'auteur, bien qu'on lui eût mis ſous les yeux les preuves du contraire, émanées du directeur du ſpectacle de Metz, qui affirmoit avoir eu en ſa poſſeſſion le manuſcrit original pluſieurs années avant l'apparition de la pièce à Paris. Desforges ayant perſiſté, le ſieur Mory ſe réſigna, autant dans l'intérêt de ſon repos que pour ne pas compromettre la dignité de ſa robe, à abandonner à ſon ſpoliateur l'honneur & le profit d'un ouvrage qui lui appartenoit de droit.

Baptiſte cadet, qui, ainſi que nous venons de le dire, étoit très-comique dans le rôle de Daſnières, s'étant permis, un jour, un lazzi tant ſoit peu riſqué, en fut vertement réprimandé dans le *Journal des Spectacles*. Voici en quels termes le journaliſte raconte un épiſode qui fut la conſéquence de ſon article :

« L'article ci-deſſus venoit de m'être envoyé, lorſque j'ai reçu la lettre ſuivante, dont l'original étoit accompagné du n° 83 de notre feuille, trempée probablement dans le pot de chambre de M. Daſnières : « F... poliſſon, voilà le cas que les gens raiſonnables doivent faire de ton journal. Je t'engage à ne pas te ſervir d'autre paraphe, & pour tes épaules, je t'invite à ne pas te préſenter à notre ſpectacle.

« Je devrois me ſervir du bâton qui t'a redreſſé à la cy-devant Comédie-Françoiſe ; mais, d'après la

L'entreprife de Gaillard n'ayant pas profpéré, les repréfentations cefſèrent, & Baptifte reprit le chemin de la province. Paris ne le revit qu'en 1798; il entra au Théâtre Feydeau, & l'année fuivante, à la réorganifation de la Comédie-Françoife, il eut la bonne fortune de faire partie du perfonnel. Les occafions plus fréquentes qu'il trouva de fe mettre en évidence prouvèrent qu'il y avoit en lui quelque chofe de mieux que l'étoffe d'un farceur de tréteaux, afpect fous lequel jufqu'à ce moment il s'étoit prefque conftamment produit. La nature de fon talent étoit la bêtife naïve, la gaucherie confiante en elle-même : « emploi dans lequel (a dit un critique) l'acteur ne fe fert de fon efprit que pour convaincre le public qu'il n'en a pas. »

Toutefois, le nombre des rôles dont Baptifte cadet fut chargé dans des pièces nouvelles n'eft pas confidérable. Certains, d'ailleurs, appartenoient à des ouvrages de circonftance, ou qui n'étoient pas deftinés à figurer longtemps fur l'affiche. Parmi les pièces reftées au répertoire, dans lefquelles Baptifte a créé des rôles qui l'ont fait remarquer, on peut citer : Spleen, du *Conteur;* Alain (2), des *Héritiers;* Gaillard, de

manière dont tu y as répondu, toutes *reflections* faites, je crois que les coups font les feules armes dont il faut fe fervir pour corriger un gredin comme toi. »

« *Signé:* A. Baptiste jeune. »

Le ton & le ftyle de cette lettre font préfumer le bien-fondé de l'obfervation du journalifte.

(2) Le marquis de Ximénès, vieil amateur fort original & ancien auteur dramatique, lui fit, à ce propos, le fingulier compliment que voici :

« Vous jouez fort bien Alain, des

l'Hôtel garni. Il déploya dans ces comédies un comique franc & naturel, que le bon goût, cependant, ne fecondoit pas toujours. Dans l'ancien répertoire, le cercle des perfonnages qu'il a repréfentés n'étoit guères plus étendu : Perrin-Dandin dans *les Plaideurs*, Géronte dans *les Fourberies de Scapin*, Agnelet dans *l'Avocat Patelin*, Pierrot dans *le Feftin de Pierre*, Flamand dans *Turcaret*, Trufaldin dans *l'Etourdi*, & Géronte dans *le Diffipateur*, ont compté parmi les meilleurs.

Baptifte ne s'en tint pas aux rôles en fous-ordre, & qui reffortoient plus ou moins de la caricature. Il eut l'ambition d'aborder le grand emploi des *Financiers* & des *Manteaux*, & adreffa dans ce but, en 1813 (3), une demande au Comité, qui l'autorifa à

Héritiers; favez-vous pourquoi? C'eft que vous avez la figure bête, les bras & les mains bêtes, les jambes & les pieds bêtes; enfin, parce que vous êtes bête de la tête aux pieds. »

On retrouve la même idée dans les vers fuivants, extraits d'une épître adreffée à Arnal par un ex-fociétaire * de la Comédie-Françoife :

« Grâce à fon air contraint, fes longs bras, fes grands traits,
« C'étoit un franc benêt des pieds jufqu'à la tête...
« Enfin, jufqu'à fes mains, en lui tout étoit bête. »

(3) « Comédie-Françoife. — Comité d'adminiftration.

« Sur la demande de M. Baptifte cadet, tendant à être autorifé à jouer en chef plufieurs rôles de l'emploi des *Manteaux :*

« Confidérant que M. De Vigny, quoique jouant l'emploi des *Manteaux* & *Financiers*, ne peut, d'après fon ordre d'admiffion, être confidéré comme chef de cet emploi;

« Que jufqu'à temps que la place

* Joanny.

titre d'essai & pour quelques rôles seulement. Celui d'Argan, dans *le Malade imaginaire*, dont il se tira d'une manière plaisante, lui réussit, & le public l'y vit avec plaisir jusqu'à la fin de sa carrière dramatique; il n'en fut pas de même de quelques autres personnages de la haute comédie, tels que Chrisale des *Femmes savantes*, & Antoine du *Philosophe sans le savoir*, où il échoua tout à fait. Aussi peut-on dire, sans injustice, que cet acteur n'a obtenu des succès réel que dans les *Caricatures* & les *Niais*, & qu'il fut moins convenablement placé dans les rôles de longue haleine, que dans ceux qui n'étoient simplement qu'épisodiques, tels que celui

de chef d'emploi soit définitivement donnée, il ne peut y avoir aucun inconvénient à ce que quelques-uns des rôles de cet emploi, qui se rapprochent de celui des *Grimes*, soient momentanément joués par M. Baptiste cadet, sans que toutefois ils cessent de faire partie de l'emploi auquel ils ont toujours appartenu;

« Arrête ce qui suit :

ART. 1.

« Les rôles ci-après désignés seront provisoirement joués en chef par M. Baptiste cadet, sans que, toutefois, ils cessent de faire partie de l'emploi des *Manteaux* & *Financiers*, & sans que M. De Vigny puisse être dispensé de les jouer en double.

ART. 2.

« La présente disposition cessera d'avoir lieu lorsque la place de chef de l'emploi sera définitivement donnée. »

Liste des rôles mentionnés à l'art. 1er.

Clénard (de *l'Intrigue épistolaire*).
Le Baron (du *Muet*).
Géronte (du *Légataire universel*).
Le Philosophe (du *Bourgeois gentilhomme*).
Anselme (de *l'Etourdi*).
Géronte (du *Dissipateur*).
Hilaire (du *Cocher supposé*).
Orgon (de *la Pupille*).
Orgon (du *Consentement forcé*).
Géronte (du *Retour imprévu*).
Le Président (du *Mariage fait & rompu*).
Argan (du *Malade imaginaire*).

Signé : Les Membres du Comité.

(*Arch. de l'Empire.*)

qu'il rempliſſoit dans le *Parleur contrarié* (4), qui lui valut beaucoup de ſuccès. C'étoit celui d'un bègue qui, pendant tout le cours de la pièce, cherche à placer ſon mot & n'y parvient qu'au dénouement. C'eſt alors qu'il falloit voir ſa joie & ſon triomphe! Rien de plus plaiſant que l'expreſſion de ſon viſage, dont les muſcles faciaux avoient une mobilité qui lui permettoit de varier à l'infini le jeu de ſa phyſionomie. Le rôle du Fat, dans *la Belle Fermière*, étoit encore un de ceux où il faiſoit pâmer de rire lorſque, portant le nez à ſa ſerviette, il s'écrioit : « Çà ſent la leſſive (5)! »

La connoiſſance que Baptiſte cadet avoit acquiſe dans ſa jeuneſſe des principes de la muſique ne reſta pas inutile à ſes ſuccès, lorſque, après avoir renoncé à chanter l'opéra-comique, il ſe voua excluſivement à la comédie parlée; car, en muſicien exercé, il ſavoit donner à ſa voix les inflexions les plus bizarres, & communiquer au ſpectateur la gaîté dont lui-même ſe ſentoit animé. Fleury & Talma l'apprécioient beaucoup; il n'en étoit pas de même de Mlle Contat, qui,

(4) Comédie en un acte & en vers, de Delaunay, repréſentée le 3 janvier 1807.

(5) L'impératrice Joſéphine &, plus tard, Marie-Louiſe ſe divertirent beaucoup aux repréſentations où figuroit Baptiſte cadet. Cette dernière princeſſe ne pouvoit comprimer, au gré de l'étiquette, ſes éclats de rire à la vue de cet acteur, & lorſque le premier Chambellan lui annonçoit pour le ſoir un ſpectacle à la Cour, elle ne manquoit jamais de demander, avec ſon accent tudeſque : « Chouera-t-il, ce crant monſieur ſi trôle? »

(Epître à Arnal, déjà citée.)

par dédain ſans doute, ne l'appeloit jamais que *M. de Daſnières* (6).

En réſumé, pendant les trente années qu'il paſſa à la Comédie-Françoiſe, Baptiſte le cadet n'a pas ceſſé d'être un des acteurs favoris du public ; &, ſauf quelques rôles qui n'étoient pas faits à ſa taille & auxquels il eut la ſageſſe de renoncer, tous ceux qu'il joua lui méritèrent le meilleur accueil. Né comédien, l'imitation étoit chez lui prompte & facile ; ſon maſque, ainſi que nous l'avons déjà dit, étoit des plus heureux. A ces dons naturels, il joignoit l'art de ſe grimer & de coſtumer ſon perſonnage de la manière la plus plaiſante.

Les regrets inſpirés par ſa retraite furent d'autant plus vifs qu'il étoit difficile déſormais de le remplacer dans ſon emploi, quoiqu'à vrai dire, malgré ſon mérite relatif, Baptiſte cadet n'ait point été préciſément un comédien à mettre ſur la même ligne que quelques-uns de ſes prédéceſſeurs. Sa repréſentation d'adieu eut lieu le 5 mars 1822. On joua *Hamlet*, & pour la première fois une comédie de Mme Sophie Gay, intitulé : *Une Aventure du chevalier de Grammont*, qui, pour le dire en paſſant, éprouva une chute complète. *Le Sourd* ou *l'Auberge pleine*, cette parade, où il ſe montroit inimitable, termina le ſpectacle, qui produiſit onze mille francs de recette au bénéficiaire. Le 27 mars 1830, il reparut à l'occaſion d'une repréſentation

(6) *Hiſtoire anecdotique du Théâtre-François*, par Charles Maurice.

donnée au Théâtre Feydeau pour ſon neveu Féréol, & y remplit le rôle de Brid'oiſon dans *le Mariage de Figaro.*

Vint la Révolution de juillet, qui plaça la Comédie dans une ſituation des plus difficiles. Les deux Baptiſte, déſireux de venir en aide à leurs camarades, donnèrent une ſérie de repréſentations annoncées avec ſolemnité. Le ſouvenir y eut plus de part que le préſent, car Baptiſte cadet, plus affoibli par les années que ſon aîné, put à peine ſe faire entendre. Le bon vouloir de ces deux artiſtes diſtingués demeura d'ailleurs ſtérile, tant les préoccupations politiques éloignoient alors le public des diſtractions de la ſcène.

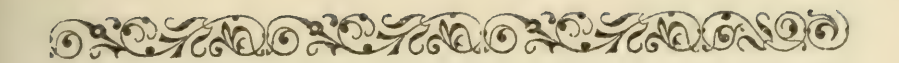
La fin de cet aimable comédien a été des plus lamentables. Il étoit devenu aveugle depuis pluſieurs années; ſa mémoire s'étoit éclipſée & ne ſe remontroit plus qu'à de très-rares intervalles. On dit même qu'il perdit la raiſon, & qu'il fallut le garder à vue derrière une alcove grillée. La mort étoit de beaucoup préférable à cette triſte ſituation; elle vint l'en délivrer le 31 mai 1839, dans ſa ſoixante-quinzième année.

Rôles créés par Baptiste cadet

1792	L'Abbé.	*Les Trois Cousins*, de Levrier de Champ-Rion.
«	Boniface	*La Belle Fermière*, de Mlle Candeille.
«	Richard	*L'Obligeant maladroit*, de Famin.
1793	Un notaire . . .	*Le Deuil prématuré*, de Monvel fils.
«	Hervas.	*La Liberté des Femmes*, de *** (Brienne-Raffard).
«	Dasnières	*Le Sourd*, de Desforges.
«	Melcour	*La Vraie Bravoure*, d'A. Duval & Picard.
1794	Valcourt	*La Perruque blonde*, de Picard.
1795	Charles	*La Moitié du chemin*, du même.
«	Gabriel	*Les Amis de collége*, du même.
1796	Benetto	*Le Chanoine de Milan*, d'Al. Duval.
«	Alain.	*Les Héritiers*, du même.
1797	Thibaudé	*Le Mari jaloux*, de Desforges.
«	Saint-Victor fils .	*Les Modernes enrichis*, de Pujoulx.
1800	Lémos.	*Pinto*, de N. Lemercier.
«	Belport.	*Les Calvinistes*, de P. Lebrun & Dumaniant.
1801	Macdulf	*L'Amour & l'Intrigue*, de *** (La Martellière).
«	Lafleur.	*L'Intrigant dupé*, de Richaud-Martelli.
1802	Durand	*Juliette & Belcour*, de Lombard.
1803	Ridern.	*Herman & Verner*, de Favières.
«	Benoît	*La Boîte volée*, de Longchamps.
1804	Firmin.	*La Leçon conjugale*, de Sewrin & Chazet.
1806	Antoine	*Le Politique en défaut*, des mêmes.
1807	Gercour	*Le Parleur contrarié*, de Delaunay.
«	Bouffi	*Le Trésor*, d'Andrieux.
«	Grappin	*Brueis & Palaprat*, d'Etienne.
1808	Jasmin	*La Suite du Menteur*, d'Andrieux.
«	Josselin.	*La Réconciliation*, de *** (Mlle Candeille).
1809	Grappin	*La Fontaine chez Fouquet*, de *** (Dumolard).
«	Mathieu	*Les Capitulations de conscience*, de *** (Picard).

1810 Watkins. . . . . *Le Prisonnier en voyage*, de Delaunay.
1811 Senneville . . . . *Un Lendemain de Fortune*, de Picard.
« Furet. . . . . . . *L'Heureuse Gageure*, de Desaugiers & Gentil.
« Un libraire. . . . *La Manie de l'Indépendance*, d'Al. Duval.
« Bertrand . . . . . *Les Pères créanciers*, de Planard.
1812 Géronte . . . . . *Mascarille*, de *** (C. M. Descombes).
« Un laquais. . . . *L'Officieux*, de De la Salle.
« Dupré . . . . . . *La Lecture de Clarisse*, de Roger.
1813 Bienvenu . . . . *Avis aux Mères*, de Dupaty.
« Le Bn de Werstein *L'Intrigante*, d'Etienne.
« François . . . . . *La Nièce supposée*, de Planard.
1814 Issachar . . . . . *La Rançon de Du Guesclin*, d'Arnault.
« Gaillard . . . . . *L'Hôtel garni*, de Désaugiers & Gentil.
1815 Maigret . . . . . *Les Deux Voisines*, des mêmes.
« François . . . . . *Un Retour de jeunesse*, d'Audibert.
1816 Hubert . . . . . *Henri IV & Mayenne*, de Rancé & Théaulon.
« Zodiacobolos . . *Le Mariage de Robert de France*, de Vieillard.
« Lefranc . . . . . *Le Médisant*, de Goffe.
1818 La Morlière . . . *Le Susceptible par honneur*, du même.
1820 Isaac Salomon . . *Le Flatteur*, du même.
« Morin . . . . . . *Le Paresseux*, de Marignié.
1821 Bizet. . . . . . . *Le Mari & l'Amant*, de Vial.
1822 Un officier . . . *Une Aventure du ch. de Grammont*, de*** (Mme S. Gay).





ALEXANDRE-MARTIAL-AUGUSTE

DAMAS

1792 — 1825

DAMAS naquit à Paris le 11 juin 1772, dans l'arrière-boutique d'un perruquier du Marais. Dès sa douzième année, il faisoit partie de la troupe enfantine du théâtre Beaujolois (1); en 1788,

Extrait des actes de la paroisse Saint-Louis-Saint-Paul : « Cejourd'huy, douze juin mil sept cent soixante & douze, a été baptisé ALEXANDRE-MARTIAL-AUGUSTE, né du jour précédent, fils de JEAN-ETIENNE DAMAS, maître perruquier, & de MARIE-JEANNE-CATHERINE HUSIOT, son épouse, demeurant rue du Roi-de-Sicile, de cette paroisse. »

(1) Cette salle subit une foule de vicissitudes. Construite en 1777, elle prit le titre de *Théâtre des Elèves de l'Opéra.* Elle fut fermée

ſon nom figuroit parmi ceux des acteurs de l'Ambigu-Comique, &, le 18 juin 1791, il débutoit par le rôle d'Egyſthe dans *Mérope*, au théâtre de Mlle de Montanſier, qui exploitoit concurremment la tragédie, la comédie & l'opéra : Damas ne jouoit que les deux premiers genres. On commença à le remarquer, ſur cette nouvelle ſcène, dans le rôle principal d'une tragédie intitulée *la Mort d'Abel*, premier eſſai (2) d'un jeune littérateur, nommé Chevalier.

Vers la fin de 1792, Damas paſſa au *Théâtre de la République*, où il reſta juſqu'en mars 1797. Il entra à cette époque au *Théâtre Feydeau*, & y fit un heureux début dans la comédie de *Dupuis & Deſronais*. On n'avoit point encore laiſſé tomber en déſuétude l'obligation impoſée par les anciens règlements, à chaque acteur, de deſſervir ſimultanément la tragédie & la comédie. Bien que ſa phyſionomie vulgaire, ſa tournure épaiſſe & ſa voix peu harmonieuſe ſe prêtaſſent difficilement à l'emploi des *jeunes-premiers*, Damas voulut ſe conformer rigoureuſement à l'obſervation de cette vieille coutume. Sa chaleur, vraie ou factice, mais

par ordre ſupérieur, le 18 mai 1780, & occupée par un entrepreneur de *Jeux pyrrhiques*. En 1790, les Beaujolois, chaſſés de la ſalle du Palais-Royal où ils étoient établis depuis 1784, allèrent ſe réfugier dans celle du boulevard du Temple, ſituée en face de la rue Charlot, & connue ſous la dénomination de *Lycée dramatique*. Ils ceſſèrent d'exiſter à la fin de cette même année.

(2) Cet ouvrage, repréſenté le 27 mars 1792, n'étoit pas, malgré le ſuccès eſtimable qu'il obtint, de nature à ſoutenir le parallèle avec la pièce biblique de Legouvé.

communicative, une ſorte d'inſtinct & d'intelligence dramatique dont il étoit pourvu à un haut degré, & qui ſuppléoit chez lui à l'abſence totale d'inſtruction, rendirent le public très-indulgent pour ſes défauts. Son zèle & ſes ſervices furent enfin récompenſés par le titre de ſociétaire, dont il fut inveſti à la réunion générale de 1799 (3).

Cette nouvelle poſition, en le claſſant comme *double* de Fleury, accrut, il eſt vrai, les difficultés de ſa tâche; car Damas faiſoit avec ſon chef d'emploi, cité comme un type d'élégance & de diſtinction, le contraſte le plus frappant. On peut même affirmer, d'après les témoignages contemporains, que la décadence du goût & de la bonne tenue en ſcène data du jour où Damas, après la retraite de Fleury, prit poſſeſſion des grands rôles de l'emploi. L'impartialité exige néanmoins qu'on reconnoiſſe que ce comédien rachetoit les torts de ſa nature & de ſa première éducation par une puiſſance d'action, par un aplomb & une ſûreté de mémoire qui firent de lui, en mainte occaſion, le *palladium* des auteurs en péril. En effet, un jour de première repréſentation, à quelque degré que le ſuccès de la pièce nouvelle fût mis en queſtion par la diſpoſition des ſpectateurs, il demeuroit étranger à tout ce qui ſe paſſoit en dehors de la ſcène & pourſuivoit imperturbablement ſon rôle. Plus d'une fois, grâce à

(3) On lui attribua trois quarts de part. En janvier 1803, il fut mis à 7/8es, & enfin, à partir de ſeptembre de la même année, il obtint part entière.

la précipitation calculée & à l'artifice de ſon débit, il eſcamota (c'eſt la véritable expreſſion) un paſſage, un mot foible, une ſituation riſquée, amenant ainſi à bon port une œuvre qui, livrée au ſeul concours de ſes camarades plus timorés, ne ſeroit pas arrivée à ſa fin.

Si Damas poſſédoit l'art de s'emparer de la ſcène & de l'échauffer, il mérita fréquemment, d'un autre côté, le reproche de frapper plutôt fort que juſte. Il réuſſiſſoit auprès de cette portion du public peu propre à apprécier les nuances; mais aux yeux des gens de goût, ſa volubilité paſſoit ſouvent pour un lourd contre-ſens. Un jour que, dans le *Miſanthrope*, il venoit de lancer avec ſa véhémence & ſon exagération accoutumées ces deux vers :

« Ce n'eſt que jeux de mots, qu'affectation pure,
« Et ce n'eſt pas ainſi que parle la nature! »

« — Non, Monſieur! ce n'eſt pas ainſi! » s'écria un vieil habitué gâté par ſes ſouvenirs.

Chez lui, une certaine exagération dans l'expreſſion du viſage, un geſte trop fréquent & une tenue négligée prêtoient également à la critique : certains monoſyllabes qui lui échappoient par habitude fauſſoient malgré lui le vers & choquoient le ſpectateur (4). Comme compenſation à ces remarques ſévères, & en réſumant les jugements divers qui ont été portés ſur Damas par ſes contemporains, on peut conclure qu'il

(4) De *courroux*, *genoux*, il faiſoit auſſi *courrouxe*, *genouxe*.

a été un comédien doué de chaleur & d'énergie; rempli d'habileté, d'aplomb & de reſſources; que, ſociétaire zélé & ſcrupuleux dans l'accompliſſement de ſes devoirs, il rendit des ſervices importants & réels à la Comédie-Françoiſe. Il y tint, ſans déſavantage, ſa place à côté des Monvel, des Fleury, des Grandmeſnil, illuſtrations qui, bien que ſur leur déclin, jetèrent encore pendant pluſieurs années un ſi vif éclat ſur la ſcène. A pluſieurs repriſes, Damas ne fut pas jugé indigne, par Napoléon, de venir s'aſſocier à ces comédiens d'élite, dans les repréſentations données ſoit à Mayence, ſoit à Erfurt, en préſence des Souverains.

La poſition que Damas avoit acquiſe à la Comédie avoit fait naître en lui la prétention de marcher de pair avec Fleury, & plus tard de mettre de côté cet acteur éminent : ſentiment qui le rendit très-injuſte envers un homme qu'il n'auroit pas dû ceſſer de traiter avec déférence & reſpect. Loin de là, ſes tracaſſeries & ſes menées ſecrètes ne contribuèrent que trop à la retraite prématurée de ſon chef d'emploi. Cet inſtinct de jalouſie, Damas ne s'en départit jamais dans le cours de ſa carrière dramatique : il rendit difficiles ſes relations entre camarades, & amenèrent de ſa part des exigences qui peſèrent d'une manière tyrannique ſur le répertoire. On raconte à ce ſujet une anecdote aſſez piquante, où l'orgueil de ce comédien éprouva une mortification méritée. Lors de la repréſentation de retraite de Mme Thénard, la bénéficiaire

avoit choiſi *Béverley*, dont le rôle principal fut dévolu à Talma, en ſéance de comité. Damas réclama avec violence contre cette déciſion, qu'il qualifioit de violation de ses droits; ce rôle, qu'on l'avoit d'abord ſupplié de jouer, & qui étoit dans ſon emploi, ayant été enſuite, ſuivant lui, injuſtement donné à un autre. Une altercation s'enſuivit, dans laquelle Damas ſe répandit en termes un peu vifs contre ſa camarade, & Mme Thénard, offenſée, articula avec fermeté ces paroles qui terminèrent la querelle, en mettant les rieurs de ſon côté : « Je veux faire de l'argent &, pour cela, porter le prix des places à quinze francs. Hé! qui les donneroit, Monſieur, pour vous voir? Je le demande à ces dames. »

Le nombre des rôles créés par Damas eſt conſidérable & conſtate que, ſous le rapport des ſervices actifs, ce comédien a été depuis Molé celui dont les auteurs employèrent le plus fréquemment le concours (5). Sa retraite laiſſa donc un grand vide, même

(5) On lit dans une lettre que Damas écrivoit pour expoſer l'état de ſes ſervices déjà anciens : « Je ſuis au Théâtre-François depuis 1792..... Aucun acteur, ſans exception, n'a fourni une carrière ni plus laborieuſe, ni plus honorable... Les gens de lettres m'ont accordé leur confiance, ce qui ſe prouve par le grand nombre de rôles que j'ai établis... J'ai fait les voyages de Mayence, d'Erfurt *, de Fontainebleau & de Compiègne. Je ne jouois le premier emploi qu'en *double*, & j'étois chef des deuxièmes rôles dans les deux genres. Parvenu, à mon tour, au premier emploi, on ne m'en a pas trouvé indigne, & perſonne, j'oſe le dire, n'a rempli ſon devoir avec plus de conſcience & de ſuccès... »

(*Arch. de l'Empire.*)

* Les dépenſes pour le voyage, le ſéjour & le retour de la Tragédie à Erfurt, notam-

aux yeux des critiques, bien qu'ils se fussent attachés à ne signaler en lui que des qualités négatives. Parmi les rôles nouveaux établis par lui dans les deux genres, on cite ceux de Siméon dans *Omasis*, de Merval dans *la Manie des grandeurs*, du baron de Rosenthal dans *la Fille d'honneur*, & d'Armand dans l'*Avocat*.

Damas avoit épousé, en 1798, une jeune fille (6) née en Russie, riche & bien élevée. Il quitta le théâtre en 1825 (7) & se retira dans une propriété

(6) Marie-Anne de Labory, née en 1773, morte à Paris en octobre 1853.

(7) Le 26 mai 1825, Damas devoit jouer, pour la dernière fois, dans *la Fille d'honneur;* mais, à cinq heures du soir, une bande sur l'affiche annonça *relâche* par indisposition de M[lle] Mars. Le surlendemain, on donna à son bénéfice la première représentation de *Bélisaire*, suivi des *Deux Mousquetaires*, opéra-comique, & d'un ballet par les artistes de l'Opéra. Damas n'a-

ment d'après le bordereau dressé par le Grand-Maréchal du Palais & sous les yeux de l'Empereur, le 27 octobre 1808, ont coûté la somme de 71,284 f. 12 s.

Sur ladite somme, les artistes de la Comédie-Françoise ont reçu, savoir :

		Aller.	*Séjour.*	*Retour.*
M[mes]	Raucourt.	1,500	500	1,000
	Talma	1,500	500	1,000
	Duchesnoy. . . .	1,500	500	1,000
	Bourgoin.	1,200	500	800
	Rose Dupuis. . .	1,200	500	800
	Gros	1,200	500	800
	Patrat	1,200	500	800
MM.	Saint-Prix	1,500	500	1,000
	Talma	1,500	500	1,000
	Lafon.	1,500	500	1,000
	Damas	1,500	500	1,000
	Desprez	1,200	500	800
	Lacave.	1,200	500	800
	Varennes	1,000	500	800
		18,700	7,000	12,000

En tout : 38,300 fr.

(*Caisse des Théâtres. Mss. de la Bibl. impér.*)

qu'il avait acquiſe à Sceaux-les-Chartreux, auprès de Longjumeau. Il s'attacha à embellir cette réſidence, qui étoit l'ancien presbytère, & n'y épargna rien. C'eſt là que, le 17 octobre 1834, une mort ſoudaine le ſurprit, au retour d'une promenade qu'il venoit de faire dans ſon jardin : il n'eut que le temps d'appeler ſa femme & expira dans ſes bras en proférant ces ſeuls mots : « Je meurs !... Mon Dieu, je meurs ! » Un épanchement interne d'humeurs provenant d'une plaie, combinée avec d'autres affections anciennes, a pu expliquer ſa fin inopinée.

Damas n'étoit âgé que de ſoixante-deux ans. Son corps fut rapporté à Paris & inhumé au cimetière de l'Eſt.

Une ſœur de Damas, élève de Monvel, avoit paru avec quelque ſuccès, vers 1802, à la Comédie-Françoiſe, dans les rôles d'Héloïſe dans *Fénelon*, & de Cécile dans l'*Honnête criminel*. Ses débuts n'eurent pas de continuation, & elle retourna dans les départements qu'elle avoit quittés pour tenter cette épreuve, reſtée ſans réſultat.

voit pu obtenir de paroître dans cette repréſentation, qui n'attira que peu de curieux. Heureuſement pour le bénéficiaire, la Comédie lui avoit garanti une recette de 10,000 francs.

Rôles créés par Damas.

1794	Ménénius-Agrippa.	*Quintus Cincinnatus*, d'Arnault.
1796	Saint-Clair	*Les Artiſtes*, de Collin-Harleville.
«	Michelin	*La Jeuneſſe de Richelieu*, d'A. Duval & Monvel.
1797	Terſanges	*Le Mari jaloux*, de Desforges.
1798	Téligny	*Michel Montaigne*, de Guy.
1799	Florval	*L'Epreuve délicate*, de Roger.
«	Mercourt.	*Les Dang. de la Préſompt.*, de B. Desfaucherets.
«	Erneſt	*Mathilde*, de Monvel.
«	Timante	*Les Précepteurs*, de Fabre d'Eglantine.
«	Polynice	*Ethéocle & Polynice*, de Legouvé.
«	Saint-Alme	*L'Abbé de l'Epée*, de Bouilly.
1800	Robert.	*Camille*, de *** (Mme de Salm).
«	Almada	*Pinto*, de N. Lemercier.
«	Floricour.	*Les Deux Poètes*, de Rigaud.
«	Déricourt	*Les Mœurs du Jour*, de Collin-Harleville.
«	Deſronais.	*Caroline*, de Roger.
«	Pallante	*Théſée*, de Mazoïer.
«	Saint-Phard . . .	*Le Mariage ſuppoſé*, de Lourdet de Santerre.
1801	Ferdinand	*L'Amour & l'Intrigue*, de *** (La Martellière).
«	Volicour	*L'Aimable Vieillard*, de *** (Favières).
«	Wladamir	*Phœdor & Wladamir*, de *** (Ducis).
«	Ramire.	*Alhamar*, de *** (du même).
1802	Duc de Cumberland	*Edouard en Ecoſſe*, d'A. Duval.
«	Léon.	*Le Roi & le Laboureur*, d'Arnault.
1803	Charles Guldenſtern	*Siri-Brahé*, de Thuring.
«	Verner.	*Herman & Verner*, de Favières.
«	Le Pr. de Mantoue.	*Le Taſſe*, de Cicile.
«	Dercour	*La Boîte volée*, de *** (de Longchamps).
1804	Delville.	*La Fauſſe Honte*, de *** (du même).
«	Alexis	*Pierre-le-Grand*, de Carrion-Niſas.

1804	Boileau.	*Molière avec ſes Amis*, d'Andrieux.
«	Hippolyte	*La Leçon conjugale*, de Sewrin & Chazet.
1805	Anaximandre. . .	*Anaximandre*, d'Andrieux.
«	Valſain.	*Le Tartuffe de Mœurs*, de Chéron.
«	G. de Châtillon .	*Les Templiers*, de Raynouard.
«	Ulyſſe	*Aſtyanax*, de *** (Halma).
«	Woldemar	*Amélie Mansfield*, de *** (Bellin).
1806	Rheinberg	*Les François dans le Tyrol*, de Bouilly.
«	Armand	*L'Avocat*, de Roger.
«	Arſace	*Antiochus-Epiphanes*, de *** (Le Chevalier).
«	Henri V	*La Jeuneſſe d'Henri V*, d'A. Duval.
«	Sully.	*La Mort d'Henri IV*, de Legouvé.
«	Siméon.	*Omaſis*, de Baour-Lormian.
«	Valcour	*Les Faux Somnambules*, de*** (Révérony St-C.).
1807	Florville	*Le Parleur contrarié*, de Delaunay.
«	Verteuil	*Les Projets d'enlèvement*, de *** (Th. Pein).
«	Le duc d'Anjou. .	*La Mort de Du Gueſclin*, de *** (Dorvo).
«	Vendôme.	*Brueis & Palaprat*, d'Etienne.
1808	Valmont	*L'Aſſemblée de Famille*, de Riboutté.
«	Arbace.	*Artaxerce*, de Delrieu.
«	Merſenne.	*La Réconciliation*, de *** (Mlle Candeille).
1809	Patrocle	*Hector*, de L. de Lancival.
«	Saint-Remy. . . .	*Le Chevalier d'induſtrie*, d'A. Duval.
«	Boleſlas.	*La Revanche*, de Roger & C. de Leſſer.
«	Domitien.	*Vitellie*, de *** (de Selves).
«	Damis	*L'Enthouſiaſte*, de *** (Valmalette).
1810	Edmond	*Le Priſonnier en voyage*, de Delaunay.
«	Charles.	*Le Vieux Fat*, d'Andrieux.
«	Dalainville	*Les Deux Gendres*, d'Etienne.
1811	Dorſange.	*Un Lendemain de Fortune*, de Picard.
«	Soliman	*Mahomet II*, de Baour-Lormian.
«	Blinville.	*L'Heureuſe Gageure*, de Déſaugiers & Gentil.
«	Edmond	*La Femme miſanthrope*, d'A. Duval.
«	Charles.	*La Manie de l'Indépendance*, de C. de Leſſer.
1812	Wilſon.	*Le Miniſtère anglois*, de Riboutté.
«	Eraſte	*Maſcarille*, de *** (Ch. M. Deſcombes).
1813	Raymond.	*Tippo-Saëb*, de Jouy.
«	Saint-Phard . . .	*L'Intrigante*, d'Etienne.

1814	Péliſſon.	*Fouquet*, de *** (Gain-Montagnac).
«	Sainville	*L'Hôtel Garni*, de Deſaugiers & Gentil.
1815	Racine.	*Racine & Cavois*, d'Etienne.
1816	Norfolk	*Arthur de Bretagne*, d'Aignan.
«	Henri	*Henri IV & Mayenne*, de Théaulon & Rancé.
«	Alexandre	*Alexandre chez Apelles*, de De La Ville.
«	La Varenne . . .	*La Fête d'Henri IV*, de Rougemont.
«	Du Breuil.	*Le Médiſant*, de Goſſe.
«	Philippe-Auguſte.	*L'Anniverſaire*, de Théaulon & Rancé.
«	Don Félix.	*Les Deux Seigneurs*, de *** (Planard).
1817	Merval.	*La Manie des grandeurs*, d'A. Duval.
1818	Sénanges.	*La Réconciliation par ruſe*, de *** (Riboutté).
«	Dinval.	*Le Suſceptible par honneur*, de *** (Goſſe).
«	Edmond	*La Fille d'honneur*, d'A. Duval.
1819	Dumont de Fierfort	*Orgueil & Vanité*, de *** (Souques).
«	Armand	*Les Femmes politiques*, de *** (Goſſe).
«	Dubiange	*L'Irréſolu*, de O. Leroy.
«	Dorival.	*Le Frondeur*, de Royou.
1820	Saint-Hême. . . .	*Le Flatteur*, de *** (Goſſe).
«	Valcour	*Le Folliculaire*, de De La Ville.
«	Tanneguy-Duchâtel	*Jean de Bourgogne*, de Fromont.
«	Sainval.	*L'Amour & le Procès*, de Gaugiran-Nanteuil.
1821	Candor.	*Le Faux Bonhomme*, d'A. Duval.
«	Roſcius.	*Sylla*, de Jouy.
1822	Molière.	*Le Ménage de Molière*, de J. Genfoul & A. Naudet.
«	Grammont. . . .	*Une Aventure de Grammont*, de *** (Mme S. Gay).
«	Suzeval.	*Les Quatre Ages*, de Merville.
«	Mellefont.	*L'Amour & l'Ambition*, de Riboutté.
1823	Dupré	*L'Education*, de C. Bonjour.
1824	Bothwell.	*Bothwell*, d'Empis.
«	Valmont	*Le Tardif*, de J. Genfoul.


Fréd. Hillemacher a. f. 1862.

NICOLAS ANSELME

dit BAPTISTE, l'aîné

1793 — 1828

CE comédien naquit à Bordeaux le 18 juin 1761. Dans sa famille, on jouoit la comédie de père en fils. Aussi, dès son enfance, fut-il destiné à suivre la même carrière que ses parents. A peine âgé de dix-huit ans, il débuta à Arras dans l'em-

Extrait des registres de la paroisse St-Seurin, à Bordeaux : « Le dix-huit juin mil sept cent soixante & un, est né & a été baptisé NICOLAS, fils légitime du sieur FRANÇOIS-JOSEPH ANSELME, musicien, & de demoiselle MARIE BOURDAIS. Le parrain, le sieur NICOLAS BOURDAIS, imprimeur; la marraine, demoiselle MARIE-MAGDELEINE BOURDAIS. »

ploi des *troiſièmes amoureux* tragiques & comiques, ſous le nom de *Baptiſte*, qui étoit traditionnel parmi les ſiens. Il chantoit auſſi l'opéra comique. La nature ne s'étoit pas montrée prodigue de ſes dons envers ce nouvel élève de Thalie & de Melpomène : qu'on ſe figure un tout jeune homme, pourvu d'une taille des plus effilées & roucoulant d'une voix naſale le rôle de l'amoureux Colas dans la pièce de Sédaine & de Monſigny. Tel étoit alors Baptiſte aîné, fort recherché, d'ailleurs, par les directeurs de province, à cauſe de ſon imperturbable mémoire. Celui de Rouen ſe l'attacha en 1783, & le conſerva pendant ſept années au nombre de ſes penſionnaires. Comme cette ville étoit alors une de celles où la comédie floriſſoit, ſon talent s'y développa rapidement par la pratique de ſon art; il étoit goûté du public, qui apprécioit ſes efforts (1). Tout ſembloit devoir le fixer pour longtemps dans cette ville, juſqu'au mariage même qu'il venoit d'y contracter; mais, ſe ſentant appelé à des deſtinées plus brillantes, notre jeune acteur ne voulut pas renouveler ſon engagement lorſqu'il vint à expirer (2), & ſaiſit avec empreſſement l'occaſion qui s'offrit à lui de venir

(1) En juillet 1823, Baptiſte aîné voulut revoir cette ville; il alla pour y donner des repréſentations. Dans la première ſoirée, il joua le *Miſanthrope* & les *Deux Frères*. Mais cet artiſte étoit alors au déclin de ſa carrière; il ne produiſit que peu d'effet, & ne joua que cette fois-là, grâce à une jauniſſe qui vint fort à propos rompre le traité fait entre lui & le directeur Morel.

(*Hiſtoire des théâtres de Rouen*, par B*** (Bouteillier).

(2) Il quitta alors le chant, bien que la muſique n'ait ceſſé, pendant toute ſa vie, d'occuper ſes loiſirs.

à Paris, en acceptant les propoſitions de l'entrepreneur du nouveau théâtre du Marais (3). Il créa, ſur cette ſcène, le rôle principal dans *Robert, chef de brigands* (4), mauvais drame qui fit courir tout Paris & ſignala Baptiſte aîné à l'attention du public. On peut même dire que c'eſt de ce moment que data ſa réputation. Beaumarchais, chargé de défendre les intérêts des auteurs, ſes confrères, dans la lutte engagée avec les comédiens françois, venoit de leur reprendre le drame de la *Mère coupable* (5), reçu par eux en janvier 1791. Il le porta à ce théâtre du Marais, à la fondation duquel il avoit ſi puiſſamment coopéré, & il confia à Baptiſte le rôle de Beggears.

Un an plus tard, celui-ci quittoit cette ſcène, où le dernier rôle qu'il établit fut le rôle principal dans *le Mari jaloux*, ou *le Rival de lui-même* (6).

Il entra le 6 mars 1793, avec les grands appointe-

(3) Cette ſalle, ouverte en 1791, rue Culture-Sainte-Catherine, fut ſupprimée en 1807.

(4) Imitation des *Voleurs* de Schiller, par La Martellière, qui la fit repréſenter le 6 mars 1792. Sur la brochure du temps, on lit à l'article de la diſtribution des rôles : 1[er] brigand, Gouvion; 2[e] brigand, Capelle.

Or, l'un des deux eſt devenu, depuis lors, le maréchal de France *Gouvion-Saint-Cyr;* l'autre, le baron Capelle, a été préfet ſous la Reſtauration & miniſtre de Charles X.

(5) Repréſenté le 6 juin 1792, avec un médiocre ſuccès. Châteauneuf, dans ſes *Mémoires ſecrets*, raconte qu'il a lu, ſur l'affiche qui annonçoit la pièce, l'énonciation ſuivante : « Au bénéfice du premier ſoldat françois qui enverra à Beaumarchais l'oreille d'un Autrichien. »

(6) Par Villeterque. Une comédie de Desforges, jouée quelques années plus tard au théâtre de la République, porte le même titre du *Mari jaloux*.

ments, au théâtre de la République, & y trouva ſon frère cadet qui l'y avoit précédé d'une année. Il devint un des penſionnaires les plus zélés de cette entrepriſe toute nouvelle; & certes, il ne dépendit pas de lui qu'elle ne proſpérât.

A la clôture de la ſalle, qui eut lieu le 1er ventôſe an VI (19 février 1798), Baptiſte l'aîné paſſa au théâtre Feydeau juſqu'à la réunion de 1799, qui le maintint au nombre des acteurs conſervés.

Il ſe vit d'abord à peu près effacé, à cauſe de la prééminence de pluſieurs membres de l'ancienne Comédie-Françoiſe, qui avoient ſur lui les droits de la hiérarchie & d'un talent ſupérieur. Cependant, pluſieurs rôles dont on le chargea dans des ouvrages nouveaux, & dont il s'acquitta habilement, lui aſſurèrent inſenſiblement une place honorable dans ſa Compagnie (7). Nous citerons particulièrement celui du capitaine Bertrand dans *les Deux Frères*, médiocre traduction, par Jauffret & Weiss, d'une comédie de Kotzebüe, arrangée pour la ſcène par Patrat. Il ſut donner à ce caractère un cachet tout particulier, à ce point que l'auteur du drame, l'ayant vu repréſenter pendant ſon ſéjour à Paris, en 1804, déclara publiquement qu'aucun acteur d'outre-Rhin n'avoit auſſi efficacement contribué à faire valoir ſon ouvrage, que Michot & Baptiſte aîné; & l'on ſait qu'à l'égard des

(7) « Baptiſte aîné eſt véritablement un bon acteur, » écrivoit La Harpe au grand-duc de Ruſſie. (*Correſpondance littéraire.*)

artiſtes françois, l'écrivain allemand n'étoit pas prodigue de louanges.

A la mort de Vanhove, Baptiſte aîné hérita de pluſieurs rôles des *pères nobles tragiques & comiques*. En 1812, il fut même chargé de l'emploi, en titre & concurremment avec Saint-Fal (8). Dans le premier de ces deux genres, qu'il joua avec une eſpèce de prédilection, il n'a jamais été qu'un acteur médiocre. Ce n'eſt qu'il ne ſaiſît judicieuſement l'intelligence de ſes rôles, tant s'en falloit! Il s'en pénétroit, & les compoſoit ſavamment, trop ſavamment peut-être, car il a mérité qu'on dît de lui qu'il ſavoit trop le métier de comédien, & qu'il n'avoit point l'art de cacher l'art. Ainſi, il pouſſoit juſqu'à la minutie le ſoin des détails, multiplioit les intentions & analyſoit, pour ainſi dire, les points & les virgules. Ce ſyſtème arrêté d'accentuer chaque vers & même chaque hémiſtiche, rendoit ſa diction peſante & fatiguoit l'auditeur, ſouvent tenté de s'écrier: Au fait! avocat, au fait (9)! Si l'on ajoute à cela des

(8) « Le 19 novembre 1812. Le premier chambellan de S. M. l'Empereur & Roi, ſurintendant des ſpectacles,

« Arrête ce qui ſuit :

« L'emploi des *pères nobles* dans la comédie ſera rempli à l'avenir par MM. Baptiſte aîné & Saint-Fal, qui joueront alternativement.

« M. Baptiſte aîné aura la priorité & il jouera ſeul les rôles de Mélas, des *Deux Amis;* d'Argant, de *l'Ecole des Mères;* d'Hartley, d'*Eugénie:* d'Orbeſſon, du *Père de Famille;* de Vanderk père, du *Philoſophe ſans le ſavoir;* de Simon, de l'*Andrienne;* de Dupuis, de *Dupuis & Deſronais.*

« *Signé:* Cte de Rémusat. »
(*Archives de l'Empire.*)

(9) Montaigne a dit quelque part, en parlant des gens qui font étalage

geſtes auſſi multipliés que les intentions, & qui donnoient à ſes longs bras l'apparence d'un télégraphe (10), un viſage peu théatral & l'habitude de tenir les yeux preſque conſtamment fermés, on avouera que rien en lui ne dénotoit le héros tragique.

Ces défauts paroiſſoient moins ſaillants dans la comédie, où, lorſque le rôle étoit dans ſes moyens, Baptiſte aîné ſe faiſoit écouter avec intérêt. Il jouoit en homme ſpirituel, inſtruit, bien élevé, mais laiſſant toujours percer dans ſon jeu le déſir d'afficher ces qualités.

Ses meilleurs rôles, dans l'ancien répertoire comique, ont été ceux de Damis, dans *la Métromanie ;* de M. de Clainville, dans *la Gageure imprévue ;* de Vanderk père, dans *le Philoſophe ſans le ſavoir;* & enfin, celui du comte de Tuffières, dans *le Glorieux*, où ſes imperfections devenoient preſque des avantages.

Dans le répertoire moderne, où il a créé un grand nombre de rôles, Baptiſte s'eſt ſignalé ſurtout dans le drame des *Deux Frères*, comme nous l'avons dit ; dans Géronte, de *la Suite du Menteur ;* dans Merville, du *Vieux Fat ;* dans Montgéran, de *la Manie des grandeurs*, & dans le Général, du *Duel*.

Cet acteur a été, ſans contredit, un des membres

d'érudition & parade de ſcience : « Quoiqu'ils ne ſoient gonflés que de vent, que ce ſont des mal ſavants. »

(10) Un critique a dit aſſez plaiſamment, à ce propos : « Baptiſte aîné, toujours *grand*, toujours *long*, a donné à ſon débit ces *grands* intervalles qui ſuppoſent de *grandes* intentions, & cette *grande* lenteur qui annonce un *grand* caractère. »

les plus utiles à fa Société ; car, dans le cours de fa longue carrière, il a fucceffivement rempli tous les emplois, excepté celui des *comiques ;* encore voulut-il s'y effayer, mais fans fuccès, pendant un voyage qu'il fit en province.

Ami de fes devoirs, & très-confciencieux, il auroit joué pour un feul fpectateur avec le même foin qu'il apportoit en préfence d'un nombreufe affemblée. L'anecdote fuivante le prouve. Un jour d'été, la falle fe trouvant aux trois quarts dégarnie, fon camarade Firmin le lui fit remarquer, en ajoutant : « Tant mieux ! J'ai affaire ce foir; je vais me dépêcher d'expédier la pièce. —Hé ! pourquoi donc ? reprit fentencieufement Baptifte. Est-ce la faute de *ces gens-là* fi nous jouons devant les banquettes ? Quant à moi, je jouerai comme fi j'avois en face de moi deux mille fpectateurs. »

En tant qu'homme privé, Baptifte aîné étoit du commerce le plus doux & le plus facile; & dans fa profeffion, loin de fe montrer jaloux du fuccès des autres, il s'efforçoit, au contraire, d'y aider par tous les moyens en fon pouvoir.

Il avoit été nommé profeffeur au Confervatoire, le 1er août 1809, & il en exerça les fonctions avec le zèle le plus foutenu, jufqu'au 1er janvier 1828. Plufieurs de fes nombreux élèves font devenus des artiftes diftingués. Nous placerons en première ligne Mlle Demerfon (11); Mlle Baptifte, fa fille, devenue Mme Def-

(11) Anne Demerfon, née le 17 avril 1786, à Marbeville, arrondiffement de Chaumont (Haute-Marne), a débuté le 9 juillet 1810

mouſſeaux; Ponchard, Nourrit fils, Perlet (12) & Cartigny.

Déjà, en 1823, Baptiſte avoit exprimé le déſir de prendre ſa retraite. Mais le Premier Gentilhomme de la Chambre lui accorda une repréſentation extraordinaire & deux mois de congé, pour l'engager à continuer ſon ſervice pendant trois années encore. Enfin, il ſe retira définitivement le 1er avril 1828, après trente-ſept années de ſervices honorables (13). La repréſentation à ſon bénéfice ſe compoſoit du *Philoſophe ſans*

par les rôles de Nérine, du *Joueur*, & de Toinette, du *Malade imaginaire*.

(12) Perlet, excellent comédien, dont la place étoit marquée à la Comédie-Françoiſe, où il avoit débuté avec éclat, le 4 octobre 1815. Il ne fut pas reçu, & Le Mazurier lui écrivit, au nom du Comité, dont il étoit ſecrétaire : « Quoique la Comédie-Françoiſe n'ait pas beſoin de vos talents, déſireuſe de vous prouver ſon intérêt, elle vous fait offrir un engagement d'une année, à 1,800 fr. de traitement. »

Perlet s'empreſſa... de ne pas accepter. Il conſidéra toujours cette offre comme une ironie, & lorſque, quelques années plus tard, la Comédie voulut l'attirer en lui faiſant les conditions les plus avantageuſes, il reſta ſourd à ſon appel.

Adrien Perlet, né à Marſeille le 16 janvier 1795, eſt mort à Paris le 20 décembre 1850. Il avoit épouſé la fille du fameux acteur comique Tiercelin.

(13) « Vu l'ordonnance du Roi du 18 mai 1822, qui fixe la penſion des comédiens ſociétaires, après vingt années de ſervice ;

« Après avoir entendu la Commiſſion du Roi en ſon rapport ;

« Nous avons arrêté & arrêtons ce qui ſuit :

« Le ſieur Baptiſte aîné, ſociétaire de la Comédie-Françoiſe, eſt admis à la retraite à compter du 1er avril 1828, & pour trente-ſept années de ſervice, du 1er avril 1791 au 1er avril 1828, il jouira d'une penſion de retraite de 7,400 fr. ſur les fonds de la Comédie-Françoiſe.

« 15 avril 1828. »

« *Signé :* duc de DURAS. »

(*Archives de l'Empire.*)

le ſavoir & des *Deux Frères*, & avoit été garantie par la Comédie pour une ſomme de quinze mille francs.

Baptiſte aîné eſt mort aux Batignolles le 30 novembre 1835, à l'âge de ſoixante-quatorze ans, cinq mois & douze jours, à la ſuite d'une longue & douloureuſe maladie.

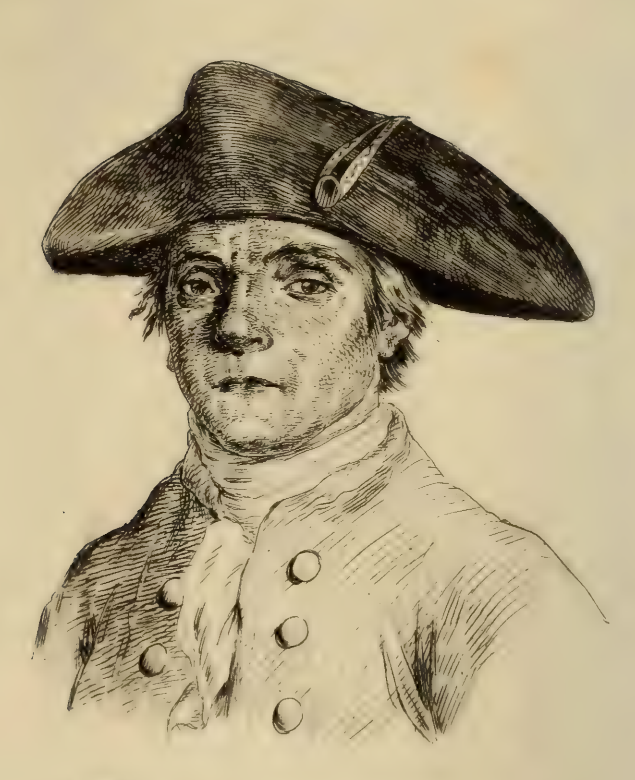
Rôles créés par Baptiſte aîné.

1793	Durval.	*Le Deuil prématuré*, de Monvel fils.
«	Doligny	*La Liberté des Femmes*, de*** (Brienne-Raffard).
«	Uſbeck.	*Le Hulla de Samarcande*, d'A. Murville.
1794	Lucain.	*Epicharis & Néron*, de Legouvé.
«	Timophanes . . .	*Timoléon*, de Chénier.
«	Quintus	*Quintus Cincinnatus*, d'Arnault.
1795	Pharaſmin	*Abufar*, de Ducis.
«	Cominius.	*Quintus Fabius*, de Legouvé.
1796	Caton	*Caton d'Utique*, de Tardieu.
«	Dermide.	*Oſcar*, d'Arnault.
«	Richelieu.	*Le Lovelace françois*, d'A. Duval & Monvel.
1797	Agamemnon. . .	*Agamemnon*, de N. Lemercier.
«	Théſée.	*OEdipe à Colonne*, de Ducis.
«	Dalban.	*Le Journaliſte*, de Lombard.
«	Saint-Victor. . . .	*Les Modernes enrichis*, de Pujoulx.
1798	Germancey . . .	*Les Projets de mariage*, d'A. Duval.
«	Amoſtris.	*Ophis*, de N. Lemercier.
«	Contarini	*Les Vénitiens*, d'Arnault.
1799	Volmar	*Mathilde*, de Monvel.

1799	Bertrand.	*Les Deux Frères*, de Weiſſ & Jauffret.
«	Ariſte	*Les Précepteurs*, de Fabre d'Eglantine.
«	Franval.	*L'Abbé de l'Epée*, de Bouilly.
1800	Lord Weſtfield. .	*Le Lord impromptu*, de *** (Luce de Lancival).
«	Lopez-Oſorio. . .	*Pinto*, de N. Lemercier.
«	Le Cardinal . . .	*Montmorency*, de *** (Carrion-Niſas).
«	Villars.	*Les Calviniſtes*, de Dumaniant & P. Lebrun.
1801	Phœdor	*Phædor & Wladamir*, de *** (Ducis).
«	Charles	*L'Intrigant dupé*, de Richaud-Martelly.
1802	d'Athol.	*Edouard en Ecoſſe*, d'A. Duval.
«	Juan.	*Le Roi & le Laboureur*, d'Arnault.
1803	Herman	*Herman & Verner*, de Favières.
«	Blumenthal. . . .	*La Boîte volée*, de *** (Longchamps).
1804	Marillac	*Richelieu*, de N. Lemercier.
«	Guillaume	*Guillaume-le-Conquérant*, d'A. Duval.
«	Germon	*La Fauſſe Honte*, de *** (Longchamps).
«	Lefort	*Pierre-le-Grand*, de *** (Carrion-Niſas).
«	Chapelle.	*Molière avec ſes Amis*, d'Andrieux.
«	Memnon.	*Cyrus*, de Chénier.
1805	Eng. de Marigny .	*Les Templiers*, de Raynouard.
«	Robert Arnold . .	*Amélie Mansfield*, de *** (Bellin).
1806	d'Armiſthal. . . .	*Les François dans le Tyrol*, de Bouilly.
«	Antiochus	*Antiochus-Epiphanes*, de *** (Le Chevalier).
«	Jacob	*Omaſis*, de Baour-Lormian.
1807	Ariſte	*Le Parleur contrarié*, de Delaunay.
«	Alcétas.	*Pyrrhus*, de Le Hoc.
«	Un Vieillard . . .	*La Mort de Du Gueſclin*, de *** (Dorvo).
1808	Dœmone.	*Plaute*, de N. Lemercier.
«	Ariſte	*La Suite du Menteur*, d'Andrieux.
1809	Deſcobar.	*Les Capitulations de conſcience*, de *** (Picard).
«	Lovielky.	*La Revanche*, de Creuzé de Leſſer & Roger.
«	Helvidius.	*Vitellie*, de *** (Selves).
«	Ariſte	*L'Enthouſiaſte*, de *** (Valmalette).
1810	Clotaire	*Brunehaut*, d'Aignan.
«	Merville	*Le Vieux Fat*, d'Andrieux.
1811	Brémont.	*Un Lendemain de fortune*, de Picard.
«	Gandolphe. . . .	*Les Jeunes Amis*, de *** (Souques).
«	Germont.	*La Manie de l'Indépendance*, de *** (Creuzé de L).

1811	Valmont.	*Les Pères créanciers*, de Planard.
«	Prufias.	*Annibal*, de *** (de Normandie).
1813	Narfca.	*Tippo-Saëb*, de Jouy.
«	Zorbas.	*Ninus II*, de C. Brifaut.
1814	Fouquet	*Fouquet*, de *** (Gain-Montagnac).
«	Felton	*La Rançon de Du Guefclin*, d'Arnault.
«	Crillon.	*Les Etats de Blois*, de Raynouard.
1815	Le Comte	*Un Retour de Jeuneffe*, de *** (Audibert).
1816	Gouvignac. . . .	*La Comédienne*, d'Andrieux.
«	Gérold.	*Charlemagne*, de N. Lemercier.
«	Dolbreufe	*Laquelle des Trois?* de Mme Talma.
«	Duvernois . . .	*Le Médifant*, de Goffe.
«	Le Cte de Dreux.	*L'Anniverfaire*, de Théaulon & Rancé.
«	Fribourg.	*Le Luthier de Lubeck*, de *** (Dieulafoy & Gerfin).
1817	Montgéran. . . .	*La Manie des Grandeurs*, d'A. Duval.
1818	Verneur.	*Le Sufceptible par honneur*, de *** (Goffe).
«	Derville	*Partie & Revanche*, de Rancé.
1819	Fierfort.	*Orgueil & Vanité*, de Souques.
«	Bénard.	*Les Femmes politiques*, de *** (Goffe).
«	Lifimon	*Le Frondeur*, de Royou.
«	Méridec	*Le Marquis de Pomenars*, de *** (Mme S. Gay).
1820	Rolland	*Le Flatteur*, de Goffe.
«	Dormeuil.	*Le Folliculaire*, de De La Ville.
«	De Blamont . . .	*Le Pareffeux*, de Marignié.
«	Henri d'Albret. .	*L'Anniverfaire*, de Rochefort, Carmouche & Th.
1821	Franville.	*Le Faux Bonhomme*, d'A. Duval.
«	Valfain.	*L'Heureufe Rencontre*, de Planard.
«	Valcour	*Le Retour*, de *** (Rancé).
«	Le Doge.	*Faliero*, de *** (Goffe).
1822	Chapelle.	*Le Ménage de Molière*, de Genfoul & Naudet.
«	Périanthe	*Les Quatre Ages*, de Merville.
«	d'Herman	*L'Amour & l'Ambition*, de Riboutté.
1823	Swift.	*Fielding*, d'E. Mennechet.
«	Thierry	*Le Maire du Palais*, d'Ancelot.
«	Morteuil	*L'Auteur malgré lui*, de St-Remy (Mimault).
1824	Raymond	*La Saint-Louis à Sainte-Pélagie*, de Lafite.
«	Froiffard.	*Une Journ. de Charles V*, de Duport père & fils.
1825	Forlanges	*Le Roman*, de De La Ville.

1825	Dermont.	*L'Auteur & l'Avocat*, de P. Duport.
«	Salvador.	*La Princesse des Ursins*, d'A. Duval.
1826	Germond	*L'Am. des Deux Ages*, de M. de la Sizeranne.
«	Ménard	*L'Agiotage*, de Picard & Empis.
«	Dormeuil.	*Le Spéculateur*, de Riboutté.
«	Le Général. . . .	*Le Duel*, de L. Halevy (J. & A. Sanson).
«	Parridi.	*Le Tasse*, d'A. Duval.
1828	Le Marquis. . . .	*Chacun de son côté*, de Mazères.



THOMAS

CAUMONT

1795 — 1809

Ce comédien faifoit partie de la troupe de la Montanfier depuis plufieurs années, lorfqu'il fut appelé par Molé & Mlle Contat à remplir au théâtre de la rue Feydeau l'emploi des *financiers* & des *manteaux*.

A la réunion définitive de 1799, Caumont refta au nombre des acteurs engagés.

Malgré fes qualités évidentes, fon jeu fage, intelli-

Extrait des actes de la paroiffe Saint-Vivien, à Rouen : « Le quatre feptembre mil fept cent quarante & neuf, eft né à Rouen & a été baptifé THOMAS, fils de FRANÇOIS CAUMONT, marchand teinturier, & de CATHERINE-ELISABETH TROUARD, fon époufe, y demeurant, rue Eau-de-Robec. »

gent, des manières franches, des intentions comiques & un débit toujours naturel, le public ne l'apprécia pas d'abord à ſa juſte valeur, & ne lui tint pas compte de la docilité avec laquelle, ſe réglant ſur les bons modèles qui l'entouroient, il avoit corrigé des défauts contractés ſur une ſcène qui, certes, ne paſſoit pas pour une école de bon goût. Le voiſinage de Grandmeſnil, jouant les mêmes rôles que lui, & dont la réputation étoit, d'ailleurs, ſi brillamment & ſi ſolidement établie, nuiſit d'abord beaucoup à ſa réuſſite, & ce ne fut que dans les dernières années que l'on arriva non-ſeulement à lui tenir compte de ſon zèle & de ſon activité, mais encore à rendre juſtice à ſon mérite.

Cet acteur animoit la ſcène par beaucoup de chaleur, &, malgré la difficulté de ſe ſoutenir à côté d'un comédien de la valeur de Grandmeſnil, il n'éprouva jamais de diſgrâce de la part du public, chaque fois que, par une cauſe quelconque, il ſe trouva dans le cas de remplacer ſon chef d'emploi. Il s'étoit même approprié certains rôles que celui-ci lui avoit abandonnés : tels étoient Serrefort, du *Chevalier à la mode;* Mathieu, de *l'Ecole des Bourgeois;* d'Albert, des *Folies amoureuſes;* Bartholo, du *Barbier de Séville.* Il faiſoit également plaiſir dans Grichard, du *Grondeur,* & dans Chicanneau, des *Plaideurs :* ſon jeu y rappeloit la bonne école & ſon extérieur l'y ſervoit à merveille.

Cependant, Caumont ne fut pas exempt de reproches. Un de ceux qu'on lui adreſſa, & qui fut, à ce qu'il paroît, très-fondé, c'étoit d'avoir le ton trop

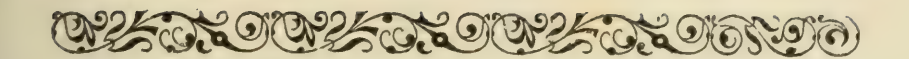
bourgeois. « Ce n'eſt pas, diſent les critiques du temps, qu'il ait été préciſément commun; mais il poſſédoit une trop groſſe gaîté, & ſe laiſſoit ſouvent aller à des charges de mauvais aloi. »

Atteint d'une maladie grave, incurable même, dont ſa première profeſſion (il avoit été marin dans ſa jeuneſſe) avoit développé le germe, Caumont n'attendit pas, pour prendre ſa retraite, l'accompliſſement des vingt années exigées par les règlements. On auroit déſiré le conſerver, en lui laiſſant la liberté de ne jouer qu'autant que ſes forces le lui permettroient; mais, ſe jugeant, à cauſe de ſes infirmités, incapable d'apporter déſormais dans ſon ſervice l'exactitude ſcrupuleuſe qui avoit été la règle de toute ſa vie, il préféra renoncer au théâtre. Sentant qu'un repos abſolu lui étoit indiſpenſable, il ſe retira à la Grand'Cour, commune de Sandillon (Loiret), dans une modeſte propriété qu'il avoit acquiſe. Il y eſt mort deux ans après, le 25 mars 1811, dans ſa ſoixante-troiſième année. Une repréſentation au bénéfice de ſa veuve, & compoſée du *Miſanthrope* & de *la Jeuneſſe de Henri V*, fut donnée le 8 novembre 1812.

Rôles créés par Caumont.

1793	Dubreuil.	*Le Deuil prématuré*, de Monvel fils.
1795	Cafart.	*Le Tolérant*, de Demouftier.
1797	Belmon.	*La Rupture inutile*, de Forgeot.
«	Dorville.	*La Prude*, de *** (N. Lemercier).
1799	Chryfalde	*Les Précepteurs*, de Fabre d'Eglantine.
1801	Valbrun	*L'Aimable Vieillard*, de *** (Favières).
«	Chryfante	*L'Intrigant dupé*, de Richaud-Martelly.
1802	Valbrune.	*Juliette & Belcour*, de Lombard.
1803	Varennes.	*Le Séducteur amoureux*, de De Longchamps.
«	Dormel.	*Le Veuf amoureux*, de *** (Collin-Harleville).
«	Le Cte Birlheim. .	*Herman & Verner*, de Favières.
«	Delorme.	*La Dédaigneufe*, de *** (Duret).
1804	Wolf.	*Guillaume-le-Conquérant*, d'A. Duval.
«	Mignard	*Molière avec fes Amis*, d'Andrieux.
1807	Dorval.	*Le Parleur contrarié*, de Delaunay.
«	De Luffan	*Les Projets d'enlèvement*, de *** (Th. Pein).


1865



ANNE-FRANÇOISE-HIPPOLYTE SALVETAT

dite BOUTET-MONVEL

MADEMOISELLE MARS

1795 — 1841

Le 9 février de l'année 1779, au bruit du canon, au son des cloches de toutes les églises de Paris, lançant dans l'espace leurs joyeuses volées en l'honneur du Roi & de la Reine qui

Extrait des actes de la paroisse Saint-Germain-l'Auxerrois, à Paris : « Du mercredy, dixiesme de février mil soixante & dix-neuf, fut baptisée ANNE-FRANÇOISE-HIPPOLYTE, fille du sieur JACQUES-MARIE BOUTET, bourgeois de Paris, & de JEANNE-MARGUERITE SALVETAT, son épouse *, rue Saint-Nicaise. L'enfant est né d'hyer. »

* Aux termes d'un jugement rendu par le Tribunal de première instance du département de la Seine, le 1er décembre 1847, & transcrit le 22 de ce même mois sur les registres du quatrième arrondissement, il a été ordonné que l'acte de baptême ci-contre soit modifié, en ce qu'il a été dit : que Jeanne-Marguerite Salvetat étoit l'épouse de Jacques Marie Boutet, dont le mariage, alors projeté, ne s'est jamais réalisé.

(Greffe du Tribunal de première instance de la Seine, 29 déc. 1847.)

alloient à Notre-Dame rendre leurs actions de grâces pour la naiſſance de Mademoiſelle, un enfant de condition plus modeſte venoit au monde dans la rue Saint-Nicaiſe. C'étoit la ſeconde fille de Jeanne-Marguerite Salvetat, actrice qui, au mois de mai de l'année précédente, avoit débuté, ſous le nom de *Mars*, à la Comédie-Françoiſe par le rôle de *Mérope*, & fut depuis congédiée en 1782, ſon accent méridional ne pouvant s'acclimater auprès du public pariſien. Monvel étoit le père de cette enfant. Il paroît qu'un projet de mariage avoit été concerté entre ces deux perſonnes; mais qu'au moment de s'expatrier, Monvel, peu ſoucieux de faire honneur à ſes premiers engagements, épouſa la fille d'un comédien anciennement attaché au ſervice du roi de Suède.

Deſtinée de tout temps à ſuivre la profeſſion de ſes parents, la petite Hippolyte joua d'abord des rôles enfantins, tels que ceux de Louiſon, du *Malade imaginaire;* de Clyſtorel, du *Légataire univerſel*, & ceux de l'Amour & du Plaiſir, dans ce qu'on appeloit des *Divertiſſements*, genre de ſpectacle fort goûté à cette époque. Lorſque la Montanſier établit à Paris le théâtre qui porta d'abord ſon nom, elle y amena cette jeune enfant qui, peu après, parut dans le rôle du Petit Frère, du *Déſeſpoir de Jocriſſe* (1).

On a dit que Mlle Mars avoit reçu les leçons de Monvel, à ſa rentrée en France; il n'en eſt rien. Du-

(1) Parade de Dorvigny, jouée avec un immenſe ſuccès.

gazon, & Walville (2), ami de ſa mère, lui donnèrent quelques conſeils; mais c'eſt principalement à la célèbre Contat qu'elle fut redevable du développement de ſes qualités naturelles. L'éminente comédienne, qui s'étoit intéreſſée à cette jeune fille, & l'avoit priſe ſous ſon égide, la fit admettre, en janvier 1795, dans la Société formée au théâtre Feydeau d'une partie des membres de l'ancienne Comédie, pour y remplir les rôles d'*ingénues*. Mlle Mars avoit alors ſeize ans.

Pendant quelque temps, elle parut dans la tragédie, pour ſe conformer à l'ancien uſage encore en vigueur. Mais la foibleſſe de ſes moyens ne lui permettant pas de pourſuivre ces eſſais, d'ailleurs aſſez inſignifiants, elle ſe renferma uniquement dans l'exercice du genre comique, où, il faut le dire, elle fut d'abord peu remarquée. Rien, dans un extérieur maigre & ſans fraîcheur, dans un maintien gauche & timide, dans ſa tenue, dénuée de diſtinction, ne dénotoit encore, chez la jeune novice, la comédienne qui devoit, ſinon éclipſer, au moins égaler un jour les plus grands noms du théâtre.

(2) Jean-Baptiſte Leſquoy, dit Walville, comédien de province. Venu à Paris pour faire partie d'une troupe inſtallée dans la ſalle Molière, il y rempliſſoit l'emploi des *premiers comiques*. Il entra enſuite au théâtre Louvois & ſuivit Picard à l'Odéon, où, comme acteur, il ſe rendit utile dans certains rôles peu importants &, comme régiſſeur, ſut mériter les éloges les plus complets. Exact & ſoigneux, il reſta étranger aux prétentions & aux cabales qui s'agitoient autour de lui.

Après la mort de ſa femme, Walville épouſa la mère de Mlle Mars, avec qui il avoit été fort lié; fut recueilli enſuite par celle-ci, & paſſa ſous ſon toit le reſte de ſon exiſtence. Il y eſt mort en juin 1830.

Toutefois, il femble que Roger l'académicien en jugea autrement. Il raconte, dans la préface de fon *Epreuve délicate* (3), que, lorfqu'il fut queftion de diftribuer les rôles de fa pièce, il dit aux comédiens : « Faites comme il vous plaira, Meffieurs, & que ce foit pour le mieux. Seulement, je réferve le rôle de l'*ingénue* à cette charmante perfonne dont le fourire m'a feul, ce matin, raffuré contre les rigueurs de votre filence. » Et il défignoit Mlle Mars. — « Y penfez-vous? lui dit tout bas un des principaux acteurs ; confier le fort de votre ouvrage à une enfant qui n'a pas encore joué un feul rôle, & qui eft froide comme une carafe d'orgeat! »

On fait ce qu'eft devenue la *carafe d'orgeat :* la meilleure actrice de notre temps!

Une autre caufe contribuoit à ce qu'elle ne pût être diftinguée par les amateurs : elle avoit pour chefs d'emploi Mlles Lange & Mézeray, chez qui la beauté étoit un des moindres mérites. Auffi, la pauvre Mars reftoit-elle à peu près inaperçue, quand un rôle dont elle fut chargée lors de la reprife du *Couvent* (4), & où elle fut donner de la valeur à deux ou trois mots, attira tout à coup fur elle l'attention férieufe des amis de la bonne comédie.

Ayant été comprife, par une faveur fpéciale, dans la réunion définitive qui reconftitua la maifon de

(3) Comédie en trois actes, en vers, repréfentée le 13 janvier 1798.

(4) Comédie en un acte & en profe, de P. Laujon.

Molière (5), Mlle Mars eut occaſion de jouer dans *l'Abbé de l'Epée* le rôle du sourd-muet, auquel elle donna un cachet particulier, ſans imiter l'actrice qui avoit créé ce perſonnage avec bonheur. La ſimplicité, l'expreſſion qu'elle y mit lui procurèrent un véritable triomphe. Le caractère de Lisbeth, qu'elle créa en 1803, dans *Herman & Verner*, fut le premier rôle important où elle révéla ſon talent dans les *ingénues*. Encouragée par le ſuccès qu'elle y obtint, elle entreprit d'aborder les rôles de l'ancien répertoire qui ſe rattachoient à cet emploi : tels que ceux d'Agnès, de *l'Ecole des Femmes*, & de Victorine, du *Philoſophe ſans le ſavoir*, où elle montra une grande ſupériorité. « Il ſeroit difficile de rien voir de plus pathétique (a dit Geoffroy, à propos de cet ouvrage) que la huitième ſcène du dernier acte. Pas un cri! pas un geſte! C'étoient quelques mots briſés par la douleur dans la bouche d'une ingénue. — *Je ne pleurerai pas... je ne pleurerai pas!* diſoit-elle à Vanderk père ; & cette ſimple phraſe, dite par Mlle Mars, étoit plus navrante que les pleurs eux-mêmes. »

Ce n'eſt, néanmoins, qu'à la retraite de Mlle Contat, en 1809, qu'elle vit s'ouvrir devant elle un horizon plus vaſte. Cependant, il lui fallut d'abord partager les avantages de cette nouvelle poſition avec Emilie Leverd, dont les brillants débuts, l'année précédente,

(5) Elle reçut alors 3/8 de part, qui furent portés en janvier 1803 à 5/8 ; en octobre de la même année à 3/4 ; à 7/8 en ſeptembre 1804, & à part entière en mars 1807.

avoient ſemblé la menacer d'une concurrence redoutable. Il faut bien qu'en effet il y ait eu chez cette dernière actrice un mérite réel, puiſqu'elle conſerva pendant longtemps un parti aſſez puiſſant pour contrebalancer celui de Mlle Mars, dont les plus fervents enthouſiaſtes ſe virent ſouvent forcés, par l'évidence, de reconnoître & de conſtater les ſuccès remportés pas ſa jeune émule.

Malgré la déciſion impériale qui avoit impoſé à ces deux actrices la communauté des rôles, cet état de choſes ne ſe maintint pas. Les protections que s'étoit aſſurées Mlle Mars, &, en définitive, ſon talent ſupérieur, la firent bientôt régner ſans rivale dans l'emploi des *grandes coquettes*, ſans qu'elle abandonnât pour cela les rôles d'*ingénuités*, avec leſquels l'épanouiſſement de ſes charmes commençoit à offrir un certain contraſte.

C'eſt vers ce temps qu'elle remit au répertoire le rôle de Silvia, dans *le Jeu de l'Amour & du Hazard*, & quelques autres ouvrages du même genre, négligés depuis pluſieurs années, auxquels ſon talent prodigieux donna un nouveau luſtre. De ce nombre furent *les Fauſſes Confidences*, où elle fit ſcintiller tout l'eſprit de Marivaux; *la Gageure imprévue; & la Feinte par amour*, du langoureux Dorat, pièce qui, grâce à ſon appui, devint des plus agréables à la repréſentation.

Toutes les grandes comédies de Molière furent, à ſon inſtigation, rendues à la ſcène & jouées, à ſon exemple, par les premiers ſujets.

La réputation de M[lle] Mars alloit toujours croiſſant, ſoit qu'elle ſe montrât dans des rôles anciens, ſoit qu'elle créât des rôles nouveaux. Sa beauté reſplendiſſante, les grâces de ſa perſonne, l'aiſance de ſes manières & ſa diſtinction parfaite, faiſoient d'elle une femme à part. Elle touchoit à peine à ſa trentième année qu'elle ſe trouvoit en poſſeſſion de tous les avantages qui ſont le fruit du travail & d'une obſervation perſévérante.

Bien qu'idolâtre de ſon art, cette célèbre actrice en diſſertoit peu, & ſembloit s'en réſerver pour elle ſeule le ſecret. Elle étoit avare de ſes conſeils envers les jeunes débutantes; auſſi n'a-t-elle pas formé d'élèves (6). Une ſeule perſonne, fille de ſa ſœur (7), Georgina Mars, qu'une mort prématurée enleva à ſon affection, avoit été l'objet de ſes ſoins & de ſa ſollicitude particulière (8). La douleur cauſée par cette mort fut

(6) C'est à tort que M[mes] Doze & Pleſſy ont paſſé pour telles.

(7) Louiſe Salvetat, ſœur aînée de M[lle] Mars, admiſe à débuter & reçue penſionnaire un an après, le 24 février 1816, par arrêté du duc de Duras, avoit été obligée de quitter la ſcène par ſuite d'une altération grave de la voix.

(8) Marie-Louiſe-Hippolyte-Georgina Salvetat, fille de la précédente, étoit née en Angleterre, & avoit débuté le 12 mai 1826 par les rôles d'Agnès dans *l'Ecole des Femmes*, & de Charlotte dans *les Deux Frères*. Elle mourut à Paris le 29 juin 1828, à l'âge de dix-neuf ans. M[lle] Mars, qui, au moment de ce malheureux événement, donnoit des repréſentations en province, outrepaſſa ſon congé de dix-huit jours. Aux termes des règlements, elle étoit paſſible d'une amende de 200 fr. par chaque jour de retard. Le Commiſſaire royal par intérim, en ſignalant à l'autorité ſupérieure cette infraction, propoſa, dans les termes les plus honorables, qu'il fût

d'autant plus grande, que, quelques années auparavant, le 31 mars 1820, Mlle Mars avoit déjà été éprouvée cruellement par celle d'une fille, dont la perte l'avoit éloignée pendant plusieurs mois de la scène.

A ses dons naturels, à ses qualités acquises, Mlle Mars joignit un mérite qui aida puissamment à ses triomphes. Nous voulons parler du goût exquis qui présidoit à ses toilettes. Personne n'a porté plus loin qu'elle, au théâtre, l'élégance & la vérité du costume. Empiétant sur les attributions de sa femme de chambre, elle s'occupoit personnellement & avec un soin tout particulier, chaque fois qu'elle devoit jouer, d'un gant, d'un bouquet, d'un ruban destinés à lui servir de parure dans la pièce. C'est en partie à cet art de savoir s'habiller, non moins qu'à un organe suave & enchanteur qui l'a toujours servie, que cette inimitable comédienne a dû de faire illusion sur la scène jusqu'à la fin de sa carrière, &

dérogé à l'application de toute mesure disciplinaire : « Cette actrice (écrit-il), recommandable autant par l'influence de son admirable talent que par les services importants & soutenus qu'elle rend à sa Société, ayant fait valoir, un peu tardivement il est vrai, les motifs plausibles de son retard, en exposant que la perte cruelle & inattendue qu'elle venoit de faire d'une nièce chérie l'avoit forcée à suspendre les représentations qu'elle a données pendant son congé, soit à Londres, soit à Lyon... Que, de plus, elle a fait, verbalement & par écrit, promesse de réparer par un service plus actif le tort que son absence prolongée avoit pu faire à la Société, &c.

« *Signé :* ALBERTIN. »

Le 11 septembre suivant, décision rendue par le duc de Duras, conformément à la proposition ci-dessus.

(*Archives de l'Empire.*)

de pouvoir repréſenter dans Mlle de Belliſle, à l'âge de ſoixante ans, une jeune fille à qui l'auteur en donnoit moins de vingt !

On a prétendu, à ce ſujet, qu'elle avoit conclu avec ſa modiſte un traité ſecret, en vertu duquel celle-ci s'engageoit à ne confectionner qu'après un certain délai convenu, pour la ville, des chapeaux ſemblables à ceux produits ſur la ſcène par Mlle Mars.

Il eſt certain que, pendant longues années, elle donna le ton de la mode à toutes les femmes élégantes de Paris. L'anecdote ſuivante, que nous empruntons à un de ſes admirateurs (9), trouve ici naturellement ſa place.

Mlle Mars donnoit des repréſentations à Lyon, lorſque, le lendemain même de la première, elle vit entrer chez elle un des fabricants connus de cette ville induſtrielle : « Madame, lui dit-il, vous pouvez faire ma fortune. — J'en ferois fort aiſe, Monſieur ; mais par quel moyen ? — En acceptant cette pièce d'étoffe. » Et, ce diſant, notre homme déploya ſur la table une pièce de magnifique velours jaune épinglé. — « Faites de ceci une robe. Lorſqu'on l'aura vue ſur vous, tout le monde en voudra porter une ſemblable, & c'eſt ainſi que ma fortune ſe fera. — Mais, Monſieur, jamais femme qui ſe reſpecte n'a porté une robe jaune ! — C'eſt préciſément à cauſe de cela, Madame, qu'il s'agit de mettre cette couleur à la mode, & nulle au monde ne peut

(9) Audibert. *Indiſcrétions & Confidences.*

mieux que vous... Ne me refuſez pas; acceptez, en grâce. — Non, Monſieur, je ne vous refuſe pas, répond la célèbre actrice, en ſe diſpoſant à payer le prix de cette robe. — Hé, Madame, que prétendez-vous faire? s'écrie le négociant. Je ne veux pas de votre argent; je ne ſollicite de votre part qu'une faveur: celle de faire connoître l'adreſſe de ma fabrique. »

Mlle Mars, trouvant la propoſition originale, céda & promit.

De retour à Paris, à l'expiration de ſon congé, elle fit faire la robe, &, le ſoir de ſa rentrée, dans le rôle de Mme de Clainville, de la *Gageure imprévue*, elle n'attendoit plus que le moment de paroître en ſcène, revêtue de la ſplendide robe *jaune*, lorſqu'un dernier regard jeté ſur ſa glace, fit ſubitement naître un doute en ſa penſée. Par une de ces réactions ſpontanées qui ſe comprennent mieux qu'elles ne s'expliquent, elle ſe trouva ridicule & déclara qu'elle ne joueroit pas.

On peut juger de ce que cette réſolution ſoudaine, manifeſtée à une heure auſſi avancée de la ſoirée, où il n'eſt plus poſſible de compoſer un autre ſpectacle, jeta de trouble parmi les comédiens. Cependant Talma, plus éloquent ſans doute que ſes confrères, & dont elle apprécioit le jugement & le goût, parvint à la diſſuader de ſes injuſtes préventions contre la couleur de ſa robe. — « Ce n'eſt pas d'un canari que vous aurez l'air, lui dit-il, comme vous paroiſſez le craindre; mais d'une topaze... Et n'êtes-vous pas déjà le diamant de la Comédie-Françoiſe? »

Vaincu par ce madrigal en profe, qui fentoit fon Dorat, Mlle Mars confentit enfin à jouer; non, toutefois, fans conferver un refte d'inquiétude qui fe diffipa bientôt devant le murmure flatteur des loges & du parterre.

Le lendemain, tout Paris s'entretenoit de la robe *jaune*, & huit jours plus tard, il n'étoit pas un falon qui n'en offrît une femblable. Le fabricant de Lyon n'avoit pas été trop mal avifé.

Les rôles créés par Mlle Mars ont été très-nombreux; car les auteurs tinrent à honneur de l'avoir pour interprète, & l'on fait combien elle juftifioit leur confiance. Mais une fois l'intelligence d'un perfonnage arrêtée dans fon efprit, elle n'en varioit jamais l'interprétation; chaque mot, chaque gefte étoit pour elle l'objet d'une étude approfondie qui difparoiffoit, il eft vrai, à force d'art, fous une parfaite aifance. Elle appartenoit à cette claffe de comédiens devenus fameux à force de travail & d'obfervation. Dans l'ancien répertoire, elle a marqué de fon fceau Celimène, Elmire, Henriette, Victorine, Suzanne. Dans le répertoire, fes rôles les plus brillants ont été Charlotte, des *Deux Frères;* Eugénie, du *Tyran domeftique;* Betty, de *la Jeuneffe d'Henri V;* Emma, de la *Fille d'honneur;* Hortenfe, de *l'Ecole des Vieillards;* Mme de Volmar, de *la Jeune Femme colère;* Valérie, dans la pièce de ce nom. Elle s'effaya même dans le drame proprement dit, & on peut citer *Henri III*, où elle repréfenta la ducheffe de Guife; *Mifanthropie & Repentir*, remis à la fcène en 1822, où elle parut dans

le rôle d'Eulalie, à côté de Talma, qui jouoit Meinau (10); le *Cid d'Andaloufie*, qui lui fut moins favorable.

Il ne faudroit pourtant pas conclure de ce qui précède, que le dévouement à l'art fût pouffé chez M[lle] Mars au point de lui faire facrifier les charmes de fa perfonne à l'illufion fcénique. Voici une anecdote qui prouveroit le contraire. Lors de l'apparition du roman d'*Ourika* (11), Alexandre Duval en tira une charmante comédie. Sa pièce alloit être mife en répétition quand M[lle] Mars, qui devoit y paroître fous les traits de l'héroïne, eut quelques fcrupules fur l'effet que pourroit produire à la fcène fa figure barbouillée de noir. Un foir qu'elle avoit effayé de mille teintes, plus ou moins foncées, & qu'elle croyoit avoir reçu de fon miroir une réponfe à peu près fatisfaifante, il entra chez elle un homme dont l'opinion fur ce point lui tenoit particulièrement au cœur. « — Comment me trouvez-vous? lui dit-elle. Il me femble qu'animée par le feu du regard & le jeu de la phyfionomie, mon vifage n'infpirera pas trop d'épouvante. » — Il fe fit un long filence; mais comme il falloit bien que l'interlocuteur répondît à une interpellation auffi direĉte : « Je penfe, lui ré-

(10) C'eft à contre-cœur que Talma joua ce rôle, qu'il n'avoit accepté que fur les inftances de M[lle] Mars. Saint-Fal, qui l'avoit créé avec fuccès, étoit encore au théâtre, & la délicateffe de Talma lui faifoit craindre de froiffer fon vieux camarade; auffi voulut-il tout d'abord s'affurer de fon confentement.

(11) De M[me] la ducheffe de Duras.

pondit-il, que votre inimitable talent, devant procurer à la pièce d'*Ourika* cent repréſentations conſécutives, afin d'éviter l'ennui de vous badigeonner tous les deux jours, vous pourriez demeurer ſix mois ſous cette couleur. J'ai préciſément un voyage à faire ; je le commencerai après la première repréſentation, & je reviendrai lorſque le ſuccès ſera épuiſé... »

Eſt-il beſoin d'ajouter qu'à la ſuite d'une exploſion de dépit, Mlle Mars fit immédiatement diſparoître le ſujet de cette mauvaiſe plaiſanterie, en ſe promettant qu'on ne la verroit jamais ainſi défigurée (12) ?

Mlle Mars ſe donna le tort d'afficher des opinions politiques oppoſées au gouvernement de la Reſtauration, tort grave, & qu'on lui a reproché avec d'autant plus de juſtice, qu'elle touchoit annuellement vingt mille francs ſur la caſſette particulière de Louis XVIII, indépendamment d'autres témoignages de la munificence royale. Pendant les Cent-Jours, elle ſe montra ſur le théâtre couverte de violettes, fleur adoptée comme ſymbole par les partiſans de Napoléon. Auſſi, la réaction royaliſte qui ſuivit voulut lui faire expier chèrement ces manifeſtations exagérées : une minorité foible, il eſt vrai, mais obſtinée, parmi les ſpectateurs, non contente de l'accueillir à ſon entrée en ſcène par des ſifflets aigus, demanda à grands cris qu'elle ſe mît à genoux. On lui prêta dans le temps

(12) Monier de la Sizeranne. *Mes Premiers & mes Derniers Souvenirs littéraires.* (Paris, 1854, un vol. in-8°.)

un mot piquant à cette occaſion. Les plus animés étoient quelques officiers aux Gardes du corps placés à l'orcheſtre. Saiſiſſant un moment de répit, notre actrice s'avança vers la rampe & lança à leur adreſſe l'apoſtrophe ſuivante : « Je ne ſais vraiment ce que *Mars* & les *Gardes du corps* peuvent avoir de commun enſemble (13). » Quoi qu'il en ſoit de la véracité très-conteſtable de l'anecdote, il eſt certain que la repréſentation ne s'acheva qu'au milieu d'un feu croiſé de vociférations & d'applaudiſſements, & Mlle Mars déclara, à l'iſſue de cette pénible ſoirée, qu'elle ceſſoit, dès ce moment, d'appartenir à la Comédie-Françoiſe.

Sa réſolution, cependant, ne tint pas contre les vives inſtances de ſes amis, qui réuſſirent à la détourner de cette réſolution extrême. Elle n'eut pas lieu de le regretter, puiſque de ce moment juſqu'à celui de ſa retraite, la carrière qu'elle parcourut ne fut plus qu'une ſuite de triomphes.

La Comédie-Françoiſe avoit reſſenti le contre-coup des événements de 1831 ; ſa caiſſe étoit aux abois. Mlle Mars, n'ayant pas voulu ſe ſoumettre à certaines réductions financières qu'on lui vouloit impoſer, donna ſa démiſſion de ſociétaire, fit liquider ſa penſion de retraite & contracta avec la Comédie un nouvel engagement à titre de ſimple penſionnaire, ainſi que

(13) On peut citer, ſous la même réſerve, ſa réponſe à M. Papillon de La Ferté, qui lui demandoit un jour quand elle ceſſeroit de porter des violettes ? — « Quand les *papillons* feront des *aigles*. » (Roger de Beauvoir. *Mémoires de mademoiſelle Mars*.)

l'avoit fait Talma dans ſes dernières années. Elle touchoit alors un traitement de 30,000 fr.; de plus, 150 fr. de feux par repréſentation, aſſurés à huit par mois; 8,400 fr. de penſion extraordinaire; & enfin 3,000 fr. d'intérêt ſur les fonds ſociaux. En totalité, plus de cinquante-cinq mille francs, ſomme conſidérable pour le temps.

On comprend que la femme qui tenoit ainſi le double ſceptre de la beauté & du talent devoit être fort recherchée. Le ſalon de Mlle Mars étoit devenu le rendez-vous d'hommes du meilleur monde & d'écrivains les plus diſtingués, au milieu deſquels trônoit la maîtreſſe du lieu, grave & ſévère au point de faire ſuppoſer qu'elle ne s'y ſentoit pas à l'aiſe. En petit comité, au contraire, elle ſe montroit affectueuſe, & elle avouoit préférer l'intimité du coin du feu aux réceptions d'apparat.

Le poids de l'âge commençoit à ſe faire ſentir, & quelques amis prudents conſeillèrent à Mlle Mars d'adopter au théâtre des rôles plus marqués. Tout en comprenant la ſageſſe de leur conſeil, elle remettoit toujours à le ſuivre. Or, il arriva que Scribe, qui avoit écrit une comédie intitulée la *Grand'Mère*, dont il deſtinoit le rôle principal à Mlle Mars, vint lui donner lecture de ſa pièce. Cette grand'mère n'étoit autre qu'une femme de cinquante-ſix ans, belle encore & ſpirituelle. Un jeune homme, à qui elle veut faire épouſer ſa petite-fille, niaiſe de dix-huit ans, s'obſtine à repouſſer ce projet d'alliance, pour reſter amoureux

de l'adorable grand'mère. — « Votre pièce eſt délicieuſe, dit Mˡˡᵉ Mars à l'auteur, après avoir entendu la lecture. « Mon rôle eſt charmant!... Mais, qui jouera la grand'maman?... Je ne vois perſonne. » Scribe, décontenancé malgré toute ſa préſence d'eſprit, ne ſut que répondre : « C'eſt vrai! » Et remettant ſon manuſcrit dans ſa poche, il alla le préſenter au Gymnaſe, qui l'accueillit avec empreſſement & procura à l'auteur un ſuccès complet. Celui-ci n'en garda pas moins rancune à Mˡˡᵉ Mars, pour qui déſormais il s'abſtint d'écrire aucun rôle.

Enfin, arriva le jour où le règne des illuſions n'étoit plus poſſible. Affligée, malheureuſe de voir les feuilles périodiques & certains de ſes camarades ſe préoccuper perfidement de la date de ſa naiſſance, Mˡˡᵉ Mars dut ſe réſigner, non ſans une violente lutte intérieure, à quitter le théâtre, témoin d'un demi-ſiècle de ſuccès inouïs juſqu'alors. Après avoir, tour à tour, paſſé en revue tous les rôles de ſon répertoire, elle fit, le 31 mars 1841, dans *Tartuffe* & le *Jeu de l'Amour & du Haſard*, ſes adieux au public, qui, depuis qu'il ſe voyoit menacé de la perdre, ſe portoit en foule aux repréſentations de cette célèbre comédienne. Le 15 avril ſuivant, elle reparut une dernière fois dans une ſoirée à ſon bénéfice. « Elle joua, ce ſoir-là, Célimène & Araminthe d'une façon ſi admirable, rapporte un témoin (14), que des applaudiſſements frénétiques ſui-

(14) Mᵐᵉ de Bawr. (*Mes Souvenirs.*)

voient chaque mot qu'elle prononçoit. » Lors du ſuprême adieu échangé entre l'actrice & le public, tout fut fini avec le dernier mot de la dernière pièce où elle parut (15). Seulement, à l'inſtant où, au bruit des clameurs de toute la ſalle, le rideau s'abaiſſa, Mlle Mars fit un geſte de la main, comme pour le retenir, & retarder ainſi le moment où elle alloit ſe ſéparer pour jamais des témoins de ſes longs triomphes.

Le miniſtre lui conféra le titre honorifique d'inſpectrice des études au Conſervatoire.

L'artiſte devoit être ſatisfaite d'un tel couronnement d'une belle vie; la femme ne ſe conſola pas. Mlle Mars, diſparue de la ſcène à ſoixante-deux ans, & laiſſant après elle le ſouvenir de ſa jeuneſſe ſans fin & le parfum de ſa grâce inimitable; Mlle Mars regretta, pendant les quelques années qu'elle vécut encore, l'enivrement des ovations quotidiennes. Sa ſanté vint à éprouver de graves altérations. Dans les trois derniers mois de ſon exiſtence, la maladie fit de lents & ſourds progrès. Une affection du foie ſe compliqua d'un ramolliſſement graduel du cerveau, qui amena le délire, puis la mort.

L'abbé Galard, vicaire de la Madeleine, avoit été amené auprès d'elle. Lorſqu'il l'eut confeſſée, un ami bien cher & bien dévoué s'approcha du lit de Mlle Mars & lui dit, avec un ſourire mêlé de larmes : « Hé bien !

(15) L'uſage des *rappels*, dont on a tant abuſé depuis, n'exiſtoit pas à cette epoque.

cela ne fait pas mourir. — Non, répondit la malade, mais cela aide à mourir (16). »

On a prétendu que l'emploi de ſubſtances cauſtiques, dans le but de conſerver à ſes cheveux leur couleur primitive, avoit, en provoquant des ravages intérieurs, contribué à abréger ſes jours. Il eſt certain que la fin de Mlle Mars fut prématurée, puiſqu'elle ne comptoit que ſoixante-huit ans & un mois lorſqu'elle mourut, le 20 mars 1847 (17).

Une affluence conſidérable accompagna ſes funérailles, & M. de Salvandy fut l'interprète de la douleur de ſes amis réunis au bord de ſa foſſe.

Mlle Mars jouit d'une grande opulence pendant nombre d'années; dans la dernière période de ſon exiſtence, elle eut le chagrin de voir ſa fortune ſubir de fâcheuſes atteintes. D'abord, en 1827, un vol domeſtique, qui eut un grand retentiſſement, l'avoit dépouillée de ſes diamants. On doit dire, à ſa louange, qu'elle ſupporta avec beaucoup de ſtoïciſme cette perte déſaſtreuſe, puiſque, le lendemain même de l'événement, elle s'oppoſa à ce que le ſpectacle fût

(16) Roger de Beauvoir. *Mémoires de mademoiſelle Mars.*

(17) Au moment de ſon décès, Mlle Mars demeuroit rue Lavoiſier, n° 13, dans un hôtel que l'ouverture du boulevard Malesherbes a fait diſparoître depuis.

A l'époque la plus brillante de ſa carrière, elle avoit poſſédé, à Verſailles, la maiſon ſituée boulevard du Roi, n° 9, habitation dans laquelle elle avoit fait conſtruire un charmant pavillon ſur le jardin, & où elle ſe propoſoit de finir ſes jours. Des revers de fortune l'empêchèrent de réaliſer ce projet.

(Leroy. *Maiſons de Verſailles*, 2e édit.)

changé, & joua, dans *l'Ecole des Vieillards*, le rôle d'Hortenſe avec une ſimple parure de perles. Elle s'y montra aſſez maîtreſſe d'elle-même pour qu'aucune préoccupation étrangère à ſon rôle ne vînt trahir ſes émotions. Plus tard, dans l'intention de ſe récupérer, ſans doute, elle tenta les chances de la Bourſe, qui lui furent défavorables. Néanmoins, malgré ces brèches faites à ſa fortune, Mlle Mars laiſſa encore à ſon décès environ 800,000 fr. à un fils (18) qui depuis ſon enfance avoit toujours vécu éloigné d'elle & qui, à ſa grande ſurpriſe, ſe trouva un jour ſon légataire univerſel.

En réſumant les trois phaſes de la carrière théâtrale de cette actrice, c'eſt-à-dire en réuniſſant ſes ſervices ſur les trois ſcènes auxquelles elle a appartenu, Montanſier, Feydeau & la Comédie-Françoiſe, il réſulte que Mlle Mars a joué pendant cinquante-trois années, dont quarante & une ont été paſſées au Théâtre-François. Elle eſt reſtée, dans la mémoire de tous ceux qui ont pu la connoître, le type le plus complet des perfections que la nature & l'art ont pu réunir chez un même individu. Boileau eût encore dit, en apprenant ſa perte :

« L'aimable Comédie, avec *Mars* terraſſée,
« En vain d'un coup ſi rude eſpéra revenir,
« Et ſur ſes brodequins ne put plus ſe tenir. »

(18) M. Adolphe Brommer.

Rôles créés par Mlle Mars.

1795	Judith	*Le Tolérant*, de Demouſtier.
1798	Julie	*L'Epreuve délicate*, de Roger.
1800	Flora.	*Pinto*, de N. Lemercier.
«	Mme de Verdie. .	*Les Mœurs du Jour*, de Collin-Harleville.
«	Caroline	*Caroline*, de Roger.
1801	Louiſe	*La Favorite*, de ***.
1802	Miſſ Macdonald. .	*Edouard en Ecoſſe*, d'A. Duval.
1803	Diana-Stalpa. . .	*Siri-Brahé*, de *** (Thuring).
«	Claire	*Le Veuf amoureux*, de Collin-Harleville.
«	Liſbeth.	*Herman & Verner*, de Favières.
«	Hermina.	*La Boîte volée*, de *** (de Longchamps).
«	Lucile	*La Dédaigneuſe*, de *** (Duret).
1804	Elgire	*Guillaume-le-Conquérant*, d'A. Duval.
1805	Eugénie	*Le Tyran domeſtique*, du même.
«	Marie.	*Madame de Sévigné*, de Bouilly.
1806	Amélie.	*Les François dans le Tyrol*, du même.
«	Cécile	*L'Avocat*, de Roger.
«	Betty.	*La Jeuneſſe d'Henri V*, d'A. Duval.
«	Benjamin.	*Omaſis*, de Baour-Lormian.
1807	Julie.	*Le Parleur contrarié*, de Delaunay.
«	Mlle de Beauval. .	*Brueis & Palaprat*, d'Etienne.
«	Léon.	*Le Paravent*, de Planard.
1808	Zélie.	*Plaute*, de N. Lemercier.
«	Angélique.	*L'Aſſemblée de Famille*, de Riboutté.
«	Méliſſe	*La Suite du Menteur*, d'Andrieux.
«	Louiſe	*La Réconciliation*, de *** (Mlle Candeille).
1809	Adèle.	*Le Chevalier d'induſtrie*, d'A. Duval.
«	Mme Dorbeuil. . .	*Le Secret du Ménage*, de Creuzé de Leſſer.

1810	Conſtance	*Le Vieux Fat*, d'Andrieux.
«	Amélie.	*Les Deux Gendres*, d'Etienne.
1811	Blanche	*Les Jeunes Amis*, de *** (Souques).
«	Louiſe	*L'Heureuſe Gageure*, de Déſaugiers & Gentil.
«	Julie	*La Manie de l'Indépendance*, de Creuzé de Leſſer.
«	Roſette.	*Les Pères créanciers*, de Planard.
1812	Emilie	*L'Auteur & le Critique*, de *** (Sarrazin).
«	Jenny	*Le Miniſtre anglois*, de Riboutté.
«	Eugénie	*La Lecture de Clariſſe*, de *** (de Roger).
«	Dorimène.	*L'Indécis*, de Charbonnières.
1813	Julie.	*L'Avis aux Mères*, de Dupaty.
«	Julie.	*L'Intrigante*, d'Etienne.
«	Mme de Belmont. .	*Les Suites d'un Bal maſqué*, de Mme de Bawr.
«	Eugénie	*La Nièce ſuppoſée*, de Planard.
1814	Conſtance	*La Rançon de Du Gueſclin*, d'Arnault.
«	Jenny	*L'Hôtel garni*, de Déſaugiers & Gentil.
1815	Conſtance	*La Mépriſe*, de *** (Mme de Bawr).
1816	Arthur.	*Arthur de Bretagne*, d'Aignan.
«	Mme Thibaut. . .	*Henri IV & Mayenne*, de Théaulon & Rancé
«	Mme Belval. . . .	*La Comédienne*, d'Andrieux.
«	Suzette.	*Les Deux Seigneurs*, de *** (Planard).
1817	Mme de La Herte.	*Le Faux Bonhomme*, de N. Lemercier.
«	La Comteſſe. . .	*La Manie des Grandeurs*, d'A. Duval.
1818	Mme de Valcour.	*La Réconciliation par ruſe*, de *** (Riboutté).
«	Mathilde	*L'Ami Clermont*, de Marſollier.
«	Mme Saint-Brice. .	*Partie & Revanche*, de Rancé.
«	Emilie	*Le Manteau*, d'Andrieux.
«	Emma	*La Fille d'honneur*, d'A. Duval.
1819	Annette	*Les Femmes politiques*, de *** (Goſſe).
«	Mme d'Angerval. .	*Le Chevalier de Pomenars*, de *** (Mme S. Gay).
1820	Eugénie	*L'Amour & le Procès*, de Gaugiran-Nanteuil.
1821	Julie.	*La Femme juge & partie*, arr. par O. Leroy.
«	Mme Franville. . .	*Le Faux Bonhomme*, d'A. Duval.
«	Mme de Forlis. . .	*L'Heureuſe Rencontre*, de Planard.
«	Roſe	*La Jeune Femme colère*, d'Etienne.
1822	Mme Molière . . .	*Le Ménage de Molière*, de Naudet & J. Genſoul.
«	La Mise de Senantes	*Une Aventure de Grammont*, de *** (Mme S. Gay).
«	Amélie.	*L'Amour & l'Ambition*, de Riboutté.

1822	Valérie.	*Valérie*, de Scribe & Méleſville.
1823	Florette.	*Le Laboureur*, de Théaulon, Dartois & Rancé.
«	Hortenſe.	*L'Ecole des Vieillards*, de C. Delavigne.
«	La Comteſſe . . .	*La Route de Bordeaux*, de Déſaugiers & Gentil.
1824	Marie	*Marie*, de *** (Mme S. Gay).
1825	Mme d'Orcy. . . .	*La Correſpondance*, de *** (Mme de Bawr).
«	Eſtrelle.	*Le Cid d'Andalouſie*, de Lebrun.
«	Sophie	*L'Héritage*, de Mennechet.
«	Juliette.	*Le Béarnois*, de Fulgence, Ledoux & Ramon.
«	Mme Des Urſins. .	*La Princeſſe des Urſins*, d'A. Duval.
1826	Louiſe	*L'Intrigue & l'Amour*, de De La Ville.
«	Roſe.	*Une Aventure de Charles V*, de Lafite.
«	Eléonore	*Le Taſſe*, d'A. Duval.
1827	La Ducheſſe . . .	*Lambert Simnel*, d'Empis & Picard.
«	Emilia	*Emilia*, de Soumet.
«	Mme de Brienne. .	*Le Mariage d'argent*, de Scribe.
1828	Anaïs.	*Molière*, de F. Dercy.
«	Mme de Vallienne.	*Chacun de ſon côté*, de Mazères.
«	Aurélie.	*La Princeſſe Aurélie*, de C. Delavigne.
«	La Ducheſſe . . .	*La Ducheſſe & le Page*, d'A. Béraud.
«	Francis.	*L'Eſpion*, d'Ancelot & L. Halevy.
1829	La Duche de Guiſe.	*Henri III*, d'A. Dumas.
«	Deſdémone. . . .	*Le More de Veniſe*, d'A. de Vigny.
1830	Dona Sol.	*Hernani*, de V. Hugo.
«	Pauline.	*La Dame & la Demoiſelle*, d'Empis & Mazères.
1832	Mme de Vertpré. .	*Le Mari de la Veuve*, d'A. Dumas (A. Bourgeois & Durieu).
«	Clotilde	*Clotilde*, de F. Soulié.
«	Henriette.	*Henriette & Raymond*, de *** (G. Delavig. & Scr).
1833	Clariſſe.	*Clariſſe Harlowe*, de Dinaux (Beudin & Goub.).
«	Eliſabeth.	*Les Enfants d'Edouard*, de C. Delavigne.
1834	Albertine.	*La Paſſion ſecrète*, de Scribe.
«	Mme de Sauves . .	*Une Aventure ſous Charles IX*, de Badon & Soulié.
«	La Ducheſſe . . .	*Heureuſe comme princeſſe*, de Mme Ancelot & Roux de Laborie.
1835	La Comteſſe . . .	*Charlotte Brown*, de Mme de Bawr.
«	Tyſbé	*Angelo*, de V. Hugo.
1836	Clara.	*Un Procès criminel*, de Roſier.

1836	Marie.	*Marie*, de Mme Ancelot.
1837	Claire	*Claire*, de Roſier.
«	La Préſidente. . .	*Le Château de ma Nièce*, de Mme Ancelot.
1838	La Marquiſe . . .	*Une Saint-Hubert*, d'Al. de Longpré.
«	Louiſe	*Louiſe de Lignerolles*, de Legouvé & Din. (Goub.)
«	Lady Strafford . .	*La Popularité*, de C. Delavigne.
1839	Mme de Belliſle. .	*Madame de Belliſle*, d'A. Dumas.


Fréd. Hillemacher
Sc. aq f. 1865.



ARMAND-BENOIT ROUSSEL

dit ARMAND

1797 — 1830

ARMAND, né à Verfailles le 20 novembre 1773, dans une région toute ariftocratique (puifque fon père étoit Confeiller du Roi & receveur des Finances), n'avoit pas été deftiné au

Extrait des regiftres de l'églife Saint-Louis, à Verfailles : « L'an mil fept cent foixante & treize, le vingt & un novembre, ARMAND-BENOÎT, né d'hyer, fils de CHARLES-MARIE ROUSSEL, confeiller du Roi & receveur des finances en Franche-Comté, & de dame MARIE-JOSEPH LAMEAUX, fon époufe, a été baptifé par nous fouffigné, prêtre de la Miffion, faifant les fonctions curiales. Le parrain a été haut & puiffant feigneur, EMMANUEL-ARMAND DUPLESSIS DE RICHELIEU, DUC D'AIGUILLON, pair de France, noble gênois, gouverneur de la Haute & Baffe-Alface, &c., &c.; la marraine, haute & puiffante dame, BÉNÉDICTE, COMTESSE DU BARRY, &c. »

théâtre, &, ſans les événements de la Révolution, qui renverſèrent la poſition de ſes parents & ruinèrent leur fortune, l'élégant *jeune-premier* de la Comédie-Françoiſe auroit probablement ſuccédé à la charge paternelle, & fait, à ſon tour, ſouche de conſeillers.

Après avoir eſſayé de diverſes profeſſions, toutes fort peu lucratives en ce temps-là, Armand, qui, dans ſes inſtants de loiſir, avoit quelquefois joué la comédie à la ſalle Mareux, par forme de délaſſement, ſe décida à en faire ſon état. Il étoit déjà âgé de vingt-quatre ans lorſqu'il débuta au théâtre Feydeau, le 28 décembre 1795, par le perſonnage de Germeuil, dans *les Femmes*. Il ſe trouva compris dans la réunion générale.

A défaut d'un talent déjà formé, ce jeune homme fut tout d'abord goûté à cauſe des agréments de ſa figure & de la diſtinction générale de ſa perſonne, qualités précieuſes pour les rôles d'*amoureux*, auxquels il ſe deſtinoit. Après la retraite de Fleury, il aborda les grands emplois de la comédie; mais il fut loin d'y faire oublier ſon illuſtre devancier, tant la diſtance qui l'en ſéparoit étoit immenſe. Pendant les deux ou trois années qui ſuivirent, il ne parut même jamais dans un de ſes rôles, ſans y être accueilli par une froideur glaciale. Il ſe le tint pour dit & renonça à la prétention de ſuccéder excluſivement à Fleury, laiſſant le champ libre à Damas, avec qui il avoit, d'un commun accord, partagé les dépouilles de leur chef d'emploi.

Dans le drame, qui exige moins de tradition & d'élévation que la haute comédie, Armand reſta même

encore loin de ſon modèle. Cependant, ſans aller juſqu'aux tirades convulſives des *Jenneval*, des *Barneveld*, il ſe faiſoit applaudir avec quelque juſtice dans les rôles de Saint-Albin, du *Père de famille;* de Saint-Fons, de *l'Ecole des Pères;* de Robert fils, du *Bienfait anonyme*, & de Léon, de *la Mère coupable*. Il étoit également fort bien placé dans *Tom Jones à Londres*.

Conformément aux exigences du règlement, cet acteur n'avoit pu ſe diſpenſer de paroître dans la tragédie, où il rempliſſoit les troiſièmes rôles. Son jeu n'y étoit pas, dit-on, de nature à ſatisfaire les ſpectateurs les plus indulgents. Une circonſtance contribua, plus que tout le reſte, à l'affranchir d'une obligation qui étoit pour lui une corvée dont le public ne le dédommageoit pas. L'Empereur aſſiſtoit un jour à la repréſentation du *Cid*, & Armand y rempliſſoit le rôle de Don Sanche. Dans la ſcène où le rival de Rodrigue dépoſe humblement ſon épée aux pieds de Chimène, il s'acquitta de ce jeu de théâtre d'une façon ſi gauche, que des murmures ſe firent entendre. Napoléon, froiſſé dans ſa ſympathie pour le grand Corneille, fit, dès le lendemain, interdire aux comédiens de confier aucun rôle tragique à un comédien auſſi maladroit. Malgré ce qu'avoit de mortifiant cette prohibition, Armand ſe félicita tout bas d'une meſure qui le forçoit à ſe renfermer excluſivement déſormais dans un genre plus conforme à ſes aptitudes naturelles.

Mlle Mars aimoit particulièrement à ſe trouver en ſcène avec Armand, dont le jeu s'harmoniſoit d'une

manière heureuſe avec le ſien, ſurtout dans les pièces de Marivaux. Ce n'étoit, nous l'avons dit, ni Fleury, ni moins encore Molé avec qui il n'avoit de commun qu'un certain graſſeyement qui, du reſte, ne lui alloit pas trop mal (1) ; mais il étoit beau cavalier, & il conſerva juſques dans un âge avancé l'apparence d'un jeune homme, que relevoit encore un cachet de bonne compagnie & une miſe irréprochable. Mieux qu'aucun de ſes camarades, il ſut porter l'*habit habillé* de l'ancienne comédie. C'eſt à ces avantages qu'il dut de ſe maintenir juſqu'aux derniers jours de ſa carrière théâtrale, dans les rôles de *jeunes premiers*, & d'y être vu avec plaiſir & applaudiſſements.

Cet acteur a créé un nombre de rôles conſidérable. Il ſe retira de la ſcène le 1er avril 1830, & alla d'abord habiter ſa ville natale, qu'il quitta au bout de quelques années pour venir établir ſa réſidence à Paris, où il eſt mort, le 19 juin 1852, à l'âge de ſoixante-dix-huit ans & demi.

(1) A cette imperfection, il joignit une volubilité qui rendoit parfois ſon débit inintelligible & amenoit des équivoques burleſques. En voici un exemple, que nous recueillons dans la chronique du temps : Le 24 avril 1819, on jouoit *le Jeu de l'Amour & du Haſard.* Dans cette pièce, Silvia dit à Dorante : « Moi, j'ai juré de ne donner ma main qu'à un homme de qualité. » Armand, qui repréſentoit Dorante, répondit ſur-le-champ : « Hé bien ! ce que tu as juré pour *femme*, je l'ai juré pour *homme.* » Interrompu par les éclats d'une hilarité générale, l'acteur ſe reprit, & rétablit en bredouillant plus que jamais, la phraſe textuelle; mais cette rectification tardive ne mit pas fin à la gaîté des ſpectateurs.

Rôles créés par Armand.

1797	Benjamin.	*Les trois Fils de la Veuve*, de Demouftier.
1798	Augufte	*L'Amour & la Raifon*, de Pigault-Lebrun.
«	Belmont.	*Les Projets de mariage*, d'A. Duval.
«	Saint-Quentin. . .	*Michel Montaigne*, de *** (Guy).
1799	Belval	*Les Tuteurs vengés*, d'A. Duval.
1800	Richard	*Le Lord impromptu*, de *** (Luce de Lancival).
«	Damis	*Les Deux Poëtes*, de Rigaud.
«	Florvel	*Les Mœurs du jour*, de Collin-Harleville.
«	Célicourt.	*Le Mariage fuppofé*, de Lourdet de Santerre.
«	Charles.	*Les Calviniftes*, de Dumaniant & P. Lebrun.
1801	Valville.	*L'Intrigant dupé*, de Richaud-Martelly.
«	Floricourt	*Le Confident par hafard*, de Faur.
1802	D'Argyll	*Edouard en Ecoffe*, d'A. Duval.
«	Juftin.	*L'Ami vrai*, de *** (Pigault-Lebrun).
1803	Meilcour.	*Le Séducteur amoureux*, de De Longchamps.
«	Guftave-Adolphe .	*Siri-Brahé*, de *** (Thuring).
«	Benjamin.	*Le Veuf amoureux*, de Collin-Harleville.
«	Charles	*Herman & Verner*, de Favières.
«	Dermance	*La Boîte volée*, de *** (De Longchamps).
«	Marfange.	*La Dédaigneufe*, de *** (Duret).
1804	Damon.	*Guillaume-le-Conquérant*, d'A. Duval.
«	Delcourt.	*La Fauffe Honte*, de *** (De Longchamps).
1805	Charles	*Le Tyran domeftique*, d'A. Duval.
«	Florville	*Le Tartuffe de Mœurs*, de Chéron.
«	Sévigné.	*Madame de Sévigné*, de Bouilly.
1806	Erneft	*Les François dans le Tyrol*, du même.
«	Paul.	*Le Politique en défaut*, de Sewrin & Chazet.
«	Edouard	*La Jeuneffe d'Henri V*, d'A. Duval.
«	Merval	*La Capricieufe*, de *** (Hoffmann).

1806	Guſtave.	*Les Faux Somnambules*, de *** (Révérony-St-Cyr)
1807	Valbelle	*Les Projets d'enlèvement*, de *** (Th. Pein).
«	Alonzo.	*Le Paravent*, de Planard.
1808	Leucippe.	*Plaute*, de N. Lemercier.
«	Valère	*L'Aſſemblée de Famille*, de Riboutté.
«	Victor d'Olbreuſe.	*L'Homme aux convenances*, de *** (Jouy).
«	Cléandre.	*La Suite du Menteur*, d'Andrieux.
«	Raimond.	*La Réconciliation*, de *** (Mlle Candeille).
1809	Belman.	*Le Chevalier d'induſtrie*, d'A. Duval.
«	Dorbeuil.	*Le Secret du ménage*, de Creuzé de Leſſer.
«	Charles.	*Les Capitulations de conſcience*, de Picard.
«	Florimon.	*L'Enthouſiaſte*, de *** (Valmalette).
1810	Linant	*Le Vieux Fat*, d'Andrieux.
1811	Jules.	*Un Lendemain de Fortune*, de Picard.
«	Félix.	*Les Deux jeunes Amis*, de *** (Souques).
«	Julien.	*L'Heureuſe Gageure*, de Déſaugiers & Gentil.
«	Valcour	*L'Auteur & le Critique*, de *** (Sarrazin).
1812	Lord Spencer . .	*Le Miniſtre anglois*, de *** (Riboutté).
«	Ergaſte.	*Maſcarille*, de *** (Ch. M. Deſcombes).
«	Frédéric	*La Lecture de Clariſſe*, de *** (Roger).
«	Damis	*L'Indécis*, de Charbonnières.
1813	Armand	*L'Avis aux Mères*, de Dupaty.
«	Verſac	*La Suite d'un Bal maſqué*, de Mme de Bawr.
«	Dermont fils . . .	*La Nièce ſuppoſée*, de Planard.
1814	Le Mis de Geſvres.	*Fouquet*, de *** (Gain-Montagnac).
1815	Charles	*Les Deux Voiſines*, de Déſaugiers & Gentil.
«	Le Chevalier. . .	*Un Retour de Jeuneſſe*, de *** (Audibert).
«	Verſeuil	*La Mépriſe*, de *** (Mme de Bawr).
1816	Robert.	*Le Mariage de Robert de France*, de Vieillard.
«	Henri IV.	*La Penſée d'un bon Roi*, de Dubois.
«	Alphonſe.	*Laquelle des Trois?* de Mme Talma.
«	Baſtien	*La Fête d'Henri IV*, de Rougemont.
«	Le Duc de Montfort.	*L'Anniverſaire*, de Théaulon & Rancé.
«	Don Fernand. . .	*Les Deux Seigneurs*, de *** (Planard).
1818	Charles	*La Réconciliation par ruſe*, de *** (Riboutté).
«	Alfred	*L'Ami Clermont*, de Marſollier.
«	Charles.	*Partie & Revanche*, de *** (Rancé).
«	Ch. de Roſenthal.	*La Fille d'honneur*, d'A. Duval.

1819	Méricourt aîné . .	*Les Deux Méricourt*, de *** (Mme Talma).
1820	Belval	*Le Folliculaire*, de De La Ville.
«	Dermon fils. . . .	*L'Amour & le Procès*, de Gaugiran-Nanteuil.
1821	Fernand	*Jeanne d'Albret*, de Carmouche, Rochef. & Th.
«	Derval.	*L'Heureuſe Rencontre*, de Planard.
«	Charles Valcour. .	*Le Retour*, de *** (Rancé).
1822	L'Auteur.	*Le Ménage de Molière*, de Genſoul & Naudet.
«	Merville.	*Une Aventure de Grammont*, de*** (Mme S. Gay).
«	Verner.	*L'Amour & l'Ambition*, de Riboutté.
«	Erneſt	*Valérie*, de Scribe & Méleſville.
1823	Robert.	*Le Laboureur*, de Théaulon & Rancé.
«	Le duc Delmar . .	*L'Ecole des Vieillards*, de C. Delavigne.
«	Saint-Erneſt. . . .	*La Route de Bordeaux*, de Déſ., Gerſ. & Gent.
1824	Charles	*Marie*, de *** (Mme S. Gay).
1825	Belval	*La Correſpondance*, de *** (Mme de Bawr).
«	Le Cte d'Eſtanges.	*L'Héritage*, de Mennechet.
«	Saint-Erneſt. . . .	*Le Château & la Ferme*, de Duport père & fils.
«	Henri	*Le Roman*, de De La Ville.
«	Eugène.	*Le Veuvage interrompu*, de Bayard.
«	D'Aubigné	*Le Béarnais*, de Fulgence (de Bury), Ledoux & R.
«	Deſtouches. . . .	*La Princeſſe des Urſins*, d'A. Duval.
1826	Lord Derby. . . .	*La Petite Maiſon*, de Méleſville.
«	Le Major	*L'Intrigue & l'Amour*, de De La Ville.
«	Le Colonel	*Le Portrait d'un Ami*, de Déſaugiers & M. Deſcl.
«	Alexis	*Le Spéculateur*, de Riboutté.
«	Charles V	*Une Aventure de Charles V*, de Lafite.
«	Le Duc de Ferrare.	*Le Taſſe*, d'A. Duval.
1827	Lord Straford . .	*Lambert Simnel*, d'Empis & Picard.
«	Leyceſter.	*Emilia*, de Soumet.
«	Sinval	*L'Ami de tout le monde*, de *** (Mme de Bawr).
1828	Le Baron.	*Chacun de ſon côté*, de Mazères.
«	Alphonſe	*La Princeſſe Aurélie*, de C. Delavigne.
«	Don Juan.	*Les Intrigues de Cour*, de *** (Jouy).
«	Dundwoods . . .	*L'Eſpion*, d'Ancelot & L. Halevy.
1829	Buſſières	*Les Inconſolables*, de Scribe.


Fr Hillemacher



PIERRE LAFON

1800 — 1830

LAFON naquit le 1er ſeptembre 1773, dans la petite ville de La Linde, ſituée dans l'ancienne province du Périgord, & où ſon père exerçoit honorablement la profeſſion de maître-chirurgien. Il fut mis de bonne heure au collége de Bergerac; ſes heureuſes diſpoſitions & ſa facilité à retenir tout ce qu'on lui enſeignoit le ſignalèrent bientôt,

Extrait des regiſtres de la commune de La Linde, pour 1773 : « Le ſecond ſeptembre mil ſept cent ſoixante & treize dans l'égliſe de La Linde, a été baptiſé PIERRE LAFON, âgé d'un jour, fils légitime du ſieur JEAN LAFON, maître en chirurgie, & de demoiſelle MARIE GERTRUDE, conjoints & habitant la même ville. »

entre tous ſes condiſciples, à l'attention des profeſſeurs. Grâce à ſon intelligence & à ſa mémoire, devenue un véritable arſenal de proſe & de vers, le jeune & brillant écolier ſe voyoit chaque année déſigné pour figurer, en première ligne, dans les ſolennités dramatiques qui, ſelon l'uſage traditionnel, terminoient la période ſcolaire, & dans leſquelles il n'étoit pas l'un des moins fêtés de ces artiſtes improviſés. Auſſi le père, craignant que ces petits ſuccès de vanité ne vinſſent à déconcerter les projets qu'il formoit pour l'avenir de ſon fils, jugea-t-il opportun de le ramener ſous ſa propre ſurveillance. A ſeize ans, il l'envoya à Bordeaux pour y faire ſa rhétorique ſous le célèbre profeſſeur Ferlus (1), dont il devint en peu de temps l'élève préféré, & qui, loin de combattre le goût du jeune écolier pour la poéſie & la déclamation, l'encouragea, au contraire, de tout ſon pouvoir.

Lafon, ſtimulé par les éloges de ſon régent, & peut-être même à ſon inſtigation, compoſa une tragédie intitulée : *la Mort d'Hercule*. Cet eſſai littéraire, interprété d'abord par des amateurs, avec le concours de l'auteur dans le rôle de Neſſus, affrianda les comédiens de la ville, qui témoignèrent le déſir de jouer la pièce ſur leur théâtre. Tout en donnant avec bonheur ſon aſſentiment à une propoſition auſſi flatteuſe pour ſon

(1) François Ferlus, bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né à Caſtelnaudary, en 1748. Il avoit fait, en l'an V, l'acquiſition du collége de Sorrèze, dont il conſerva la propriété juſqu'à ſa mort, arrivée en cette ville le 10 juin 1812.

amour-propre, Lafon se réserva expressément le droit de participer, comme amateur, à cette représentation, dans le personnage du Centaure. Le triomphe qu'il remporta à double titre, en cette occasion, ne dut pas contribuer médiocrement à développer le penchant secret qui l'attiroit vers la scène ; mais une circonstance fortuite vint, toutefois, y apporter une diversion momentanée. La réquisition l'ayant, en 1796, appelé sous les drapeaux, il fut obligé de partir pour l'armée ; mais, grâce aux démarches que fit son père, il obtint, au bout d'une année, sa libération, & revint à Bordeaux pour y commencer des études médicales, qu'il alla ensuite compléter à Montpellier. Ce ne fut pas sans quelque éclat qu'il y suivit les cours de cette célèbre Faculté, & son nom, plus d'une fois cité avec éloge par les professeurs, eut l'honneur d'être mis sous les yeux du ministre Chaptal. Peut-être, s'il eût persévéré dans la voie où il étoit alors engagé, Lafon seroit-il devenu un jour une de nos célébrités médicales ; mais la vocation, qui l'entraînoit vers un autre but, devoit déjouer ces belles espérances & tromper le vœu paternel.

Une représentation, organisée au profit des pauvres, & dans laquelle l'apprenti disciple d'Esculape, amant de Melpomène à l'occasion, fut mériter de vifs applaudissements, décida enfin, d'une manière irrévocable, de sa destinée future. Abandonnant l'Ecole & ses triomphes, il quitta presque aussitôt Montpellier secrètement, & se rendit à Marseille, où, pendant quelque

temps, il joua la tragédie en qualité de ſimple amateur. Il prit enſuite un engagement avec le directeur d'une troupe ambulante, & ſe trouva tout à coup jeté bruſquement au milieu d'une réunion dont le tableau groteſque rappeloit aſſez *le Roman comique* de Scarron. C'eſt en cette étrange compagnie qu'il parcourut Nice, Toulon & Draguignan.

Un heureux haſard lui fit, dans cette dernière ville, rencontrer Raynouard (2), avec qui il lia connaiſſance. Celui-ci l'engagea vivement à renoncer à cette exiſtence aventureuſe & à ſe rendre à Paris. Lafon goûta fort ce conſeil & partit pour la capitale, muni de pluſieurs lettres de recommandation que lui avoit procurées ſon nouvel ami; l'une d'elles, fort preſſante, étoit deſtinée à Barras, directeur de la République. Ce perſonnage, alors tout-puiſſant, accueillit avec bienveillance le jeune homme qui lui étoit recommandé, &, ſachant quelles étoient ſes vues d'avenir, il l'adreſſa à Dugazon, en chargeant celui-ci du ſoin de le façonner; il ajouta à cette faveur celle non moins précieuſe pour Lafon, qui ſe trouvoit à peu près dépourvu de reſſources, de lui faire donner, ſur les fonds d'encouragement des beaux-arts, une penſion qui lui permît de ſubvenir à ſes beſoins & à ſon entretien.

Après quelques mois d'études préparatoires, notre

(2) Raynouard (François-Juſt-Marie), membre de l'Inſtitut, auteur d'une tragédie *des Templiers* & de quelques autres ouvrages. Né à Brignoles, le 18 ſeptembre 1761, il mourut à Paſſy le 27 octobre 1836.

jeune tragédien ſe voyoit à la veille de débuter, lorſque la Révolution de brumaire, en renverſant ſon protecteur, faillit anéantir ſes eſpérances. Il eut, toutefois, le bonheur d'intéreſſer à ſa poſition Lucien Bonaparte, devenu miniſtre de l'intérieur, qui ſigna ſon ordre de début.

Le jeudi 8 mai 1800, Lafon parut pour la première fois ſur la ſcène françoiſe, dans le rôle de l'impétueux Achille. Il ſaiſit avec bonheur la phyſionomie du héros grec, à l'allure tant ſoit peu gaſconne, & fut, pendant tout le cours de la repréſentation, couvert d'applaudiſſements nombreux & enthouſiaſtes. Il fit particulièrement reſſortir ce vers :

« Ma foi lui promit tout & rien à Ménélas ! »

& plus loin, en s'écriant de ſa voix retentiſſante :

« Le bûcher, par mes mains détruit & renverſé,
« Dans le ſang des bourreaux nagera diſperſé ! »

il produiſit un effet prodigieux. Lafon, au rapport de la critique du temps (3), fut bien l'Achille d'Homère. Il le perſonnifia même plus complètement que La Rive, dont le ſuccès avoit pourtant été ſi grand, & conſerva, dans ce rôle, mais dans ce ſeul rôle, la prééminence ſur Talma. Celui de Tancrède, qu'il joua enſuite, lui fut moins favorable ; mais il prit une revanche bril-

(3) *Journal général d'Affiches*. Prairial an X.

lante dans le perſonnage d'Oroſmane, où ſa taille avantageuſe, ſa voix ſonore & éclatante, & la pompe de ſon débit faſcinèrent véritablement les ſpectateurs &, ſurtout, la partie féminine de l'aſſemblée.

Toutefois, le nouveau débutant fut diverſement apprécié. « La figure de Lafon, diſoient les uns, n'eſt pas dépourvue de nobleſſe ; ſa taille eſt ſuffiſamment élevée ; il repréſente bien. Sa démarche eſt tragique, & il ne manque ni d'aplomb, ni d'aiſance. Son œil eſt expreſſif; il porte bien ſa tête ; mais il a de mauvais geſtes & porte trop fréquemment les mains au-deſſus, ce qui eſt diſgracieux. » Suivant les autres : « Le viſage du débutant étoit tout à fait inexpreſſif, &, pour tâcher d'animer ſes traits, il avoit trop ſouvent recours aux contorſions & aux grimaces. »

Quoi qu'il en ſoit de ces jugements contradictoires, Paris entier raffola bientôt du jeune acteur. Peut-être y avoit-il, dans la faveur avec laquelle il étoit accueilli, une exagération qui prenoit ſa raiſon d'être dans le bruit répandu à deſſein, par ſes amis, du mauvais vouloir dont étoient à ſon égard animés les comédiens françois, & des entraves qu'ils s'efforçoient, diſoit-on, d'apporter à ſes débuts (4). Ce bruit avoit même pris

(4) Dans une lettre adreſſée le 15 nivôſe an IX à Lucien Bonaparte, ſon protecteur, Lafon ſe plaint amèrement de ſes camarades, qui ne ceſſent de l'abreuver de dégoûts, depuis qu'il eſt privé de ſon appui.* «Vous avez jugé, dit-il, que je n'étois pas hors de place dans pluſieurs premiers rôles. Certes, j'aurois bien le droit, d'après votre

* Lucien avoit quitté le miniſtère de l'intérieur, le 3 novembre 1800.

tant de confiftance que Talma fe crut obligé de démentir, par la voie de la publicité, les procédés qu'on lui prêtoit dans cette circonftance.

Ce dernier, dont le talent n'étoit pas encore parvenu à la hauteur qu'il atteignit depuis, jouiffoit déjà d'une grande renommée; & cependant les partifans du nouveau venu, ardents & bien aveugles fans doute, n'héfitoient pas à le placer au-deffus. Geoffroy, moins par conviction que par parti pris, ne fe montroit pas un des moins empreffés à propager cette opinion, & il ne contribua pas peu, par fon acrimonie, à détourner l'attention publique au profit de celui qu'il foutenoit. Talma, pouffé à bout, réfolut enfin d'établir une lutte avec ce rival qu'on lui oppofoit, &, ufant de fon droit, il voulut jouer alternativement avec Lafon les rôles dans lefquels celui-ci avoit conquis la faveur publique, tels qu'Achille & Orofmane. Il y fut fifflé prefque à toutes les repréfentations; à l'une d'elles, il eut même le déboire d'entendre le parterre demander que le rôle de Tancrède, qu'il venoit de jouer, fût rempli le lendemain par Lafon (5). Quelques années fe pafsèrent

décifion irrécufable par la fûreté de votre goût, de réclamer la poffeffion partagée avec les citoyens La Rive & Talma, mes anciens, des rôles dont je me fuis déjà acquitté. Non-feulement on me laiffe languir dans un dangereux repos, mais on exige que je reparoiffe dans les emplois les plus fubalternes..... &, fans égard pour votre choix, pour les encouragements du public, on cherche à rabaiffer, à fes propres yeux, celui qui, fous vos aufpices, a obtenu fon fuffrage. »

(5) M. Védel, ancien directeur du Théâtre-François, a bien voulu nous faire part de fes fouvenirs relatifs à l'incident dont nous nous

avant que le temps, plus équitable que les jugements humains, eût remis chacun d'eux à ſa véritable place (6). Ces adulations avoient inſpiré à Lafon, d'ailleurs natu-

occupons. « Talma, nous a-t-il dit, que je voyois tous les jours à cette époque, étoit déſeſpéré, &, plus d'une fois, je l'ai trouvé les larmes aux yeux. Je combattis un projet qu'il concevoit alors : celui de quitter la Comédie-Françoiſe & d'aller à Londres jouer la comédie en anglois. Je fis tout pour l'en détourner. Les choſes en étoient là, lorſque, arrivant un jour chez lui & l'attendant dans ſon cabinet, je vis ſur ſon bureau trois brochures, *Thamas-Kouli-Khan*, *Manlius*, de La Foſſe, & *Guſtave*, de Piron. Talma étant ſurvenu, je lui demandai ce que c'étoit que ces pièces que je ne connoiſſois pas? —N'ayant pas de rôle nouveau, me répondit-il, je cherche dans l'ancien répertoire quelques ouvrages à remettre. Je viens de lire ceux-ci, & je n'y ai preſque rien trouvé de nature à faire eſpérer un ſuccès.

Je le priai de me les confier, &, après les avoir lus, je les lui rapportai en lui diſant que *Manlius* ſeul me paroiſſoit ſuſceptible d'une repriſe. — C'eſt auſſi mon avis, répondit-il; mais cette tragédie n'a qu'une ſcène, point de dénouement, & le perſonnage principal diſparoît pauvrement au quatrième acte. Vous comprenez, mon ami, qu'il n'y a là que bien peu de reſſource pour l'acteur. — J'en conviens; mais convenez auſſi que s'il n'y a qu'une ſcène, elle eſt bien belle.— Je le ſais. Et je ſais auſſi quel parti j'en tirerois... Mais après? — Que voulez-vous? vous ne pouvez faire que la pièce ſoit autre qu'elle n'eſt. Courez-en, du moins, la chance. — Hé bien, vous avez raiſon, reprit-il après un inſtant de réflexion, d'autant plus que la pièce peut être très-bien montée, & l'exécution ſauvera la foibleſſe du dernier acte. »

En effet, *Manlius* fut remis au théâtre le 11 janvier 1806, & le ſuccès fut ſi grand, que, de ce jour, Talma reprit ſur Lafon tout l'avantage qu'il avoit perdu.

(6) Ainſi que nous l'avons fait obſerver, Lafon avoit ſes partiſans & ſes détracteurs outrés. Il parut à cette époque une *Revue critique des Comédiens*, dans laquelle l'auteur faiſant intervenir l'ombre de Le Kain, mettoit dans ſa bouche les paroles ſuivantes, après avoir vu jouer Lafon : « Avec une figure agréable, une taille avantageuſe, ſa chaleur déſordonnée, cet acteur doit plaire à la multitude; mais je

rellement vaniteux, une opinion de lui-même telle, que le nom de Talma, qui lui faiſoit ombrage, ne ſortit plus de ſa bouche : il ne diſoit jamais que l'*autre*, en parlant de celui-ci. — « Monſieur Lafon, lui dit un jour le duc de Lauraguais, je trouve que vous êtes trop ſouvent l'*un* & pas aſſez l'*autre*. »

Une autre fois, il venoit de jouer le rôle d'Oroſmane. Le public avoit applaudi chaleureuſement, & le ſuccès étoit complet. A cette époque, parmi les habitués de la Comédie-Françoiſe, on remarquoit tous les ſoirs, ſoit dans la ſalle, ſoit au foyer des comédiens, un vieillard, le marquis de Ximénès, qui avoit vu Le Kain & les actrices Dumeſnil & Clairon; ce qui le rendoit ſi difficile en fait d'appréciation, que tous les comédiens recherchoient comme une grande faveur les ſuffrages de cet amateur émérite.

Tout en ſe déshabillant dans ſa loge, Lafon diſoit à ceux qui l'entouroient : « J'eſpère que notre marquis aura été content de moi. » Il ſe hâte donc de ſe rendre au foyer, & la première perſonne qu'il aperçoit en entrant, c'eſt M. de Ximenès venant à lui. Cet empreſſement paroît de bon augure à Lafon, qui prend un air de circonſtance pour recevoir avec une modeſtie

ne vois là nulle conception, nuls ſentiments approfondis, ni rien enfin qui annonce autre choſe qu'une brillante médiocrité. — Mais cependant (reprend ſon interlocuteur), ce jeune acteur a eu du ſuccès dans Tancrède, dans Oroſmane, dans le Cid. — Hé bien, tant mieux pour lui ! tant pis pour vous ! » répliqua Le Kain. Et l'ombre diſparut.

étudiée les félicitations qu'il eſpère. « Monſieur Lafon, dit le malicieux vieillard, vous venez de jouer Oroſmane comme Le Kain ne l'a jamais joué. — Ah! Monſieur le Marquis!... — Non, Le Kain ne le jouoit pas comme cela; il s'en ſeroit bien donné de garde! »

Ajoutons cependant que, plus tard, Lafon, revenu à des ſentiments équitables, rendit à Talma mort une juſtice qu'il avoit ſi ſouvent déniée. Dans une douloureuſe circonſtance, aux obſèques de l'illuſtre tragédien, il ſut interpréter en termes éloquents les regrets de tous & les ſiens propres.

Lafon, qui avoit été mis, en entrant au théâtre, aux appointements de 3,600 fr., fut reçu ſociétaire au mois de ſeptembre de la même année. En 1801, ſon traitement fut élevé à 7,200 fr., parce qu'il n'y avoit pas de part vacante en ce moment. Il eut 1/4 de part en 1802, 3/4 en 1803 & 7/8 en 1807. Cette progreſſion rapide répond ſuffiſamment à l'opinion, propagée à deſſein, des diſpoſitions peu favorables qu'on prêtoit à la Comédie au ſujet de cet acteur.

Depuis pluſieurs années, la poſition de Lafon étoit aſſurée dans le genre tragique, lorſqu'il voulut faire, en 1806, une excurſion dans le domaine de la comédie. Il débuta, le 20 ſeptembre de cette année, dans les rôles de Clitandre, des *Femmes ſavantes*, & de d'Etieulette, de *la Gageure imprévue;* le 8 janvier ſuivant, il joua le comte de Tufière, dans *le Glorieux*, dont il ſaiſit avec habileté le ton & le caractère. Il s'attaqua enſuite au rôle coloſſal du *Miſanthrope ;* mais il y laiſſa

beaucoup à défirer. Enfin, il créa, dans la même année, le perfonnage de Bruéis, dans la comédie d'Etienne, de *Bruéis & Palaprat*. Ces tentatives ayant fufcité quelques difficultés entre lui & fes camarades, il dut rerenoncer à les pourfuivre, & une velléité femblable, en 1815, fut arrêtée par les mêmes motifs qui avoient entravé fes précédents effais (7). En 1825, après la retraite de Saint-Fal & de Damas, il aborda de nouveau

(7) Lettre écrite, le 24 octobre 1815, par le Comité d'adminiftration, à M. Lafon, fociétaire :

« Monfieur,

« Je fuis chargé par M. l'Intendant-général des menus-plaifirs du Roi, de vous demander fi votre intention eft de jouer dans la comédie l'emploi des premiers rôles en totalité.

« M. de La Ferté défire de vous une réponfe claire & pofitive à cette queftion, afin de pouvoir régler, en conféquence, ce qui vous concerne dans un travail général fur la claffification des emplois dans les deux genres. Je vous invite donc à me la tranfmettre le plus tôt poffible.

« J'ai l'honneur, &c.

« Pour le Comité,

« LE MAZURIER, *fecrétaire*. »

RÉPONSE DE LAFON.

« Monfieur,

« J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, & je m'empreffe d'y répondre d'une manière pofitive & claire.

« Lorfque j'ai défiré jouer la comédie, je n'avois en vue que le bien de la Société. Elle a mal fecondé mes premiers effais & m'a fufcité des obftacles que je crois tout-à-fait indépendants de l'autorité. Je ne veux pas être gratuitement un fujet de difcorde au Théâtre-François. D'ailleurs, ce n'eft pas au moment où je touche prefque au terme de ma carrière dramatique, que j'entreprendrai l'étude *rigoureufe* d'un nouvel emploi. Veuillez donc, Monfieur, appeler fur tout autre fujet la follicitude de M. le Surintendant, & faites-lui agréer & mes remerciements & l'expreffion de mon refpect.

« Agréez, &c.

« *Signé :* LAFON.

« Paris, le 26 octobre 1815. »

(*Arch. de l'Emp.*)

le genre comique, & essaya même, après la mort de Talma, de jouer le rôle de Danville, dans *l'Ecole des Vieillards;* mais il resta fort au-dessous de son éminent prédécesseur. Il ne fut pas plus heureux lorsque, dédaignant le personnage chevaleresque d'Abner, de la tragédie d'*Athalie*, qu'il avoit toujours brillamment rendu, il tenta vainement d'atteindre les hauteurs du rôle de Joad.

En 1818, Lafon demanda, par une lettre adressée au Comité, le 4 mars de cette année, à jouer l'emploi des *Rois*, lorsqu'il viendroit à vaquer par la retraite de ses anciens, & à ne pas y être primé par un membre de la Société plus jeune que lui; il réclama même la faveur de s'y essayer, tout en conservant les *premiers rôles*. Acte lui fut donné de sa demande, dont la seconde partie ne fut pas accueillie, sur le fondement de l'Ordonnance royale qui porte que « nul acteur ne peut tenir deux emplois en chef. »

A la suite d'une absence prolongée, dont la maladie étoit le prétexte & le mécontentement la cause réelle, Lafon reparut en 1821; mais ce fut pour signifier, peu de jours après sa rentrée, une indisposition subite, & se dispenser, pour ainsi dire, de toute espèce de service (8). Le bruit circula alors que cet acteur, rebuté

(8) Dans le cours de l'exercice théâtral de 1821 à 1822, Lafon ne parut que dix fois sur la scène. Il n'étoit guère possible au Comité administratif de la Comédie-Françoise de laisser subsister cet état de choses sans y apporter un remède, ou du moins sans le signaler à l'Autorité. Aussi, le 24 janvier 1823, en référa-t-il à son supérieur, le duc de Duras, en ces termes :

«... M. Lafon se tient toujours

par des mécomptes ſucceſſifs, ſe propoſoit de paſſer au ſecond Théâtre françois : bruit mal fondé, car les règlements s'y oppoſoient, & il eut été peut-être plus vraiſemblable d'y voir le parti pris d'amener l'Adminiſtration ſupérieure à lui aſſurer de nouveaux avantages. Quel que ſoit le motif qui l'ait animé, Lafon ſe montra rarement ſur la ſcène, &, après avoir pluſieurs fois offert ſa démiſſion, il manifeſta l'intention de ſe retirer définitivement pour le 22 novembre 1829, ainſi qu'il en avoit le droit, aux termes de ſon contrat. Il demandoit, toutefois, qu'en prenant ſa retraite avant d'avoir rempli trente années de ſervices effectifs, ſa penſion lui fût comptée & ſa repréſentation à bénéfice accordée, comme s'il les avoit intégralement accomplies. C'eſt ce que le Comité ſe refuſa à reconnoître, & Lafon, en conſéquence, dut prolonger ſon ſervice juſqu'au 1er avril 1830.

Depuis deux mois cet acteur n'appartenoit plus à la ſcène, lorſque, pendant le ſéjour à Paris du Roi de Naples, ordre fut donné, le 18 mai 1830, de repré-

envers la Comédie dans un état d'inaction & d'impaſſibilité qui nous laiſſe toujours dans le doute de ſavoir s'il eſt encore de notre Société, ou s'il n'en eſt plus.

« Cet état ne peut reſter plus longtemps ſans que la Comédie n'en éprouve un très-grand préjudice, & nous avons, en conſéquence, l'honneur de vous prier de vouloir bien le faire ceſſer.

« Il vous paroîtra, ſans doute, urgent que la queſtion ſoit décidée... ; que M. Lafon reprenne ſon ſervice, ou que ſa démiſſion ſoit définitivement acceptée, d'après ſa démarche formelle & pluſieurs fois réitérée, & qu'elle ſoit prononcée par un acte de votre volonté... »

Suivent les ſignatures.

(*Arch. de l'Emp.*)

ſenter *Athalie*. La Comédie ſe trouva dans le cas de recourir forcément à Lafon pour jouer le rôle du Grand-Prêtre, & elle crut devoir, pour provoquer ſon acceptation, lui offrir comme bénéfice le produit de cette repréſentation. Mais l'artiſte, dont le caractère étoit des plus honorables, rejeta cette condition : « Ne voulant pas, répondit-il, ſpéculer ſur une ſemblable occaſion, & trouvant plus doux de manifeſter ſon dévouement déſintéreſſé à ſes anciens camarades. »

Lafon, en quittant le théâtre, où il avoit tenu une place conſidérable, a laiſſé derrière lui la réputation d'un artiſte de mérite ſupérieur, ſans doute, mais dont, il faut le dire, la renommée avoit été ſurfaite. Doué d'intelligence, d'une chaleur communicative, il eut ſes défauts, qu'un critique contemporain apprécie avec juſteſſe, bien qu'avec ſévérité. « Acteur ſouvent digne d'éloges, mais procédant preſque toujours mal à l'étude de ſes rôles. Ce n'eſt pas la penſée de l'auteur qu'il médite, ce n'eſt pas l'enſemble de l'ouvrage qu'il conſidère ; il ne veut, il ne recherche que les effets de détails. Auſſi, point d'unité, beaucoup de traits brillants, mais ſans cohérence. On l'applaudit par intervalles, parce qu'il a quelques moments heureux ; mais il n'inſpire pas un grand intérêt. Il ne produit que peu d'illuſion, parce qu'il ne ſait donner à ſes perſonnages, ni la phyſionomie qui leur eſt propre, ni un caractère déterminé. »

Ajoutons que Lafon, à l'inverſe de Talma, n'avoit pas grandi avec les années, bien au contraire ; c'eſt là la différence du talent au génie.

Il reparut une ſeule fois ſur la ſcène, le 9 avril 1839, dans la repréſentation donnée à ſon bénéfice, & qui ſe compoſoit de *Nicomède* & du *Miſanthrope*. La recette fut de 14,000 francs.

Lafon, rentré dans la vie privée, continua pendant pluſieurs années d'habiter Paris ; & il eſt à remarquer que, ſauf la circonſtance rapportée plus haut, il ne vint jamais de ſa perſonne au Théâtre, même pour toucher les arrérages de ſa penſion, que le Caiſſier de la Comédie avoit l'obligeance de lui faire remettre. Il occupoit ſes loiſirs par la culture des lettres, qu'il avoit toujours aimées, & entretenoit d'agréables relations, que la politeſſe de ſes manières contribuoit à rendre telles, & auxquelles les habitudes pompeuſement théâtrales qu'il avoit conſervées dans ſon intérieur, ainſi qu'un certain aſſaiſonnement de vanité candide (9) n'enlevoient rien de leur aménité. Il avoit été nommé répé-

(9) Cette vanité, fruit du terroir natal, il l'avoit eue toute ſa vie. On rapporte qu'à l'époque de ſes débuts, parlant de lui-même, il diſoit de très bonne foi : « Toute la ville n'a plus qu'une penſée, celle du *brillant* débutant ; &, à la cour, la queſtion qu'on ſe fait en s'abordant, eſt celle-ci : Avez-vous vu le *beau jeune homme ?* »

L'emphaſe qu'il avoit toujours apportée dans ſon jeu, & qui pouvoit être de miſe, à la rigueur, chez les héros tragiques, il la conſervoit dans le monde, même à propos des choſes les plus ſimples. On parloit un jour d'ameublements chez Mlle Contat, & Lafon, prenant la parole, dit d'une voix enflée : « Je vais faire placer dans mon ſalon un tapis neuf ; celui-ci durera plus que moi. »

Là deſſus, Mlle Contat répliqua ſpirituellement, & ſur le même ton :

Cet oracle eſt plus ſûr que celui de Calchas.

Et chacun de rire ; Lafon tout le premier.

titeur du cours de Dugazon, au Confervatoire, le 21 avril 1805, & profeffeur titulaire en 1807. Mis à la réforme à deux reprifes, par mefure d'économie, il prit fa retraite définitive en feptembre 1831, après avoir formé de nombreux élèves.

Lors de l'inauguration, qui eut lieu le 19 octobre 1834, de la ftatue confacrée par la ville de Rouen au grand Corneille, Lafon eut miffion de repréfenter la Comédie-Françoife à cette cérémonie, ainfi qu'il l'avoit fait quelques années auparavant, aux funérailles de Talma. Il y prononça un difcours de fa compofition qui fut applaudi avec juftice.

Vers la fin de 1839, Lafon abandonna le féjour de Paris & alla établir fa réfidence à Bordeaux (10), auprès de fa fille qui avoit époufé M. Marfaud, riche armateur de cette ville (11). C'eft chez elle qu'il termina fon exiftence, le dimanche 10 mai 1846:

(10) Nous lifons dans une lettre qu'il écrivoit à un ami (*) le 22 janvier 1843, les paffages fuivans : « ... Vous favez que Bordeaux ne m'eft point étranger... J'y ai retrouvé de vieux amis... Je paffe mes loifirs à la lecture, à noircir quelques feuilles de papier, à fuivre des cours fort intéreffants d'hiftoire, de philofophie, voir même de théologie & de chimie... Nous avons ici des poëtes, des littérateurs, peu d'artiftes diftingués, il eft vrai ; mais il y a moyen de fe confoler avec les autres. Notre bon Archevêque s'en entoure ; j'ai l'honneur d'être de la compagnie de Monfeigneur, non comme *Bafile* de celle *d'Almaviva*. Il a quelque plaifir à me recevoir... »

(*) M. Pierre Hédouin, artifte peintre.

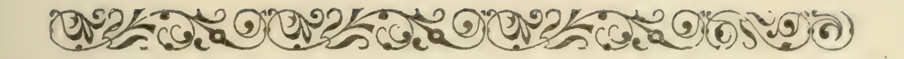
(11) Lafon s'étoit marié deux fois. Il avoit époufé en fecondes noces Mlle Marchais de Chériffac, dame attachée à la Maifon royale de Saint-Denis. Un fils qu'il avoit eu de fon premier mariage eft aujourd'hui commandant du 1er bataillon de la gendarmerie d'élite.

Rôles créés par Lafon.

1802	Alhamar	*Alhamar*, de *** (Ducis).
«	Léon.	*Le Roi & le Laboureur*, de *** (Arnault).
«	Clodoer	*Ifule & Orovède*, de N. Lemercier.
1803	Henri Thurfon. .	*Siri-Brahé*, de *** Thüring.
«	Le Taffe	*Le Taffe*, de Cicille.
1804	Aftyage	*Cyrus*, de Chénier.
1805	Philippe-le-Bel . .	*Les Templiers*, de Raynouard.
1806	D'Epernon	*La Mort d'Henri IV*, de Legouvé.
«	Jofeph.	*Omafis*, de Baour-Lormian.
«	Néron	*Octavie*, de *** (Souriguières).
1807	Hue de Caurelée.	*La Mort de Du Guefclin*, de *** (Dorvo).
«	Bruéis	*Bruéis & Palaprat*, d'Etienne.
«	Le Prince.	*Le Paravent*, de Planard.
1808	Artaxerce.	*Artaxerce*, de Delrieu.
1809	Pâris.	*Hector*, de L. de Lancival.
«	Licinius.	*Vitellie*, de *** (de Selves).
1810	Thierry	*Brunehaut*, d'Aignan.
1811	Nicomède	*Annibal*, de *** (de Normandie).
1814	Henri III	*Les Etats de Blois*, de Raynouard.
1815	Arondel.	*Jeanne Gray*, de Brifaut.
«	Démétrius	*Démétrius*, de Delrieu.
1816	Charlemagne. . .	*Charlemagne*, de N. Lemercier.
1819	Pyrrhus	*Hécube & Polixène*, de d'Herbigny.
«	Talbot.	*Jeanne d'Arc*, de d'Avrigny.
«	Louis IX.	*Louis IX*, d'Ancelot.
1820	Le Dauphin . . .	*Jean de Bourgogne*, de Formont.
1823	Pierre	*Pierre de Portugal*, de L. Arnault.
1824	Shore	*Jane Shore*, de N. Lemercier.
«	Eudore.	*Eudore & Cymodocée*, de Gary (& Pichald).

1825	David	*La Clèmence de David*, de Draparnaud.
«	Sigismond	*Sigismond de Bourgogne*, de Viennet.
«	Le Roi	*Le Béarnais*, de Fulgence (de Bury), Ledoux & R.
1826	Maillard	*Marcel*, de Rougemont.
«	Odon.	*Le Siége de Paris*, de d'Arlincourt.
1827	Julien	*Julien dans les Gaules*, de Jouy.
«	Démarate	*Léonidas*, de Pichald.
«	Licinius.	*Virginie*, d'A. Guiraud.
«	Nottingham . . .	*Elisabeth d'Angleterre*, d'Ancelot.


Fr. Hillemacher
sc. aq. f. 1866



MARIE-THÉRÈSE-ETIENNE

MADEMOISELLE BOURGOING

1801 — 1829

NÉE à Paris, au ſein d'une famille d'artiſans, Thérèſe Bourgoing fut deſtinée au théâtre dès ſa plus tendre enfance. Elle touchoit à peine à ſa ſixième année, quand ſes parents la confièrent à un danſeur de l'Opéra, nommé Seuriot, qui lui enſeigna les premiers éléments de ſon art, & la mit,

Extrait des actes de la paroiſſe Saint-Sulpice, à Paris : « Le cinq juillet mil ſept quatre-vingt-un a été baptiſée MARIE-THÉRÈSE-ETIENNE, née d'hyer, fille d'EDME BOURGOING, maître cordonnier, & de MARIE BADOIS, ſon épouſe, demeurant rue des Deux-Anges. Le parrain ETIENNE CROISET, & la marraine, MARGUERITE PETIT. »

au bout de quelques mois, en état de figurer avec avantage dans un ballet-pantomime de Pleinchesnes. Sa vivacité & sa gentillesse lui valurent un succès enfantin. Dans la suite, elle reçut les leçons d'un M. Antoine, frère de l'architecte & ancien ami de Le Kain, qui, entraîné par son goût pour le théâtre, se plaisoit à donner bénévolement des conseils aux jeunes sujets chez lesquels il croyoit reconnoître des dispositions. Il lui fit abandonner la danse, pour se livrer exclusivement à l'étude de la tragédie & de la comédie, & lorsqu'il jugea sa jeune élève suffisamment instruite, il la présenta à Mme Vestris & à Dugazon, qui s'intéressèrent à elle & lui facilitèrent l'accès du Théâtre-François.

Thérèse Bourgoing hasarda ses premiers pas sur cette scène classique, le 13 septembre 1799, dans la tragédie de *Fénelon*, & dans l'*Ecole des Maris*, où elle remplit les rôles d'Amélie & d'Isabelle. Une feuille du temps, en rendant compte de ce début, rapporte que le public se montra grand admirateur des grâces de sa personne & se plut à lui donner des encouragements. Bien qu'une extrême timidité, fort concevable en cette circonstance, fît trembler sa voix, on trouva sa diction pure & ses gestes naturels. Cependant, il ne fut pas donné suite à cette épreuve, & l'on ajourna brusquement la continuation de ses débuts : la Comédie informa Mlle Bourgoing « qu'elle les suspendoit à cause de la saison ; mais qu'elle ne les regardoit pas comme terminés, &c., &c. » Le public attribua cette interruption, que rien ne sembloit justifier, aux

inimitiés qu'avoit ſoulevées contre la nouvelle venue l'apparition d'un opuſcule (1) où les Comédiens, & principalement Dazincourt, n'étoient pas ménagés, & dont on l'accuſa d'avoir été l'inſtigatrice, ou tout au moins le prétexte. Ses débuts ne furent repris qu'en mars 1801, dans *Mélanie* & dans l'*Ecole des Femmes*. Elle avoit employé cet intervalle d'à peu près quinze mois à recevoir d'utiles leçons de Mlle Du Meſnil, alors octogénaire (2); ce qui permit de l'annoncer ſur les affiches comme étant l'élève de cette illuſtre tragédienne.

Dans ces deux comédies, elle intéreſſa par ſa jolie figure & l'élégance de ſa tournure. Le lendemain, elle joua Zaïre; mais elle ſe montra inégale dans ce rôle

(1) *Lettre d'un comédien du Théâtre de la République aux demoiſelles Gros & Bourgoing*. Paris, Lerouge, an VIII, br. in-8° de 60 pages.

Ce pamphlet fut attribué à Paliſſot.

(2) Mlle Du Meſnil écrivoit au Miniſtre de l'intérieur : « J'ai cru reconnoître en cette jeune perſonne des diſpoſitions très-heureuſes, & il y a dix-huit mois que, de deux jours l'un, je n'ai ceſſé de veiller à ſes études, & de lui donner tous les ſoins qui peuvent dépendre de mon expérience dans l'art du théâtre. J'oſe donc l'annoncer comme mon élève... »

« J'ai entendu (diſoit Lafon dans une lettre adreſſée à un de ſes amis), j'ai entendu Mlle Bourgoing répéter Junie chez Mlle Du Meſnil, qui faiſoit le rôle d'Agrippine, aſſiſe devant une table. Je diſois celui de Néron. Mlle Du Meſnil récita le ſien de manière à me cauſer la plus grande ſurpriſe & la plus vive admiration. Ce n'étoient que des débris; mais ils étoient ſuperbes. Je n'avois aucune idée de cette manière de déclamer, & dans cette ſéance, que je me rappellerai toujours avec bonheur, Mlle Du Meſnil donna à la jeune Bourgoing les conſeils les plus lumineux. »

qui lui fut moins favorable que les précédents. Foible dans les premiers actes, elle ne se releva qu'au quatrième, où elle sut mériter le suffrage des connoisseurs. On la jugea généralement plus propre à la comédie qu'au genre tragique, pour lequel ses moyens parurent insuffisants. Ses traits fins & délicats reflétoient difficilement les orages des passions; ils convenoient bien mieux aux petites bouderies des scènes de salon, où elle étoit ravissante. Aussi le public s'intéressa-t-il vivement à cette aimable comédienne, à cause des persécutions qu'on accusoit Dazincourt & son camarade Florence d'exercer à son égard.

Elle avoit à soutenir la concurrence de Mlle Volnais, entrée au théâtre pendant son absence forcée, & que le premier des deux sociétaires que nous avons cités plus haut protégeoit de toute l'autorité de son crédit. En effet, lorsque, après la clôture des débuts de Mlle Bourgoing, le 1er mars 1802, par les rôles de Chimène dans le *Cid* & d'Hortense dans le *Florentin*, le Comité fut appelé à statuer sur sa position, l'admission de cette actrice souffrit quelques difficultés, malgré la protection bien connue dont l'entouroit un haut fonctionnaire (3).

Les premières années de sa carrière théâtrale ne furent pas exemptes des ennuis que lui suscitèrent les

(3) Engagée, sur la recommandation particulière du ministre Chaptal, & par une faveur exceptionnelle aux appointements de 7,000 fr., elle fut reçue sociétaire en 1802, à 3/8 de part; en avril 1804, elle avoit 1/2 part; en 1809, 5/8, & enfin en 1811, 3/4.

ſuſceptibilités féminines, plus encore que la jalouſie d'un talent qui n'étoit pas encore tout ce qu'il pouvoit être. Geoffroy, l'oracle de la critique du temps, qui s'étoit d'abord montré bienveillant pour Mlle Bourgoing, changeant tout à coup de drapeau, la traita durement. Il ne lui épargna pas les obſervations amères ſur ſa récitation, qu'il appelloit molle & ſans couleur. — « J'aime, diſoit-il ironiquement, j'aime juſqu'à la paix profonde de ſes traits. » Enfin, le blâme devint, ſous la plume de ce capricieux ariſtarque, auſſi peu équitable que la louange avoit été d'abord exagérée.

Mlle Bourgoing cependant, loin de perdre courage, fit ſon profit de ces critiques, ſi peu généreuſes qu'elles fuſſent. Elle ſurveilla ſa diction, s'attacha à donner à ſon viſage l'expreſſion le plus en rapport avec la ſituation. Ses ſoins ne furent pas infructueux, & l'on put remarquer chez elle des progrès aſſez ſenſibles, ſurtout dans le genre comique ; car dans la tragédie ſon jeu reſta toujours empreint d'une certaine froideur, malgré le timbre flatteur de ſa voix & une excellente prononciation. Plus tard, elle eut la fantaiſie de ſortir de l'emploi des *jeunes premières* pour entrer dans le domaine des *grandes coquettes*, & elle aborda réſolument le rôle coloſſal de Célimène ; mais elle ne poſſédoit ni l'aiſance, ni le ton, ni la phyſionomie du perſonnage. Elle eut beau s'y évertuer ; les traces de ſon origine & l'abſence d'éducation première perçoient invinciblement à travers ſes efforts pour ſaiſir ce grand air qui ne ſe donne pas : en un mot, la diſtinction native lui

manquoit. Mlle Bourgoing eut le bon ſens de le comprendre & la prudence de renoncer à une nouvelle tentative du même genre, après celle qui lui avoit révélé ſon inſuffiſance. Elle revint au genre de rôles qui lui avoient toujours été favorables. De ce nombre étoient Pauline, de l'*Intrigue épiſtolaire;* Agathe, des *Folies amoureuſes;* Roſine, du *Barbier de Séville;* Fanchette, de la *Belle Fermière;* Angélique, de la *Fauſſe Agnès;* Roxelane, des *Trois Sultanes*, & particulièrement le rôle de Chérubin qu'elle rempliſſoit d'une manière piquante.

Notre actrice, douée par la nature d'avantages ſéduiſants, eut un grand nombre d'amants du plus haut rang, parmi leſquels elle compta pluſieurs têtes couronnées. Au reſte, ſe piquant peu d'afficher les vertus d'une recluſe, elle ne paſſoit en effet, dans le monde, pour rien moins que cela. Cette réputation, trop bien établie, lui valut, un jour qu'elle jouoit dans *Britannicus*, une mortification dont nous empruntons le récit à la chronique de l'époque. « Au moment où Junie, déſeſpérée du danger de ſon amant, déclare à l'empereur qu'*elle veut augmenter le nombre des veſtales*, les ſpectateurs, confondant l'actrice avec le perſonnage, ont témoigné par quelques éclats de rire, combien la déclaration leur paroiſſoit plaiſante… Mlle Bourgoing n'a pas été maîtreſſe de ſon dépit, elle a quitté la ſcène… ; mais après avoir quelque temps boudé, il a fallu revenir. Elle a reparu alors avec les marques de la douleur ; avec des yeux dont l'éclat avoit été terni par les larmes.

« A cet aſpect, le parterre s'eſt reproché ſa barbarie. Oubliant que Mlle Bourgoing lui avoit manqué, il a voulu ſeulement ſe ſouvenir qu'il avoit manqué à Mlle Bourgoing par excès de bonne humeur... Des applaudiſſements ont ſcellé le raccommodement de l'actrice & du parterre, & ſon retour ſur la ſcène a été un vrai triomphe... »

Mlle Bourgoing ſembloit, du reſte, réſervée pour les aventures de cette eſpèce. Quelques années plus tard, il lui en arriva une autre, dont les conſéquences faillirent devenir pour elle beaucoup plus graves. Voici le fait. Le 26 avril 1815, on donnoit *Phèdre;* Mlle Bourgoing jouoit Aricie. La foibleſſe, peut-être même la négligence dont elle fit preuve dans l'interprétation de ce rôle, lui valurent quelques avertiſſements ſévères de la part du public. Mlle Bourgoing, gâtée par l'indulgence de quelques-uns, & oubliant qu'elle étoit juſticiable de tous, adreſſa aux ſiffleurs des geſtes mépriſants, peu faits pour déſarmer leurs rigueurs. Les marques d'improbation ayant redoublé, elle s'enfuit dans la couliſſe; puis, on la vit preſque inſtantanément traverſer le théâtre en courant & en pouſſant des cris de terreur. Le tumulte fut grand & la tragédie ne fut pas achevée. On paſſa, après un aſſez long intervalle, à la première repréſentation d'une comédie, intitulée *Racine & Cavois*, qui étoit annoncée, & qui ſe reſſentit néceſſairement de la mauvaiſe diſpoſition du parterre (4).

(4) Le lendemain de cet événe- ment, le Comité d'adminiſtration

Par l'effet d'une ſingulière coïncidence, pluſieurs vers de cette pièce placés dans la bouche de Racine, tels que ceux-ci :

« La chute de ma Phèdre eſt encor bien récente. »

ou

« Ma Phèdre eſt déformais à l'abandon livrée...
« Et pour qui? Juſte ciel!...

excitèrent l'hilarité la plus vive.

Mlle Bourgoing, le lendemain même de l'incident, fit inſérer dans les journaux une lettre dans laquelle, proteſtant *de ſon profond reſpect pour le public*, elle ex-

de la Comédie-Françoiſe, réuni en aſſemblée, prit la délibération ſuivante :

« Du jeudi 27 avril 1815.

Sur la demande que M. le Commiſſaire impérial fait au nom de M. le comte de Monteſquiou, Grand chambellan Sur-intendant des ſpectacles, de l'avis du Comité, relativement à la conduite de la demoiſelle Bourgoing pendant la repréſentation de *Phèdre*, hier 26, & du ſcandale qui en eſt réſulté, le Comité, conſidérant que Mlle Bourgoing s'eſt trop ſouvent rendue coupable de torts graves depuis qu'elle eſt au Théâtre-François, & qu'elle y a mis le comble en cette dernière circonſtance, eſt unanimement d'avis que le ſecond alinéa de l'article 78 décret impérial du 15 octobre 1812, ainſi conçu :

« L'expulſion définitive n'aura lieu que dans les cas graves, & après avoir pris l'avis du Comité, »

eſt entièrement applicable à Mlle Bourgoing.

Signé : Fleury, Saint-Prix, Talma, Michot, Damas, Lacave.

Pour copie conforme :

Le Secrétaire du Comité,

LE MAZURIER.

(*Archives de l'Empire.*)

pliquoit les chofes à fa façon. Le Comité s'empreffa, dans une réponfe (5) rendue également publique, de démentir les allégations qu'on avoit mifes en avant pour juftifier un tel oubli des convenances.

En réfumé, les fouvenirs que laiffera Mlle Bourgoing, en tant que comédienne, ne feront peut-être pas de fi longue durée que fa réputation de femme aimable, fpirituelle & originale. Douée d'un efprit épigrammatique & prefte à la réplique, elle n'étoit pourtant ni orgueilleufe ni méchante. Parmi les reparties qui ont été citées d'elle, nous rappellerons fa réponfe à Talma, qui, un jour que la converfation rouloit fur l'article *finances*, difoit : « Pour nous autres hommes, les appointements font tout, tandis que vous, Mefdames, vous poffédez d'autres avantages. — « Ah ! mon ami, s'écria Mlle Bourgoing, pas tant que tu crois ! Il y a bien des non-valeurs. »

(5) Le Comité, vu la lettre de Mlle Bourgoing, inférée au numéro de ce jour du *Journal de Paris*, arrête que la note ci-jointe fera envoyée aux rédacteurs de cette feuille, avec prière de la publier le plus tôt qu'il leur fera poffible :

« Mlle Bourgoing a adreffé à Meffieurs les rédacteurs du *Journal de Paris* une lettre où elle prétend qu'elle a *éprouvé* une fcène *. Mlle Bourgoing fe trompe : elle n'a point *éprouvé* de fcène ; elle en a *fait* une.

« *Signé:* Fleury, Saint-Prix, Michot, Damas, Lacave. »

(*Arch. de l'Emp.*)

* La *fcène* à laquelle Mlle Bourgoing fait allufion dans fa lettre, étoit un coup de chapeau qu'elle prétendoit avoir reçu d'Etienne, l'auteur de la pièce nouvelle qu'on alloit repréfenter le foir même. Il n'eft pas invraifemblable que, redoutant pour le fort de fa comédie les impreffions d'un public défappointé, il n'en eût témoigné à l'actrice fon mécontentement en termes un peu vifs.

Une autre fois, on annonçoit en ſa préſence l'acquiſition que venoit de faire ſa camarade Mlle Volnais, d'une terre de 400,000 fr., & toutes ces dames de ſe demander : Mais comment donc a-t-elle pu raſſembler tant d'argent? — « Vous verrez, repartit la mordante comédienne, qu'elle a fait un *appel au peuple.* »

Mentionnons encore, bien que très-connue, ſa réponſe laconique à la femme d'un haut dignitaire de la Cour impériale, qui, s'imaginant à tort que Mlle Bourgoing détenoit un perroquet égaré par elle, lui écrivit, à ce ſujet, une lettre peu polie ſignée tout sèchement : *La Maréchale, Ducheſſe de...* L'actrice, piquée avec raiſon de cette affectation hautaine, ripoſta immédiatement par ces mots : « *Ni vu ni connu... Iphigénie en Aulide.* »

On peut juger par ces quelques anecdotes de la tournure de ſon eſprit; mais bien que dans l'intimité d'un cercle reſtreint elle ne ſe montrât pas préciſément grande dame, cette actrice fut toujours, ſur la ſcène, élégante, convenable & décente. Sa réputation de femme d'eſprit étoit ſi bien établie, que, lors des événements politiques qui amenèrent les ſouverains étrangers à Paris, elle eut l'honneur de recevoir dans ſon ſalon l'empereur Alexandre (6), le grand-duc Conſ-

(6) Mlle Bourgoing étoit déjà connue de l'empereur Alexandre. Au commencement de 1809, elle avoit été paſſer en Ruſſie un congé de ſix mois, & ſon ſéjour dans ce pays n'avoit pas été inutile à ſa fortune. Elle revint en France le 1er ſeptembre de cette année, & fit ſa rentrée dans *Eugénie* & *l'Epreuve nouvelle.*

tantin, le Roi de Pruſſe & les principaux perſonnages attachés aux armées alliées.

Ces hautes relations ne furent certainement pas ſans influence ſur les ſentiments de royaliſme que Mlle Bourgoing manifeſta à l'époque de la Reſtauration. Pendant longtemps, elle ne parut pas ſur la ſcène ſans porter, comme inſignes, des rubans blancs & des fleurs de lys.

Les premiers ſymptômes de la maladie dont elle eſt morte ſe produiſirent vers 1828, & la décidèrent à quitter le théâtre. Pendant les quatre années qu'elle ſurvécut à ſa retraite, le mal fit de cruels ravages & lui cauſa d'affreuſes ſouffrances, qu'elle ſupporta avec une fermeté exemplaire. Sentant enfin arriver le terme de ſon exiſtence, elle voulut quitter chrétiennement la vie & fit inviter le curé de Saint-Roch à la venir viſiter. Dans ce moment ſolemnel elle fit preuve de beaucoup de réſignation, & voyant autour de ſon lit de douleurs ſa famille éplorée : « Ne pleurez pas, dit-elle; mon parti eſt pris. Laiſſez-moi maintenant m'occuper de vous. »

Mlle Bourgoing ſuccomba le dimanche 11 août 1834. Ses funérailles ſe célébrèrent à Saint-Roch, au milieu d'un immenſe concours de perſonnes, dont la plupart avoient été attirées moins, peut-être, par un ſentiment de piété que dans l'attente de voir ſe renouveler les ſcènes de ſcandale dont ce temple avoit été le théâtre, à deux époques différentes, lors des obsèques de la danſeuſe Chameroy & de la tragédienne de Raucourt.

Le tombeau de Mlle Bourgoing, dans le cimetière de l'Eſt, eſt ſurmonté d'un vaſe cinéraire, trouvé dans les ruines d'Herculanum, & qui lui avoit été donné par Alexandre Ier, durant ſon ſéjour à Saint-Péterſbourg.

Rôles créés par Mlle Bourgoing.

1802	Eſégyle.	*Iſule d'Orovèze*, de N. Lemercier.
1803	Mercure	*Le Double Hommage*, de Chazet & Sewrin.
«	Julie Guldenſteim.	*Siri Brahé*, de Thuring.
«	Euphroſine. . . .	*Le Veuf amoureux*, de Collin-Harleville.
1804	Une jeune Fille. .	*Guillaume-le-Conquérant*, d'A. Duval.
«	Suzanne	*La Leçon conjugale*, de Sewrin & Chazet.
1805	Phroſine	*Anaximandre*, d'Andrieux.
1806	Zobéide	*Antiochus-Epiphanes*, de *** (Le Chevalier).
1807	Iphiſe	*Pyrrhus*, de Le Hôc.
1808	Thalie.	*Plaute*, de N. Lemercier.
«	Roſine	*L'Aſſemblée de Famille*, de Riboutté.
«	Mandane.	*Artaxerce*, de Delrieu.
1811	Claire	*Un Lendemain de fortune*, de Picard.
«	Pauline.	*La Femme miſanthrope*, d'A. Duval.
1812	Conſtance	*Mascarille*, de *** (Ch. M. Deſcombes).
«	Flammette	*La Lecture de Clariſſe*, de *** (Roger).
1813	Aldéir	*Tippo-Saëb*, de Jouy.
«	Zorame	*Ninus II*, de C. Briffault.
«	Laure.	*La Nièce ſuppoſée*, de Planard.
1814	Louiſe	*Fouquet*, de *** (Gain-Montagnac).
1815	Clariſſe.	*Les Deux Voiſines*, de Déſaugiers & Gentil.

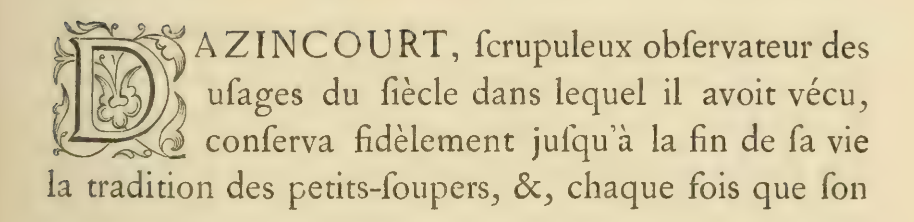
1816	Marguerite. . . .	*Henri IV & Mayenne*, de Théaulon (& Rancé).
«	Henriette.	*La Comédienne*, d'Andrieux.
«	Eudore.	*Alexandre chez Apelles*, d'A. de La Ville.
«	Hugues.	*Charlemagne*, de N. Lemercier.
«	Victorine.	*La Penſée d'un bon Roi*, de Dubois.
«	Pauline.	*La Fête d'Henri IV*, de Rougemont.
«	Gabrielle.	*L'Anniverſaire*, de Théaulon & Rancé.
«	Kettle	*Le Luthier de Lubeck*, de*** (Dieulafoy & Gerſin).
1817	Urſule	*Le Faux Bonhomme*, de N. Lemercier.
1818	Roſe.	*La Réconciliation*, de *** (Riboutté).
«	Alphonſine. . . .	*Le Suſceptible par honneur*, de *** (Goſſe).
1819	Polixène	*Hécube & Polixène*, de d'Herbigny.
«	Ermine.	*Le Frondeur*, de Royou.
1820	Roſe.	*Le Flatteur*, de Goſſe.
1821	Palmyre	*Zénobie*, de Royou.
«	Sophie.	*Le Faux Bonhomme*, d'A. Duval.
«	Emilie	*L'Heureuſe Rencontre*, de Planard.
«	Hortenſe.	*Le Retour*, de *** (Rancé).
«	Angéline.	*Faliero*, de *** (Goſſe).
«	Jenny	*Les Plaideurs ſans procès*, d'Etienne.
1822	Henriette.	*Le Ménage de Molière*, de Genſoul & Naudet.
«	Electre.	*Clytemneſtre*, de Soumet.
1823	Elmire	*La Route de Bordeaux*, de Déſ. Gentil & Gerſ.
1825	Louiſe	*La Correſpondance*, de *** (Mme de Bawr).
«	Sidonie.	*Sigiſmond de Bourgogne*, de Viennet.
1826	Amélie.	*L'Amitié des deux Ages*, de Monier de la Sizer.
«	Roſemonde. . . .	*Roſemonde*, de Bonnechoſe.
«	Marie.	*Marcel*, de Rougemont.



CLAUDINE-PLACIDE CROIZET

dite MADEMOISELLE VOLNAIS

1801 — 1822



DAZINCOURT, ſcrupuleux obſervateur des uſages du ſiècle dans lequel il avoit vécu, conſerva fidèlement juſqu'à la fin de ſa vie la tradition des petits-ſoupers, &, chaque fois que ſon

---

Extrait des actes de la paroiſſe Saint-Euſtache, à Paris : « Du jeudy, quatre may mil ſept cent quatre-vingt-ſix, a été baptiſée CLAUDINE-PLACIDE, née de ce jour, fille de PIERRE FERRAIRE *, ancien officier des troupes des colonies, habitant de l'île de la Guadeloupe, & de MARIE CROIZET, ſa mère, demeurant rue Neuve-Saint-Euſtache. Le parrain, CLAUDE-ARMAND MARTIN, ſeigneur DE LA FORCE, demeurant au Louvre ; la marraine MARIE-PLACIDE CROIZET, fille mineure de PIERRE CROIZET, bourgeois de Paris, leſquels nous ont préſenté l'enfant au nom du père abſent.

* En marge du regiſtre de l'Etat civil on lit ce qui ſuit : « La radiation du nom de *Ferraire* déſigné comme père, ordonnée par un jugement du Tribunal du cinquième arrondiſſement, du 21 floréal an II de la République françoiſe, a été faite par moi, ſouſſigné, greffier-adjoint. « *Signé :* METTOT. »

ſervice ne l'appeloit pas au théâtre, il réuniſſoit chez lui, en petit comité, des gens de lettres, & même des hommes du monde, auxquels venoient s'adjoindre de temps à autre quelques comédiens. Les femmes étoient, en général, exclues de ces réunions intimes. Cependant, par exception, une jeune fille à la figure gracieuſe, à l'air doux & modeſte, & dont l'heureux âge ne dépaſſoit pas la quinzième année, y trouvoit ſa place. C'étoit une élève de Dazincourt (1) qui, ſous les auſpices de ſon maître, devoit avant peu haſarder ſes premiers pas ſur la ſcène. Or, il advint que dans un de ces aimables ſoupers une grave queſtion fut un ſoir agitée, *inter pocula & cibos :* il ne s'agiſſoit rien moins que de trouver, pour la future débutante, un nom plus euphonique que celui qu'elle tenoit de ſa mère. Chacun des convives en propoſa un de ſon choix; aucun ne fut jugé digne d'être adopté. Au milieu du choc des verres & des ſaillies, la diſcuſſion s'animoit de part & d'autre, ſans amener de réſultat ſatiſfaiſant, lorſque la jeune élève, cauſe de ce tumulte, pria ſon vieux profeſſeur de lui verſer une raſade de vin de *Volnay*. — « Bravo! s'écria ſoudain *Criſpin*-Dazincourt, bravo! Voilà notre problème réſolu; voilà le nom que nous cherchions vainement, & trouvé par celle même qui devra le porter! Mes amis, baptiſons-la du nom de ce vin qu'elle vient de me demander & que

(1) On a dit que Blin de Sainmore, homme de lettres, auteur de quelques tragédies, étoit en réalité le *ſeul* maître de Mlle Volnais.

je verſe à tous mes convives, pour boire à ſa ſanté & à ſes ſuccès à venir. »

A ce flacon inſpirateur, dix autres ſuccédèrent, que l'on vida en l'honneur de l'héroïne de la fête ; & c'eſt ainſi que Claudine-Placide reçut ſon nouveau baptême plus bachique qu'orthodoxe, & devint, au moyen d'une légère variante, Mademoiſelle Volnais (2).

A peu de jours de là, le 4 mai 1801, cette jeune femme s'eſſayoit ſur le théâtre de Verſailles, dans le rôle de Zaïre, que l'on jugea au-deſſus de ſes forces. Le 7 du même mois, elle débuta à Paris dans Junie, de *Britannicus*, & ne ſatisfit pas dans toute l'étendue du rôle. Mais les heureuſes diſpoſitions qu'elle laiſſoit entrevoir, tout en ayant beſoin d'être développées par le travail ; mais ſon extrême jeuneſſe, que l'affiche avoit bien ſoin de conſtater, lui concilièrent l'indulgence du public, & aſſurèrent ſa réuſſite. Elle joua Andromaque, les 15 & 23, pour troiſième & quatrième débuts. Le choix de ce perſonnage, dont l'âge néceſſaire formoit une diſparate choquante avec les quinze ans de la débutante, fut trouvé peu judicieux ; car la veuve d'Hector, mère d'un fils de ſept ans, auroit dû, pour la vraiſemblance, en paroître au moins vingt-deux.

Le rôle de Palmyre, que Mlle Volnais joua quelques jours après, & celui d'Azéma qu'elle repréſenta dans *Sémiramis*, le 18 juin, n'excitèrent pas un moindre intérêt chez les amateurs, qui ſe plaiſoient à ſuivre ſes dé-

(2) Audibert. *Indiſcrétions & Confidences.*

buts. Cependant, ſi la bonne intelligence des rôles étoit ſecondée en elle par un organe doux & une prononciation pure, que relevoient encore ſes traits agréables & réguliers, d'un autre côté, cette voix peu étendue & bornée aux cordes baſſes mettoit obſtacle à ce qu'elle donnât à ſes intentions tout le développement néceſſaire. L'inexpérience du geſte & le peu de ſévérité de ſa phyſionomie laiſſoient également à déſirer. Tels étoient les qualités & les défauts inhérents à la nouvelle venue; elle fut, toutefois, engagée à 2,400 fr. d'appointements.

Ces épreuves ſe continuèrent pendant l'eſpace de ſix mois. Mais, ſur ces entrefaites, une autre actrice, qui comme Mlle Volnais ſe diſtinguoit par le charme tout particulier de ſa figure, reprit le cours de ſes débuts, interrompus depuis l'année précédente. Une lutte s'établit alors entre les deux jeunes émules; le parterre ſe diviſa bientôt en deux camps, dont l'un prit fait & cauſe pour Mlle Volnais, à la phyſionomie ſuave & enchantereſſe, & l'autre pour Mlle Bourgoing, au minois piquant & voluptueux. Chacune d'elles avoit ſes partiſans nombreux & enthouſiaſtes, & il ne fallut rien moins que l'apparition des deux tragédiennes Ducheſnoy & Georges, dont l'antagoniſme prit vers le même temps des proportions giganteſques, pour opérer une diverſion & concentrer dans le cercle de leurs amis particuliers l'intérêt qu'elles inſpiroient l'une & l'autre.

Mlle Volnais fut reçue ſociétaire à la fin de cette même année. Un acte irréfléchi de Mlle Bourgoing,

qu'on pourroit qualifier plus ſévèrement, y aida, bien malgré elle, & voici dans quelles circonſtances. Mlle Duchesnoy étoit annoncée à Verſailles dans la tragédie de *Phèdre*, & le nom de Mlle Volnais devant jouer Aricie figuroit ſur l'affiche à côté du ſien. Mlle Bourgoing, qui, dans le même moment, devoit repréſenter à Paris Eugénie dans la pièce de ce nom, de Beaumarchais, oublieuſe de ſes devoirs & n'écoutant que l'inſpiration de ſa jalouſie, part pour Verſailles, revêt le coſtume de l'amante d'Hippolyte, &, une heure avant la repréſentation, s'inſtalle dans un fauteuil ſur le théâtre. Au moment de commencer, Mlle Volnais, non prévenue, deſcend de ſa loge, prête à remplir ſon rôle. Que l'on juge de ſa ſtupéfaction à l'aſpect d'une autre Aricie! Grande rumeur parmi les comédiens, ſurtout après que Mlle Bourgoing eut nettement déclaré qu'à ſa *réplique* elle entreroit en ſcène en même temps que Mlle Volnais, ſi celle-ci ne lui cédoit la place de bonne grâce. Aucun raiſonnement ne put triompher de cette folle obſtination, &, le moment venu, *Aricie*-Bourgoing s'élança ſur la ſcène. La pauvre Volnais, moins audacieuſe, n'oſa l'y ſuivre & ſe retira dans ſa loge pour y pleurer ſa déconvenue.

Ce procédé ſcandaleux tourna au détriment de ſon auteur, qui fut vivement admoneſtée & qui eut le déplaiſir de voir ſa rivale arriver au ſociétariat plus promptement qu'il ne lui eût peut-être été donné, ſans cela (3).

(3) Un arrêté du Sur-intendant des théâtres, en date du 2 mars 1810, mit fin à cet état de choſes, qui nuiſoit à la compoſition des

Cependant la jeune Volnais, qu'on avoit crue à ſon aurore appelée à faire renaître les beaux jours de la Comédie-Françoiſe, ſembla s'arrêter en ſi beau chemin, & les prémices éclatantes de ſon talent s'évanouirent avec celles de ſa beauté, qui ne fut pas de longue durée. Envahie avant l'âge par l'embonpoint, elle dut renoncer aux rôles de *jeunes premières* & s'eſſayer prématurément dans ceux des *mères*, où il eſt juſte d'ailleurs de reconnoître qu'elle apporta des manières aiſées & un excellent ton.

Mlle Leverd ayant revendiqué en 1817 l'emploi des *premiers rôles* & des *mères nobles*, Mlle Volnais écrivit au Comité, le 11 décembre de cette année, que « s'appuyant ſur ſon droit d'ancienneté & de réception, elle demandoit à être admiſe au partage des *premiers rôles* & des *mères nobles*, & qu'elle ne ſauroit conſentir à être la doublure de cette actrice. » Mlle Leverd, de ſon côté, repouſſoit cette prétention, en ſe fondant ſur ſon acte de réception, qui ſtipuloit : « qu'elle avoit été reçue pour remplir les *premiers rôles* après Meſd. Contat, Talma, Mezeray & Mars, &, qu'en fait, les *mères nobles* ne ſont que des *premiers rôles marqués :* déclarant, en conſéquence, qu'étant décidée & prête à jouer l'emploi dans ſon entier, ſans en excepter un ſeul rôle, elle attend de la juſtice du Comité qu'il établira & rè-

ſpectacles, en décidant qu'à l'avenir : « Mlles Bourgoing & Volnais joueroient alternativement, dans les pièces au courant du répertoire, tous les rôles de leur emploi, tant dans la tragédie que dans la comédie. »

(*Arch. de l'Emp.*)

glera ſon droit à le jouer, comme double immédiat de Mlle Mars, & ſans aucun partage avec Mlle Volnais. »

Le Comité, après en avoir délibéré (4), rejeta la prétention de cette dernière & donna gain de cauſe à Mlle Leverd. Elle ne fut pas plus heureuſe dans la tentative qu'elle fit plus tard d'être claſſée comme double immédiat de Mlle Ducheſnoy, dans les *grandes princeſſes* de la tragédie.

Au nombre des rôles dans leſquels cette actrice ſe fit remarquer, on peut citer la comteſſe Almaviva dans la *Mère coupable;* & parmi les ouvrages modernes, Mme de Sévigné, dans la comédie de ce nom; Miſs Macdonald, dans *Edouard en Ecoſſe;* & ſurtout Mme d'Orval dans la *Mère rivale*.

(4) Le Comité, conſidérant :

1° Que l'eſſai que Mlle Volnais a fait de quelques *premiers rôles* & *mères nobles*, quoiqu'il lui ait réuſſi, ne peut cependant lui créer un droit au partage qu'elle réclame, puiſqu'elle n'en eſt pas moins reſtée claſſée comme *jeune première* dans la tragédie, & double des *jeunes premières* dans la comédie, aux termes de l'arrêté de claſſification de M. le duc de Duras, en date du 21 octobre 1815 ;

2° Que Mlle Leverd eſt en poſſeſſion depuis dix ans, & que Mlle Volnais n'a fait de réclamation ni lorſque Mlle Leverd a été reçue, ni lorſque M. le duc de Duras a rendu ſon arrêté de claſſification ;

3° Que la déclaration préciſe de Mlle Leverd a prévenu toute eſpèce d'objection, & que ſon droit eſt inconteſtable ;

Eſt d'avis que le partage demandé par Mlle Volnais n'eſt pas admiſſible... Mais, conſidérant qu'une déciſion de cette importance ne peut appartenir qu'à l'Autorité ſupérieure, arrête qu'il ſera écrit à M. le Premier gentilhomme de la Chambre pour lui ſoumettre cet avis, & le prier de vouloir bien prononcer définitivement.

11 déc. 1817.

Le duc de Duras confirme l'avis de la Comédie.

(*Archives de l'Empire.*)

M[lle] Volnais ſe retira en 1822. Elle l'eût fait trois ans plus tôt, dégoûtée par les déceptions auxquelles elle avoit été en butte, ſi les vingt années de ſervice qui lui donnoient droit à la penſion avoient été accomplies. Sa repréſentation de retraite, qui eut lieu à l'Opéra (5), le 17 mars de la même année, fut la dernière dans laquelle elle ſe produiſit. C'eſt dans le rôle de M[me] de Sévigné que cette actrice, recommandable d'ailleurs par d'excellentes manières & par un commerce ſûr, prit congé du public. La recette fut conſidérable.

Peu de jours après être rentrée dans la vie privée, M[lle] Volnais épouſa un acteur bien connu du théâtre du Vaudeville (6), & alla habiter une belle maiſon qu'elle poſſédoit à Ormes-le-Guignard, aux environs de Vendôme. C'eſt là qu'elle mourut, le 16 juillet 1837, à la ſuite d'une maladie longue & douloureuſe.

(5) Dès le mois de novembre 1821, elle avoit ſollicité du marquis de Lauriſton, miniſtre de la Maiſon du Roi, cette repréſentation ſur la première ſcène lyrique. « Après vingt ans (écrit-elle) de ſervice, de zèle & de dévouement, toujours reſtés ſans récompenſe, j'eſpère que V. Exc. daignera ne pas me refuſer cette grâce. Elle ne doit pas ignorer que c'eſt l'acharnement & la haine des journaux *libéraux* qui me contraignent à perdre mon état... »
(*Arch. de l'Emp.*)

(6) Philippe (François-Philippe Rouſtan, dit), né à Paris le 5 février 1786 ; mort d'apoplexie, dans la même ville, le 22 février 1847.

Rôles créés par Mlle Volnais.

1801	Elmire	*Alhamar*, de *** (Ducis).
1802	Miſſ Malvina . . .	*Edouard en Ecoſſe*, d'A. Duval.
1803	Melpomène. . . .	*Le Double Hommage*, de Chazet & Dubois.
1804	Polixène	*Polixène*, d'Aignan.
«	Cécile	*La Fauſſe Honte*, de *** (Longchamps).
«	Iſabelle.	*Molière avec ſes Amis*, d'Andrieux.
1805	Julie.	*Le Tartuffe de mœurs*, de Chéron.
«	Sophie	*Les Amis de collège*, de Picard.
«	Mme de Sévigné. .	*Madame de Sévigné*, de Bouilly.
«	Aſpaſie.	*Anaximandre*, d'Andrieux.
1806	Almaïs.	*Omaſis*, de Baour-Lormian.
1807	Eléonore.	*Le Paravent*, de Planard.
1808	Adèle.	*L'Homme aux convenances*, de Jouy.
«	Lucrèce	*La Suite du Menteur*, d'Andrieux.
1809	Iſabelle.	*La Fontaine chez Fouquet*, de *** (Dumolard).
«	Sophie.	*Les Capitulations de conſcience*, de *** (Picard).
«	Eliſka.	*La Revanche*, de Roger & Creuzé de Leſſer.
«	Vitellie.	*Vitellie*, de *** (Selves).
«	Julie	*L'Enthouſiaſte*, de *** (Valmalette).
1810	Audovèze	*Brunehaut*, d'Aignan.
1811	Eronyme.	*Mahomet II*, de Baour-Lormian.
«	Eliſa	*Les Pères créanciers*, de *** (Planard).
1812	Amanda	*Le Miniſtre anglais*, de Riboutté.
1814	Pénélope.	*Ulyſſe*, de Lebrun.
1816	Mme du Breüil. .	*Le Médiſant*, de Goſſe.
1819	La Duch. de Bedford.	*Jeanne d'Arc*, de d'Avrigny.
«	Mme Bernard. . .	*Les Femmes politiques*, de *** (Goſſe).
1821	Mme d'Orval . . .	*La Mère rivale*, de C. Bonjour.



CATHERINE-JOSEPH RAFUIN

dite

MADEMOISELLE DUCHESNOY

1802 — 1833

DANS l'humble commune de Saint-Saulves, peu diſtante de Valenciennes, de pauvres payſans tenoient une petite auberge, ſituée au hameau *du Marquis*, ſur la route de Mons. C'eſt là que, le 5 juin 1777, vint au monde un enfant qui de-

Extrait des actes civils de la commune de Saint-Saulves : « L'an mil ſept cent soixante & dix-ſept, le cinq du mois de juin, eſt née à onze heures du midi, & le même jour fut baptisée CATHERINE-JOSEPH RAFUIN, fille légitime de JEAN-JACQUES, marchand de chevaux, & de FRANÇOISE MILOT. Fut parrain ROMAIN-JOSEPH DORCHIES, jeune homme de cette paroiſſe; marraine, CATHERINE-JOSEPH DELNART, jeune fille de Saint-Waaſt, à Valenciennes. Le père préſent. Ont ſigné, &c. »

voit un jour acquérir de la célébrité comme actrice tragique. Une bonne dame du village lui apprit, tant bien que mal, à lire & à écrire ; & c'eſt à ces ſimples notions élémentaires, peu ou même point répandues dans les claſſes inférieures, que ſe borna l'éducation de la petite Catherine. Sa première jeuneſſe fut employée aux ſoins du ménage & aux rudes travaux de la campagne ; mais, dès qu'elle eut atteint ſa ſeizième année, on la mit en apprentiſſage chez une couturière de Valenciennes. Peu de temps après, elle partit clandeſtinement pour aller rejoindre à Paris une ſœur aînée qui y étoit venue chercher fortune & s'y étoit établie. Son ſéjour dans la Capitale ne fut pourtant que paſſager, à cauſe des troubles de la Révolution qui l'effrayèrent, & précipitèrent ſon retour dans ſon pays natal. Elle entra alors en ſervice chez une dame de Valenciennes, qu'elle quitta enſuite pour ſe mettre en chambre particulière & reprendre ſes travaux d'aiguille. C'eſt à cette époque dit-on, qu'elle prit du goût pour la carrière théâtrale, en jouant la comédie dans une ſociété d'amateurs. Le 10 janvier 1797, elle paroiſſoit pour la première fois ſur le théâtre public de la ville, & obtenoit un double ſuccès dans la tragédie & dans la comédie. Le 9 mai ſuivant, elle rempliſſoit, dans une pièce épiſodique, compoſée par un habitant du terroir, le perſonnage allégorique de la Paix (1) & enfin, peu de jours après, elle réuſſiſſoit brillamment dans le rôle de

(1) Hécart. *Recherches ſur le théâtre de Valenciennes.*

Palmyre, de *Mahomet*, tragédie repréſentée au bénéfice des indigents.

Mais bientôt la jeune Raſuin céda à un entraînement irréſiſtible & ſe dirigea de nouveau vers Paris. Vouée déſormais au culte de la muſe tragique, elle parvint à ſe faire admettre au cours de déclamation profeſſé par l'acteur Florence (2). C'eſt là que le poëte Vigée (3), ayant eu l'occaſion de l'entendre, s'intéreſſa vivement à elle, ainſi que Legouvé (4), dont elle reçut les con-

(2) Nicolas-Joseph Billot La Ferrière, dit Florence. Médiocre comédien, qui ſe fit une certaine réputation par ſon habileté à rédiger l'affiche, à régler le répertoire, et à ſe faire, en quelque façon, le directeur des couliſſes; ce qui lui valut le titre de Semainier perpétuel. C'étoit là ſon talent principal, car il ne jeta aucun éclat à la ſcène : il eſt vrai de dire qu'il ne chercha jamais à ſortir de ſa ſphère. On raconte que, dans le cours d'une repréſentation du *Philinte de Molière*, Molé, qui étoit ſon interlocuteur, lui adreſſant ces vers de la ſcène IX[e] du ſecond acte :

« Moins nous avons changé, plus nous ſommes honnêtes,
« Et je vous ai connu bien meilleur que vous n'êtes. »

un ſpectateur ſe leva & ſe prit à dire : « Mais non ! mais non ! » — Si cette interruption, qui eſt de l'eſſence de l'eſprit françois, n'eſt pas une preuve directe, elle ne donne pas, non plus, une grande opinion du talent de Florence, dont la repréſentation de retraite, qui eut lieu en 1804, ſur le théâtre de l'Opéra, produiſit néanmoins 23,000 f. de recette.

(3) Louis-Jean-Baptiſte-Etienne Vigée, né le 2 décembre 1758, à Paris, où il eſt mort le 7 août 1820. Cet auteur a donné pluſieurs ouvrages à la ſcène.

Il étoit intimement lié avec M[lle] Ducheſnoy, qui ſe permit un jour une plaiſanterie déplacée à l'endroit de ce poëte vaniteux, en lui attachant au dos un papier ſur lequel étoient écrits ſon nom et ſa qualité d'académicien. Depuis ce jour il rompit toute relation avec elle & lui tint conſtamment rancune.

(4) Gabriel-Marie-Jean-Baptiſte Legouvé, né à Paris le 23 juin 1764,

ſeils. Ces deux hommes de lettres, s'uniſſant dans une penſée commune, réſolurent de s'employer activement pour faire obtenir à leur protégée un ordre de début. Humble ſolliciteuse, celle-ci venoit chaque ſoir, dans les couliſſes de la Comédie, chercher quelque marque de bienveillance; mais, loin d'en recueillir, elle n'y rencontroit que les dédains & les railleries que lui attiroient une figure peu gracieuſe & ſa mesquine robe d'indienne (5).

L'uſage d'eſſayer d'abord les débutants ſur la ſcène de Verſailles n'avoit point encore été abrogé par le

mort à Montmartre le 30 août 1812.

Ce poëte diſtingué, doué d'une âme de feu, s'étoit vivement épris de ſon élève, au point de vouloir lui donner ſon nom. Le 5 août 1811, il lui écrivoit une lettre dans laquelle, réclamant abſolument ſa parole pour le jour même, il ajoutoit : « Décidément, ma chère Joſéphine, je t'apporte plus de vingt mille francs de rente, de la fortune & de la gloire, une maiſon qui ne te coûtera rien... que te faut-il de plus? »

« *Signé :* Ton futur époux,

LEGOUVÉ. »

(*Catal. d'une coll. d'autog.* CHARAVAY, mai 1864.)

Econduit par l'actrice, Legouvé lui écrivit de nouveau, trois jours après, une nouvelle lettre, dont nous extrayons ce qui ſuit :

« ... En vérité, eſt-ce là le prix que vous devez à moi qui vous ai formée, qui vous ai donné l'hoſpitalité, votre talent; ſans qui vous ne feriez pas au Théâtre-François? & qui voulois relever ſon ouvrage par l'offre la plus généreuſe? On peut être prude, ou ne pas aimer un bienfaiteur; mais il ne faut pas être injuſte & impolie, ſurtout avec un homme tel que moi. »

(*Coll. d'autogr.* LEFEBVRE).

(5) On a raconté qu'un homme d'un talent hors ligne, la pourſuivoit de ſes ſarcaſmes & pouſſoit la frivolité de ſon antipathie, juſqu'à tirer la langue derrière la pauvre fille, dont plus tard il ſollicita le concours dans l'intérêt de ſa caiſſe.

(*Hiſt. anecd. du Th. François*, par CHARLES-MAURICE).

ministre Chaptal. On comprend ce que cette coutume offroit de ſage prévoyance, puisqu'elle évitoit au public habituel de la Comédie-Françoiſe le ſpectacle de tentatives parfois malencontreuſes, & ſauvegardoit ainſi la bonne exécution des pièces.

L'aſpirante tragédienne reçut enfin l'autoriſation de paroître dans *Phèdre*, le 4 juillet 1802. Mais l'émotion que lui avoit cauſée l'attente de cette épreuve redoutable avoit été ſi vive, qu'elle perdit la tête le jour de la repréſentation, & n'arriva qu'à grand'peine, & grâce ſurtout à l'extrême indulgence des ſpectateurs, à la fin de ſon rôle (6).

A la ſuite d'un échec auſſi poſitif, il y a lieu de croire que les démarches de ſes deux protecteurs ſeroient reſtées ſtériles, sans l'appui qu'elles trouvèrent chez Mme de Monteſſon (7), très-influente auprès du gouvernement. Grâce à ſon entremiſe, un nouveau début fut accordé à Mlle Ducheſnoy (8), &, cette fois, elle fut admiſe à le tenter à Paris.

Le 3 août 1802, elle ſe montra donc ſur la scène

(6) Sa chute fut ſi bien caractériſée, que l'actrice, apercevant Legouvé, ſon maître, aux places de l'orcheſtre, l'interpella preſque à haute voix, de venir *la tirer de là*.

(*Hiſt. anecd. du Th. François*, par CH. MAURICE.)

(7) Monteſſon (Charlotte-Jeanne Bereau de la Haie de Kiou, dame de), née en 1737, à Paris, étoit très-liée avec Mme de Beauharnais, qu'elle avoit connue avant la Révolution; & leurs relations ne ceſſèrent pas après l'élévation de ſon amie au trône impérial. Napoléon Ier lui témoigna toujours beaucoup de conſidération. Mme de Monteſſon eſt morte à Paris le 6 février 1816.

(8) C'eſt le nom qu'avoit adopté au théâtre Joſéphine Rafuin : il rappelle une ville de ſon département.

françoife dans ce même rôle de Phèdre ; fon coftume étoit relevé d'un riche manteau, préfent qu'elle tenoit de la libéralité de fa protectrice. Les amateurs jugèrent fon organe foible, mais touchant. Plus raffurée qu'elle ne l'avoit été à Verfailles, elle rencontra, dans le cours de fon rôle, de ces accents de l'âme, qui ne s'apprennent pas & font le fruit de l'infpiration. Elle jeta certains mots, tels que : « Miférable ! » ou bien « Tu le favois ! » avec cet élan tant admiré jadis chez Mlle Du Mefnil, & qui avoit caractérifé, quoique à un degré inférieur, le talent de Mlle de Saint-Val l'aînée.

Le 6 août, elle joua *Sémiramis*.

A la fuite de fon cinquième début (le 20 du même mois), cette actrice, éprouvée déjà par tant d'émotions diverfes, fe trouva dans l'impoffibilité de pourfuivre, fans rifquer de compromettre fa fanté. Elle confentit toutefois à faire fon fixième début, qui étoit annoncé, afin de ne point caufer de préjudice à la Comédie, fe bornant à réclamer le bénéfice de quelques jours d'un repos indifpenfable au rétabliffement de fes forces.

Après deux femaines d'interruption, elle reparut dans *Didon*, & joua fucceffivement les rôles de Roxane, de Sémiramis & d'Hermione ; mais, à l'exception du dernier, dans lequel elle fe montra quatre fois confécutives, aucun ne lui fut plus favorable que celui de Phèdre. Ses débuts fe prolongèrent ainfi pendant cinq mois & ne cefsèrent d'attirer une énorme affluence. Enfin, le 8 novembre, une ovation en faveur de Mlle Duchefnoy eut lieu fur la fcène même, à l'iffue de cette

dernière tragédie, malgré l'oppoſition manifeſte de la plupart de ſes camarades (9).

Afin de lui faire expier, en quelque ſorte, ſon triomphe, on la tint à l'écart juſqu'au 10 février 1803, c'eſt-à-dire pendant près de trois mois, & l'on fit occuper ſa place par une rivale (10). Bientôt ſurgit une lutte des plus paſſionnées entre les partiſans de la nouvelle venue & ceux de Mlle Ducheſnoy, lutte qui pendant trop longtemps fit du parterre une arène de pugilat, & dont Geoffroy, le critique redouté de ce temps, s'étoit fait le promoteur en faveur de la première. Ce n'eſt qu'en parcourant les feuilles de l'époque (11), qu'on peut se figurer l'ardeur avec laquelle nos pères épouſoient ces ſortes de querelles. Malgré ſa ſupériorité réelle, Mlle Ducheſnoy auroit vraiſemblablement ſuccombé, ſans l'intervention de l'impératrice Joſéphine qui fit ordonner ſa réception.

(9) Une couronne avoit été lancée ſur la ſcène à la fin de la repréſentation de *Phèdre*. Le public, enthouſiaſmé, demandoit à grands cris que le médiocre acteur Naudet, qui avoit joué le rôle de Théſée, la déposât ſur le front de la débutante. Celui-ci, loin de déférer au vœu des ſpectateurs, faiſoit la ſourde oreille & feignoit de ne pas comprendre. Il fallut, pour ainſi dire, que l'ordre lui en fût intimé d'une façon aſſez ſévère, pour qu'il crût enfin devoir céder; mais il n'obéit toutefois qu'avec une répugnance marquée. Cette ſcène épiſodique avoit duré à peu près une demi-heure.

(10) Mlle Georges Weymer.

(11) Le *Journal des Débats*, les *Petites-Affiches* déchirèrent Mlle Ducheſnoy; le *Journal de Paris*, le *Publiciſte*, la défendirent avec tiédeur. Deux journaliſtes ſeulement, Salgues, dans l'*Obſervateur*, & Le Pan, dans le *Courrier des Spectacles*, rompirent des lances en ſa faveur.

Reçue le 22 février 1804 (12), ce n'eſt qu'après la ſuite de Mlle Georges en Ruſſie que la nouvelle ſociétaire vit le champ s'ouvrir libre devant elle. Cependant elle eut encore beſoin de beaucoup de courage pour réſiſter à mille vexations de tout genre que ne ceſſèrent, pendant longtemps encore, de lui ſuſciter ſes envieux. On raconte qu'à la ſuite d'une repréſentation d'*Iphigénie en Aulide*, Mlle de Raucourt, qui portoit à Mlle Georges, ſon élève, un très-vif intérêt, & qui avoit été pourſuivie par un ſifflet, en attribua l'intention à Mlle Duchesnoy. Elle voulut ſe venger à force ouverte, & il fallut arracher de ſes puiſſantes mains la pauvre Eryphile, qui n'étoit pas de taille à lutter contre cette coloſſale Clytemneſtre.

Mlle Duchesnoy étoit, en effet, d'une taille médiocre. En général, le premier coup d'œil ne lui étoit pas favorable, à cauſe des traits peu agréables de ſon viſage, que le crayon des caricaturiſtes exploita méchamment. C'eſt vers ce temps qu'on fit paroître ſon portrait dans le perſonnage d'Eſther, au bas duquel étoit rappelé ce vers de la pièce, dont l'intention maligne n'échappa à perſonne :

« De mes foibles attraits le Roi parut frappé. »

Du reſte, ſi la figure de cette actrice n'offroit rien

(12) A 3/8 de part, à 1/2 en 1806, 5/8 en avril 1807, 3/4 en août 1808, 7/8 en avril 1809, & enfin miſe à part entière en novembre de la même année.

d'attrayant, en revanche, ſa tournure préſentoit comme compenſation des formes jeunes & les proportions les plus heureuſes.

Sous le rapport du talent, cette tragédienne a, comme nous l'avons fait remarquer, été jugée diverſement par les critiques. Il eſt certain qu'elle ne fut pas ſans défauts, & que, notamment, ſon débit étoit accompagné d'une ſorte de *hoquet* dont le retour fréquent fatiguoit l'auditeur. On lui reconnoiſſoit plus de verve & de chaleur que de vérité, de naturel & de grâce. Elle déclamoit, chantoit, & ne parloit pas. L'exemple & l'influence de Talma n'avoient pu encore apprendre aux acteurs, ſes contemporains, à s'inſpirer de la nature dans la déclamation parlée.

Comme Mlle Ducheſnoy ne jouoit que d'inſtinct, elle étoit ou ſublime ou abſolument mauvaise. Sa diction étoit peu ſoignée, ſon geſte parfois trop vague, & elle affectoit un tremblement de la main qui prêtoit au ridicule. Elle avoit de la vigueur & de beaux élans ; ſon âme brûlante étoit prompte à s'exalter. Sa voix, nous l'avons dit, ſonore & riche en inflexions, rendoit admirablement les tourments de l'amour & de la jalouſie. Auſſi, le rôle d'Ariane, dans l'ancien répertoire, a-t-il été, avec Phèdre, celui qu'elle a le mieux joué. « L'effet qu'elle avoit trouvé dans le premier de ces rôles, en exprimant que ſa ſœur venoit d'être enlevée par Théſée, étoit d'une incomparable beauté. Sa ſurpriſe, ſa douleur, le complet anéantiſſement de ſes facultés, & ce mot de ſituation intraduiſible : « Je tremble ! » qu'accom-

pagnoit le frémiffement de fon corps, offroit le tableau le plus complet de ce que l'art peut dérober à la nature. Lafon, qui, dans cette scène, rempliffoit le rôle de Pirithoüs, en fut un jour fi frappé, qu'il ne put s'empêcher de lui dire tout bas : « Ah ! mon amie, c'eft fublime (13) ! »

C'eft à ces qualités innées que cette tragédienne dut fes fuccès ; car elle ne poffédа pas l'enfemble des dons qui font l'artifte parfait. Son ignorance native l'expofoit d'ailleurs à de fingulières bévues. Un foir qu'elle venoit de remplir ce même rôle d'Ariane, où, comme d'habitude, elle avoit produit une fenfation vive & profonde : « Eft-ce que la petite Phèdre qui m'a enlevé Théfée, demanda-t-elle férieufement à quelqu'un, eft parente de celle que je joue fi bien (14) ? »

Auffi tenons-nous pour apocryphe une autre anecdote qui veut que Mlle Duchefnoy, jouant à Metz le rôle d'Hermione, y déploya une telle énergie, que le fouffleur lui-même, partageant l'impreffion générale, s'arrêta court & la bouche béante, ne fongeant plus qu'à contempler. Par malheur, l'actrice, furprife par un manque de mémoire, eut befoin de lui ; mais au lieu de refter muette, continuant fa période, elle s'écria :

« Mais foufflez donc, Seigneur... Je ne vous conçois pas ! »

Ce vers, étranger à la fituation, & que le public

(13) Ch. Maurice. (*Hift. anecd. du Th. François.*)

(14) F. Pillet. (*Souvenirs anecdotiques.*)

écouta ſans le comprendre, rappela le ſouffleur à lui-même. Le trait eſt ingénieux, mais il faut convenir qu'il ſuppoſe autre choſe que de la préſence d'eſprit. Ce n'eſt du reſte qu'après pluſieurs années paſſées dans le commerce des gens de lettres, que Mlle Ducheſnoy perdit un peu de cette naïveté qui, au début de ſa carrière, participoit de la ruſticité villageoiſe.

Ce qui vaut mieux, c'eſt qu'elle paſſa toujours, avec raiſon, pour bonne & charitable, & il ſuffit de citer ici un trait qui fait l'éloge de ſon cœur. Ayant obtenu un congé en 1806, elle ſe rendit à Valenciennes avec quelques acteurs de la troupe de Lille, & y joua *Didon*, *Phèdre* & *Ariane*. Ces trois repréſentations furent très-fructueuſes & elle en abandonna le produit à ſa mère & à une jeune ſœur qui étoient alors loin de ſe trouver dans l'aiſance. A quatre repriſes, dans le cours de ſa carrière théâtrale, elle renouvela cette excurſion artiſtique, & chaque fois les pauvres de la ville reſſentirent les heureux effets de ſa préſence.

Vers les derniers temps, cette tragédienne étoit devenue fort inférieure à elle-même, ſous le rapport du talent, & ſon extérieur avoit ſubi de graves altérations. Elle ſe réſigna donc, bien malgré elle, à une retraite qu'elle auroit dû ſagement avancer de quelques années, mais que l'état précaire de ſa fortune l'avoit obligée de retarder autant que poſſible. Ses abſences trop fréquentes de la ſcène (15), dans les années qui

(15) Dans l'année 1818, notamment, les plaintes du public au ſujet des fréquentes abſences des comédiens avoient appelé, de la part de

précédèrent, avoient appris au public à se déshabituer de la voir ; aussi ses adieux définitifs à la scène passèrent-ils à peu près inaperçus, dans une représentation don-

l'Autorité, l'adoption d'une mesure dont le but étoit de ramener à une plus stricte observation des règlements. Sur les représentations des Supérieurs de la Comédie, tous les Sociétaires, réunis en assemblée, prirent, le 30 juillet 1818, la résolution de renoncer à toute absence *pendant deux années*, & s'interdirent d'accorder, pendant cet espace de temps, aucun congé pour quelque cause que ce fût, hors le cas de maladie duement constatée.

Nonobstant la mesure prise, Mlle Duchesnoy demanda l'année suivante un congé de trois mois qui lui fut refusé, bien qu'elle prétendît qu'elle se trouvoit dans une position identique à celle de Talma & de Mlle Mars.

On lui objecta :

« Que Talma comptoit 32 ans de services, & avoit par là acquis, non-seulement le droit de se retirer, mais encore celui d'exercer son talent sur tous les théâtres du royaume, distants de trente lieues de la capitale, & ce, sans préjudice pour ses pensions ;

« Que Mlle Mars, étant dans sa 24me année de services, avoit acquis depuis quatre ans le droit de se retirer ; mais que ses pensions ne lui seroient assurées que sous la réserve de ne paroître sur aucun théâtre françois ou étranger ;

« Qu'elle même n'avoit que 18 années de service, & qu'en signant l'acte de société, contrat garanti par les lois, elle s'étoit engagée, de son plein gré, à rester au théâtre au moins pendant 20 années, à moins de maladie grave ; que tel n'étoit point le cas, & qu'en supposant que, pour arriver à ses fins, elle donnât sa démission & obtînt sa retraite, elle s'exposeroit, dans le cas où elle joueroit sur tout autre théâtre : 1° à la perte de ses fonds sociaux ; 2° à celle de ses pensions ; 3° enfin aux chances d'un procès en violation de ses engagements. »

Mlle Duchesnoy, qui, au début de cette contestation, avoit cessé son service & interrompu les réprésentations d'un ouvrage nouveau *, ayant persisté dans ses prétentions & dans son abstention, le Comité s'assembla le 23 juin 1819, & prit la délibération suivante :

« Considérant que, depuis le 25 mai dernier, la Comédie est privée du service de Mlle Duchesnoy, par suite de l'indisposition qu'elle a *annoncée* après la 11me représentation

* *Jeanne d'Arc*, tragédie de d'Avrigny.

née, le 30 mai 1833, au théâtre de l'Opéra, au bénéfice de Mme Dorval, & où ſa perſonne & ſon jeu ne produiſirent plus qu'une impreſſion douloureuſe.

A partir de cette ſoirée, dont l'effet avoit été ſi déſaſtreux pour elle, Mlle Duchefnoy, qui depuis longtemps étoit minée par une maladie chronique, dépérit à vue d'œil. Elle survécut peu à ſa retraite, & après avoir ſupporté avec courage d'atroces douleurs, qu'adoucirent toutefois les conſolations de la religion, réclamées par elle & reçues avec un ſentiment auſſi ſin-

de *Jeanne d'Arc*, qui eut lieu ce jour-là; qu'il importe de s'expliquer franchement avec elle ſur une abſence auſſi préjudiciable aux intérêts de la Société, & de ſavoir à quoi s'en tenir ſur ſa durée, arrête: Qu'il ſera écrit à M. de Duras; que par un expoſé ſuccinct de la conduite de la Comédie avec Mlle Ducheſnoy depuis ſa demande d'un congé de trois mois, il ſera prouvé que la Comédie qui n'a pu l'aſſimiler à M. Talma ni à Mlle Mars, dont la poſition étoit différente, n'eſt pas dans le cas que ſa conduite lui ſoit juſtement reprochée, & ne peut penſer, par conſéquent, que cette conduite ait pu influer ſur l'inaction où Mlle Ducheſnoy eſt reſtée depuis un mois; que le Comité croit cette inaction forcée & cauſée par l'indiſpoſition de Mlle Ducheſnoy, mais qu'il a beſoin d'en connoître le terme, & qu'il la prie de lui dire quel temps lui paroît encore néceſſaire pour rétablir ſa ſanté, & à quelle époque elle croit pouvoir reprendre ſon ſervice.

Signé : Saint - Fal, A. Michot, A. Baptiſte aîné, P. Michelot, Armand, Cartigny.

Pour copie conforme,

Le ſecrétaire du Comité :

Signé : LEMAZURIER. »

(*Arch. de l'Emp.*)

Mlle Ducheſnoy ſe rendit à ſon devoir. Mais quelque temps après, à propos d'une repréſentation donnée à ſon bénéfice, une note inſérée dans le *Journal des Débats* ayant avancé que cette repréſentation avoit été obtenue en dédommagement d'un congé de trois mois dont la bénéficiaire avoit fait le ſacrifice aux intérêts de la Société, le Comité d'adminiſtration réclama par la voie de la publicité contre cette allégation, qu'il qualifia d'*erronée*.

cère que profond, elle expira le 8 janvier 1835, dans un état voisin de la misère, n'étant pas encore âgée de cinquante-huit ans.

Ses obsèques eurent lieu au milieu d'un isolement qui formoit un contraste affligeant avec le bruit qui s'étoit fait jadis autour d'elle, aux beaux jours de sa vogue. Plusieurs discours, où l'on eut le tort de faire intervenir la politique, furent prononcés sur sa tombe ; un seul, celui de son camarade Lafon, se distingua par une convenance parfaite.

Les rôles nouveaux établis par cette actrice ont été peu nombreux. Ceux dans lesquels elle a laissé les meilleurs souvenirs sont Marie Stuart & Jeanne d'Arc, dans les deux tragédies de ce nom. Par réminiscence, sans doute, de son succès d'amateur sur le théâtre de Valenciennes, elle voulut s'essayer dans la comédie, en se chargeant du rôle de la meunière dans les *Trois Cousines*, de Dancourt, lors de la représentation donnée au bénéfice de Mme Thénard ; mais cette tentative ne lui réussit pas & ne fut pas renouvelée.

Si, à Paris, un très-petit nombre d'amis accompagna à sa demeure dernière cette femme naguère célèbre, presque oubliée déjà, à Valenciennes on lui rendit de grands honneurs funèbres, aussitôt que la nouvelle de sa mort y fut parvenue. Au Théâtre, son buste fut couronné publiquement, au son d'une musique appropriée à la circonstance ; son éloge fut mis au concours de poésie, & une médaille fut frappée à son effigie. Enfin, au bas de son portrait, gravé par M. Momal,

professeur en l'Académie de peinture de cette ville, lors de son premier triomphe dans son pays natal, on inscrivit le quatrain suivant :

« Clairon & Du Mesnil illustrèrent la scène ;
« L'une frappoit l'esprit, l'autre parloit au cœur ;
« De leur perte aujourd'hui consolons Melpomène,
« Duchesnoy, tour à tour, les rend au spectateur.

Disons que la postérité n'a pas ratifié dans toute son étendue cet éloge par trop exagéré.

Rôles créés par Mlle Duchesnoy.

1804	Hécube	*Polixène*, d'Aignan.
«	Mandane	*Cyrus*, de Peyre.
1805	Andromaque . . .	*Astianax*, de *** (Halma).
1806	Athénaïs	*Antiochus-Epiphanes*, de *** (Le Chevalier).
«	Marie de Médicis .	*La mort de Henri IV*, de Legouvé.
«	Octavie.	*Octavie*, de *** (Souriguières).
1809	Andromaque . . .	*Hector*, de Luce de Lancival.
«	Vitellie	*Vitellie*, de *** (A. de Selves).
1811	Zulima.	*Mahomet II*, de Baour-Lormian.
1813	Elsire.	*Ninus II*, de Ch. Brifaut.
1814	Télémaque. . . .	*Ulysse*, de Lebrun.
1815	Jane	*Jane Gray*, de Ch. Brifaut.
«	Stratonice	*Démétrius*, de Delrieu.
1816	Constance	*Arthur de Bretagne*, d'Aignan.

1817 Agrippine	*Germanicus*, d'Arnault.
« Olympe	*Phocion*, de Royou.
1819 Hécube	*Hécube & Polixène*, de d'Herbigny.
« Jeanne d'Arc . . .	*Jeanne d'Arc*, de L. d'Avrigny.
1820 Marie	*Marie Stuart*, de Lebrun.
« Valentine.	*Jean de Bourgogne*, de Fromont.
1821 Valérie.	*Sylla*, de Jouy.
1822 Attilie	*Régulus*, de L. Arnault.
« Clytemneſtre . . .	*Clytemneſtre*, d'Al. Soumet.
1823 Bathilde	*Le Maire du Palais*, d'Ancelot.
« Inès de Caſtro . .	*Pierre de Portugal*, de L. Arnault.
1824 Jane Shore. . . .	*Richard III*, de N. Lemercier.
1825 Judith	*Judith*, de Decomberouſſe.
« Jéſabel.	*La Clémence de David*, de Draparnaud.
« Archidamie. . . .	*Léonidas*, de Pichald.
1826 Berthe	*Le Siége de Paris*, de d'Arlincourt.
1827 Virginie	*Virginie*, d'Al. Guiraud.
« Diamore	*Les Guelfes & les Gibelins*, d'Arnault.
« Blanche	*Blanche d'Aquitaine*, d'H. Bis.
1828 Eliſabeth	*Eliſabeth de France*, d'Al. Soumet.
1829 Marcelle	*Iſabelle de Bavière*, de Lamothe-Langon.
« Gelvidie	*Pertinax*, d'Arnault.


Fr. Hillemacher
1864

PIERRE-MARIE-NICOLAS

MICHELOT

1805 — 1831

MICHELOT naquit à Paris le 5 juin 1786. Son père étoit interprète des langues. Il voulut que ce fils reçût une bonne éducation, & il lui fit, dans ce but, commencer ſes études de très-bonne heure. Il paroît probable que, ſans les événements de la Révolution, qui vinrent les interrompre &

Extrait des actes de la paroiſſe Saint-Sulpice, à Paris : « Ce ſept juin mil ſept cent quatre-vingt-ſix, a été baptiſé PIERRE-MARIE-NICOLAS, né d'avant-hier, fils de JEAN-FRANÇOIS MICHELOT, & D'ANNE GARNIER, ſon épouſe, demeurant rue des Marais. Le parrain, PIERRE-FRANÇOIS PECQUET, fils mineur de FRANÇOIS PECQUET, épicier apotiquaire. La marraine, MARIE-GENEVIÈVE PRESTAT, fille mineure de LOUIS-HILAIRE PRESTAT, marchand miroitier. »

ruinèrent ſes parents, le jeune Michelot auroit pu, à l'aide des protections que ſon père avoit ſu ſe ménager, faire ſon chemin dans une carrière autre que celle dont les circonſtances lui impoſèrent la néceſſité.

Le 29 mars 1805, Michelot débutoit par les rôles de Britannicus dans la tragédie de ce nom, & de Dormilly des *Fauſſes Infidélités*. Dès l'année précédente, le 10 mars 1804, il avoit déjà paru dans ces mêmes rôles ſur le théâtre de Verſailles. Cette double épreuve lui réuſſit. Comme il ne manquoit pas de chaleur, & qu'il avoit le débit brillant, il étoit applaudi avec tranſport, ſurtout par les jeunes gens, qui n'apercevoient pas les efforts inouïs de l'acteur pour dompter une nature rebelle, tandis que le petit nombre d'amateurs éclairés qui fréquentoient encore à cette époque la Comédie-Françoiſe s'impatientoit de voir ſans ceſſe Michelot ſous la tunique d'Hippolyte ou le manteau de Pyrrhus. Son extérieur & ſon extrême jeuneſſe ne ſe prêtoient pas ſuffiſamment, en effet, à la repréſentation des héros tragiques : ſa taille étoit au-deſſous de la moyenne; les traits de ſon viſage n'offroient aux regards qu'une phyſionomie ſèche & dure, &, par conſéquent, peu propre à exprimer les émotions tendres & pathétiques. Outre ces déſavantages naturels, Michelot avoit adopté un ſyſtème de déclamation exceſſivement monotone; on auroit pu noter ſa récitation, tant les mêmes inflexions s'y reproduiſoient périodiquement à la fin de chaque vers. Il eſt vrai que, par la ſuite, étant guidé par les conſeils de Talma, ce jeune acteur modifia ſa

manière; mais il ne la réforma jamais entièrement (1).

Son fecond début eut lieu dans *Phèdre* & dans l'amoureux de la *Feinte par amour;* pour le troifième il joua Séide de *Mahomet*, & Lindor dans la petite pièce de R. de Chabannes, *Heureufement*. Il fut engagé comme penfionnaire, aux appointements de 2,400 fr. (2).

Six années au moins fe pafsèrent avant fon admiffion au fociétariat. C'eft feulement le 1er octobre 1811 qu'il arriva à cette pofition fi ardemment fouhaitée (3),

(1) Voici le jugement porté fur Michelot par Geoffroy à l'époque de fes débuts : « Cet acteur n'a pas de qualités phyfiques très-avantageufes : il n'a ni dans les traits, ni dans la figure, ni dans l'organe, rien qui convienne à un prince tragique. Il a évité les fautes groffières : il a montré une intelligence fupérieure à fon âge; mais on n'a point découvert dans ce premier effai le germe heureux d'un grand acteur. On a même obfervé qu'il a mieux commencé qu'il n'a fini; & quoiqu'on n'ait pas à lui reprocher des défauts choquants, il a le plus grand défaut... qui eft la foibleffe, &c. » (*Journ. de l'Emp.*, 31 mars 1805.)

(2) En mars 1807 il eut 3,000 fr.; en juillet 1808, 3,500 fr; en avril 1809, 4,000 fr. Le 20 février 1815, il fut accordé à Michelot, à partir du 1er avril fuivant, deux huitièmes de part fur les parts vacantes par le décès de Mlle de Raucourt & la retraite de la demoifelle Emilie Contat.

(3) « Du 15 juillet 1811. Le Premier chambellan, furintendant des fpectacles, arrête ce qui fuit :

Art. 1er. A dater du 1er octobre prochain, M. Michelot fera infcrit fur le tableau des Sociétaires de la Comédie-Françoife.

Art. 2. Il n'en continuera pas moins, à cette époque, d'être au Théâtre-François fur le même pied qu'il s'y trouve actuellement.

Art. 3. Nous nous réfervons de lui affigner plus tard l'emploi qu'il devra remplir.

Art. 4. Il fera ftatué, au 1er octobre prochain, fur la portion de part dont M. Michelot devra jouir. Avant ce terme, il ne pourra prétendre à aucun des droits attachés au titre de Sociétaire.

Signé : Cte de RÉMUSAT.

Pour copie conforme :

Le Secrétaire du Comité,

Signé : LE MAZURIER. »

& à laquelle les difficultés qu'il eut à ſurmonter pendant le cours de ſon long noviciat ſembloient le menacer de ne jamais atteindre, malgré le ſervice pénible qu'on exigeoit de lui dans les deux genres. Auſſi Michelot ſe trouvoit-il ſous l'impreſſion du découragement, &, pour nous ſervir de l'expreſſion employée par un critique contemporain : « on voyoit qu'il jouoit moins bien, parce qu'il n'oſoit jouer mieux. »

A partir de ſa réception, cet acteur ne ſe montra plus qu'à de rares intervalles dans le répertoire tragique, & peut-être eût-il agi ſagement en y renonçant tout-à-fait. Il ſe conſacra preſque excluſivement à la comédie, & ne tarda pas à attirer l'attention des connoiſſeurs dans quelques rôles de *perſiſſleurs*, dont il reproduiſoit le caractère ironique avec un mordant qui n'excluoit ni la légèreté ni la grâce. L'expreſſion de ſon œil, naturellement ſpirituelle & cauſtique, ajoutoit encore de la valeur aux épigrammes qui paſſoient par ſa bouche. Hâtons-nous de dire, toutefois, que c'eſt dans ce genre de caractères ſeulement que Michelot a régné ſans partage. Grâce à cette particularité de ſon talent, il finit par ſe ſignaler aux auteurs habituels de la Comédie-Françoiſe, qui, dès-lors, écrivirent à ſon intention un certain nombre de rôles, jetés, il eſt vrai, dans le même moule, mais qui, du moins, contribuèrent à fonder ſa réputation. On n'a point oublié avec quelle ſupériorité il joua le rôle d'Oſcar dans le *Jeune Mari* (4).

(4) Comédie en trois actes & en proſe, de M. Mazères, jouée avec un grand ſuccès, le 26 novembre 1826, & reſtée au théâtre.

Le jeu de cet acteur étoit rempli d'intentions fines & parfois comiques : ses manières étoient aisées & annonçoient volontiers l'homme qui sait son monde; mais tous ces avantages, suffisants dans un rôle de colonel de 1820, ne l'étoient plus pour jouer Molière, qui exige une étude parfaite du cœur humain. Aussi lorsque, élevant ses prétentions, il essaya d'aborder le grand emploi, il y échoua complètement, notamment dans *Tartuffe*, & des avertissements sévères le convainquirent de la nécessité de se renfermer dans les limites que la nature de son talent lui imposoit.

Il dut renoncer à se poser en successeur de Fleury, dont il rêvoit la succession : à la vérité, il s'étoit attaqué, pour son coup d'essai, au rôle de Frédéric dans les *Deux Pages*, où cet acteur éminent s'étoit montré inimitable.

Il portoit fort mal l'habit habillé, & on le vit, dès la deuxième représentation de la jolie comédie de *la Suite d'un Bal masqué*, substituer au costume contemporain de Louis XV le frac des élégants de son temps.

Michelot se sentit également mal à l'aise dans les drames de la nouvelle école, dite romantique, qui se forma vers 1828. Il hésitoit, tâtonnoit, se troubloit & cessoit d'être lui-même. Il faillit, de la sorte, compromettre le succès d'*Hernani*, faute de comprendre, tel que l'avoit conçu l'auteur, le rôle de D. Carlos dont il étoit chargé dans cette pièce.

Depuis quelques années, cet acteur éprouvoit un commencement de surdité; cette infirmité, qui ne fit que s'accroître, le contraignit à une retraite prématu-

rée, qu'il prit en 1831, après vingt-ſix ans de ſervices, étant encore dans la force de l'âge (5). Ce fut un regrettable événement pour la Comédie-Françoiſe, qui, à cette époque, étoit loin d'être floriſſante. En rentrant dans la vie privée, il laiſſa derrière lui la réputation d'un acteur agréable, inſtruit, homme de goût, beau diſeur quoique peu naturel, mais qui ne figura pas en première ligne dans la hiérarchie théâtrale, parce qu'il manquoit de cette ampleur qui fait les grands artiſtes. Juſteſſe d'intentions, ſageſſe dans le débit, art des détails, tout cela ſe trouvoit ſans doute en harmonie chez lui, mais dans des proportions réduites, & un critique a pu le caractériſer d'une manière auſſi vraie que piquante en l'appelant *un grand comédien en miniature.*

Quoi qu'il en ſoit, il faut que ſon abſence ait été vivement regrettée, pour que des auteurs dramatiques, au nombre de quatorze, aient cru devoir demander, par une lettre écrite en 1837, ſa rentrée au théâtre. Mais cette démarche n'eut pas de ſuite.

(5) Le 26 décembre 1828, Michelot écrivit au Comité que ſon intention étoit de ſe retirer à Pâques 1829, au lieu de 1834 qu'il avoit d'abord fixé dans ſa penſée. « Sa réſolution, dit-il dans ſa lettre, eſt fondée ſur ce que l'adminiſtration ayant beſoin des parts vacantes cette année, il croit, lui ancien, de ſon devoir de ſe retirer pour améliorer le ſort de ſes camarades nouvellement entrés dans la Société. »

Le vicomte de La Rochefoucauld, chargé du département des beaux-arts, informé par le Comité de cette démiſſion, répondit en ces termes : « Le ſervice de ce Sociétaire eſt trop utile à la Société pour que je puiſſe accepter ſa démiſſion, & je m'oppoſerai, par tous les moyens en mon pouvoir, à la retraite d'un artiſte auſſi diſtingué. »

(*Arch. de l'Emp.*)

Michelot, qui avoit été, en 1848, un des promoteurs du club républicain des artiſtes dramatiques, eut des velléités de repréſentation nationale qui n'aboutirent point (6). Profeſſeur de déclamation ſpéciale au Conſervatoire depuis 1835, titre qu'il avoit échangé en 1839 contre celui de profeſſeur de déclamation *lyrique*, il exerça ce dernier enſeignement juſqu'en 1851. A cette époque, il donna ſa démiſſion & revint avec empreſſement, dit-on, aux études de ſa première jeuneſſe. Dans les dernières années de ſa vie, il étoit devenu un des hôtes aſſidus de la Bibliothèque impériale.

Michelot eſt mort à Paſſy le 18 décembre 1856.

(6) Il écrivit aux membres du Comité chargé de mettre ſon nom en avant : « Je n'ai point d'antécédents politiques. J'ai vécu en humble artiſte, réſigné à ſouffrir ce que je ne pouvois empêcher. Je me réveille avec la liberté, je proclame à haute voix le cri de ma conſcience. Plus de priviléges politiques & artiſtiques, plus de caſtes nobiliaire & prolétaire ! Egalité pour tout le monde & fortune ouverte à toutes les carrières utiles & honorables ! » Ces frais d'éloquence furent en pure perte, puiſque ſon nom ne figura pas parmi ceux des repréſentants de la France républicaine.

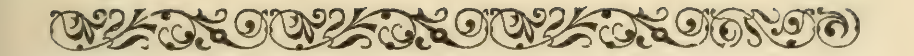
Rôles créés par Michelot.

1805	Mélidore	*Anaximandre*, d'Andrieux.
1806	Ruben	*Omasis*, de Baour-Lormian.
«	Ségeste.	*Octavie*, de *** (Souriguières).
1808	Un Clerc	*La Réconciliation*, de *** (Mlle Candeille).
1809	Beauchêne	*La Fontaine chez Fouquet*, de *** (Dumolard).
«	Henri	*La Revanche*, de Roger & C. de Lesser.
«	Sextus	*Vitellie*, de *** (Selves).
1810	Hervey.	*Le Prisonnier en voyage*, de Delaunay.
«	Charles.	*Les Deux Gendres*, d'Etienne.
1811	Urbin	*Les Deux jeunes Amis*, de *** (Souques).
«	Florinval	*La Manie de l'indépendance*, de C. de Lesser.
«	Valcour	*Les Pères créanciers*, de *** (Planard.)
«	Flaminius.	*Nicomède*, de *** (de Normandie).
1812	Norlis	*Le Ministre anglais*, de Riboutté.
«	Valduc.	*L'Indécis*, de Charbonnières.
1813	Weymour	*Tippo-Saëb*, de Jouy.
«	Sainville	*L'Intrigante*, d'Etienne.
«	Saint-Albe	*La Suite d'un Bal masqué*, de Mme de Bawr.
«	Sainville	*La Nièce supposée*, de Planard.
1814	De Brienne. . . .	*Fouquet*, de *** (Gain-Montagnac).
«	Hongar.	*La Rançon de Du Gueslin*, d'Arnault.
«	Blincour	*L'Hôtel garni*, de Défaugiers & Gentil.
«	Mayenne	*Les États de Blois*, de Raynouard.
1815	Victor	*Les Deux voisines*, de Défaugiers & Gentil.
«	Arundel	*Jeanne Gray*, de C. Brifaut.
«	Clarencour. . . .	*Racine & Cavois*, d'Etienne.
«	Antiochus	*Démétrius*, de Delrieu.
«	Dorsanges	*La Méprise*, de *** (Mme de Bawr).
1816	Mayenne	*Henri IV & Mayenne*, de Théaulon & Rancé.
«	Apelle	*Alexandre chez Apelle*, de De la Ville.

1816	Haſtrate	*Charlemagne*, de N. Lemercier.
«	Duvernoy fils. . .	*L'Anniverſaire*, de Théaulon & Rancé.
1817	Dolban.	*Le Faux Bonhomme*, de N. Lemercier.
«	Marcus.	*Germanicus*, d'Arnault.
«	Phocion fils. . . .	*Phocion*, de Royou.
«	Le Comte de Saxe.	*Adrienne Lecouvreur*, de*** (A. Charlemagne).
1818	Balzac	*L'Ami Clermont*, de Marſollier.
«	Cléon	*Le Suſceptible par honneur*, de *** (Goſſe).
«	Dalincourt	*Partie & Revanche*, de *** (Rancé).
«	Darlière	*Le Manteau*, d'Andrieux.
«	Le B^n de Roſenthal	*La Fille d'honneur*, d'A. Duval.
1819	Eugène Leleu. . .	*Orgueil & Vanité*, de *** (Souques).
«	Dunois	*Jeanne d'Arc*, de L. d'Avrigny.
«	Nouraddin	*Louis IX*, d'Ancelot.
«	Valère	*Le Frondeur*, de Royou.
«	Pomenars.	*Le Marquis de Pomenars*, de *** (Mme S. Gay).
1820	Mortimer.	*Marie Stuart*, de Lebrun.
«	Fervil.	*Le Flatteur*, de Goſſe.
«	Siagrius	*Clovis*, de Viennet.
«	Le Chancelier . .	*Jean de Bourgogne*, de Formont.
1821	Saint-Léger. . . .	*Le Mari & l'Amant*, de Vial.
«	Saint-Géran. . . .	*Le Faux Bonhomme*, de A. Duval.
«	Favières	*L'Heureuſe rencontre*, de Planard.
«	Belcour.	*La Mère rivale*, de C. Bonjour.
«	Benintande. . . .	*Faliero*, de *** (Goſſe).
«	Raymond.	*Les Plaideurs ſans Procès*, d'Etienne.
«	Claudius	*Sylla*, de Jouy.
1822	Mignard	*Le Ménage de Molière*, de Genfoul & A. Naudet.
«	Publius.	*Régulus*, d'Arnault.
«	Volrade.	*Les Quatre Ages*, de Merville.
1823	Fielding.	*Fielding*, de Mennechet.
«	Damis	*L'Homme aux Scrupules*, de *** (Richard Faber).
«	Clovis	*Le Maire du Palais*, d'Ancelot.
«	Roſambert	*L'Education*, de C. Bonjour.
«	D'Héricourt . . .	*La Route de Bordeaux*, de Déſ., Gerſ. & Gentil.
1824	Haſtings	*Jane Shore*, de N. Lemercier.
«	Mérinval	*Le Méchant malgré lui*, de Du Merſan.
«	Henri Darmley . .	*Bothvell*, d'Empis.

1824	Martian.	*Eudore & Cymodocée*, de Gary & *** (Pichald).
«	Florbel	*La Saint-Louis à Sainte Pélagie*, de Lafite.
«	Derville.	*Le Mari à bonnes fortunes*, de C. Bonjour.
«	Charles V	*Une journ. de Charles V*, de Duport père & fils.
1825	Le Roi	*Le Cid d'Andaloufie*, de Lebrun.
«	Dupré	*Le Roman*, de De la Ville.
«	Théléfis	*Bélifaire*, de Jouy.
«	Dorneville	*L'Auteur & l'Avocat*, de P. Duport.
«	Lord Davenant . .	*Lord Davenant*, de Genfoul, Milcent & Vial.
«	Le Cte de Luzon .	*Le Béarnais*, de Fulg. (de Bury), Led. & Ramon.
«	Le Duc de Pepoli .	*La Princeffe des Urfins*, d'A. Duval.
1826	Valmore	*L'Amitié des deux Ages*, de M. de la Sizeranne.
«	Saint-Clair	*L'Agiotage*, de Picard & Empis.
«	Dalincourt	*L'Argent*, de C. Bonjour.
«	Ofcar.	*Les Deux Maris*, de Mazères.
1827	Louis XI	*Louis XI*, de Mély-Janin.
«	Stanley.	*Lambert Simnel*, d'Empis et Picard.
«	Montigny	*Les Trois Quartiers*, de Mazères & Picard.
«	Leicefter	*Emilie*, d'A. Soumet.
«	Le Baron d'Olban.	*L'Ami de tout le monde*, de *** (Mme de Bawr).
«	Poligny.	*Le Mariage d'Argent*, de Scribe.
1828	Tibère	*Le dernier jour de Tibère*, de L. Arnault.
«	Le Colonel. . . .	*Jamais à propos*, de *** (Empis & Picard).
«	Obolonfki.	*Olga*, d'Ancelot.
«	Cardavan.	*Les Intrigues de Cour*, de Jouy.
«	Harper.	*L'Efpion*, d'Ancelot & Mazères.
1829	Henri III	*Henri III & fa Cour*, d'A. Dumas.
«	Le Chevalier . . .	*Le Bon Garçon*, de Mazères & Picard.
«	Le Cte de Grandval	*Le Complot de Famille*, d'A. Duval.
«	Daranville	*Le Protecteur & le Mari*, de C. Bonjour.
«	Le Comte d'Effex.	*Elifabeth d'Angleterre*, d'Ancelot.
«	Courcelles	*Les Inconfolables*, de Scribe.
1830	Don Carlos. . . .	*Hernani*, de V. Hugo.
«	Le Cte de Lefſeville.	*Un An*, d'Ancelot.
«	De Formont . . .	*La Dame & la Demoifelle*, d'Empis.
«	Le Colonel	1760, d'A. de Longpré.
1831	Rougeval.	*Les Intrigants*, de De la Ville.


Fréd Hillemacher f. 1862



LOUIS PERRIN

dit THÉNARD aîné.

1807 — 1821

THÉNARD étoit depuis deux ans attaché au Grand-Théâtre de Lyon, ſa ville natale, où il jouoit les *premiers comiques*, à la plus grande joie des Lyonnois, dont il étoit fort goûté (1),

(1) « Le Lyonnais (dit le Rédacteur du *Bulletin de Lyon*, qui ſe décerne volontiers un brevet de perſpicacité) ne ſe hâte pas de pro-

Extrait des actes de la paroiſſe Saint-Pierre, à Lyon : LOUIS, fils de MARIE * PERRIN, bourgeoiſe de Paris, né aujourd'hui rue du Griffon, a été baptiſé par moi vicaire ſouſſigné, ce 24 avril mil ſept cent ſoixante & dix-neuf. Parrain : LOUIS BLANCHARD, maître en chirurgie ; marraine, CATHERINE BLANCHARD, fille du Parrain : qui ont ſigné. »

* Les prénoms ſont indiqués : MAGDELEINE-CLAUDINE dans ſon acte de naiſſance cité précédemment.

lorſque le bruit de ſon ſuccès parvint juſqu'à Paris; & comme La Rochelle étoit mort récemment, Dugazon & Dazincourt arrivés à la vieilleſſe, on crut faire acte de prévoyance en ſe mettant en meſure de pourvoir à leur remplacement. Un ordre de début fut donc ſignifié à Thénard, dont le départ de Lyon fut vivement regretté par les amateurs du ſpectacle.

Cet acteur débuta donc à Paris, le 3 novembre 1807, dans le *Diſſipateur*, par le rôle de Paſquin, & par celui de Deſmazures dans la *Fauſſe Agnès*. Il joua enſuite le Marquis, du *Joueur*, & l'Intimé, des *Plaideurs* (2). Son débit parut de bon goût, mais dépourvu de vivacité, de gaîté communicative; on y auroit voulu trouver plus de cette hardieſſe que comporte l'emploi des valets. On reconnut que le débutant comprenoit ſes rôles; mais qu'il les entendoit mieux qu'il ne les expri-

noncer ſes jugements. Il n'eſt point enthouſiaſte, aveugle ni prévenu; il écoute, il examine; mais quand il a reconnu le mérite, il ſe plaît à lui rendre juſtice entière..... Le jeu comique de Thénard eſt inappréciable. Il eſt à craindre que le Théâtre-François ne nous enlève cet acteur : il en a beſoin pour l'emploi des *valets*. C'eſt là ſeulement que ſon talent pourra prendre l'eſſor dont il eſt ſuſceptible. La perte de Thénard ſera difficile à réparer. » (31 décembre 1806.)

(2) Nous liſons dans une lettre écrite par un habitant de Lyon (Bréghot-du-Lut), qui a laiſſé un nom honorablement connu dans la magiſtrature & dans les lettres : « Je viens d'apprendre avec un grand plaiſir le ſuccès de Thénard au Théâtre-François. S'il faut s'en rapporter aux journaux, ce ſuccès eſt des plus complets, & les éloges de Geoffroy, juge difficile à ſéduire, me font préſumer qu'il ſera durable... L'aide des bons exemples, de quelques critiques, & les applaudiſſements des connaiſſeurs, pourront faire de lui un excellent comédien..... »

moit, &, pour employer l'expreſſion d'un de ſes critiques, « que ſon jeu avoit de la vérité, rien que la vérité, mais pas toute la vérité. »

Les circonſtances, d'ailleurs, ne pouvoient être plus favorables au nouveau venu : auſſi fut-il engagé ſans conteſte (3). Bientôt la mort de Dugazon, & celle de Dazincourt, qui le ſuivit de près dans la tombe, lui laiſſèrent le champ libre. Mais ce jeune acteur, qui n'avoit pas été élevé à l'école des maîtres, à qui le temps avoit manqué pour ſe former par leurs exemples, ſe trouvant inopinément chargé en chef des grands rôles de l'emploi, ne fut pas à la hauteur de cette nouvelle poſition. Le ſouvenir encore vivant de ſes prédéceſſeurs le deſſervit & l'empêcha de prendre confiance en lui-même. Ce n'eſt qu'à la longue que le public pariſien qui, de ſon côté, ne témoigna jamais un enthouſiaſme très-prononcé pour lui, finit par s'y accoutumer, faute de mieux.

On connoît le mot piquant de Mlle Mars qui, durant une ſéance du Comité, avoit prié Thénard de fermer une porte reſtée ouverte : « Mademoiſelle, lui dit-il, me prenez-vous pour un valet? — J'avoue mon tort, répliqua celle-ci. J'avois oublié qu'il n'y a plus de *valets* à la Comédie-Françoiſe. »

Thénard fut nommé ſociétaire le 1er octobre 1810(4). En s'aſſurant les avantages de ſa nouvelle poſition, il

(3) Aux appointements de 3,000 f., qui furent portés à 4,000 en novembre 1808.

(4) A 3/4 de part. En avril 1811 il fut mis à 3/8, & en mai 1812 à demi-part.

n'acquéroit pas ce que la nature ſeule peut donner, la verve & le *vis comica*. Voulant rappeler Dazincourt, dont il ne poſſédoit ni l'eſprit, ni la fineſſe, il cherchoit à y ſuppléer par une foule de petits moyens, dont l'effet comique ne dépaſſoit pas la rampe, remplaçant par des grimaces la gaîté qui lui faiſoit défaut; mais le public n'acceptoit pas volontiers cette forme de compenſation.

Il eſt un rôle, cependant, où Thénard ſe rapprocha de ſon modèle. Lors d'une repriſe de l'*Abbé de l'Epée*, il joua Dominique, que Dazincourt devenu vieux & qui affectionnoit les rôles en rapport avec ſon âge, avoit repréſenté avec ce talent de vérité qu'il conſerva juſqu'à la fin de ſes jours. Thénard ſaiſit habilement le langage, la tournure, & toute l'habitude de corps d'un ancien domeſtique, zélé pour ſes maîtres. Un de ſes bons rôles, ſi ce n'eſt même le meilleur, fut encore celui de Dubois, dans les *Fauſſes Confidences*, où ſon manque de naturel devenoit préciſément une qualité.

Monté au rang de chef d'emploi, cet acteur ſe repoſa ſur ſes lauriers, & crut n'avoir plus rien à faire. Cartigny vint à débuter, & il ne s'en inquiéta guère; il le regardoit, non ſans raiſon, comme un écolier. Les deux valets ſe partageoient le ſervice de la maiſon en bons camarades, *lorſque ſurvint un troiſième larron*... Monroſe, dont la verve, l'aplomb, l'imperturbabilité, conquirent rapidement la faveur publique, ce qui ne contribua pas à relever ſon ancien dans l'opinion des connoiſſeurs. L'avantage qu'avoit Thénard ſur Mon-

rose, & c'étoit le seul, consistoit dans la taille, qu'il avoit mieux appropriée à la grande livrée. Il comprit donc sans peine tout ce qu'offroit de menaçant une pareille concurrence, & usa, sans y réussir, de toutes les ressources de son crédit & de celui de sa mère, l'une des doyennes de la Comédie-Françoise, pour mettre obstacle à la réception de ce dangereux compétiteur.

Le public, qui avoit adopté Monrose avec enthousiasme, devint peu à peu de glace pour Thénard, que, de leur côté, les auteurs délaissèrent.

Cette situation étoit devenue intolérable, & Thénard, tombé dans le découragement, dégoûté du théâtre, donna, sous prétexte de santé, & après quatorze années seulement de service, sa démission, qui fut acceptée par l'Autorité supérieure. Toutefois, par une faveur exceptionnelle, ces quatorze années lui furent comptées comme vingt, dans sa pension de retraite (5).

(5) Le 13 janvier 1820, Thénard déclare au Comité « son intention de prendre sa retraite au 1er avril 1821, pour être à même de donner plus de soin à sa santé, compromise par une blessure qu'il a reçue dans son enfance, que les bains de mer n'ont pas soulagée, & qui fait augurer au médecin que l'exercice prolongé de sa profession peut lui devenir très-dangereux ; qu'il attendra jusques à cette époque, mais qu'il désire profiter, en se retirant, du bénéfice de l'art. 5 du chap. 2 du titre 2 de l'Ordonn. du Roi qu'il regarde comme lui étant applicable, & qu'il espère que la bienveillance de ses camarades pour lui, & leur justice, les engageront à en juger de même. »

Le 2 mars suivant, le Comité lui demandant de spécifier d'une manière positive & claire ce qu'il entend obtenir, il déclare que c'est la pension entière de 4,000 f., ainsi qu'elle a été accordée à feu M. Caumont.

« Thénard s'étant retiré, le Comité ouvre la discussion & reconnoît que l'on ne peut conclure absolument, de ce qui a été fait pour M. Caumont, qu'on doit faire la

Le 13 novembre 1821, eut lieu ſa repréſentation de retraite. Elle ſe compoſa de la repriſe de *Falkland*, joué par Talma, d'une pièce nouvelle, *La Fontaine chez Madame de la Sablière*, de l'opéra-comique de *Picaros & Diégo* & d'un divertiſſement par les premiers ſujets de l'Opéra. Quoique annoncée deux mois à l'avance, cette ſoirée fut loin, par ſes réſultats, de répondre aux eſpérances du bénéficiaire, qui avoit eu la maladreſſe de tripler le prix des places. Le parterre ſeul ſe remplit, & le vide régna dans le reſte de la ſalle.

Thénard ne jouit pas pendant longtemps des douceurs du repos. Il mourut à Metz, où il s'étoit retiré, le 17 octobre 1825, à l'âge d'environ quarante-ſix ans, d'une maladie de langueur à laquelle le chagrin ne fut certainement pas étranger.

Avant de jouer à Lyon, cet acteur avoit été à Breſt, où il s'étoit marié le 28 floréal an XII (18 mai 1804).

même choſe pour M. Thénard, parce que les cas ne ſont point exactement ſemblables. En conſéquence, il s'arrête à cet avis : M. Thénard ſe retirant au 1er avril 1821 avec quatorze années de ſervice, ces quatorze années lui ſeront comptées comme vingt ; mais, attendu qu'il n'a pas part entière, chacune de ſes penſions ne ſera que de 75 fr. par année, ce qui fera 1,500 fr. par chaque, & 3,000 fr. pour les deux ; &, comme récompenſe de ſon talent & de ſon bon ſervice, Mgr le duc de Duras ſera ſupplié de lui accorder une repréſentation à bénéfice, à Paris, & dans laquelle, en conſidération de la maladie, cauſe de ſa retraite, il aura le droit d'augmenter les prix.

Au reſte, le Comité regrette beaucoup qu'une pareille cauſe prive ſitôt la Comédie d'un Sociétaire encore jeune, qui paroiſſoit appelé à une plus longue carrière, & que ſon talent, ſa probité, ſa bonne conduite ont rendu cher à tous ſes camarades.

Signé: St-Fal, A. Michot, Damas, de Vigny, Michelot. »

(*Arch. de l'Emp.*)

C'eſt de ce mariage que naquit un fils (6), qui fut attaché comme chanteur à l'Opéra-Comique.

Un frère cadet de Thénard avoit débuté ſans ſuccès, le 2 juillet 1806, à la Comédie-Françoiſe, dans les rôles d'Hippolyte de *Phèdre*, & d'Auguſte dans *l'Amour & la raiſon*. C'eſt le même (7) qu'on a vu longtemps acteur au théâtre de l'Odéon.

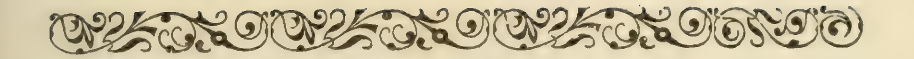
(6) Etienne-Bernard-Auguſte-Perrin, dit Etienne Thénard, né à Lyon le 21 janvier 1807. Marié le 17 novembre 1825 à Gabrielle-Reine Bouzigues, née à Niſmes le 29 mars 1805. Tous deux furent penſionnaires du Vaudeville, que le mari quitta pour entrer aux Nouveautés, puis à l'Opéra-Comique. Enſuite il fut engagé à Bruxelles, où il eſt mort le 8 mai 1838.

(7) Marc-Antoine-Jean-Baptiſte Noury-Grammont, dit Thénard Jeune, né à Paris vers 1783, mort aux Incurables-hommes, le 7 novembre 1853, à l'âge de 70 ans.

Rôles créés par Thénard.

1808	Mercure	*Plaute*, de N. Lemercier.
«	Cliton	*La Suite du Menteur*, d'Andrieux,.
«	Germain	*La Réconciliation*, de *** (Mlle Candeille).
1809	Nicolas.	*La Fontaine chez Fouquet*, de *** (Dumolard).
«	Ambroise.	*Les Capitulations de Conscience*, de *** (Picard).
«	Germain	*L'Enthousiaste*, de *** (Valmalette).
1810	John	*Le prisonnier en Voyage*, de Delaunay.
«	Frédéric	*Le Vieux Fat*, d'Andrieux.
«	Lafleur.	*Les Deux Gendres*, d'Etienne.
1811	François	*Un Lendemain de Fortune*, de Picard.
«	Valentin	*La Femme Misanthrope*, d'A. Duval.
«	Lafleur	*La Manie de l'indépend.*, de Creusé de Lesser.
«	Gervais.	*Les Pères Créanciers*, de Planard.
1812	Mascarille.	*Mascarille*, de *** (C. Maurice Descombes).
«	Guillot	*La Lecture de Clarisse*, de *** (Roger).
«	Lafleur	*L'Indécis*, de Chabonnières.
1813	Frontin.	*Avis aux Mères*, de Dupaty.
«	André	*La Nièce supposée*, de Planard.
1816	En-Avant.	*La Pensée d'un bon Roi*, de Dubois.
«	Thomas	*La Fête d'Henri IV*, de Rougemont.
«	Fabrice.	*Les Deux Seigneurs*, de *** (Planard).
1817	Rustaud	*Le Faux Bonhomme*, de N. Lemercier
«	Picard	*La Manie des Grandeurs*, d'A. Duval.
1818	Giraud	*La Réconciliation par ruse*, de *** (Riboutté).
«	Antoine	*Partie & Revanche*, de Rancé.
1819	Comtois	*Orgueil & Vanité*, de *** (Souques).
1820	Marcel	*Le Folliculaire*, de De la Ville.


Fr Hillemacher f.
1866.



AGATHE-JACQUELINE

MADEMOISELLE MAILLARD

1808 — 1813

CETTE jeune & intéreſſante tragédienne, moiſſonnée dans la fleur de ſon âge, étoit née à Fontenay-ſous-bois, près Paris, le 8 mai 1791. Une circonſtance fortuite la tira de l'humble demeure paternelle (1) pour la faire monter ſur la ſcène

(1) Le père de Mlle Maillard faiſoit partie de la maiſon du duc d'Orléans, en qualité de ſurveillant.

Extrait des regiſtres de l'état civil de la paroiſſe Saint-Germain-l'Auxerrois, à Fontenay-ſous-bois : « Le dix mai mil ſept cent quatre-vingt onze, fut baptiſée AGATHE-JACQUELINE, née du huit, fille de CHARLES MAILLARD, demeurant dans l'enceinte du parc de Monſeigneur le duc d'Orléans, & de MARIE-CATHERINE POYRIER, ſa femme. Le parrain, FRANÇOIS GAILLARD, bourgeois de Paris, y demeurant aux écuries d'Orléans, rue de Chartres ; la marraine JACQUELINE CARME, femme de LOUIS-JOSEPH DELMARLE, &c. »

20

françoife, où, femblable à un météore, elle ne devoit jeter qu'un éclat paffager : puis, retomber dans un oubli fatal qui ne contribua pas peu à hâter fa fin prématurée.

Monvel habitoit l'été, dans ce même village, une maifon voifine de celle des parents d'Agathe Maillard. Ayant cru entrevoir chez cette jeune fille l'inftinct tragique, il prit plaifir à développer & à cultiver le germe des difpofitions qu'il avoit remarquées en elle. Ce n'étoit point à une nature ingrate que s'adreffoient fes leçons; les progrès de fon élève devinrent fi rapides qu'ils déterminèrent fa réfolution de lui faire fuivre la carrière du théâtre, & lorfqu'il eut obtenu le confentement de fes parents, il la mit en état de fe préfenter aux débuts de la Comédie-Françoife.

Le 11 juin 1808, elle aborda pour la première fois cette épreuve redoutable, & parut dans le rôle d'Hermione. Malgré fon émotion bien concevable, Mlle Maillard joua, non en élève bien enfeignée, mais en actrice pénétrée de l'efprit de fon perfonnage, & fut trouver des infpirations qui n'appartenoient qu'à elle-même. Ce n'étoit pas cette déclamation chantée, cette mélopée banale & monotone qui avoit fuccédé à la déclamation pleine de mouvement, de couleur & de vie, des Le Kain, des Du Mefnil & des Clairon : il y avoit chez cette jeune fille du nerf, de l'expreffion, des repos bien compris, une accentuation vigoureufe & nuancée. Ce début devoit donc exciter & excita, en effet, au plus haut degré, l'attention des vieux amateurs de la

tragédie, & le bruit qui s'en répandit dans Paris attira, lors de la ſeconde apparition de la débutante (16 juin), une énorme affluence de ſpectateurs avides de l'entendre dans ce même rôle d'Hermione. L'effet qu'elle y produiſit dépaſſa encore celui de la première ſoirée. On s'étonna qu'une *enfant* fût, « ſur l'article de l'expreſſion & du ſentiment, plus habile que les maîtres de l'art. » On ſe dit bien que ſa taille auroit pu être plus élevée ; mais ce défaut n'avoit pas été un obſtacle chez la célèbre Clairon, qui n'avoit pas été mieux partagée qu'elle ſous ce rapport. On alléguoit auſſi que le volume de ſa voix atteignoit un diapaſon qui juroit avec l'exiguité de ſa perſonne. Tous ces dénigrements, nés de l'envie, plutôt que le réſultat d'une appréciation impartiale, tombèrent bientôt devant le mérite inconteſtable de la débutante, qui offrit un moment à la génération contemporaine le prodige renouvelé ſous nos yeux, trente ans plus tard, par Mlle Rachel.

Le 22 & le 24 du même mois, Agathe Maillard joua le rôle d'Alzire, beaucoup moins propre à faire reſſortir ſes qualités, & qui, par conſéquent, lui fut moins favorable que celui de l'amante de Pyrrhus, malgré l'effet extraordinaire qu'elle produiſit dans la ſcène où cette princeſſe retrouve Zamore, après avoir donné ſa main à Guzman. Elle parut le 28 juin & le 3 juillet ſuivant dans le rôle de Roxane, où elle cauſa une très-vive ſenſation aux derniers actes. Le 6, elle parut dans Idamé, de *l'Orphelin de la Chine*, & termina le 26 du même mois ſes débuts, dans ce même rôle d'Hermione qui les avoit inaugurés d'une manière ſi brillante.

Quelques jours auparavant, elle avoit dû jouer Emilie dans *Cinna*, pièce qui au moment de l'ouverture des bureaux fut remplacée sur les affiches par le *Cid*. On raconte que cette substitution eut lieu à la suite d'une scène épisodique d'intérieur, dans laquelle la jeune actrice avoit trop oublié qu'elle ne devoit être l'altière Emilie que sur la scène, & que, derrière le rideau, elle n'étoit plus qu'une humble novice.

Bien humble, en effet, & surtout bien molestée! car, dépourvue d'appuis & de protecteurs, en dépit des épreuves qui lui avoient été si favorables, elle fut sur le point d'être congédiée, tant il est vrai qu'un talent nouveau a des luttes à subir avant de s'imposer. Les premiers pas d'Agathe Maillard avoient été trop retentissants pour ne pas lui avoir suscité de jalouses inimitiés, que le nom de Monvel, son maître, ne put lui épargner. Il est vrai que celui-ci ne jouissoit plus dans sa Compagnie que d'un crédit assez borné, & quand il lui avoit fait étudier un rôle, il croyoit avoir accompli toute sa tâche.

Cependant, un auteur en renom à cette époque, N. Lemercier (2), prit en pitié cette triste victime des intrigues de coulisses & résolut d'y intéresser Talma lui-même, à qui il amena un jour sa jeune protégée. Le grand tragédien lui témoigna une bienveillance extrême & l'engagea à étudier le rôle d'Eryphile, en pro-

(2) Népomucène-Louis Lemercier, l'un des poëtes les plus féconds & les plus variés du commencement de ce siècle ; né à Paris le 21 avril 1771, mort dans la même ville, le 6 juin 1840.

mettant qu'à ſon retour de la province, où il étoit attendu, il choiſiroit pour ſa rentrée la tragédie d'*Iphigénie en Aulide*.

Talma tint ſa promeſſe. Au deuxième acte, dans lequel Eryphile paroît, le public, déſaccoutumé de voir Mlle Maillard, l'accueillit d'une façon peu encourageante; mais à peine eut-elle débité les premiers vers d'une voix quelque peu émue, que ce public devint plus attentif. Surexcitée par des ſentiments divers, elle fut ſupérieure à elle-même, & bientôt l'auditoire ſubjugué paſſa de l'attention à la ſympathie. Trois ſalves d'applaudiſſements ne ſuffirent pas, rapporte l'écrivain (3) auquel nous empruntons cette circonſtance, pour exprimer l'enthouſiaſme des ſpectateurs. Le vieux marquis de Ximenès, tranſporté, ſe leva en s'écriant: « Clairon vient de reſſuſciter! » — Le rideau n'étoit pas tout-à-fait tombé que mille voix le firent relever afin d'acclamer la jeune tragédienne, qui vint, ramenée par Talma, pour ſaluer le public; & lorſque, de retour dans ſa loge, les nombreux amis de l'illuſtre tragédien s'empreſſoient de venir le féliciter ſur les effets, juſqu'alors inconnus, qu'il avoit rencontrés dans le rôle d'Achille: « Meſſieurs, leur dit-il, parlez moins de moi & un peu plus de cette petite fille. Elle a le diable au corps; nous en ferons quelque choſe... Elle ira loin! »

A dater de cette ſoirée, qui dut lui apporter tant de douces illuſions d'avenir, Agathe Maillard, forte de la

(3) Audibert. (*Indiſcrétions & Confidences.*)

protection de Talma, joua succeſſivement Emilie, de *Cinna;* Camille, des *Horaces;* Adélaïde Du Gueſclin, & tous les rôles de l'emploi des *grandes Princeſſes.*

Dans tous ces rôles, indépendamment de ſes autres qualités, elle ſe fit remarquer par ſon art de bien dire : art qu'elle tenoit de ſon habile maître, & qui exerce une ſi grande puiſſance ſur un auditoire éclairé. Il ſemble, toutefois, qu'on ait été fondé à lui reprocher une certaine tendance vers cette familiarité que l'on confond ſouvent avec le naturel, & dont Monvel a été l'initiateur & le trop zélé proſélyte (4).

Cette recrudeſcence de ſuccès ne ſe ſoutint malheureuſement pas.

« La roche tarpéienne eſt près du Capitole, »

a dit le poète. Soit que les forces phyſiques de la jeune actrice n'aient pu ſeconder la rude pratique d'un art qu'elle aimoit avec paſſion, & dont le feu la dévoroit; ſoit qu'atteinte par le découragement elle ait ceſſé de répondre à ce qu'on étoit en droit d'attendre d'elle, ſa ſanté s'altéra & l'obligea à des intervalles de repos dont ſes adverſaires ſurent habilement profiter pour lui aliéner l'intérêt & la bienveillance du public. On a prétendu que la jeune enfant ſacrifioit à un autre autel en même temps qu'à celui de Melpomène : s'il eſt vrai

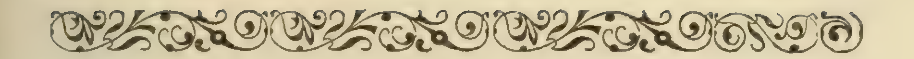
(4) Conſulter à ce ſujet la notice ſur Le Kain. (*Comédiens de la Troupe de Voltaire.* Lyon, 1861.)

qu'elle ait voulu servir deux maîtres à la fois, elle eut grand tort; c'étoit bien assez d'un pour ses forces.

Quoi qu'il en soit, une obscurité profonde remplaça insensiblement l'éclat passager qui s'étoit produit autour de cette intéressante personne, promise à un avenir brillant, & que le chagrin de se voir méconnue, délaissée, en aggravant encore la maladie chronique dont elle étoit atteinte, fit succomber à une affection de poitrine, le 27 janvier 1813. Ce mal avoit, quelques mois auparavant, enlevé sa sœur aînée (5), qui, à son exemple, avoit embrassé la carrière du théâtre, mais sans grand succès.

(5) Cette sœur, nommée Apoline-Gilberte, étoit née à Fontenay-sous-bois, le 11 janvier 1788; elle avoit débuté à l'Odéon le 5 mai 1812, dans les rôles de *soubrettes*.


Fr Hillemacher
1866



JEANNE-EMILIE

MADEMOISELLE LEVERD

1808 — 1831

CETTE actrice, d'extraction fort obfcure, naquit le 14 juillet 1788, à Paris, où fon père, originaire d'Avefnes, étoit venu chercher la fortune qu'il n'y trouva pas.

Emilie commença par être modefte danfeufe à l'O-

Extrait des regiftres de la paroiffe Saint-Sulpice, à Paris : « Le quatorze de juillet mil fept cent quatre-vingt huit, a été baptifée JEANNE-ÉMILIE, née d'aujourd'huy, fille de STANISLAS LEVERD, bourgeois, & de MARIE-CLAUDE BENOÎT, fon époufe, demeurant rue du Vieux-Colombier. Le parrain, NICOLAS PIOCHE, débitant de fel & de tabac; la marraine, MARIE-JEANNE-CLAUDE PASQUIER, époufe de JEAN-FRANÇOIS BENOÎT, bourgeois, ayeulle maternelle de l'enfant. Son père abfent. »

péra. L'acteur Clozel (1) l'ayant remarquée à cause de sa beauté, la détermina à quitter la danse pour la comédie. Son début en ce nouveau genre eut lieu le 27 octobre 1804, au théâtre Louvois, que dirigeoit alors Picard (2), par le rôle d'Euphrasie dans le *Vieillard & les jeunes Gens*, & celui de Laure dans le *Pacha de Suresnes*. Le 11 décembre 1805, elle établit son premier rôle dans les *Filles à marier*, comédie du Directeur-auteur.

Après deux années de noviciat à ce théâtre, où son talent, en se formant par la pratique, annonçoit pour l'avenir une actrice destinée à tenir un rang supérieur à celui qu'elle y occupoit, Mlle Leverd le quitta en 1806, à la suite d'une mésintelligence survenue entre elle & ce même Clozel, jusqu'alors si unis. Deux ans passés dans une retraite absolue, & pendant lesquels elle reçut les leçons de Florence, perfectionnèrent ses dispositions naturelles. Le 30 juillet 1808, elle hasarda ses premiers pas sur la scène françoise, & réussit; mais ce ne fut pas sans devoir lutter contre de grands obstacles, & sans avoir à combattre de vives résistances, qu'elle conquit la faveur publique.

Elle fit son premier début dans le *Misanthrope* & les *Trois Sultanes*, par les rôles de Célimène & de Roxe-

(1) Pierre-Jean-Baptiste Clauzel, dit *Clozel*, acteur distingué des théâtres Louvois & de l'Odéon. Né à Paris le 22 mars 1776, & mort dans la même ville le 1er janvier 1840. Il étoit fils d'un employé de l'administration des Postes.

(2) Louis-Benoît Picard, né à Paris le 9 juillet 1769; mort dans la même ville le 31 décembre 1828.

lane. Elle ſe tira du premier « avec grâce, décence & juſteſſe, » diſent les feuilles du temps. A peine les critiques les plus ſévères ſignalèrent-ils quelques taches ; & tous, au contraire, rendirent unanimement juſtice à l'intelligence avec laquelle elle avoit ſaiſi l'eſprit général du perſonnage. Le rôle de Roxelane lui valut un ſuccès plus ſignificatif encore, dû en grande partie à la manière agréable dont elle chanta en s'accompagnant ſur la guitare (3). Pour ſon ſecond début, elle joua Céliante, du *Philoſophe marié*, & la comteſſe, du *Legs*. Tout en reconnoiſſant l'aiſance & la gaîté franche que la débutante avoit apportées dans l'interprétation de ce dernier rôle, on lui reprocha, cependant, d'être tombée dans la familiarité. Le 4 août, elle joua Elmire, du *Tartuffe*, & Dorimène, des *Fauſſes Infidélités*. Le 8, la *Coquette corrigée* lui ſervit de quatrième épreuve, & c'eſt ſurtout dans l'expreſſion de ce caractère qu'elle parut réunir l'élégance & la grâce à la fineſſe & au ſentiment. Auſſi y fut-elle applaudie avec une ſorte de frénéſie ; &, à partir de cette repréſentation, ſes débuts

(3) Le 16 octobre ſuivant, Mlle Leverd jouoit ce même rôle de Roxelane. Au chant elle voulut joindre le preſtige de la danſe & exécuta un pas, compoſé pour elle par un chorégraphe en renom. Les ſymphoniſtes ſéculaires de la Comédie-Françoiſe, peu exercés à ce genre de divertiſſement, paſſèrent quelques meſures, ce qui jeta le trouble dans le pas de la danſeuſe. Sans ſe déconcerter, Roxelane, uſant de ſon privilége de Sultane, invita les muſiciens à recommencer, & cet acte de ſouveraineté fut accompli avec une telle bonne grâce, que l'orcheſtre, non plus que le public, ne s'effarouchèrent d'un incident auquel ils s'attendoient peu l'un & l'autre.

attirèrent une foule toujours croiffante, qui les fit prolonger jufqu'au 10 novembre.

Si la Comédie trouvoit fon compte à l'engouement des fpectateurs, l'actrice ne pouvoit auffi qu'y gagner en renommée; car, à chacune de fes apparitions fur la fcène, l'opinion publique fe prononçoit avec plus de force en fa faveur, & un augufte fuffrage ne tarda pas à la fanctionner par le don d'une gratification de trois mille francs, que lui fit remettre l'Empereur.

Un fuccès auffi retentiffant ne pouvoit manquer de fufciter à la nouvelle venue de nombreufes & fecrètes malveillances. On propagea à deffein dans le public que, les cadres étant complets, l'admiffion de Mlle Leverd deviendroit une furcharge pour la Comédie. Ces fourdes menées prolongèrent fon noviciat, mais n'atteignirent cependant pas le but qu'on fe propofoit; car, peu de jours après une repréfentation du *Legs*, où elle avoit fait preuve d'un remarquable talent, Emilie Leverd fe vit, par ordre, admife au nombre des actrices fociétaires (4).

Cette actrice étant mife en poffeffion de l'emploi des *grandes coquettes*, qui étoit devenu vacant peu de mois après, par la retraite de la célèbre Louife Contat, rien déformais ne fembloit devoir entraver une carrière qui s'annonçoit fous de fi brillants aufpices, lorfque Mlle Mars lui contefta l'héritage de leur illuftre devan-

(4) Reçue le 1er avril 1809 à 3/8 de part; mife à 1/2 part au mois de novembre fuivant; en janvier 1811 à 5/8; en avril à 3/4, & au même mois de l'année fuivante à 7/8 de part.

cière. La lutte fut vive, obſtinée, & le parterre ſe diviſa en deux camps. Peu s'en fallut qu'on ne vît ſe reproduire les ſcènes tumultueuſes qui avoient ſignalé, au commencement du ſiècle, les débuts des deux héroïnes tragiques (5). La querelle s'échauffa, les journaux s'en emparèrent, & des brochures plus ou moins paſſionnées furent lancées de part & d'autre.

Le bruit de cette guerre de couliſſes étant parvenu juſqu'aux portes de Moſcou où campoit alors Napoléon, il ne dédaigna pas de ſe conſtituer juge ſuprême de la queſtion, & trancha le nœud gordien en décrétant : « qu'aucun comédien ne pourroit tenir deux emplois en chef. » C'étoit donner gain de cauſe à Mlle Leverd, qui, par excès de hardieſſe, ou plutôt par malice, écrivit au Surintendant des théâtres « qu'elle déſiroit le partage des rôles dont elle étoit *officiellement reconnue pour être le chef*... » Et cependant, en dépit de ce triomphe apparent, ce fut en définitive Mlle Mars qui l'emporta, forte de ſon droit d'ancienneté, &, ajoutons, de ſon inconteſtable ſupériorité. Il n'eſt pas inutile de conſtater que ſes prétentions ſe trouvèrent étayées de l'appui du Premier Chambellan ſurintendant des ſpectacles, qui, déjà mal diſpoſé à l'égard de Mlle Leverd dont il avoit entravé les débuts autant qu'il avoit dépendu de lui, trouva moyen de rendre un arrêté tout-à-fait contradictoire avec la volonté manifeſtée par le Souverain (6).

(5) Mlles Ducheſnoy & Georges Weymer.

(6) « Le Premier Chambellan, Sur-intendant des ſpectacles,

Le public, naturellement enclin à l'oppoſition, prit fait & cauſe pour Mlle Leverd, & pendant un certain nombre de repréſentations à la ſuite de cette déciſion, ne ceſſa de faire entendre les cris de *Leverd* ! ou *le Partage* ! Sorte de proteſtation qui, toutefois, demeura ſans effet.

Celle-ci ſe trouva donc forcée de ſe reléguer dans un genre de rôles en dehors de ſon âge & de ſon caractère. On conviendra qu'il devoit lui être pénible de

Voulant faire ceſſer les débats qui ſe ſont élevés entre Mlles Mars & Leverd, relativement à la manière dont elles doivent être claſſées dans l'emploi des *grandes coquettes*, *premiers rôles* & *premières amoureuſes* de la Comédie;

Reconnoiſſant d'un côté que Mlle Mars, d'après ſon rang d'ancienneté & l'ordre d'admiſſion de Mlle Leverd en date du 30 août 1808, doit être conſidérée comme chef de cet emploi ;

Et de l'autre, qu'il eſt juſte d'aſſurer à Mlle Leverd la pleine & entière exécution de l'art. 54 du décret impérial du 15 octobre 1812, & de prévenir toute eſpèce de conteſtation à ce ſujet ;

Arrête ce qui ſuit :

Art. 1er. Mlle Mars ſera portée ſur le tableau des Sociétaires du Théâtre françois pour jouer en chef l'emploi des *grandes coquettes*, *premiers rôles* & *premières amoureuſes* de la Comédie.

Art. 2. Mlle Leverd ſera portée ſur le tableau des Sociétaires du Théâtre françois pour jouer en double l'emploi des *grandes coquettes*, *premiers rôles* & *premières amoureuſes* de la Comédie.

Art. 3. Nous nous réſervons le droit de déſigner nous-même au Comité d'adminiſtration les trois ou quatre rôles que Mlle Leverd doit jouer chaque mois, conformément à l'article 54 du décret impérial du 15 octobre 1812, & nous ferons ce choix de manière que Mlle Leverd puiſſe paroître ſucceſſivement dans tous les principaux rôles de ſon emploi.

Art. 4. Le Commiſſaire impérial eſt chargé de l'exécution du préſent arrêté.

Paris, le 15 février 1813.

Signé : Cte DE REMUSAT. »

(*Arch. de l'Emp.*)

devenir la victime d'un revirement auſſi arbitraire que celui qui, par exemple, l'obligeoit à jouer le rôle de la Tante, dans la *Coquette corrigée*, tandis qu'il livroit à M[lle] Mars celui de la Nièce! Vivement froiſſée par cet acte d'injuſtice, M[lle] Leverd ſe tint éloignée de la ſcène pendant quelques mois : elle annonçoit même l'intention de perſiſter; mais, mieux conſeillée par ſes amis que par ſon dépit, quelque fondé qu'il fût, & comprenant que l'abſence amèneroit infailliblement l'oubli, elle céda aux inſtances qui lui furent faites & reparut, le 6 mars 1813, dans le rôle principal de l'*Intrigante* (7), comédie nouvelle, dont malheureuſement le ſuccès fut nul. Quant à l'actrice, ſon retour reçut l'accueil le plus favorable. Elle aborda ſucceſſivement la *Femme jalouſe*, la *Mère coupable*, M[me] Patin, rôle dans lequel elle excella, ainſi que dans M[me] Evrard, du *Vieux célibataire*. Elle n'eut pas lieu de regretter d'être entrée dans cette nouvelle voie, & le ſuccès qui l'y ſuivit l'eut

(7) M[lle] Leverd ſe trouvant à Rouen, en 1814, y joua entre autres pièces, cette comédie de M. Etienne, défendue ſous l'Empire après la 9[e] repréſentation, & qui étoit demandée par la preſſe rouennaiſe. Elle parut avec ſuccès dans douze ſoirées, dont la dernière fut à ſon bénéfice.

(*Hiſt. des Théâtres de Rouen*, par le docteur B***) (*).

Elle n'obtint pas un moindre ſuccès à Bordeaux où elle alla en 1818. Il fut même ſi prononcé, que, lorſqu'arriva le terme des repréſentations pour leſquelles elle étoit engagée, on ne voulut pas conſentir à ſon départ, qu'elle n'eut ſolemnellement promis, ſur la ſcène, d'en donner huit encore.

(*Hiſt. des Théâtres de Bordeaux*, par d'Etcheverry.)

* Jules Bouteiller.

bientôt consolée de sa défaite dans la lutte engagée avec sa puissante adversaire.

Au commencement de 1813, Mlle Leverd fut attaquée de la petite vérole, qui porta une atteinte funeste à sa beauté. Après une absence d'assez longue durée, elle effectua sa rentrée sur la scène, le 26 septembre, & retrouva la faveur qui ne l'avoit jamais abandonnée. Bien que son visage n'eût conservé que des traces assez affoiblies du mal, elle se préoccupoit sans cesse de l'effet disgracieux que ses ravages devoient, selon elle, avoir produit dans l'ensemble de sa physionomie. Une autre cause, l'embonpoint, auquel elle avoit toujours eu une prédisposition, & qui s'étoit développé avec l'âge, enlevoit également beaucoup de distinction & de charme à sa personne, & lui interdisoit à l'avenir l'accès des rôles jeunes. Elle se résigna donc, mais non sans regrets & sans efforts, à prendre l'emploi des *mères*, dans lequel elle ne réussit que médiocrement. Le chagrin qu'elle ressentit de cette espèce d'échec, plus encore peut-être que la perte de sa beauté, lui inspira un si vif regret du passé, qu'elle annonça, en 1828, l'intention de renoncer à sa profession (8). Elle consentit toutefois à ne pas quitter la Comédie, à cause d'une gratification de 2,000 fr. que le Roi lui fit remettre alors; mais, quelques années plus tard, sur le refus

(8) Une représentation extraordinaire fut même donnée à cette occasion à son bénéfice, le 13 décembre de cette année. On y joua pour la première fois un drame en cinq actes & en prose, de Mazères & Ancelot, intitulé l'*Espion*.

qu'on fit de garantir ſa part à 10,000 fr., elle prit définitivement ſa retraite après vingt-trois ans de ſervice. Sa dernière repréſentation eut lieu le 1er avril 1832, & telle eſt l'inconſtance du public, que ſon éloignement de la ſcène ne produiſit qu'une très-foible ſenſation.

Cette comédienne, à qui on a reproché des allures bourgeoiſes, étoit fort éloignée, ſans doute, de poſſéder l'extrême fineſſe & le goût exquis de Mlle Mars, dont elle n'avoit pas non plus la voix douce & mélodieuſe. La ſienne, au contraire, étoit atteinte d'un léger vice de prononciation & d'un graſſeyement qui, encore qu'il ne déplût pas poſitivement, devenoit en certains cas un embarras pour ſa diction. Elle ignoroit auſſi l'art, ſi bien connu de ſa rivale, de faire reſſortir les mots de valeur. Mais hâtons-nous d'ajouter qu'elle rachetoit ce qui lui manquoit ſous ce double rapport, par une juſte obſervation des caractères, par un débit large & animé, & par la verve que comportent les rôles comiques. Le jugement qu'on peut, en ſomme, émettre ſur Mlle Leverd, eſt qu'elle fut comédienne moins profonde qu'agréable, mais que ſi, par une louable ambition, elle ſe propoſa Louiſe Contat pour modèle, elle n'en reproduiſit jamais que les ſuperficies.

Elle avoit voulu chauſſer le cothurne, & en 1829 elle créa le rôle principal dans *Eliſabeth d'Angleterre*, tragédie d'Ancelot. On fut généralement ſurpris de la trouver à la hauteur d'un genre ſi différent de celui auquel elle s'étoit vouée excluſivement depuis ſon entrée dans la carrière théâtrale.

Mlle Emilie Leverd, après avoir quitté le théâtre, se forma un intérieur qu'elle crut rendre plus respectable aux yeux du monde, en échangeant son nom contre celui d'un mari, qu'après sa mort on découvrit n'avoir été qu'un mari..... de comédie. Cet artifice aidant, comme elle avoit de l'acquis & beaucoup d'esprit naturel, son salon étoit fort recherché par la bonne compagnie, qui savoit y rencontrer un aimable accueil & d'agréables distractions.

Elle s'étoit assuré une grande aisance, grâce à son esprit d'ordre, dû à une circonstance de sa vie qu'elle se plaisoit à rappeler. Elle reçut un jour la visite de sa camarade Mézeray, qui étoit loin de briller par la même qualité, & qui, se trouvant dans la gêne & à bout d'expédients (9), venoit lui confier sa situation difficile. Mlle Leverd lui remit un louis sur l'heure, & se rappela toujours ce foible don, non sans une certaine gratitude pour celle qui en avoit été l'objet; car, dès ce moment, elle prit en elle-même la résolution de se mettre, par une sévère économie, à l'abri d'une éventualité semblable, & elle se tint parole. Elle laissa, en effet, plus de trente mille livres de rente.

On a dit que Mlle Leverd, qui goûtoit volontiers les plaisirs d'une bonne table, étoit morte de suffocation à la suite d'un repas. Sa mort provint d'une toute autre cause. Elle fut provoquée par une discussion d'intérêt

(9) On peut voir, dans la notice que nous avons consacrée à cette actrice, quelle a été sa fin lamentable.

fort vive, qui s'éleva entre elle & celui dont elle portoit le nom, & qui lui caufa une telle émotion, qu'elle revint de chez fon notaire où la fcène s'étoit paffée, fans pouvoir prononcer un feul mot. Peu d'heures après, elle expira, n'ayant pas recouvré la parole, le 16 novembre 1843, âgée à peine de cinquante-cinq ans.

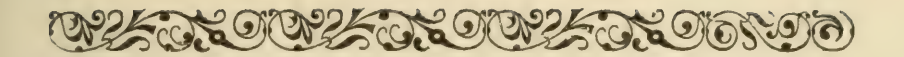
Une de fes coufines, Elifabeth Leverd, qui avoit époufé en 1799 le comte de Normont, devint quinze ans plus tard l'héroïne d'un procès en féparation, dont les débats eurent alors beaucoup de retentiffement.

Rôles créés par Mlle Leverd.

1809	Mme Probincour. .	*Les Capitulations de confcience*, de *** (Picard).
«	Céphife	*L'Enthoufiafte*, de *** (Valmalette).
1810	Mme Dalinville . .	*Les Deux Gendres*, d'Etienne.
1811	Mme Dorfange . .	*Un Lendemain de fortune*, de Picard.
«	Belle	*Les Deux jeunes Amis*, de *** (Souques).
«	Mme Alix	*L'Heureuse Gageure*, de Défaugiers & Gentil.
«	Eliante	*La Femme mifanthrope*, d'A. Duval.
1812	Arabelle	*Le Miniftre anglais*, de Riboutté.
1813	Mme Mirval. . . .	*Avis aux Mères*, de Dupaty.
«	La Bnr de Grandval	*L'Intrigante*, d'Etienne.
«	Mme de Mareuil . .	*La Suite d'un bal mafqué*, de Mme de Bawr.
1815	Julie.	*Les Deux Voifines*, de Défaugiers & Gentil.
«	Mme de Sivry . . .	*Racine & Cavois*, d'Etienne.
1816	Campafpe	*Alexandre chez Apelle*, de De La Ville.
«	Clémence	*Le Mariage de Robert de France*, de Vieillard.

1816	Mme Lefranc . . .	*La Pensée d'un bon Roi*, de Dubois.
«	Mme de Clairval. .	*Laquelle des trois?* de Mme Talma.
«	Mme Leblanc . . .	*La Fête d'Henri IV*, de Rougemont.
1817	Mme d'Harville . .	*Le Faux Bonhomme*, de N. Lemercier.
«	Adrienne.	*Adrienne Le Couvreur*, de *** (A. Charlemagne).
1818	Mme Verneur . . .	*Le Susceptible par honneur*, de *** (Goffe).
«	Mme de Valbelle. .	*Partie & Revanche*, de *** (Rancé).
«	La Bne de Rosenthal	*La Fille d'honneur*, d'A. Duval.
1819	Mme de Sévigné. .	*Le Marq. de Pomenars*, de *** (Mme S. Gay).
1820.	Elmire.	*Le Folliculaire*, de De La Ville.
«	Mme de St-Géran .	*L'Amour & le Procès*, de Gaugiran-Nanteuil.
1821	Jeanne.	*Jeanne d'Albret*, de Carm., Roch. & Théaulon.
«	Mme Dorbelle . . .	*Le Retour*, de *** (Rancé).
«	Mme de La Sablière	*La Fontaine chez Mme de La Sab.*, de Naud. & G.
1822	Mme Ducroisy. . .	*Le Ménage de Molière*, de Naudet & Gensoul.
«	La Baronne. . . .	*L'Amour & l'Ambition*, de Riboutté.
«	La Baronne. . . .	*Valérie*, de Scribe & Melesville.
1824	Marie Stuart . . .	*Bothwell*, d'Empis.
«	Jeannette	*La Saint-Louis à Sainte-Pélagie*, de Lafite.
«	Adèle.	*Le Mari à bonnes fortunes*, de C. Bonjour.
«	Hermance	*Une Journée de Charles V*, de Duport père & fils.
«	Mme de Verneuil .	*Marie*, de *** (Mme S. Gay).
1825	La Baronne. . . .	*Le Château & la Ferme*, de Duport père & fils.
«	Mme d'Estourville .	*Le Fantasque*, de *** (O. Leroy).
«	La Marq. de Mélas	*La Princesse des Ursins*, d'A. Duval.
1826	Amélie.	*L'Agiotage*, de Picard & Empis.
«	P. d'Orbeuil . . .	*Pauline*, de Du Mersan.
«	Mme d'Elby	*Le Jeune Mari*, de Mazères.
1827	La Marquise . . .	*Les Trois Quartiers*, de Mazères & Picard.
«	Elisabeth. . . .	*Emilia*, de Soumet.
«	Mme Dorbeval. . .	*Le Mariage d'Argent*, de Scribe.
1828	Mme de Fauchon .	*Jamais à propos*, de *** (Empis & Picard).
«	Hélène.	*Olga*, d'Ancelot.
1829	C. de Médicis . .	*Henri III & la Cour*, d'A. Dumas.
«	Elisabeth.	*Elisabeth d'Angleterre*, d'Ancelot.
1830	Mme Saint-Ives . .	*La Dame & la Demoiselle*, d'Empis & Mazères.


Fréd. Hillemacher
Sc aq f 1866.



AUGUSTIN GERVAIS LE CHAUVE

dit DE VIGNY.

1808 — 1830

AUGUSTIN LE CHAUVE naquit à Paris le 25 décembre 1761. Il étoit fils d'un honorable procureur au Châtelet. A l'âge de dix-huit ans, après ſes études terminées, il entra, comme employé de la comptabilité, dans les bureaux de ſon oncle maternel, M. de Neuilly, fermier-général. Privé,

---

Extrait des regiſtres de la paroiſſe Saint-Côme, à Paris : « L'an mil ſept cent ſoixante & un, le vingt-ſix de décembre, a été nommé AUGUSTIN-GERVAIS, né d'hyer, fils de ANNE-GERVAIS LE CHAUVE, procureur au Châtelet, & de dame CATHERINE-VICTOIRE MAUBERT DE NEUILLY, ſon épouſe, &c., demeurant rue du Paon, &c.

par les événements de la Révolution, de ses moyens d'existence & de la carrière qui s'étoit ouverte devant lui sous les meilleurs auspices, il prit le parti du théâtre, & débuta, à l'âge de vingt-neuf ans, à la Comédie-Françoise par le rôle de Dorante, du *Menteur*. Il ne réussit pas. Successivement il joua Valère, de l'*Ecole des Maris;* Almaviva, du *Barbier de Séville;* Damon, de l'*Impatient* (1), & Clarendon, d'*Eugénie*, toujours avec une grande médiocrité. En 1791, il passa au théâtre Feydeau; mais il ne fit qu'une assez courte apparition au milieu des comédiens scissionnaires, puisqu'à la fin de l'année il étoit allé tenir l'emploi des *amoureux* au théâtre de la République; il s'y fit remarquer dans le rôle de Lussan, de la *Belle Fermière*, ainsi que dans le *Sot orgueilleux, ou l'Ecole des Elections* (2).

Le 3 novembre 1792, De Vigny devint l'un des propriétaires de cette entreprise théâtrale (3), de concert avec Dugazon, Talma, Grand-Mesnil, Michot, Baptiste cadet & Desrozières. Il resta membre de cette association jusqu'au moment où, profitant de la faculté donnée par l'acte de société du 23 novembre 1793, il la quitta pour se réunir à une fraction de l'ancienne Comédie-Françoise, rassemblée par les soins de Mlle de Rau-

(1) Jolie comédie en un acte & en prose, de Lantier, représentée le 3 septembre 1778.

(2) Comédie en cinq actes & en vers, de Fabre d'Eglantine, représentée avant la fin de l'année théâtrale 1791.

(3) Vente faite sous seing-privé, & ratifiée par acte du 15 janvier 1793, reçu par Me Rouen & son confrère, notaires.

(*Arch. de l'Emp.*)

court, & dont faiſoient partie Saint-Prix, Saint-Fal, Vanhove, La Rochelle, Naudet, Mlles Fleury, Mézeray, &c.

Ce troiſième théâtre ayant été fermé par ordre du Directoire exécutif (nous avons fait connoître précédemment la cauſe de cette bruſque ſuppreſſion), De Vigny, jouet des événements, revint ſur la ſcène du faubourg Saint-Germain, devenue depuis l'Odéon, où ſes camarades ſe réunirent ſous la direction d'un nommé Leclerc, à laquelle ſuccéda bientôt celle de Sageret. Il y joua les comiques, *plaiſanterie à part*, comme avoit dit jadis Préville en parlant de Dazincourt; car la critique lui reprochoit de remplacer la gaîté abſente par des charges outrées & de mauvais goût. Il reſta dans cette ſociété juſqu'au moment où, privés de leur dernier aſile par l'incendie qui conſuma la ſalle de l'Odéon, le 18 mars 1799, les malheureux comédiens ſe virent réduits à errer de théâtre en théâtre, donnant ſur chacun un certain nombre de repréſentations. La rentrée de Mlle de Raucourt à la Comédie-Françoiſe, qui eut lieu le 1er octobre 1800, mit fin à cette aſſociation.

Picard ayant pris alors la direction du théâtre Louvois, qui rouvrit ſes portes le 6 mai 1801, aſſocia ſon camarade De Vigny à ſa fortune; & l'on peut dire avec certitude que celui-ci devint la cheville ouvrière de cette entrepriſe, où ſon zèle ſuffiſoit à tout : jouant les *jeunes premiers*, les *comiques*, les *premiers rôles* & au beſoin les *pères nobles*, il rendit les ſervices les plus ſignalés au répertoire. Il créa avec bonheur les rôles

fort opposés de Marcellin dans les *Marionnettes;* de Durival dans *Médiocre & rampant;* de M. Musard dans la jolie pièce de ce nom. Intelligence, aisance, habitude de la scène, il avoit acquis à un degré remarquable ces diverses qualités.

Toutefois, lorsque plus tard il revint à la Comédie-Françoise, théâtre de ses premiers essais, il s'y heurta contre la nécessité de se restreindre à un emploi déterminé, & contre la sévérité des traditions classiques, qui avoient cessé de lui être familières. Grand-Mesnil se faisoit vieux; Caumont, digne d'être nommé après ce grand comédien, étoit, bien que plus jeune, atteint d'infirmités qui rendoient sa retraite imminente. La tâche de leur successeur devenoit donc lourde, & d'autant plus ardue qu'il étoit lui-même parvenu à un âge où il est difficile d'acquérir.

Le 10 octobre 1808, De Vigny débuta par le rôle de Lisimon dans le *Glorieux*, qui exige beaucoup de rondeur, de la franchise, une gaîté soutenue & communicative. Cette première épreuve ne fut point brillante; il joua sagement, sans doute; mais si, dans le monde, sagesse est vertu, au théâtre elle ressemble trop à de la froideur. Le 12, il prit sa revanche dans le rôle de Francaleu, de la *Métromanie*, qui resta toujours son meilleur personnage dans l'ancien répertoire, bien qu'il s'y montrât à une distance énorme de Grand-Mesnil. Il rendit également avec succès celui de Rémi dans les *Fausses Confidences*, où il reparut les 17 & 24 du même mois. Dans l'intervalle, il avoit continué,

le 15, ſes débuts par le rôle d'Orgon, dans le *Tartuffe*. Le 21, il rejoua Francaleu, & remplit pour la première fois le rôle de Géronte dans le *Bourru bienfaiſant*. Le 3 novembre, il joua Géronte, du *Philoſophe marié*; le 12, Chryſale, des *Femmes ſavantes*, & il termina ſes débuts, le 14, par le rôle d'Orgon & par celui de Géronte dans la comédie de Goldoni. Le 9 du même mois, il fut admis à l'eſſai, aux appointements de 3,000 fr.

On le jugea, généralement, bien inférieur à ſes devanciers, & peu capable de conſoler de leur perte prochaine. La façon plus que médiocre dont il s'acquitta du premier rôle important qu'il ait eu à établir depuis ſon admiſſion, celui de Dervières dans les *Deux Gendres* (11 août 1810), ne contribua pas préciſément à le relever dans l'eſtime des connoiſſeurs. Cependant, ſi cet acteur ne ſembla pas leur offrir la réunion des qualités requiſes pour faire un bon *financier*, ils lui reconnurent, du moins, un zèle à toute épreuve & une louable ardeur à chercher le mieux. Ses efforts vers ce but étoient manifeſtes, & s'ils ne furent pas toujours également heureux, le public éclairé lui tint compte de ſon bon vouloir, & finit même par le voir avec plaiſir, ſans que, toutefois, il lui ait jamais fait cet accueil chaleureux qui eſt la pierre de touche de la popularité du comédien.

Le jeu de De Vigny ne manquoit pourtant ni de naturel ni de vérité; mais il étoit dépourvu d'originalité. Un certain embarras dans la prononciation, ſurtout

dans les dernières années, étoit défavorable à fon débit.

Grâce aux circonftances qui lui vinrent on ne peut mieux en aide, De Vigny ne fit pas un long noviciat. En avril 1810, il avoit eu promeffe de réception pour l'année fuivante; & il fut, en effet, nommé fociétaire le 1er avril 1811, avec attribution d'un quart de part feulement, comme double de Grand-Mefnil, & fous la réferve de fe voir affigner plus tard la place qu'il devoit occuper (4).

(4) Le 12 décembre 1816, De Vigny adreffa au Comité d'adminiftration une demande tendant à ce que les neuf années 1791 à 1799, pendant lefquelles il avoit fait partie, tant du théâtre de la *République* que de plufieurs fociétés fe compofant de fractions de l'ancienne Comédie-Françoife, lui fuffent comptées à l'époque de fa retraite.

Pièces à l'appui :

De Vigny a débuté avec fuccès, en 1790, au théâtre du faubourg Saint-Germain; en 1791, il eft entré au théâtre de la République; le 25 décembre 1796, il le quitta pour entrer au théâtre de la rue de Louvois. Lors de la fermeture de cette falle, le 10 feptembre 1797, il paffa à celui de l'Odéon, fous la direction de M. Leclerc, enfuite fous celle de M. Sageret. L'infolvabilité de ce dernier entrepreneur réunit les acteurs ci-deffous nommés, Saint-Prix, Saint-Fal, Vanhove, La Rochelle, Naudet, Dupont, Mmes Fleury & Mézeray en fociété, jufqu'au moment où, privés de leur afile par l'incendie du 28 ventôfe an VII, ils fe trouvèrent réduits à errer de théâtre en théâtre.

Tous ces faits étant reconnus véritables,

Le Comité reconnoît que ces dites neuf années devront être comptées à M. De Vigny au moment de fa retraite, & réunies, pour faire la quotité de penfion à laquelle il aura droit alors, aux années qui fe feront écoulées depuis fon deuxième début au Théâtre François, qui a eu lieu le 10 octobre 1810.

Les Membres du Comité,

Signé : FLEURY, THÉNARD mère, MARS, ARMAND, LAFON, LACAVE.

(*Arch. de l'Emp.*)

Le fâcheux état de sa santé, & l'âge, dont sa mémoire ressentait la triste influence, lui imposoient la loi de renoncer à la scène. Le 4 mars 1829 eut lieu la représentation à son bénéfice, qui produisit 7,300 fr. de recette. Elle étoit composée de *Henri III*, alors dans sa nouveauté, & du *Malade imaginaire*, où le pauvre De Vigny, bien que paralysé, voulut remplir le rôle d'Argan. L'année suivante, au 1er avril, vit la retraite de ce comédien qui laissa à la scène le renom d'un talent honnête, & dans le commerce privé le souvenir d'un caractère honorable. Membre, pendant plusieurs années, du Comité administratif de la Comédie-Françoise, il le présida plus d'une fois, en l'absence du Commissaire royal, & initié de bonne heure, par sa première éducation, à la connoissance des lois & au maniement des affaires, il se livra à des travaux importants pour l'amélioration du sort de ses co-sociétaires, dont il ne cessa de posséder & de justifier la confiance.

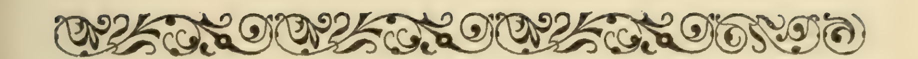
De Vigny s'étoit marié le 31 mars 1800, avec Antoinette-Marie-Victoire-Emilie Maubert de Neuilly (5), sa cousine germaine. Après sa retraite du théâtre, il alla habiter avec sa femme une jolie propriété patrimoniale dans le Loiret, auprès de Jargeau. Mais, accablé sous le poids des infirmités les plus douloureuses, il n'y jouit pas longtemps d'un repos qu'il avoit bien mérité, & succomba le 12 août de cette même année 1830.

(5) M. de Neuilly, inspecteur des douanes, sous le premier Empire, & homme fort considéré, étoit son proche parent.

Rôles créés par De Vigny.

1808	Josselin.	*La Réconciliation*, de *** (Mlle Candeille).
1809	Dubreüil.	*Les Capitulations de conscience*, de *** (Picard).
«	Frédéric	*La Revanche*, de Roger & C. de Lesser.
1810	Dervière.	*Les Deux Gendres*, d'Etienne.
1811	Courchamps . . .	*Un Lendemain de Fortune*, de Picard.
1816	Daricour.	*La Comédienne*, d'Andrieux.
«	Gervais	*La Fête d'Henri IV*, de Rougemont.
«	L'Alcade	*Les Deux Seigneurs*, de *** (Planard).
1817	Montledoux . . .	*Le Faux Bonhomme*, de N. Lemercier.
1818	Lercour	*L'Ami Clermont*, de Marsollier.
«	Le chev. Fiorelli .	*La Fille d'honneur*, d'A. Duval.
1819	Trigoville	*Orgueil & Vanité*, de *** (Souques).
1820	Dubuisson	*Le Folliculaire*, de De la Ville.
1821	Renard.	*Les Plaideurs sans Procès*, d'Etienne.
1822	La Thorillière . .	*Le Ménage de Molière*, de Gensoul & A. Naudet.
«	Le Mis de Senantes.	*Une Aventure de Grammont*, de *** (Mme S. Gay).
1823	Duval père. . . .	*L'Education*, de C. Bonjour.
«	Jean	*Le Laboureur*, de Théaulon, Dubois & Rancé.
«	Merteuil	*L'Auteur malgré lui*, de St-Rémy (M. de Méru).
«	Bonnard	*L'Ecole des Vieillards*, de C. Delavigne.
«	Le Comte	*La Route de Bordeaux*, de Défaug. & Musnier.
1824	Durville	*Le Méchant malgré lui*, de Du Mersan.
«	Michau.	*La Saint-Louis à Sainte Pélagie*, de Lafite.
«	Melval	*Le Tardif*, de J. Gensoul.
1825	Thomas	*Le Château & la Ferme*, de Théaul. & Dup. p. & f.
«	Préval	*Le Roman*, de De la Ville.
«	Michaud	*Le Béarnais*, de Fulg. (de Bury), Led. & Ramon.
1826	Marcel.	*L'Agiotage*, de Picard & Empis.





CHARLOTTE-LOUISE-VALENTINE ROUGEAULT DE LA FOSSE

dite MADEMOISELLE DUPONT

1810 — 1840

C'EST par circonſtance fortuite que Mlle De La Foſſe, qui n'étoit point deſtinée au théâtre, devint actrice. Sa mère, dont le mari étoit depuis longtemps entrepoſeur des tabacs à Valen-

---

Extrait des actes de l'Egliſe Saint-Géry, à Valenciennes : « L'an mil ſept cent quatre-vingt-onze, le trente-&-un may, fut par maître Goſſeau, curé, baptiſée CHARLOTTE-LOUISE-VALENTINE, née le même jour à cinq heures du matin, fille légitime du ſieur CLAUDE ROUGEAULT DE LA FOSSE, entrepoſeur de la ferme des tabacs, & de demoiſelle MAGDELEINE-FRANÇOISE-VALENTINE DUPOUX, native de Sébourg. Fut parrain : LOUIS-FRANÇOIS CAZIN, chirurgien major du régiment Royal-Suédois; marraine : JEANNE-CHARLOTTE GEOFFROY. »

ciennes, étant devenue veuve, abandonna le ſéjour de cette ville pour celui de Paris. Elle eut pluſieurs fois l'occaſion de ſe rencontrer avec Dupont (1), acteur de la Comédie-Françoiſe, que le rôle d'Abel dans la tragédie de Legouvé avoit fait connoître avantageuſement. Une ſorte d'intimité naquit de ces relations, & décida de l'avenir de ſa jeune fille, dont Dupont ſe conſtitua le profeſſeur juſqu'au moment où il la jugea en état de paroitre ſur la ſcène. Mlle Dupont (elle avoit adopté le nom de ſon maître) s'y montra pour la première fois le 15 mai 1810, dans les rôles de Finette, du *Diſſipateur*, & de Liſette, des *Folies amoureuſes*. Son aſpect diſpoſa tout d'abord favorablement les ſpectateurs; c'étoit à cette époque une brune piquante, au minois provoquant, à l'œil vif & décidé, trop décidé peut-être pour ſon âge, car elle n'avoit pas encore accompli ſa dix-huitième année. On démêla chez elle le germe de quelques-unes des qualités propres à l'emploi des ſoubrettes, mais d'un autre côté on fut frappé de l'abſence d'autres non moins néceſſaires. Dépourvue d'expérience, elle cherchoit, dans une rapidité de débit qui rendoit parfois ſa diction inintelligible, des effets factices qui n'étoient point de bon aloi. En définitive on trouva que la débutante ſe donnoit trop d'agitation. Ce n'étoit pas de la verve; c'étoit du bruit,

(1) Jean-Denis-Benoît Dupont, né à Paris en 1768. Entré à la Comédie-Françoiſe en 1791, & reçu Sociétaire l'année ſuivante, il fut congédié en 1802. Il eſt mort à Morfang, près de Corbeil, le 18 mai 1856, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

du mouvement ; c'étoit le défir d'aller plutôt vite que bien en befogne. Cependant, pour éviter de porter, dès le premier foir, un arrêt trop hâtif, la faine portion du public qui tient à apprécier avec connoiffance de caufe, & fans fe paffionner, réfolut d'attendre de nouvelles épreuves avant de fe prononcer.

Le 17, Mlle Dupont continua fes débuts dans *Tartuffe* par le rôle de Dorine, & dans l'*Epreuve nouvelle* par celui de Lifette. Dans la première pièce, fon infériorité reffortit d'une manière évidente.

Les rôles de Rofette dans la *Coquette corrigée*, & de Marton dans l'*Ecole des Bourgeois*, qu'elle remplit le 19, ne lui réuffirent guère mieux. Le 24, elle joua Lifette, de la *Métromanie*, & reparut trois jours après dans le perfonnage de Dorine, où l'on put s'apercevoir qu'elle avoit mis à profit les critiques dont fon jeu avoit été l'objet. Malheureufement, le Théodore des *Deux Pages*, qu'elle repréfenta dans la même foirée, & où elle montra une grande abfence de tact & de convenance, vint gâter cette impreffion.

Le 28, on la revit dans le *Diffipateur*. Enfin, après avoir parcouru de nouveau la plupart de ces rôles, elle termina fes débuts le 16 juin. Toutes ces expériences fucceffives avoient mis en relief, chez Mlle Dupont, les défauts que nous avons fignalés, & dont elle eut la plus grande peine à fe corriger. On lui reprochoit auffi un abus de minauderies d'autant plus condamnables que la nature de fes rôles ne les comportoit pas. Mais, comme cette jeune actrice payoit de fa perfonne, &

que parmi les ſpectateurs il s'en trouvoit bon nombre qui applaudiſſoient plutôt les charmes qu'elle poſſédoit que le talent qu'elle n'avoit pas encore, il ne tint qu'à la débutante de croire à un ſuccès bien conſtaté.

Quoi qu'il en ſoit, grâce à l'influence de certaines perſonnes (2) qui lui portoient de l'intérêt, on l'admit à l'eſſai, aux appointements de 2,400 fr. (3). Mais, à partir de ce jour, ſa poſition devint tout-à-fait paſſive, & bientôt les débuts brillants de Mlle de Merſon, qui eurent lieu moins d'un mois après les ſiens, & dont le ſuccès étoit juſtifié par un talent réel, la reléguèrent dans l'ombre.

Si Mlle Dupont, au lieu de ſe décourager & de s'irriter, avoit alors prêté l'oreille aux prudents conſeils de ſes amis, elle auroit pris réſolument ſon parti de cet échec & ſeroit allée former ſon jeu par l'étude dans quelque ville de département où elle auroit encore trouvé les traditions & le goût de la bonne comédie, pour ne rapporter à Paris qu'un talent mûri par l'expérience. Elle n'en fit rien : auſſi, qu'advint-il ? Il advint que le public, déshabitué de la voir, ne l'accueillit plus qu'avec un déplaiſir marqué lorſqu'il lui arrivoit par haſard de remplacer une de ces actrices aimées dans l'emploi des *ſoubrettes*.

Fatiguée d'une poſition fauſſe & ſi pénible pour elle,

(2) Eſménard, qui étoit alors chef de la diviſion des théâtres au miniſtère de la Police, fut particulièrement d'un grand ſecours à Mlle Dupont dans cette circonſtance.

(3) En avril 1812, il lui fut accordé une inſignifiante augmentation de 400 fr.

Mlle Dupont eut une idée très-ſingulière : celle de jeter par-deſſus les moulins la cornette & le bavolet de Liſette, & de ſe lancer dans les *premiers rôles tragiques*. En effet, le 7 mars 1811, elle parut dans ce nouvel emploi, par le rôle de Didon. Cet eſſai, qui fut unique, & pour bonne raiſon, n'ayant pas amené le réſultat qu'elle eſpéroit & qu'avoient attendu ſes amis, elle s'empreſſa de reprendre le tablier. Cependant ſa rivale, qui la diſtançoit de toute façon, ayant été promue ſociétaire le 1er avril 1813, Mlle Dupont réclama contre une nomination qui lui ſembloit attentatoire à ſon droit d'ancienneté. Mais cette prétention fut encore écartée par un Mémoire en date du 14 novembre 1814, que le Comité d'adminiſtration ſoumit aux Supérieurs de la Comédie, & qui eſt ſigné de tous ſes membres (4).

Il réſulte ſurabondamment de ce qui précède, qu'à

(4) Nous extrayons de cette pièce les paſſages ſuivants :

« ... Loin d'être utile à la Société, la réception de Mlle Dupont lui feroit, au contraire, extrêmement nuiſible... Le ſuccès de Mlle Dupont a été ſi peu marquant, qu'elle a jugé convenable de s'eſſayer dans un genre autre, & qu'elle a commencé un début tragique, le 7 mars 1811. Il eſt vrai que cette tentative a été encore plus infructueuſe pour Mlle Dupont, & elle l'a ſi bien ſenti qu'elle s'en eſt tenue au ſeul rôle de Didon.

« Renonçant alors aux *princeſſes tragiques*, elle s'eſt empreſſée de jouer de nouveau les *ſoubrettes ;* le Comité n'a pas beſoin de dire avec quel ſuccès ! Il eſt ſuffiſamment conſtaté par la délibération du 20 avril 1813.

« Le Comité arrête que Mlle Dupont ceſſera d'être attachée au Théâtre-François, à partir du 1er avril 1814.

Signé : BERNARD, Comm. Imp. ; FLEURY, St-PRIX, TALMA, MICHOT, DESPREZ, LACAVE. »

(*Arch. de l'Emp.*)

tort ou à raiſon Mlle Dupont n'étoit pas vue avec faveur dans la maiſon de Molière, & il n'a pas dépendu du mauvais vouloir dont on y étoit animé à ſon égard, qu'elle ne ſe vît contrainte d'abandonner la place. Elle tint bon pourtant, n'oppoſant que la force d'inertie au ſort qui lui étoit contraire. Enfin, après un noviciat long & pénible, elle fut nommée ſociétaire, le 12 août 1815, à deux huitièmes de part.

Pour être impartial ſur le compte de cette actrice, il faut bien reconnoître que, ſi elle ne réforma que lentement & imparfaitement les défauts qui lui étoient reprochés, on doit l'attribuer en partie au manque d'occaſions de ſe produire. Ses rares apparitions ſur la ſcène pendant cinq ans qu'elle reſta penſionnaire en firent cinq années perdues pour le travail; car on n'ignore pas que les meilleurs principes théoriques ſont à peu près ſtériles lorſqu'ils ne trouvent pas leur application dans la pratique.

En changeant de poſition, Mlle Dupont conquit, il eſt vrai, un peu plus de liberté dans ſes allures, puiſque, par ſuite de la retraite de Mlles Devienne & E. Contat, elle n'étoit plus primée que par Mlle De Merſon. Mais la meilleure entente ne régnoit pas entre ces deux actrices. Ce ne fut qu'à l'époque où le fâcheux état de ſa ſanté força celle-ci de quitter prématurément le théâtre, que Mlle Dupont hérita, à ſon tour, de l'emploi en chef & *ſans partage*. C'eſt à deſſein que nous appuyons ſur le mot; car, oubliant ce qu'elle-même avoit eu à ſouffrir dans le paſſé, la nouvelle ſociétaire mé-

rita à son tour le reproche de peser tyranniquement sur toutes les prétendantes aux rôles de *soubrettes*.

Mlle Dupont étoit donc placée dans des conditions peu favorables pour se concilier la sympathie du public ; toutefois l'expérience de la scène, les exemples dont elle étoit entourée & le piquant de sa physionomie en firent, sinon une comédienne hors ligne, du moins une actrice agréable, qui tint sa place dans les rôles qui cadroient avec la nature de son talent ; mieux de mise, toutefois, dans les *Suivantes* de Marivaux, que dans les servantes de Molière, parce que ces dernières sont la nature prise sur le fait & que les premières appartiennent à un genre de convention.

Peu de rôles saillants ont été créés par Mlle Dupont. Parmi ceux du répertoire moderne, on cite Florine, dans l'*Education*, & Mme Lambert, dans les *Droits de la Femme*. Dans l'ancien répertoire, elle reprit avec succès, après Mlle Mars, le rôle de Julie, dans la *Femme juge & partie*, retouchée par O. Leroy (5).

Jeune encore pour la scène, où elle auroit pu continuer à rendre de bons offices, Mlle Dupont reçut inopinément son congé pour le 1er avril 1840. Il semble que la Comédie-Françoise, dans les conditions fâcheuses où elle se trouvoit alors, ne fit pas acte de bonne administration en délaissant de la sorte le seul sujet en état de tenir le répertoire de son emploi. Notre soubrette ne se résigna pas complaisamment à cette brus-

(5) Cette comédie de Montfleury, réduite à trois actes, fut remise au théâtre avec succès, le 8 mars 1821.

que miſe à la retraite, & demanda avec inſtance à prolonger ſon ſervice auprès de dame Elmire & du bonhomme Chryſale ; ou, pour parler ſans figure, elle ne ceſſa de fatiguer de ſes doléances la Direction des Beaux-Arts & le Miniſtre lui-même, que lorſqu'il lui fut démontré qu'il n'y avoit pas à eſpérer de voir revenir ſur cette déciſion. Elle s'occupa dès lors de la repréſentation qui devoit avoir lieu à ſon bénéfice, & qui fut donnée le 20 mai ſuivant. Cette repréſentation ſe compoſa de la tragédie de *Polyeucte*, d'un *Intermède muſical* & du *Tartuffe*, & produiſit une recette de 12,000 fr.

Déſormais libre de ſes actions, Mlle Dupont contracta un engagement de pluſieurs années avec le théâtre françois de Saint-Pétersbourg, & arriva dans cette ville le 12 octobre 1841. De pénibles déceptions l'y attendoient ; car elle y rencontra la concurrence de femmes dont la jeuneſſe & la beauté étoient de puiſſantes recommandations auprès du public ruſſe ; tandis que la ſoubrette émérite avoit dépaſſé l'âge heureux où l'on peut aſpirer à de pareils ſuccès. Bref, ſon talent fut ſi mal apprécié dans la cité des Czars, qu'à l'expiration de la première année elle réſilia ſon contrat pour revenir en France. Quelques mois après, elle partit pour l'Italie, avec une compagnie de comédiens françois. Cette entrepriſe ne proſpéra pas, & enfin, inſtruite par l'expérience, Mlle Dupont jugea à propos de renoncer à cette vie aventureuſe pour ſe fixer à Paris, où, grâce à ſa penſion de retraite dont le chiffre dépaſſoit 7,000 francs, elle vécut à l'abri du beſoin. Elle

étoit, d'ailleurs, très-recherchée dans les réunions du monde, où ſon talent pour dire les vers l'avoit miſe à la mode, & mena de la ſorte une exiſtence fort douce, que la mort eſt venue interrompre, après une courte maladie, le 25 octobre 1864.

Mlle Dupont étoit âgée de ſoixante-treize ans, cinq mois & quelques jours.

Rôles créés par Mlle Dupont.

1816	Sophie	*La Fête d'Henri IV*, de Rougemont.
1819	Roſine	*Orgueil & Vanité*, de Souques.
1820	Finette	*Le Flatteur*, de Goſſe.
1821	Béatrix.	*La Femme juge & partie*, arrang. par O. Leroy.
«	Une jeune Femme	*Jeanne d'Albret*, de Carmouche, Rochef. & Th.
«	Mathurine	*L'Heureuſe Rencontre*, de Planard.
1823	Florine.	*L'Education*, de C. Bonjour.
«	Enguerrand . . .	*Le Laboureur*, de D'Artois, Rancé & Théaulon.
«	Emma	*La Route de Bordeaux*, de Déf., Gentil. & Gerſ.
«	Zoé	*Le Mari à bonnes fortunes*, de C. Bonjour.
1824	Gaſton.	*Une journ. de Charles V*, de Duport père & fils.
«	Marie	*L'Héritage*, d'E. Mennechet.
1825	Mme Dorfeuille . .	*Le Roman*, de De La Ville de Mirmont.
«	Mme de Fortis. . .	*L'Auteur & l'Avocat*, de P. Duport.
1826	Raymond	*Une Aventure ſous Charles V*, de Lafite.
1827	Eléonore.	*Louis XI à Péronne*, de Mély-Janin.
1828	Juliette.	*Chacun de ſon côté*, de Mazères.
«	Agathe.	*Jamais à propos*, de *** (Empis & Picard).
1830	Jenny	*Les Trois jours d'un grand peuple*, de L. Halevy.

1831	Thérèſe	*Naiſſance, Fortune & Mérite*, de C. Bonjour.
«	Mme Florent	*Les Rendez-vous*, d'A. de Longpré.
«	Mme Delmar	*L'Eſpion du Mari*, de De Comber. & Fulgence.
«	Mme Robert.	*Les Préventions*, de D'Epagny & Dupin.
«	Mme Jordan.	*La Reine d'Eſpagne*, de De La Touche.
«	La Fortune.	*Joſſelin & Guillemette*, de D'Epagny.
«	Mme St-Vallier	*La Fuite de Law*, de Mennechet.
1832	Marthe.	*Louis XI*, de C. Delavigne.
«	Mme Dermilly.	*Clotilde*, de F. Soulié.
«	Maguelone	*Le Roi s'amuſe*, de V. Hugo.
1833	Catherine	*Le Presbytère*, de C. Bonjour.
«	Mme Delaunay	*La Conſpir. de Cellamare*, de St-Eſteben & d'Ep.
«	Suzanne	*La Mort de Figaro*, de Roſier.
1834	Alexandrine	*Une Liaiſon*, d'Empis & Mazères.
1835	Eliſe	*Les Deux Mahométans*, de La Verpillière.
1836	Henriette	*Lord Novart*, d'Empis.
«	Séraphine	*Un procès criminel*, de Roſier.
«	La Maréchale.	*Un Maréchal de l'Empire*, de Merville.
1837	Mme Lambert.	*Les Droits de la Femme*, de T. Muret.
«	Julienne	*Claire*, de Roſier.
«	Mme Gertin.	*Les Indépendants*, de Scribe.
1838	Mme de Moniſtrol	*Iſabelle*, de Mme Ancelot.
1839	Mme Bouvard	*Le Comité de Bienfaiſ.*, de Duv. & J. de Wailly.
«	Froſine	*Les Serments*, de Viennet.
«	Mariette	*Mlle de Belliſle*, d'A. Dumas.
«	Mme Palivert	*Le Suſceptible*, d'A. de Beauplan.







CLAUDE-CHARLES

CARTIGNY

1811 — 1831

CARTIGNY, né à Dieppe dans une famille d'artiſans, connut l'infortune preſque en venant au monde. Peu de jours avant ſa naiſſance, ſon père mourut aſſaſſiné, laiſſant après lui une veuve jeune, chargée de famille & ſans autre reſſource que le travail de ſes mains. Le petit Charles fut placé en apprentiſſage chez un menuiſier du voiſinage; mais comme à l'âge de douze ans il vint à perdre ſa

---

Extrait des regiſtres de la paroiſſe Saint-Remy, à Dieppe : « Le ſix octobre mil ſept cent quatre-vingt-deux, eſt né CLAUDE-CHARLES CARTIGNY, fils en légitime mariage de feu PIERRE-CHARLES CARTIGNY, vivant menuiſier, décédé, & de MARGUERITE POUPINEL. »

mère, ſon maître ne voulut plus le garder & le mit inhumainement hors de chez lui. Le pauvre orphelin, déſormais ſans appui & livré à lui-même, obligé de lutter contre la miſère, devint tour à tour manœuvre, maçon, commiſſionnaire, voire même ramoneur! Enfin rebuté de ces triſtes métiers où il gagnoit à peine ſa ſubſiſtance, il s'engagea volontairement à l'âge de dix-ſept ans, & comme il avoit de l'ardeur, le cœur chaud, & qu'il étoit doué d'un caractère heureux, ce qui ne gâtoit rien, il fut diſtingué par ſes chefs & déſigné, en 1807, pour faire partie, avec le grade de ſous-lieutenant, d'un corps ſpécialement affecté à la garde du nouveau roi de Weſtphalie, Jérôme Bonaparte (1).

Peut-être le futur *Criſpin* de la Comédie-Françoiſe auroit-il fait un chemin rapide dans la carrière militaire, à une époque où tout étoit poſſible à ceux chez qui la valeur n'attendoit pas le nombre des années, ſi, peu de mois après, il n'avoit dû y renoncer dans une circonſtance où ſes ſentiments d'humanité bleſſoient tant ſoit peu les règles ſévères de la diſcipline. Voici en quelle occaſion. Pendant la guerre d'Eſpagne, Cartigny ſe trouvant à Madrid, reçut l'ordre de ſe mettre à la tête d'un détachement pour aller s'emparer du curé

(1) *Royaume de Weſtphalie.*
Min. de la guerre, 1re div., 1er bur., caval. n° 419.
Ordre.
« Il eſt ordonné au ſieur Cartigny (Charles), ſous-lieutenant au 1er régiment de chevau-légers, de ſe préſenter au capitaine du Bois de Luchet, commandant le dépôt réuni à Caſſel. Il ſera ſous ſes ordres, comme faiſant partie dudit dépôt. Caſſel, le 18 ſeptembre 1809. »

du petit village de Santivanez, aux environs de Burgos, & le faire pendre immédiatement. Le jeune officier ne pouvoit ſe refuſer à cette miſſion, quelque pénible qu'elle fût. Arrivé à ſa deſtination, il ſe fit conduire au presbytère où il trouva le bonhomme à table. Celui-ci accueillit l'officier françois de la manière la plus franche, & l'invita cordialement à partager ſon frugal repas, & le vin tout frais qu'il alloit faire monter de ſa cave.

Il devenoit aſſez difficile de dire à un hôte auſſi bienveillant qu'on étoit venu, non pour lui faire raiſon le verre à la main, mais pour le hiſſer à une potence. La queſtion ſe préſentoit ſous un jour délicat, & notre ſous-lieutenant, toute réflexion faite, n'y trouva qu'une ſolution convenable. « Sauvez-vous, monſieur le Curé, ſauvez-vous ſans retard, lui dit-il. Je ne puis m'expliquer plus longuement pour reconnoître votre hoſpitalité; mais, ſi vous tenez à la vie, hâtez-vous de fuir! »

Le pauvre curé ne ſe le fit pas dire deux fois, & laiſſant là le dîner, les flacons, le presbytère & ſa ſervante ahurie, il s'eſquiva précipitamment par le jardin pour demander un refuge aux montagnes.

Son expédition terminée de la ſorte, Cartigny reprit le chemin du quartier-général, pour venir rendre compte de ſa miſſion, comme il le devoit, au général en chef. Lorſque celui-ci lui demanda ce qu'il avoit fait du curé, il héſita, balbutia; mais, ne pouvant ſe réſoudre à mentir, il confeſſa ſon infraction aux ordres qu'il avoit reçus.

« Monſieur Cartigny, lui dit ſévèrement le général, vous mériteriez d'être fuſillé ; je vous pardonne, cependant. Mais comme il faut dans l'état militaire plus de ſoumiſſion que de philanthropie, je vous engage à abandonner la carrière des armes. »

Le jeune ſous-lieutenant n'ayant rien de mieux à faire que de déférer à cet avis, adreſſa à qui de droit, peu de jours après, ſa démiſſion, qui fut acceptée.

Rentré en France & voyant ſa carrière briſée, il dut ſonger à ſe créer d'autres reſſources. Il falloit vivre, & c'eſt alors qu'il ſongea à prendre le parti de la comédie. Il parcourut pendant quelques mois les départements, avec des troupes ambulantes, où il chanta l'opéra-comique. Puis il revint à Paris frapper à la porte de pluſieurs théâtres : aucune ne s'ouvrit pour lui. Ce ne fut qu'à la ſuite de ces tentatives infructueuſes que Saint-Fal, à qui il avoit été recommandé, lui ſuggéra l'idée de ſe préſenter d'abord comme élève au Conſervatoire, & de demander plus tard des débuts à la Comédie-Françoiſe. Il ſuivit ce conſeil & s'en trouva bien. Baptiſte aîné devint ſon profeſſeur, &, grâce à ſon influence, Cartigny débutoit le 28 mai 1811 par les rôles d'Hector, dans le *Joueur*, & de Labranche, dans *Criſpin rival de ſon maître*.

Voici en quels termes s'exprimoit l'ariſtarque du *Journal de l'Empire :* « Cartigny eſt un enfant gâté de la nature par la taille, la figure & l'organe... Si l'art & la culture perfectionnent d'auſſi beaux dons, on doit attendre un acteur auſſi accompli que l'humaine con-

dition le permet. Dès à préſent, il a un excellent maſque, beaucoup d'aplomb, un jeu franc. On peut le croire deſtiné à la *grande livrée*, par la manière dont il a joué Hector & Labranche. »

Le 1[er] juin 1811, il parut dans le rôle de Figaro, qui ne lui fut pas auſſi favorable; il y manquoit de légèreté. Il prit, peu de jours après, une revanche complète dans Maître Jacques, de l'*Avare*. Dans le rôle de Lafleur, de la *Gageure imprévue*, qu'il joua le 12 du même mois, on lui reprocha de la froideur; mais ceux de Scapin, des *Fourberies*, & de Criſpin, du *Légataire univerſel*, le produiſirent ſous un jour avantageux, & l'on put conſtater que ſes progrès étoient aſſez ſenſibles. Son talent encore brut, accuſoit, il eſt vrai, plus de verve que de fineſſe. Il y avoit chez lui complète abſence de nuances; mais ſon organe étoit mordant; il avoit le geſte facile, & ſa diction nette, ſa phyſionomie ouverte ſembloient promettre pour l'avenir un comédien d'élite.

Reçu comme penſionnaire d'abord, peu de temps après ſes débuts, & aux appointements de 2,000 fr., Cartigny fut admis dans la ſociété le 1[er] avril 1814 (2). Malgré cette promotion, ſa poſition étoit loin de lui

(2) « Art. 1[er]. A dater du 1[er] avril 1814, M. Cartigny ſera porté ſur le tableau des ſociétaires, pour jouer l'emploi des comiques.

« Art. 2. Il ſera ſtatué ſur la portion de part qui lui ſera aſſignée, &, jusque-là, il continuera de jouir des mêmes appointements.

« Paris, ce 25 mars 1814.

« *Signé* : C[te] DE REMUSAT. »

(*Arch. de l'Emp.*)

aſſurer, nous ne dirons pas un état brillant, mais la tranquillité ſi néceſſaire aux artiſtes; auſſi ne ceſſoit-il de réclamer auprès de l'Autorité ſupérieure pour obtenir l'amélioration de ſon ſort (3). Nul n'obtint cependant plus de faveurs : dans l'eſpace de huit ou dix ans, on lui accorda deux repréſentations à bénéfice à Verſailles, une ſubvention très-forte, un congé annuel de deux mois, une place au Conſervatoire.

Au mois d'août 1819, Cartigny demanda officiellement au Comité d'adminiſtration à paſſer de l'emploi des *comiques* à celui des *financiers*. Il lui fut répondu, le 2 ſeptembre ſuivant, que ſa demande étoit agréée; mais que, dans ſon intérêt, auſſi bien que dans celui de la Comédie, il avoit à faire neuf débuts réguliers, placés à telle époque qu'il jugeroit convenable. C'eſt

(3) « N'étendrez-vous pas juſqu'à moi (écrivoit-il au Premier gentilhomme de la Chambre, le 11 juin 1815) la protection que vous daignez accorder à tous les artiſtes? Je ſuis accablé de pourſuites, de frais, ſouvent obligé de me cacher; mes créanciers ne croient pas qu'au premier Théâtre de la capitale, après quatre années de ſervices, on ne puiſſe faire honneur à ſes engagements... Je ne rougis pas de vous le dire, je ſuis le ſeul ſoutien d'une nombreuſe famille... Et comment puis-je lui venir en aide, puiſque le mois dernier, retenues faites chez le caiſſier de la Comédie-Françoiſe, j'ai touché 119 fr.? »

Chargé de faire un rapport ſur cette demande, le Commiſſaire impérial, tout en rappelant que le Comité ſollicite la réduction des parts à vingt-trois, comme cela étoit autrefois, déclare que, comme M. Cartigny n'eſt pas heureux, & que la promeſſe d'un huitième de part le tranquilliſeroit & pourroit lui être utile auprès de ſes créanciers, il propoſe de le lui accorder ſur les deux parts qui ſeront vacantes au 1er avril prochain.

(*Arch. de l'Emp.*)

ce qu'il ne jugea pas à propos d'accepter, en ſe fondant ſur ce que de pareilles épreuves lui paroiſſoient inſolites pour un ſociétaire; & il ſut faire valoir d'aſſez bonnes raiſons pour y faire acquieſcer le Comité (4). Toutefois, revenant ſur ſes intentions à cet égard, Cartigny déclara peu après qu'il renonçoit au bénéfice de l'autoriſation qui lui étoit donnée, attendu que le mauvais état de la ſanté de Thénard, ſon chef d'emploi, & de Monroſe, ſon double, lui faiſoit conſidérer comme plus avantageux pour lui de conſerver l'emploi des *comiques*.

Lors de la retraite de Michot, il n'en prit pas moins une partie de ſes rôles, dans leſquels il devoit être d'autant mieux placé, qu'il avoit à cette époque contracté un certain embonpoint, fort bien approprié à ce genre de caractères. Parmi les perſonnages qu'il repréſentoit le mieux, nous citerons particulièrement Bernadille, de la *Femme juge & partie;* le capitaine Copp, de la *Jeuneſſe d'Henri V;* le marin, dans les *Deux Frères;* & nous ajouterons que dans le *Bourgeois gentilhomme* il eſt reſté, depuis Michot, le meilleur Jourdain qui

(4) Le Comité, après avoir ouï M. Cartigny, prit l'arrêté qui ſuit, à la majorité de cinq voix contre deux :

Au 1er avril prochain, M. Cartigny quittera totalement l'emploi des *comiques*, prendra celui des *financiers*, *manteaux* & *grimes*, pour le jouer dans ſon entier, y compris cinq des rôles de *payſans* qui en ſont partie, & le jouera comme double de M. De Vigny. Mais, avant que cette meſure ſoit ſoumiſe à M. le duc de Duras, M. Cartigny voudra bien y donner ſon conſentement formel & par écrit.

Ce 23 décembre 1819.

(*Arch. de l'Emp.*)

s'y ſoit montré de nos jours. Le *Mercure galant* lui fourniſſoit auſſi une occaſion de ſe faire applaudir, principalement dans les rôles épiſodiques du procureur Boniface & de l'abbé Beaugénie.

Le 30 mars 1825, Cartigny avoit été nommé profeſſeur ſuppléant au Conſervatoire, où du reſte il n'exerça jamais ces fonctions en titre. Trois années après, il ſollicita l'autoriſation d'ouvrir une école dramatique, à laquelle fut affectée, par faveur ſpéciale, l'ancienne ſalle Louvois.

La Comédie-Françoiſe eut à ſupporter en 1830 le contre-coup des ſecouſſes politiques, comme d'autres établiſſements, & elle traverſa même plus péniblement qu'eux les phaſes douloureuſes de cette époque; car la diſpoſition des eſprits & les préoccupations politiques formoient une diverſion préjudiciable aux nobles diſtractions de l'eſprit. La vieille inſtitution de Molière paroiſſoit ébranlée ſur ſa baſe ſéculaire; un malaiſe général s'étoit emparé des comédiens françois, & ſembloit menacer leur ſociété d'une diſſolution prochaine. Cartigny, qui, dans des temps meilleurs, avoit prouvé peu de zèle & de dévouement en échange des avantages multipliés qui lui avoient été faits (5), ſe mon-

(5) Le 29 février 1820, le Comité avoit dû adreſſer un rapport à M. le duc de Duras, ſur le peu de conſcience que mettoit en général M. Cartigny dans l'accompliſſement de ſes devoirs, & ſur l'inconvenance d'une lettre récente où il prévenoit que, pour une affaire perſonnelle, il ſuſpendoit ſon ſervice pendant quelques jours.

Sur une réprimande à lui adreſſée par le Sur-intendant, Cartigny avoit qualifié de *dénonciateurs* les ſignataires de ce rapport. Nouvelle

tra, dans ces jours difficiles, l'un des plus empressés à se séparer de ses camarades. Il donna sa démission de sociétaire, qui ne fut pas acceptée immédiatement; mais son insistance devint si formelle qu'on fut obligé de céder. Il quitta la Comédie vers la fin de mai 1831 & alla donner des représentations au théâtre des Arts, à Rouen. Il parcourut ensuite le midi de la France, où le résultat de ses excursions dramatiques fut bien loin, sous le double rapport des avantages pécuniaires & des satisfactions de l'amour-propre, de répondre à son attente. Il passa alors en Belgique, où il prit, en 1832, la direction des théâtres de Bruxelles, qu'il conserva pendant trois années. Cette entreprise ne prospéra pas entre ses mains. En 1840, il revint à Paris donner sa représentation de retraite, où il reparut dans le rôle de Copp, de la *Jeunesse de Henri V;* puis il se rendit en Angleterre, & *l'impresario* Mittchell lui céda l'administration du petit théâtre françois de Londres, qu'il dirigea avec assez de bonheur pendant une période de huit années, appelant à lui tous les acteurs françois de quelque mérite. Cartigny prit souvent une part active à leurs représentations, & ne dédaigna pas de jouer le vaudeville, genre dans lequel il obtenoit plus de succès que dans la comédie. Les événements de 1848, qui eurent leur retentissement dans toute l'Europe, rui-

plainte de ceux-ci, qui, en repoussant cette inculpation, avoient représenté au Supérieur de la Comédie qu'ils ne pouvoient administrer avec succès, s'ils n'étoient soutenus par l'Autorité.

(*Arch. de l'Emp.*)

nèrent son entreprise, & le forcèrent de revenir en France, plus dénué de ressources qu'il ne l'avoit quittée, & hors d'état, par son âge, de reprendre sa carrière.

Dans les relations du monde, Cartigny apportoit des qualités recommandables. Ainsi que la plupart des gens à tête vive, il avoit le cœur bon, & nous avons eu l'occasion d'en fournir la preuve au début de cette notice. Il n'avoit pas reçu dans sa jeunesse les bienfaits de l'éducation, mais il savoit y suppléer par son intelligence naturelle; ainsi, rien dans sa conversation ne laissoit soupçonner l'insuffisance de ses commencements, & les langues allemande, anglaise, italienne & espagnole, qu'il avoit appris à parler couramment dans ses nombreuses pérégrinations, donnoient beaucoup de piquant à son commerce.

Comme comédien, Cartigny ne doit pas être mis au premier rang; car il fut loin de tenir au théâtre les brillantes promesses qu'avoient données ses débuts, & ne justifia pas constamment, par la suite, les éloges dont il avoit d'abord, à juste titre, été l'objet. Il étoit devenu lourd, & il avoit contracté la mauvaise habitude d'accompagner d'un rire approbatif chaque mot plaisant qui lui échappoit. La réception de Monrose, dont les débuts jetèrent tant d'éclat, au lieu de stimuler son zèle, avoit semblé le décourager; il avoit fini par se contenter de quelques succès de coulisses, qui nuisirent beaucoup à ceux qu'il auroit dû ambitionner sur la scène.

Une ſœur de cet acteur avoit débuté, le 8 août 1814, quoique jeune encore, dans l'emploi des *duègnes*. Elle ne réuſſit pas.

Après avoir, dans les dernières années, habité Verſailles pendant quelque temps, Cartigny ſe rapprocha de Paris & établit ſon domicile aux Ternes, où il eſt mort dans la médiocrité, le 12 juin 1852, à l'âge de ſoixante & dix ans.

Rôles créés par Cartigny.

1812	Un Médecin . . .	*L'Indécis*, de Charbonnières.
1814	Jean Bigot	*La Rançon de Du Gueſclin*, de *** (Arnault).
1817	Lafleur.	*La Manie des Grandeurs*, de A. Duval.
1818	Dubois.	*Partie & Revanche*, de *** (Rancé).
1819	Beaupierre	*Orgueil & Vanité*, de *** (Souques).
«	Vincent.	*Les Deux Méricourt*, de *** (Mme Talma).
1820	Champagne . . .	*Le Pareſſeux*, de Marignié.
«	St-Germain. . . .	*L'Intrigante*, d'Etienne.
1821	Motus	*Le Mari & l'Amant*, de Vial.
«	Jean	*Jeanne d'Albret*, de Carm., Rochef. & Théaul.
«	Comtois	*La Mère rivale*, de C. Bonjour.
«	Dumont	*Le Retour*, de *** (Rancé).
«	Dumont	*La Fontaine chez Mlle de la Sabl.*, de A. Naudet
1823	Bellefleur	*La Route de Bordeaux*, de Défaugiers & Gentil.
1825	Marcel.	*L'Héritage*, de Mennechet.
«	Michaud	*Le Béarnais*, de Fulgence, Ledoux & Ramon.
«	Pedro	*La Princeſſe des Urſins*, de A. Duval.

1827	Lesly.	*Louis XI à Péronne*, de Mély-Janin.
«	Martin	*Lambert Simnel*, d'Empis et Picard.
«	Desrosiers	*Les Trois Quartiers*, d'Empis & Picard.
«	Dorbeval	*Le Mariage d'Argent*, de Scribe.
1829	Le Comte	*Le Bon Garçon*, de Mazères & Picard.
«	Pierre	*Une Journée d'élections*, de De La Ville.



JEAN-FRANÇOIS BECQUERELLE

dit FIRMIN

1811 — 1845

FIRMIN commença, très-jeune encore, à jouer la comédie ſur la petite ſcène des Jeunes Elèves (1), dont il devint bientôt un des ſujets les plus goûtés. Picard, directeur du Théâtre de l'Impératrice, fut frappé de ſes heureuſes diſpoſitions

(1) Ce théâtre, ouvert le 20 mai 1799, ſur l'emplacement qu'avoit occupé le Lycée de la rue Dauphine, ferma en 1807.

Extrait des regiſtres de la paroiſſe Saint-Sauveur, à Paris: « Le mardy ſix avril mil ſept cent quatre-vingt-quatre, a été baptiſé JEAN-FRANÇOIS, né d'aujourd'huy, fils de JEAN-NOEL BECQUERELLE, marchand vinaigrier, & de MARIE-ELISABETH PREVOST, ſon épouſe, demeurant rue Saint-Denis. Le parrain, JEAN-BAPTISTE COGNY; la marraine, FRANÇOISE CAFFIN, tous deux de la paroiſſe Saint-Joſſe. »

& s'empreſſa de l'appeler dans ſa troupe. Le 30 mars 1806, Firmin débutoit ſur cette nouvelle ſcène, dans le *Jeune Homme à l'épreuve* (2) & l'*Amour & la Raiſon*. Il obtint un ſuccès tellement complet, ſurtout dans cette dernière pièce, qu'à la fin de la repréſentation Picard voulut le ramener lui-même ſur le théâtre, afin qu'il y reçût les applaudiſſements que les ſpectateurs, encore ſous le charme, ſe plurent à prolonger pendant pluſieurs minutes.

Apprécié chaque jour davantage, Firmin, pendant les quatre années qu'il paſſa à ce théâtre, ne ceſſa d'être l'enfant gâté du public. Son ſuccès, qui ne ſe démentit pas un ſeul inſtant, ne pouvoit manquer d'attirer ſur lui l'attention du Surintendant des ſpectacles, &, au commencement de 1811, il reçut un ordre de début pour la Comédie-Françoiſe. Le 3 juillet de cette même année, il y parut pour la première fois dans *Mahomet* & *les Fauſſes infidélités*. Il s'acquitta du rôle de Séïde avec intelligence, ſans doute; mais il voulut trop bien faire & dépaſſa le but, en déployant dans ce rôle une chaleur déſordonnée, qui lui attira le blâme de la ſaine portion du public & de la critique éclairée. Damis, dans la ſeconde pièce, lui fut plus favorable, parce que, modérant ſa fougue, il y montra de la grâce & plus de vérité. Peu de jours après ſes débuts, Firmin fut admis comme penſionnaire.

(2) Comédie en cinq actes & en ſproſe, de Deſtouches, non repréſentée juſqu'alors, & qui avoit été réduite en trois actes, par Andrieux & Ségur Jr.

Stimulé par cette marque de ſaveur & encouragé par l'accueil ſympathique du parterre, ce jeune acteur fit des progrès ſenſibles qui le placèrent décidément au premier rang. Toutefois, malgré ces précédents, c'eſt en 1817 ſeulement qu'il fut admis parmi les ſociétaires. La retraite de Fleury & ſucceſſivement celle de Saint-Fal, de Damas, de Lafon, ainſi que la mort de Talma attribuèrent à Firmin la plus grande partie des *premiers rôles tragiques*. Comme ſon extérieur aſſez grêle, le peu d'ampleur de ſa voix ne répondoient pas préciſément aux exigences de ſa nouvelle poſition, on traita de ridicule cette priſe de poſſeſſion. Arnault, dans la préface des *Guelſes & des Gibelins*, l'accuſa de vouloir ſe poſer en ſucceſſeur de Talma; Firmin répondit à cette agreſſion par une lettre rendue publique, le 11 mars 1828.

Il eſt certain que ſi ce brillant héritage n'étoit pas au-deſſus de ſon intelligence, il convenoit médiocrement à ſes moyens phyſiques. Il jouoit la tragédie correctement, mais il cherchoit à compenſer, par une exaltation factice, l'inſuffiſance de ſon extérieur. Au reſte, il ne tarda pas à renoncer de lui-même à ce genre, & le rôle de Tibérius, dans *Junius Brutus*, fut ſa dernière création tragique.

Les *jeunes premiers* de la comédie étoient bien mieux appropriés à ſon talent & à ſa nature. Formé à l'école des quelques bons modèles que poſſédoit encore la Comédie-Françoiſe lorſqu'il y arriva, Firmin avoit étudié, & avoit conſervé le culte des bonnes traditions.

Ce fut là un de ses mérites. Il jouoit bien le *Menteur*, l'*Homme à bonnes fortunes*, quoique souvent on ait été en droit de lui reprocher de confondre la négligence avec la grâce, & le laisser-aller avec l'aisance. Il avoit un feu que l'art & le goût ne réglèrent pas toujours, & bien qu'il ne cessât pas d'être présent à la scène, l'expression de son visage, en écoutant son interlocuteur, paroissoit plutôt celle de l'étonnement que celle de l'intérêt. Il manioit peu habilement l'arme de l'ironie, & dans le rôle de Du Lauret, du *Philosophe marié*, qu'il essaya de jouer après la retraite de Fleury, il manqua tout-à-fait de cette raillerie fine & distinguée que son prédécesseur saisissoit avec tant de bonheur; celui-ci, à la vérité, étoit un comédien consommé dans toute l'acception du mot, tandis que Firmin, avec des qualités incontestables, étoit un acteur incomplet, dont la maturité, & l'expérience qui en est ordinairement le fruit, ne corrigèrent pas les défauts.

Firmin joua aussi le drame, & s'y trouva plus à l'aise que sous le manteau tragique. La *Mort du Tasse*, Saint-Mégrin *d'Henri III*, *Hernani* établirent sa réputation en ce genre; mais, ainsi que l'a fait remarquer un critique judicieux : « Cet acteur appartenoit par ses habitudes, par ses préjugés, à l'école classique : il combattoit vaillamment pour Victor Hugo ou pour Alexandre Dumas, en présence du public; mais ses convictions étoient ailleurs. Ce n'étoit pas une cause qu'il cherchoit à faire triompher; c'étoit une pièce, un rôle confiés à son talent, qu'il s'agissoit de faire accepter & de défendre. »

Cet acteur quitta la Comédie-Françoiſe le 1er avril 1831, & alla donner des repréſentations ſur diverſes ſcènes des départements, & même de l'étranger. Après deux ans de pérégrinations, imitant l'exemple de Mlle Mars, il revint au bercail comme ſimple penſionnaire. Il n'avoit rien perdu de ſon ardeur juvénile, & pendant la période aſſez longue qu'il conſacra de nouveau à l'exercice de ſa profeſſion, Firmin rendit à l'art d'utiles ſervices, en remettant ſous les yeux du public, que les préoccupations de 1830 en avoient un peu déshabitué, les chefs-d'œuvre de l'ancien répertoire, & en établiſſant dans des ouvrages nouveaux un certain nombre de rôles, dont pluſieurs lui valurent des ſuffrages mérités. Parmi ces derniers, nous citerons principalement Frédéric, de *Bertrand & Raton* (1833); Edouard Lindſay, de *la Popularité* (1838); Candaule, du *Mariage ſous Louis XV* (1841); *Don Juan d'Autriche* (1835); Raymond, de *la Calomnie* (1840); enfin, le maréchal de Richelieu dans *Mademoiſelle de Belliſle* (1839), où il obtint le ſuccès le plus franc & le plus légitime.

La mémoire, chez Firmin, n'avoit jamais été ſûre, mais il ſavoit adroitement diſſimuler cette foibleſſe par le papillotage de ſon débit, ſurtout dans les rôles de marquis, où véritablement il jouoit de compte à demi avec le ſouffleur, ſans que le public s'en aperçût. Toutefois, elle devint à la fin rebelle à ce point qu'il comprit que le moment étoit venu pour lui de renoncer à la ſcène : ce qu'il fit, le 6 avril 1845. Il reparut quelques mois plus tard dans le *Miſanthrope* & dans le

Legs, lors de ſa repréſentation de retraite, qui eut lieu le 6 décembre, & qui produiſit 10,800 fr. de recette. Depuis lors, il eut la ſageſſe de ſe ſouſtraire aux inſtances qui lui ſurent faites pour l'engager à remonter ſur le théâtre; &, en cela, il agit prudemment. Généralement, ces retours ſont des déconvenues pour celui qui les tente & qui ne rencontre parmi les ſpectateurs, après un certain temps écoulé, que peu d'auditeurs diſpoſés à applaudir à des efforts nouveaux, en conſidération des anciens ſuccès dont ils ont été les témoins. Le célèbre Baron préſente, dans l'hiſtoire du théâtre, une exception qui confirme la règle à cet égard.

Firmin alla fixer ſa réſidence dans une belle maiſon qu'il avoit acquiſe au Coudray (3), près Corbeil. Devenu veuf, il vécut dans un iſolement preſque abſolu, employant, tant qu'il reſta valide, preſque tout ſon temps à l'exercice du cheval, qu'il aimoit avec paſſion, & dont ne le détourna pas une chute qu'il fit & qui lui caſſa la jambe; ou, lorſque l'inclémence de la ſaiſon le forçoit à demeurer au logis, s'adonnant à de petits travaux de tour ou de menuiſerie, auxquels il étoit devenu fort adroit.

Etant atteint d'une maladie incurable, il hâta, dit-on, le terme de ſon exiſtence & de ſes maux, en ſe précipitant ſur le pavé de la cour de ſa maiſon par la fenêtre de ſa chambre à coucher, peu d'inſtants après le dé-

(3) Cette vaſte propriété, qui contenoit plus de trente-ſix arpents de ſuperficie, avoit appartenu précédemment à la famille Chignard.

part du curé du Coudray, devenu ſon hôte preſque inſéparable, & qui étoit, avec ſon vieux domeſtique, le ſeul être humain dont il ne redoutât pas la préſence. Nous aimons mieux, pour l'honneur de ſa mémoire, croire à une autre verſion ſuivant laquelle cet événement auroit eu une cauſe toute fortuite; c'eſt-à-dire que cherchant à manœuvrer péniblement les perſiennes de ſon appartement pour ſe préſerver des rayons du ſoleil, le malheureux Firmin, en ſe penchant outre meſure, auroit été entraîné au dehors. Quoi qu'il en ſoit, cette chute, arrivée le 30 juillet 1859, le laiſſa mort ſur le coup.

Le nombre des rôles dans leſquels s'eſt montré cet aimable comédien eſt très-conſidérable : nous donnons ci-après ceux qu'il a créés dans le répertoire moderne.

Rôles créés par Firmin.

1813	Aribaſe	*Ninus II*, de C. Brifault.
1814	D'Artagnan . . .	*Fouquet*, de *** (Guy-Montagnac).
«	Plébi.	*La Rançon de Du Gueſclin*, de *** (Dorvo).
«	Joinville	*Les États de Blois*, de Raynouard.
1816	Julien	*Henri IV & Mayenne*, de Rancé & Théaulon.
«	Roger	*Le Mar. de Robert de France*, de Vieillard.
«	Varicour	*Laquelle des Trois?* de Mme Talma.
1817	Veranius	*Germanicus*, d'Arnault.
«	Châtelard	*Adrienne Le Couvreur*, de *** (A. Charlemagne).
1818	Déricourt	*Le Suſceptible par honneur*, de *** (Goffe).
1819	Warwick.	*Jeanne d'Arc*, de L. d'Avrigny.
«	Erneſt	*L'Irréſolu*, de O. Leroy.
«	Léon	*Les Femmes politiques*, de *** (Goffe).
«	Philippe	*Louis IX*, d'Ancelot.
«	Clitandre.	*Le Frondeur*, de Royou.
«	Méricourt Jne. . .	*Les Deux Méricourt*, de *** (Mme Talma).
«	Sevigné	*Le Marquis de Pomenars*, de *** (Mme S. Gay).
1820	Saint-Léon	*Le Flatteur*, de Goffe.
«	Saint-Clair	*Le Folliculaire*, de De La Ville.
1821	Erneſt	*Le Mari & l'Amant*, de Vial.
«	Varicour.	*Le Retour*, de *** (Rancé).
«	Saint-Léger . . .	*Les Plaideurs ſans procès*, d'Etienne.
«	De Merville . . .	*La Fontaine chez Mlle de la Sabl.*, d'A. Naudet.
«	Fauſtus.	*Sylla*, de Jouy.
1822	Brécourt	*Le Ménage de Molière*, de Genfoul & Naudet.
«	Publius	*Régulus*, d'Arnault.
«	Jules.	*Les Quatre Ages*, de Merville.
«	Pylade	*Clytemneſtre*, de A. Soumet.
«	D'Holborn	*L'Amour & l'Ambition*, de Riboutté.
«	Henri	*Valérie*, de Scribe.

1823	Widſon	*Fielding*, de Mennechet.
«	Le Marquis. . . .	*L'Homme aux Scrupules*, de *** (Richard Faber).
«	Duval fils.	*L'Education*, de C. Bonjour.
«	Maurice	*Le Laboureur*, de D'Artois, Rancé & Théaulon.
«	Saint-Firmin . . .	*L'Auteur malgré lui*, de St-Remy (Mim. de Méru).
1824	F. de Limeuil . .	*Le Méchant malgré lui*, de Du Merſan.
«	Publius	*Eudore & Cymodocée*, de Gary & *** (Pichald).
«	Charles	*Le Mari à bonnes fortunes*, de C. Bonjour.
«	Melval	*Le Tardif*, de J. Genſoul.
1825	Solanges	*La Correſpondance*, de *** (Mme de Bawr).
«	Don Elias.	*Le Cid d'Andalouſie*, de Lebrun.
«	Achior	*Judith*, de Decomberouſſe.
«	Ch. Duchâtel . .	*L'Héritage*, de Mennechet.
«	Charles	*Le Roman*, de De La Ville.
«	Dermont.	*L'Auteur & l'Avocat*, de P. Duport.
«	Sir. C. Davenant.	*Lord Davenant*, de Vial & J. Genſoul.
«	Henri	*Le Béarnais*, de Fulgence, Ledoux & Ramon.
«	Agis	*Léonidas*, de Pichald.
1826	G. Derby	*La Petite Maiſon*, de Méleſville.
«	Le Dauphin . . .	*Charles VI*, de De La Ville.
«	Ovin.	*Le Siège de Paris*, de d'Arlincourt.
«	Saint-Léger . . .	*Le Portrait d'un Ami*, de Déſaug. & M. Deſcloz.
«	Jules.	*Le Spéculateur*, de Riboutté.
«	Duroſay	*L'Agiotage*, de Picard & Empis.
«	Guſtave	*Le Duel*, de L. Halévy (& A. J. Sanſon).
«	Olivier.	*Marcel*, de Rougemont.
«	Torquato	*Le Taſſe*, de A. Duval.
1827	Quentin	*Louis XI à Péronne*, de Mély-Janin.
«	Bellovèſe	*Julien dans les Gaules*, de Jouy.
«	Delbois	*Les Trois Quartiers*, de Mazères & Picard.
«	Tebaldo	*Les Guelfes & les Gibelins*, d'Arnault.
«	Louis V	*Blanche d'Aquitaine*, d'H. Bis.
«	Olivier.	*Le Mariage d'argent*, de Scribe.
1828	Le Comte	*Chacun de ſon côté*, de Mazères.
«	Don Carlos . . .	*Eliſabeth de France*, d'Al. Soumet.
«	Saint-Edmond . .	*L'Ecole de la Jeuneſſe*, de Draparnaud.
«	Albert	*Walſtein*, de Liadières.
«	Théodore	*La Ducheſſe & le Page*, de A. Béraud.

1829	Saint-Mégrin . . .	*Henri III & ſa Cour*, d'A. Dumas.
«	Le duc de Grandval	*Le Complot de Famille*, d'A. Duval.
«	Moranville	*Une Journée d'élections*, de De La Ville.
1830	Frédéric	*Guſtave-Adolphe*, de L. Arnault.
«	Hernani	*Hernani*, de V. Hugo.
«	Tibérius	*Junius-Brutus*, d'Andrieux.
«	Erneſt	*La Dame & la Demoiſelle*, d'Empis & Mazères.
1831	Saint-Laurent. . .	*Les Intrigants*, de De la Ville.
«	Camille	*Camille Deſmoulins*, de Blanchard & Maillan.
1833	Frédéric	*Bertrand & Raton*, de Scribe.
1834	Léopold	*La Paſſion ſecrète*, du même.
«	A. Darney	*Une Liaiſon*, d'Empis & Mazères.
«	De Bagneux . . .	*Heureuſe comme Princeſſe*, de L. Gozlan.
«	Charles IX. . . .	*Charles IX*, de Roſier.
«	Georges II . . .	*L'Ambitieux*, de Scribe.
1835	Don Juan	*Don Juan d'Autriche*, de C. Delavigne.
1837	Rolla.	*Le Chef-d'œuvre inconnu*, de C. Lafont.
«	Senneterre	*La Marq. de Senneterre*, de Méleſville & Duveyr.
«	Chéréa	*Caligula*, de A. Dumas.
1838	Lignerolles	*Louiſe de Lignerolles*, de Goubaux & Legouvé.
«	Deſtanges	*Un Jeune Ménage*, d'Empis.
«	E. Lindſay	*La Popularité*, de C. Delavigne.
1839	Richelieu.	*Mlle de Belliſle*, de A. Dumas (Ribbing & Brunſw.)
1840	Raymond	*La Calomnie*, de Scribe.
1841	Dorante	*Le Conſeiller rapporteur*, de *** (C. Delavigne).
«	Candaule	*Un Mariage ſous Louis XV*, de A. Dumas (Ribbing & Brunſwick).
1842	Alexandre	*Lorenzino*, des mêmes.
«	Robert Bréan. . .	*Le Dernier Marquis*, de Roman.
«	Charles Stuart . .	*Le Fils de Cromwell*, de Scribe.
1843	Le duc de Modène	*Les Grands & les Petits*, d'Harel.
«	Saint-Hérem . . .	*Les D^lles^ de St-Cyr*, de A. Dum. (Ribb. & Brunſw.).
«	Le duc de Kermare	*Eve*, de L. Gozlan.



CLAUDE-LOUIS-SERAPHIN BARIZAIN

dit MONROSE

1815 — 1843

BIEN que l'acte de naiſſance de Monroſe attribue à ſon père la qualification de marchand, il étoit iſſu d'une famille excluſivement vouée au théâtre; & lui-même manifeſta, dès ſa plus tendre jeuneſſe, un penchant à l'imitation, aſſez prononcé pour donner à croire qu'il ne ſeroit pas infidèle aux

Extrait des regiſtres de la paroiſſe Saint-Pierre, à Beſançon : « CLAUDE-LOUIS-SÉRAPHIN, fils de JEAN-FRANÇOIS BARIZAIN, marchand, & de demoiſelle CHARLOTTE-LOUISE CRESCENT, ſon épouſe, eſt né le 6 décembre mil ſept cent quatre-vingt-trois & a été baptiſé le huit du même mois. Son parrain, le ſieur CLAUDE-ANTOINE BERNARD, négociant, & ſa marraine SÉRAPHINE-LOUISE SAINT-AUBERT, épouſe du ſieur DEPOND : Souſſignés avec le père de l'enfant. »

traditions paternelles. En effet, à peine adolefcent, il fit partie, à Paris, de la troupe des *Jeunes-Artiftes*, qu'il quitta plus tard pour entrer chez la Montanfier. Deux ans après, il fut engagé par le directeur du théâtre de Bordeaux; enfuite, par celui du théâtre de Nantes. C'eft à cette dernière fcène qu'il appartenoit, lorfque la tragédienne Raucourt, qui avoit obtenu le privilége des théâtres d'Italie, l'enrôla dans la troupe qu'elle avoit formée, pour y tenir l'emploi des *premiers comiques* (1).

Les événements de 1814 ayant difperfé cette caravane, Monrofe revint en France & foufcrivit un engagement au Grand-Théâtre de Lyon. La renommée de fon talent étant venue jufqu'à la Capitale, il reçut auffitôt un ordre de début pour la Comédie-Françoife, où fa première apparition eut lieu le 11 mai 1815 (2), dans l'*Etourdi*, par le rôle de Mafcarille (3). Cette comédie, négligée depuis longtemps, faute d'un comé-

(1) On lit dans les *Souvenirs* de M. Boucher de Perthes (*fous dix rois*) le paffage fuivant de la lettre 31[e] datée de Gênes, 1807 : « Nous avons ici un fpectacle françois quotidien, dirigé par M[lle] Raucourt. Il y a un jeune acteur, appelé *Monrofe*, qui s'annonce bien comme *valet*. »

(2) Elle fe fit, pour ainfi dire, au bruit du canon; car on fe battoit ce jour-là aux portes de Paris.

(3) L'ordre de début, figné du duc de Duras, étoit du 26 août 1814. Toutefois, le 4 feptembre fuivant, Monrofe, en écrivant au Comité pour le lui communiquer, ajoutoit qu'il ne l'avoit pas follicité, & qu'il n'entendoit jouir de cette faveur qu'autant qu'il feroit informé des avantages qui y feroient attachés (ce à quoi il ne fut pas déféré) & de l'indemnité qui lui feroit allouée pour fon déplacement.

(*Arch. de l'Emp.*)

dien capable d'y déployer la verve, la chaleur, en un mot le *vis comica* néceſſaires, étoit connue ſeulement des érudits. La repriſe qu'on en fit eut pour les gens du monde une ſorte de nouveauté, & le jeu de Monroſe opéra une véritable révolution dans les diſpoſitions des ſpectateurs, qui n'étoient plus accoutumés à ce comique heureux, à cette diction vive, animée, à ce talent d'inſpiration dans l'emploi des *valets*, où un débit guindé & compaſſé avoit pris la place du naturel. La révélation inattendue d'un comédien qui promettoit pour l'avenir un ſucceſſeur aux Préville & aux Dugazon, produiſit une vive ſatisfaction.

Cet acteur continua ſes débuts, le 17 mai, par les rôles de Paſquin dans le *Diſſipateur*, & de L'Olive dans le *Grondeur*. Le 20, il joua Sganarelle du *Feſtin de Pierre*, & Deſmazures de la *Fauſſe Agnès*; puis, ſucceſſivement, tous les rôles de ſon emploi, en terminant ces premiers eſſais le 15 juin, par celui qui les avoit inaugurés, Maſcarille, *fourbum imperator* (4).

(4) Extrait du regiſtre des délibérations du jeudi 15 juin 1815. Le Comité, conſulté par M. le Commiſſaire impérial, d'après le vœu de M. le comte de Monteſquiou, Grand chambellan Sur-intendant des ſpectacles, ſur le mode d'admiſſion à l'eſſai de M. Monroſe, qui termine aujourd'hui ſes débuts, & ſur la manière dont l'acte d'admiſſion à l'eſſai peut être conçu, pour que M. Monroſe puiſſe jouer pendant le temps de ſon eſſai & ſe faire juger par le public :

Conſidérant que l'acte de réception de MM. Thénard & Cartigny au nombre des Sociétaires ne leur aſſigne pas de place fixe & qu'ils ne ſont pas claſſés dans l'emploi, mais que l'ancienneté de M. Thénard & ſes bons ſervices méritent que l'on y ait égard dans la déciſion qui ſera priſe ;

Eſt d'avis qu'après l'admiſſion de

Monrofe, prôné avec exagération par les uns, critiqué avec injuftice par les autres, ne fut pas tout d'abord apprécié avec impartialité. Toutefois, fes débuts intéreffèrent particulièrement les vieux amateurs, étrangers aux coteries, & qui retrouvèrent chez le nouveau venu un reflet de cette ancienne école qui avoit fait jadis de la Comédie-Françoife la première fcène du monde. Le public proprement dit fuivit promptement l'impulfion & fe porta en foule aux repréfentations où paroiffoit Monrofe, qui devint l'acteur à la mode.

Ainfi qu'on peut le préfumer, un fuccès auffi dé-

M. Monrofe le fervice foit réglé ainfi qu'il fuit :

Sur quatre repréfentations d'une même pièce, M. Thénard aura la faculté d'en jouer deux; les deux autres feront jouées alternativement par MM. Cartigny & Monrofe.

Lorfque M. Thénard jouera le *premier comique*, MM. Cartigny & Monrofe feront tenus de jouer le *deuxième* & le *troifième*, s'il s'en trouve un dans l'ouvrage, fans pouvoir s'en difpenfer fous aucun prétexte; &, lorfque M. Cartigny jouera le *premier comique*, M. Monrofe fera tenu de jouer le *fecond*, de même que lorfque M. Monrofe jouera le *premier comique*, M. Cartigny jouera néceffairement le *fecond*.

Si, par une caufe quelconque, MM. Cartigny ou Monrofe ne pouvoient pas jouer le jour où leur tour fera arrivé, celui des deux qui aura remplacé l'autre ne perdra point fon droit pour la repréfentation fuivante.

Pour copie conforme :

LEMAZURIER,
Secrétaire du Comité.

Le Comité, confulté par M. le Commiffaire impérial fur la quotité des appointements à accorder à M. Monrofe, en le recevant à l'effai, eft d'avis qu'elle peut être de trois mille francs par an.

Approuvé le projet & la propofition ci-deffous.

Paris, le 19 juin 1815.

Signé : Le C[te] DE MONTESQUIOU,
Grand-Chambellan, Sur-intendant des fpectacles.

(*Archives de l'Empire.*)

cidé porta ombrage à la Comédie, en confidération de deux collègues qu'il touchoit directement en raifon de leur emploi menacé. Auffi les Membres du Comité laiffoient-ils entrevoir des difpofitions peu favorables qui auroient entravé la carrière de Monrofe, fi le parterre, par fon accueil chaleureux, n'avoit forcé en faveur de celui-ci l'adoption d'une mefure commandée par la juftice la moins conteftable : celle de le nommer Sociétaire. Il eft vrai que cette promotion ne reçut pas immédiatement la fanction du Premier gentilhomme de la Chambre du roi, qui prétendit qu'elle avoit été faite en dehors de fes droits de Supérieur de la Comédie-Françoife (5). La réception n'eut lieu, en effet, que le 1er avril 1817.

Cependant cette nomination, tout honorable qu'elle étoit, en annulant de plein droit les difpofitions de l'arrêté du 15 juin 1815, ne plaçoit plus Monrofe qu'en troifième dans l'ordre hiérarchique; il s'enfuivit qu'on ne laiffoit à fa difpofition, parmi les rôles nombreux de l'emploi des *valets*, que les moins importants & ceux qu'on ne pouvoit pas fe difpenfer de lui abandonner. Il ne fallut rien moins que la faveur publique qui continuoit à entourer cet excellent comédien pour amener un état de chofes plus équitable, en contraignant fes anciens à compofer avec lui. Il fut donc réfolu, d'un commun accord, que Monrofe alterneroit régulièrement avec eux dans les rôles où il avoit jufqu'alors

(5) Le gouvernement de la Reftauration avoit cru devoir rétablir, en ce qui concernoit la Comédie, les chofes fur l'ancien pied.

le plus brillé, à ſavoir Maſcarille de l'*Etourdi*, Criſpin du *Légataire univerſel*, Scapin des *Fourberies*, L'Olive du *Grondeur*, Cliton du *Menteur*, Figaro du *Barbier de Séville* & du *Mariage*, Paſquin de l'*Obſtacle imprévu*, & Frontin du *Muet*.

Monroſe étoit de petite taille, mais ſouple & agile ; il avoit l'œil ſpirituel & malin, la réplique preſte, le geſte prompt, une verve intariſſable, la voix mordante & beaucoup de fineſſe dans les intentions. On comprend qu'avec des qualités ſi éminentes en partage il n'ait pas tardé à effacer ſes rivaux, qui ſe virent relégués au ſecond plan & dont les preſſentiments ſe trouvèrent de la ſorte juſtifiés ; & cependant Monroſe, mécontent de ſa poſition qu'il ne croyoit pas à la hauteur de ce qu'il avoit le droit d'attendre, ſongea un moment à quitter la Comédie-Françoiſe pour entrer au Théâtre des *Nouveautés* (6), ouvert récemment. Mais, par bonheur, il ſe raviſa & ne donna pas ſuite à cette malheureuſe penſée.

Quelques taches, cependant, obſcurciſſoient des facultés ſi complètes ; & c'étoit leur exhubérance même qui étoit l'écueil contre lequel il auroit dû ſe garantir. Ainſi, il cédoit dans certains cas à un entraînement à la charge, ſans ſavoir le contenir ; ſa vivacité naturelle, emportée par le tempérament, dégénéroit, ſurtout

(6) Théâtre fondé en 1827, fermé en 1835, & qui, après avoir exploité tous les genres, ſans en excepter le genre ennuyeux, devint, en 1840 le Théâtre du *Vaudeville*. Cette ſalle doit diſparoître pour faire place au prolongement de la rue Réaumur.

dans les dernières années, en une agitation fébrile, & l'expreſſion de ſon viſage, dont les traits étoient d'une mobilité extrême, friſoit alors la grimace. Séduit par le caractère factice & brillant de Figaro, dans lequel il ſembloit incarné, il auroit voulu animer tous ſes rôles de ce feu roulant de ſaillies qui ne laiſſent pas au ſpectateur un moment pour reſpirer, & forcent ſes applaudiſſements à chaque fuſée nouvelle. Ces légers défauts prenoient leur origine dans ſa première éducation théâtrale : la province avoit ceſſé d'être alors, comme elle l'avoit été avant la Révolution, l'école préparatoire des comédiens qui devenoient plus tard l'honneur de la ſcène françoiſe. On n'y jouoit plus guères que le mélodrame ou les farces du théâtre des Variétés, & c'eſt à cette ſource que Monroſe avoit puiſé certaines manières & certains lazzis qui n'étoient pas toujours de miſe dans la haute comédie. Nul doute qu'à une autre époque, & avec d'autres modèles ſous les yeux, Monroſe n'eût atteint à l'apogée de ſon art. Ce qui vient à l'appui de notre opinion, c'eſt que dans les ouvrages de l'ancien répertoire, objet de ſes prédilections, il retrouvoit ſes bonnes inſpirations, & qu'il y eſt reſté bien ſupérieur à tous ceux qui s'y ſont montrés à ſes côtés.

Monroſe a créé un bon nombre de rôles nouveaux, parmi leſquels on peut citer ceux du docteur Bernardet dans la *Camaraderie;* de Deſprez dans les *Trois quartiers;* du Notaire dans *Chacun de ſon côté;* & notamment de Dominique dans *Dominique le Poſſédé,* où il s'eſt montré inimitable.

Qui croiroit que cet acteur, d'une gaîté & d'un entrain si communicatifs sur la scène, ait été dans son intérieur un homme profondément mélancolique, devenu même, à la fin de sa vie, un esprit inquiet & soupçonneux ? La mort de sa femme ne fit qu'accroître cette fâcheuse disposition (7), puis, l'éloignement forcé de ses enfants, qu'il aimoit avec idolâtrie, ne contribua pas à guérir les plaies de ce cœur d'époux & de père. Enfin ses facultés mentales s'affoiblirent & l'obligèrent à abandonner prématurément l'exercice de sa profession.

On répétoit *Latréaumont*, drame où le rôle principal lui étoit destiné, lorsque les symptômes du mal se déclarèrent. Monrose fut confié aux soins du docteur Blanche, & l'on devoit le croire perdu sans retour pour la scène, lorsque, le 7 janvier 1843, par un miracle de la science, il reparut dans le *Barbier de Séville*, lors de la représentation donnée à son bénéfice. Le public se porta en foule à cette représentation, par intérêt pour le bénéficiaire, dont la situation présentoit une analogie frap-

(7) M. Ed. Thierry, qui dirige aujourd'hui le Théâtre-François avec tant de distinction, raconte à ce propos l'anecdote suivante (*Revue françoise*, 1843) : « La mort de sa femme étoit pour Monrose un deuil éternel. Voici un an bientôt qu'il avoit à déjeuner l'un de ses camarades de la Comédie-Françoise ; la conversation ne s'écarta pas un moment de ce douloureux sujet. Monrose fit à son hôte les honneurs de la tasse de sa femme : il lui montra son portrait, & tout ce qu'il a conservé d'elle ; il pleuroit, il parloit ; sa tête s'étoit déjà affoiblie, si bien que, au plus touchant de ses regrets, il s'échappoit en des détails d'une naïveté singulière. A chaque instant, le comique se mêloit au lamentable... Jugez si le déjeuner dût paroître plaisant au convive un peu déconcerté. »

pante avec les dernières phaſes de la carrière du fameux Préville. Chacun trembloit pour l'événement, mais, choſe inconcevable! le pauvre inſenſé retrouva, pour cette ſoirée, la verve & les reſſources de ſon talent paſſé. Hélas! cet effort ſurhumain n'étoit qu'une lueur qui s'éteignit avec les feux de la rampe, & Monroſe, ramené à la maiſon de ſanté de Montmartre, y mouroit trois mois après, le 20 avril, n'ayant pas encore atteint ſa ſoixantième année.

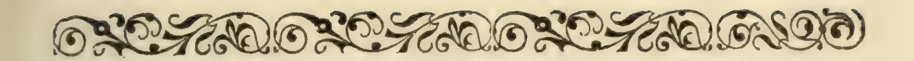
Monroſe a laiſſé trois enfants : le ſecond de ſes fils & ſa fille n'ont fait que paroître ſur la ſcène à Paris; l'aîné, Louis Monroſe, aujourd'hui Sociétaire de la Comédie-Françoiſe, porte honorablement un nom cher aux amis de l'art théâtral.

Rôles créés par Monroſe.

1815	Dubois	*La Mépriſe*, de *** (Mme de Bawr).
1816	Durocher	*La Penſée d'un bon Roi*, de Dubois.
«	Eugène	*Le Médiſant*, de Goſſe.
«	Gervais	*Les Deux Seigneurs*, de *** (Planard).
1817	Un Notaire	*Le Faux Bonhomme*, de *** (N. Lemercier).
1818	André	*Le Suſceptible par honneur*, de *** (Goſſe).
«	Gillot	*Le Manteau*, d'Andrieux.
1819	L'Olive	*Orgueil & Vanité*, de *** (Souques).
«	Verbès	*Les Femmes politiques*, de *** (Goſſe).
«	Criſpin	*L'Irréſolu*, d'O. Leroy.
«	Germain	*Le Marq. de Pomenars*, de *** (Mme S. Gay).
1821	Frontin	*Le Mari & l'Amant*, de Vial.
«	Germain	*L'Heureuſe Rencontre*, de Planard.
«	Germain	*La Jeune Femme colère*, d'Etienne.
«	Floridor	*Les Plaideurs ſans Procès*, d'Etienne.
1822	Le Semainier	*Le Ménage de Molière*, de Genſoul & Naudet.
«	De Thermes	*Une Aventure de Grammont*, de *** (Mme S. Gay).
«	Charençon	*Les Quatre Ages*, de Merville.
«	Petters	*L'Amour & l'Ambition*, de Riboutté.
«	Fabricio	*La Route de Bordeaux*, de Déſaugiers & Gentil.
«	Ambroiſe	*Valérie*, de Scribe & Meleſville.
1823	Tomſon	*Fielding*, de Mennechet.
«	Blaiſe	*Le Laboureur*, de D'Artois, Rancé & Théaulon.
«	Dubois	*L'Auteur malgre lui*, de St-Rémy (Mt de Méru).
«	Valentin	*L'Ecole des Vieillards*, de C. Delavigne.
1824	Ambroiſe	*La Saint-Louis à Sainte-Pélagie*, de Lafite.
1825	Dufeuillet	*Le Château & la Ferme*, de P. Dup., Gerſ. & Th.
«	Paget	*Lord Davenant*, de J. Genſoul & Vial.
«	Fabio	*Le Béarnais*, de Ledoux, Fulgence & Ramond.
«	Juan	*La Princeſſe des Urſins*, d'A. Duval.
1826	Rinville	*Le Portrait d'un Ami*, de Déſaug. & Muſn.-Deſcl.

1826	Guillaume	*Pauline*, de Du Merſan.
«	Dupré	*Le Spéculateur*, de Riboutté.
«	Germeau	*L'Agiotage*, de Picard & Empis.
«	Châlais	*L'Argent*, de C. Bonjour.
«	Bertrandi.	*Une Aventure ſous Charles V*, de Lafite.
1827	Le Glorieux . . .	*Louis XI à Péronne*, de Mély-Janin.
«	Tony	*Lambert Simnel*, d'Empis & Picard.
«	Deſprez	*Les Trois Quartiers*, de Picard & Mazères.
1828	Bargeot	*Chacun de ſon côté*, de Mazères.
«	Polycaſtre	*La Princeſſe Aurélie*, de C. Delavigne.
«	Blaskooff.	*Olga*, d'Ancelot.
«	Codilar	*Les Intrigues de cour*, de Jouy.
«	Harry-Birck . . .	*L'Eſpion*, d'Ancelot & Mazères.
1829	Petit.	*Iſabelle de Bavière*, de Lamothe-Langon.
«	Plantin	*Une Journée d'élections*, de De La Ville.
1830	Leroux.	*Un An*, d'Ancelot.
«	Victor	*Les Trois jours*, de *** (L. Halévy).
1831	Gerbois	*Les Rendez-vous*, d'A. de Longpré.
«	Dominique. . . .	*Dominique le Poſſédé*, de Dupin & D'Epagny.
«	Charles II	*La Reine d'Eſpagne*, de *** (De La Touche).
«	Levaux.	*La Fuite de Law*, de Mennechet.
1832	Marcel.	*Louis XI*, de C. Delavigne.
«	Vertpré	*Le Mari de la Veuve*, d'A. Dumas (& Durieu).
«	Morinpré.	*Le Duelliſte*, d'A. de Longpré.
1833	Carrache	*Guido-Reni*, de Béraud (& Bouilly).
«	Figaro	*La Mort de Figaro*, de Roſier.
«	Vaucanſon	*L'Alibi*, d'A. de Longpré.
1834	Le B^n Guttemberg	*Une Liaiſon*, d'Empis.
«	Inigo	*Mlle de Montmorency*, de Roſier.
«	Blondy	*Charles IX*, du même.
«	Trelawney	*Lord Byron*, d'Ancelot.
1835	Brown	*Charlotte Brown*, de *** (Mad. de Bawr).
«	Berthenot	*Une Préſentation*, de François & N. Fournier.
1836	Le Marquis. . . .	*Le Boudoir*, de Lurine & Solar.
«	Bernardet	*La Camaraderie*, de Scribe.
«	Crépon	*Julie*, d'Empis.
1837	De Rouvray . . .	*Les Indépendants*, de Scribe.
1838	Loys.	*Le Meneſtrel*, de C. Bernay.
1842	Maugaillard . . .	*M. de Maugaillard*, de Roſier.


Ti Willemacher sc
1866.



FRANÇOISE-JOSEPHINE

ANSELME *dite* BAPTISTE

MADAME DESMOUSSEAUX

1817 — 1852

NÉE le 10 mars 1790 à Rouen, où Baptiſte aîné, ſon père, étoit alors acteur au Grand-Théâtre, Mlle Anſelme ne pouvoit faillir aux traditions de ſa famille, vouée au culte de la comédie depuis pluſieurs générations. Après deux années d'é-

---

Extrait des regiſtres de la paroiſſe Saint-Etienne-des-Tonneliers, à Rouen : « Cejourd'huy, mardy dixieſme jour de mars mil ſept cent quatre-vingt-dix, a été baptiſée par M. Béraud, bachelier de Sorbonne & curé de cette paroiſſe, une fille née aujourd'huy du légitime mariage de M. Nicolas Anselme & de dame Anne-Françoise Gourville, de cette paroiſſe. Laquelle fille a été nommée Françoise-Joséphine par M. Antoine-Louis Blanche, chirurgien du Roy... en vertu de procuration du ſieur Joseph-François Anselme, dit Baptiste, & par dame Françoise Hus, épouſe de M. Joseph-François Gourville, de cette paroiſſe. »

tudes au Conſervatoire de Paris dont Baptiſte étoit devenu l'un des profeſſeurs, elle débuta à la Comédie-Françoiſe, le 21 décembre 1815, par les rôles de Finette dans le *Diſſipateur* & de Toinette dans le *Malade imaginaire*. Ce début ne répondit pas à l'attente paternelle, car le public rencontra chez la fille le défaut qui ſe faiſoit remarquer chez le père, celui de ſurcharger d'intentions le débit de ſon rôle. En outre, l'extérieur de la nouvelle venue n'étoit pas en rapport avec la nature des perſonnages auxquels elle ſe conſacroit : ſon viſage ſévère n'offroit rien de ce ſémillant, de cette vivacité, de cette malice qui ſont l'apanage des ſoubrettes de comédie. En un mot, la Toinette de Molière, non plus que la ſuivante de Deſtouches, n'eurent en Mlle Baptiſte une interprète fidèle, & quoique la différence entre ces deux perſonnages ſoit nettement tranchée, elle n'apporta aucune nuance dans ſon jeu, repréſentant l'un & l'autre avec le même ſérieux & la même impaſſibilité, & toujours avec une égale prétention à faire valoir le point & la virgule.

Le 25 ſeptembre, elle joua Finette dans le *Philoſophe marié*; le 27, Liſette dans la *Métromanie*; le 30, Roſette dans la *Coquette corrigée* & Marton dans l'*Ecole des Bourgeois*. Le 4 octobre, elle parut dans le rôle de Nérine de l'*Obſtacle imprévu*; le 9, dans la Liſette du *Joueur* & dans celle des *Folies amoureuſes*; & enfin, elle termina ſes débuts, le 13 du même mois, par le rôle de Dorine dans *Tartuffe*. Toutes ces épreuves ſucceſſives étoient entachées du même vice, celui du dé-

faut d'appropriation de l'actrice au perſonnage, & nous ne ſaurions mieux réſumer l'effet défavorable qu'elles produiſirent, qu'en donnant ici l'appréciation ſpirituellement judicieuſe d'un journaliſte, qui déclara « que la débutante s'étoit montrée dans les *ſoubrettes* ce qu'auroit été ſon père dans les *valets*. »

Baptiſte aîné, tout expérimenté qu'il fût, s'étoit évidemment mépris en deſtinant ſa fille à un emploi où elle ne pouvoit accuſer que les imperfections qui devoient préciſément l'en exclure. Il reconnut un peu tard qu'il s'étoit fourvoyé, & il lui fit recommencer ſes études en leur imprimant une direction nouvelle.

Deux ans après cet échec, Mlle Baptiſte ſe préſenta de nouveau devant le public de la Comédie-Françoiſe; mais, cette fois, dans les *confidentes tragiques* & dans les *caractères*. Elle reparut, le 13 mai 1817, ſur la ſcène, par le rôle d'OEnone, de *Phèdre*, & celui de la marquiſe d'Olban, de *Nanine*. Dans ce dernier rôle, particulièrement, où ſes qualités extérieures ſe trouvoient au moins en harmonie avec le perſonnage, la débutante fit preuve d'une grande aiſance & laiſſa entrevoir aux connoiſſeurs éclairés ce qu'elle pourroit être dans l'avenir. Auſſi le parterre crut-il devoir lui donner des encouragements. Peu de jours après, Mlle Baptiſte repréſenta Iſménie dans *Mérope*, & débita habilement le récit du cinquième acte. Dans la baronne de Vieuxbois, de la *Fauſſe Agnès*, qu'elle joua enſuite, elle confirma les eſpérances qu'on fondoit ſur elle dans ce nouvel emploi.

Elle termina ſes débuts par Mme Pernelle, Mme Patin, Mme Argante & Mme Turcaret ; ſon père exprima enſuite le déſir qu'elle fût ſur-le-champ admiſe comme penſionnaire pour cet emploi, aſſurant que, n'aſpirant qu'à être utile, elle conſentiroit volontiers à ne recevoir aucune rétribution pour ſon ſervice.

Cette propoſition ne fut pas admiſe par le Comité (1) & ne pouvoit pas l'être ; mais, le 23 novembre ſuivant, Mlle Baptiſte fut miſe à 2,000 fr. d'appointements : puis, à la retraite de Mme Thénard, cette actrice, devenue Mme Deſmouſſeaux par ſon mariage avec le jeune acteur de ce nom, entra en pleine poſſeſſion de ſon emploi, où, n'ayant plus déſormais à lutter contre les mêmes obſtacles, elle fit, à force de travail & de perſévérance, de rapides progrès, & ſurpaſſa ſes de-

(1) Le Comité, conſidérant que la Comédie-Françoiſe n'eſt point dans l'uſage d'accepter aucun ſervice gratuit, & qu'une offre pareille, déjà faite, a été refuſée ;

Conſidérant, en outre, que lorſque Mlle Baptiſte a débuté, Mme Thénard, qui tient l'emploi en chef, devoit ſe retirer au 1er avril 1818, & qu'elle reſte un an de plus, ce qui rend le beſoin dans cet emploi moins urgent, reconnoît qu'il n'eſt pas poſſible d'accueillir pour le moment la propoſition de M. Baptiſte aîné.

Mais, comme le ſuccès obtenu par Mlle Baptiſte, dans ce deuxième début, permet de lui donner l'aſſurance de ſon ſort futur, le Comité fait prier M. Baptiſte aîné de rentrer (*), & après lui avoir exprimé les motifs qui ne permettent pas d'accéder à ſa demande, s'engage à demander à M. le duc de Duras l'admiſſion à l'eſſai de Mlle Baptiſte pour le 1er avril 1818.

Signé : SAINT-PRIX, THÉNARD mère, ARMAND, DE VIGNY.

5 juin 1817.

Pour copie conforme :

LE MAZURIER.

(*Arch. de l'Emp.*)

(*) Il s'étoit retiré pendant la délibération.

vancières dans un genre de rôles difficile & ingrat. Cependant, malgré ſon mérite reconnu, elle ne fut reçue ſociétaire que le 1er avril 1824 (2).

Mme Deſmouſſeaux étoit douée de grandes qualités : elle poſſédoit, ſurtout, à un haut degré, la partie la plus eſſentielle de l'art, le naturel. Elle entendoit bien les effets de ſcène ; avoit de la verve, de la rondeur, ce qu'elle a prouvé dans la comédie du *Jeune mari*, où elle a créé d'une manière ſupérieure le rôle de Mme de Beaufort ; & parfois même, lorſque la ſituation l'exigeoit, elle trouvoit l'accent du cœur, comme, par exemple, dans les *Souvenirs de la marquiſe de V**** (3). La netteté de l'articulation, la fermeté du débit ſecondoient merveilleuſement chez elle l'énergie du jeu. La ſeule imperfection qu'on ait pu lui reprocher eſt l'excès même de ces qualités. On peut ajouter que, dans les dernières années de ſa carrière théâtrale, l'uſage du tabac donnoit à ſa voix, naturellement bien timbrée,

(2) Par arrêté du 19 mars 1822, M. le duc de Duras décida que Mme Deſmouſſeaux feroit reçue Sociétaire le 1er avril 1824. Cette actrice ayant demandé que ſa réception fût avancée d'une année, le Comité propoſa cette meſure au Supérieur de la Comédie, ſous condition expreſſe que les appointements actuels feroient maintenus, & que la nouvelle ſociétaire ne jouiroit juſque-là d'aucun des droits attachés à ſon titre.

Le duc de Duras répondit : « Je ne vois aucune raiſon pour avancer la réception de Mme Deſmouſſeaux, & je crois même que le grand travail de claſſification des emplois, que vous commencez, doit être néceſſairement fait avant. »

(*Arch. de l'Emp.*)

(3) Comédie en un acte & en proſe, de N. Fournier, repréſentée le 8 juillet 1840.

des inflexions nasales dont l'effet n'étoit pas toujours heureux.

Après trente-cinq ans d'exercice, pendant lesquelles cette excellente comédienne avoit rendu à la Comédie-Françoise de bons & loyaux services, surtout dans l'ancien répertoire, elle prit sa retraite (4), le 1er avril 1852, laissant au théâtre un vide difficile à combler. Sa représentation à bénéfice eut lieu trois semaines plus tard, le 24 du même mois. La bénéficiaire y remplissoit le rôle de Mme Pernelle, où elle étoit inimitable, & le public lui exprima les témoignages d'intérêt dont son talent la rendoit digne, & qui attestoient en même temps les regrets causés par sa retraite.

Mme Desmousseaux est morte à Paris, le 25 juin 1857, après une courte maladie.

(4) Elle avoit, nous l'avons dit, épousé Desmousseaux, qui pris de malheureuse passion pour la Melpomène antique, avoit quitté l'étude d'un notaire pour se consacrer à la scène.

L'analogie de l'emploi qu'occupoient à la Comédie-Françoise Desmousseaux & Saint-Aulaire (*), & le peu de relief qu'ils avoient su y donner, mettoient en gaîté les critiques contemporains. Une biographie dramatique, publiée en 1825, marquoit, au nom de Saint-Aulaire, *voy. Desmousseaux*, & vice versâ, à l'article de celui-ci. Elle rapportoit assez plaisamment, à ce propos, un couplet inspiré par cette confraternité :

A Saint-Aulaire,
Moi, je préfère Desmousseaux ;
Mais lorsque je vois Desmousseaux,
Je crois bien que c'est Saint-Aulaire
Que je préfère.

(*) Desmousseaux (Félicité-Auguste Saillat), né à Dormans, le 28 décembre 1785, mort à Passy le 10 août 1854.

Pierre-Jacques Porlier-Pagnon, dit Saint-Aulaire, avoit débuté le 12 mai 1820 par le rôle de Burrhus. Il est mort à Paris, en 1864.

Rôles créés par Mme Desmousseaux.

1819	Mme Gerville . . .	*Les Femmes politiques*, de *** (Goffe).
1820	Mathilde	*Clovis*, de Viennet.
1821	La Nourrice . . .	*Jeanne d'Albret*, de Carm., Roch. & Théaulon.
«	Gertrude.	*La Mère rivale*, de C. Bonjour.
«	Mme Dumont . . .	*Le Retour*, de *** (Rancé).
«	Conftance	*Faliero*, de *** (Goffe).
1822	Thérèfe	*Les Quatre Ages*, de Merville.
1823	Babet	*L'Education*, de C. Bonjour.
1824	Mme Derville . . .	*Le Mari à bonnes fortunes*, du même.
1825	Germaine	*La Jeune femme colère*, d'Etienne.
1826	Chriftine.	*La Petite Maifon*, de Melefville.
«	Mme Romberg . .	*L'Intrigue & l'Amour*, de De la Ville.
«	Mme Seraphin . .	*Le Duel*, de L. Halévy (& A.-J. Sanfon).
«	Hyacinthe	*L'Argent*, de C. Bonjour.
«	Marguerite	*Une Aventure de Charles V*, de Lafite.
«	Mme de Beaufort .	*Le Jeune Mari*, de Mazères.
1827	Brigitte	*Lambert Simnel*, d'Empis & Picard.
«	Mme Bertrand. . .	*Les Trois Quartiers*, de Mazères & Picard.
1828	Françoife.	*Molière*, de François.
«	Mme Herbin . . .	*Jamais à propos*, de *** (Empis & Picard).
«	Dorothée	*La Ducheffe & le Page*, de Béraud.
1829	Mme Brochette . .	*Une Journée d'élections*, de De la Ville.
«	Mme Evrad	*Le Protecteur & le Mari*, de C. Bonjour.
«	Mme Frémont. . .	*Le Majorat*, de Cournol.
1830	Mme de Leffoville .	*Un An*, d'Ancelot.
«	La Comteffe . . .	*Les Trois Jours*, de L. Halévy.
1831	Mme de Beaugency	*Naiffance, Fortune & Mérite*, de C. Bonjour.
1833	Honora	*Guido-Reni*, de Béraud.
«	Béatrix.	*Le Presbytère*, de C. Bonjour.

1834	Mme de Bagneux .	*Heureuse comme Princesse*, d'Ancelot & Roux.
1835	Mme de Margry . .	*Une Présentation*, de François & N. Fournier.
«	Dorothée	*Don Juan d'Autriche*, de C. Delavigne.
1836	Lady Louise . . .	*Lord Novart*, d'Empis.
«	La Comtesse . . .	*Le Testament*, d'A. Duval.
«	La Générale . . .	*Un procès criminel*, de Rosier.
«	Mme d'Herbigny .	*Marie*, de Mme Ancelot.
1837	La Marquise . . .	*Julie*, d'Empis.
1838	Mme de Courtenay.	*Isabelle*, de Mme Ancelot.
1839	La Comtesse . . .	*Les Serments*, de Viennet.
1840	La Marquise . . .	*L'Ecole du Monde*, de Walewski.
«	Mme de Saverny .	*La Calomnie*, de Scribe.
«	Mme de Verrières .	*Les Souvenirs de la Marq. de V****, de N. Fourn.
1844	Mme d'Ervet . . .	*Un Ménage parisien*, de Bayard.
«	Mme d'Aigueperse .	*Le Mari à la campagne*, de Bayard & J. de Wailly.
1845	Belotte.	*Une bonne Réputation*, d'Arnould.
«	Germaine	*Mme de Lucenne*, de Mme A. Comte.
«	La Marquise . . .	*La Tour de Babel*, d'A. Bruant.
«	Mme Joubert . . .	*L'Enseignement mutuel*, de Desnoyers & Nus.
1846	Barbara	*Don Guzman*, de Decourcelles.


Fréd Hillemacher
fc aqf. 1866.

JEAN-ADOLPHE

MENJAUD

1819 — 1842

LE 16 février 1817, l'affiche de l'Odéon annonçoit modeſtement, en caractères minuſcules, le début de M. *Adolphe* dans le rôle d'Olivier du *Capitaine Belronde;* début, qui tenté pour ainſi dire ſous le voile de l'incognito, paſſa inaperçu. Mais, deux mois plus plus tard, le jeune commençant, ancien élève du Conſervatoire, où il avoit été admis en

---

Extrait des regiſtres de l'Etat civil du 6e arrondiſſement de Paris: « Du 28 meſſidor an IIIe de la République, acte de naiſſance de JEAN-ADOLPHE, né le 25e jour de meſſidor & heure de dix heures du matin, à Paris, rue du Faubourg du Temple, 11, fils de JEAN MENJAUD, liquidateur à la Tréſorerie (*), & de ELÉONORE BÉNARD, &c. » Suivent les noms des témoins.

(*) Et précédemment notaire, avant la Révolution.

1812, & avoit l'année ſuivante remporté le ſecond prix de tragédie, étoit attaché au Grand-Théâtre de Bordeaux (1), ſous ſon nom de famille, & agréé par le public du lieu dans l'emploi des *jeunes premiers* tragiques & comiques.

Pendant un ſéjour que Talma & Mlle Mars firent en 1818 dans cette ville, où ils étoient allés donner quelques repréſentations, Menjaud les ſeconda avec ardeur en ſe multipliant dans le répertoire claſſique. Son zèle, étayé de quelques heureuſes diſpoſitions, lui concilia la bienveillance des deux célèbres artiſtes. Grâce à leur influence, il fut, peu après, mandé à Paris, & joua à la Comédie-Françoiſe, le 19 mai 1819, & ſans être annoncé, les rôles d'Hippolyte dans *Phèdre* & de Derval dans les *Rivaux d'eux-mêmes*. Sa réuſſite fut aſſez peu marquée dans cette épreuve, ainſi que dans celles qui ſuivirent : il reſta néanmoins attaché à la Comédie, en vertu d'un engagement (2) qui exiſtoit déjà.

(1) On raconte qu'à ſon arrivée dans cette ville, où il devoit débuter dans les *jeunes premiers rôles*, le régiſſeur du théâtre lui ayant demandé : « Que ſavez-vous, jeune homme? — Tout, répondit timidement Menjaud. — Tout le répertoire? Diable! c'eſt ſuperbe. Nous débuterons demain.

Le lendemain arrive. — Avons-nous choiſi nos pièces de début? Voulez-vous l'*Ecole des Maris?* — Je ne la ſais pas bien. — L'*Ecole des Femmes?* — J'aurois à la revoir. — Le *Chevalier à la mode?* — Je n'en ſuis pas ſûr. — Mais vous m'avez dit que vous ſaviez tout. — Je ſais toujours le commencement de chaque pièce; mais je ne me rappelle jamais la fin. »

(2) En vertu d'une délibération du Comité, du 19 novembre 1818, ſur la propoſition de M. Talma & de Mlle Mars, ratifiée par le duc de Duras, le ſieur Menjaud fut engagé pour le 1er avril 1819, aux appoin-

Ce n'eſt pas que Menjaud manquât de moyens; mais une timidité naturelle, qu'il ne put jamais vaincre entièrement, étoit alors extrême chez lui. Son jeu terne, incolore, ſa tenue embarraſſée & contrainte avoient fait de lui ce qu'au théâtre on appelle un *repouſſoir*. Auſſi, durant longues années fut-il vu avec indifférence par le public; & loin de chercher à ſortir d'une poſition auſſi fauſſe que pénible pour ſon amour-propre, il ſembloit au contraire ne chercher qu'à s'effacer.

Cependant, en 1821, il arriva que Menjaud, mécontent de ſon rang d'infériorité, prit ſur lui de contracter un engagement avec le théâtre du Gymnaſe-Dramatique, ouvert récemment & où il devoit paroître au 1er avril de l'année ſuivante. Mais il paroît qu'il ne donna pas ſuite à cette démarche intempeſtive, puiſqu'on voit les directeurs de ce théâtre obligés de recourir aux voies judiciaires (3) pour lui rappeler les termes de ſon contrat. La Comédie intervint pour le retenir, & fit bien.

En 1826, il devint membre de la Société, &, deux années plus tard, lors de la retraite d'Armand, il fut

tements de 3,000 fr. pour la première année & de 4,000 fr. pour la ſeconde, pour jouer les *deuxièmes & troiſièmes amoureux* tragiques & comiques.

(*Arch. de l'Emp.*)

(3) Le 5 avril 1822, aſſignation donnée par Claude-Gaſpard Poirſon-Deleſtre & Alphonſe Théodore Cerfbeer, directeurs du Gymnaſe dramatique, pour ſommer le ſieur Menjaud d'exécuter l'engagement qu'il avoit pris avec ceux-ci, parce que, ayant peu réuſſi à la Comédie-Françoiſe, il vouloit ſe livrer à l'art du chant.

(*Arch. de l'Emp.*)

à ſon tour chef d'emploi. Cette poſition & l'accueil bienveillant du public auroient dû lui donner plus de confiance en lui-même ; & cependant ce n'étoit jamais ſans un violent effort qu'il ſe décidoit à paroître ſur la ſcène ; &, lorſqu'il devoit jouer, il avoit beſoin de s'y préparer de longue main & de ſe raiſonner pluſieurs heures à l'avance. Cette défiance de ſes propres forces entrava jufqu'à un certain point l'eſſor de ſon talent. Ainſi, après avoir approfondi par une conſciencieuſe étude le rôle de Tartuffe, il ne put jamais ſe décider à l'aborder. Y eût-il réuſſi ? c'eſt une queſtion. Menjaud étoit devenu ſans nul doute un agréable *amoureux*, un *jeune premier* très-intelligent ; mais dans l'interprétation des rôles de *force*, tels que celui de Miſanthrope, il reſta au-deſſous des qualités néceſſaires. Il manquoit de vigueur, d'énergie, de puiſſance : ſa phyſionomie, toujours placide, ſe refuſoit à la peinture des émotions vives ; & quand la ſituation l'animoit, ſa figure, même au milieu des emportements de la paſſion, conſervoit l'air ſouriant. Auſſi étoit-il mieux placé, inconteſtablement, dans les rôles qui demandoient de la grâce, de la fineſſe, de la légèreté. Doué par la nature d'un extérieur propre à repréſenter l'homme de cour au XVIII[e] ſiècle, il portoit à merveille l'habit habillé de ce temps-là. Parmi les caractères dans leſquels il s'eſt fait remarquer, il en eſt un ſurtout, celui de Bolingbroke dans le *Verre d'eau* (1841), qui fit reſſortir les nuances diſtinctives de ſon talent. Il avoit admirablement ſaiſi le mélange de gravité & d'enjouement qui compoſe ce

personnage. Il y étoit ſobre de geſtes, & ſa gaîté de bon goût n'excluoit pas la dignité (4).

Bien que Menjaud ne fût pas arrivé encore à l'âge où le repos eſt néceſſaire, & que le rang diſtingué qu'il occupoit à la Comédie-Françoiſe n'eût pu que le rehauſſer encore par de nouveaux ſuccès, il manifeſta l'intention de ſe retirer dès l'année 1838. M. Védel, alors directeur, ſe préoccupa du moyen de le retenir, & y parvint par une repréſentation donnée à ſon bénéfice le 30 mai 1839. L'année ſuivante, une tranſaction amiable, où le Miniſtre intervint, le lia pour deux ans encore, à la ſuite deſquels il ne fut plus poſſible de lui faire changer de réſolution. Il joua pour la dernière fois, le 30 mars 1842, dans *Une Chaîne*, le rôle de Saint-Géran, qui comptoit parmi ſes meilleures créations, & quitta la ſcène dans toute la plénitude de ſon talent, & dans une phaſe où ſa préſence à la Comédie-

(4) Un des premiers, Menjaud preſſentit l'avenir de cette Rachel, qui, après avoir commencé obſcurément ſa carrière dramatique, jeta un ſi grand éclat ſur la ſcène. Un de nos ſpirituels feuilletoniſtes racontoit à ce propos que Menjaud, avec qui il étoit particulièrement lié, lui donna un jour un billet pour la Comédie-Françoiſe en lui diſant : « Vous ſerez entouré de banquettes vides ; mais allez aſſiſter au début d'une jeune fille que j'ai eu occaſion d'entendre par haſard. Je ne ſais ſi c'eſt bon ou mauvais, tant c'eſt en dehors de toutes les traditions connues ; mais, à coup ſûr, ce n'eſt pas vulgaire, & allez-y voir par curioſité. » C'eſt ce que fit M. P*** ; & le lendemain, le *Journal de Paris*, dans lequel il écrivoit, parloit avec grand éloge de ce talent nouveau qui venoit de ſe révéler. Les articles des *gros bonnets* de la preſſe ne vinrent que plus tard, & achevèrent de mettre en lumière ce qui l'avoit frappé d'abord.

Françoiſe devenoit plus que néceſſaire. Auſſi ſon départ fut-il conſidéré, eu égard aux circonſtances, comme une véritable calamité (5).

Menjaud avoit épouſé, en 1822, Mlle Devin cadette (6), alors penſionnaire, comme lui, de la Comédie-Françoiſe, & à qui il ſurvécut vingt ans. Il ſe remaria après quelques années de veuvage.

Comme homme privé, il s'étoit concilié l'eſtime de ceux qui le connoiſſoient. Naturellement modeſte, & pouſſant même ce ſentiment trop loin, il étoit d'un commerce facile & liant; il étoit en outre ſerviable & ſe montroit toujours le premier à provoquer une ſouſ-

(5) Voici ce qu'on lit dans le numéro du 12 mars 1842, du *Courrier des ſpectacles*, & que nous reproduiſons ſous réſerve : « Les acteurs du Théâtre-François ont ſu d'une ſingulière façon le *chiffre* qui retiendroit Menjaud parmi eux. On parloit des traitements exagérés & on les blâmoit, bien entendu; ce ſont là de ces choſes qu'on veut bien faire & qu'il faut bien ſe garder d'approuver. *En riant*, Menjaud dit : « Qu'on me donne 50,000 fr. & je « reſte. » Déjà, les interlocuteurs ſe regardoient, lorſqu'une perſonne qui tient de près à cet acteur s'adreſſa confidentiellement à ſes camarades : « Cinquante mille francs, c'eſt trop; « il badine..... mais *donnez-lui en* « *trente & je me charge de le faire* « *conſentir.* » Un long ſilence ſuccéda à cet entretien. »

Il eſt vrai que le même journal revient dans ſon numéro du lendemain ſur ſon anecdote de la veille, qui n'étoit, dit-il, *qu'un ſujet de plaiſanterie.*

(6) Armantine-Emilie, née à Paris le 8 novembre 1794, fille de Chriſtophe-Jacques Devin, rentier, & de Jacqueline-Françoiſe-Armantine Teſſier, ſon épouſe. Après avoir joué la comédie de 1807 à 1809 à l'Odéon, & de là à Rouen, puis à Nantes, où elle reſta pendant quatre années, elle débuta au Théâtre-François, le 15 juillet 1815, par les rôles d'Eugénie dans la *Femme jalouſe* & de Charlotte dans les *Deux Frères*. Elle eſt morte à Batignolles le 13 avril 1844.

cription, lorſqu'une infortune venoit frapper à la porte du Théâtre-François. Il poſſédoit pluſieurs talents agréables : ainſi, il ſe délaſſoit en ciſelant au tour; il aimoit paſſionnément la muſique & ſavoit chanter. Il avoit même l'amour-propre de ſe manifeſter au public ſous ce dernier aſpect, & on dit que, de ſon temps, on ne jouoit guères le *Barbier de Séville*, de Beaumarchais, qu'il ne revendiquât comme faveur de dire dans la couliſſe l'air de *Lindor*, que roucoule le comte Almaviva ſous les fenêtres de ſa belle ; & cela, au préjudice des chanteurs de profeſſion que cela concernoit directement, & diſons-le, à plus juſte titre. Il étoit très-flatté des applaudiſſements que lui valoit cette excurſion momentanée hors du domaine de ſes rôles habituels.

Menjaud, en quittant le théâtre, étoit allé fixer ſa réſidence à Tours : il y eſt mort, le 22 novembre 1864, dans un âge peu avancé, des ſuites d'une congeſtion cerébrale.

Rôles créés par Menjaud.

1819	Saint-Clair	*Le Marquis de Pomenars*, de *** (Mme S. Gay).
1820	Olivier	*Le Pareſſeux*, de Marignié.
1821	Eros	*Zénobie*, de Royou.
«	Germon	*La Mère rivale*, de C. Bonjour.
«	Baſtien.	*La Fontaine chez Mme de la Sabl.*, de A. Naudet.
1824	Martian	*Eudore & Cymodocée*, de Gary & *** (Pichald).
1825	Oreb	*Judith*, de Decomberouſſe.
1827	Olivier.	*Lambert Simnel*, d'Empis et Picard.
«	Le Comte	*L'Ami de tout le monde*, de *** (Mme de Bawr).
1828	Milord Palmer . .	*Molière*, de François.
«	Le comte Balkoff .	*Chacun de ſon côté*, de Mazères.
«	Le duc d'Albe . .	*Eliſabeth de France*, d'Al. Soumet.
«	Eugène.	*Jamais à propos*, de *** (Empis & Picard).
«	Tebaldo	*Olga*, d'Ancelot.
«	Mendoza	*Les Intrigants de cour*, de Jouy.
«	Henri	*L'Eſpion*, d'Ancelot & Mazères.
1829	Mignot.	*Le Bon Garçon*, de Mazères & Picard.
«	Dorlange.	*Une Journée d'élections*, de De La Ville.
«	Henri	*Le Majorat*, de Cournol.
«	Rodrigo	*Le More de Veniſe*, d'A. de Vigny.
1830	Don Sanche . . .	*Hernani*, de V. Hugo.
«	Monbray	*Un An*, d'Ancelot.
«	Alfred	*Les Trois jours d'un grand peuple*, de L. Halévy.
«	Arons	*Junius Brutus*, d'Andrieux.
«	Yago	*Le Nègre*, d'Ozaneaux.
«	Charles	*Les Trois Chapeaux*, d'A. de Longpré.
«	Roſa.	*Don Carlos*, de ***.
1831	Solanges	*Naiſſance, Fortune & Mérite*, de C. Bonjour.
«	Mirecourt	*L'Amitié des Femmes*, de Lafite.
«	Le Marquis. . . .	*Les Rendez-vous*, d'A. de Longpré.
«	Belcombe	*La Crainte de l'opinion*, de Barrau.
«	Des Arcis	*Dominique le Poſſédé*, de D'Epagny & Dupin.
«	Malherbe	*La Famille Luſigny*, de F. Soulié.

1831	Paul	*Les Préventions*, de D'Epagny & Dupin.
«	Hénarès	*La Reine d'Eſpagne*, de Delatouche.
«	Joſſelin.	*Joſſelin & Guillemette*, de D'Epagny.
1832	Léon.	*Le Mari de la Veuve*, de *** (A. Bourgeois, A. Dumas & Durieu).
«	Charles.	*Le Duelliſte*, d'A. de Longpré.
«	Biſſy	*Clotilde*, de F. Soulié.
«	L'Abbé	*Voltaire chez Mme de Pompadour*, de Deſnoyers & Lafite.
1833	Edouard	*Plus de peur que de mal*, d'Auger.
«	Cyprien	*Le Presbytère*, de C. Bonjour.
«	Belton	*Clariſſe Harlowe*, de Dinaux (Baudin & Goub.).
«	Richelieu.	*La Conſpir. de Cellamare*, de St-Eſteben & d'Ep.
«	Buckingham . . .	*Les Enfants d'Edouard*, de C. Delavigne.
«	Bagneville	*Le Marquis de Rieux*, de Dupin & d'Epagny.
1834	Eugène	*Une Liaiſon*, d'Empis & Mazères.
«	Le duc de Rohan.	*Une Aventure ſous Charles IX*, de Badon & Soul.
«	De Nangis. . . .	*Heureuſe comme Princeſſe*, d'Ancelot.
«	Albert	*Charles IX*, de Roſier.
«	Sir Henry	*L'Ambitieux*, de Scribe.
1835	Richelieu.	*Louis XIII*, de N. Lemercier.
«	Henri	*Charlotte Brown*, de *** (Mme de Bawr).
«	Le Comte	*Une Préſentation*, de François & Fournier.
«	Arthur.	*Un Mariage raiſonnable*, d'Ancelot.
«	Montigny	*Un Procès criminel*, de Roſier.
1836	Melcourt.	*Marie*, de Mme Ancelot.
1837	De Varennes. . .	*La Camaraderie*, de Scribe.
«	Chev. d'Arcey . .	*La Vieilleſſe d'un grand roi*, d'Arn. & Lockroy.
«	Saint-Charles . .	*Claire*, de Roſier.
«	Le Marquis . . .	*Le Château de ma Nièce*, de Mme Ancelot.
«	Cinq-Mars. . . .	*La Marq. de Senneterre*, de Méleſville & Duveyr.
1838	Le Commandeur .	*Une Saint-Hubert*, d'A. de Longpré.
«	Théodore	*L'Attente*, de *** (J. de Wailly).
1840	Saint-André . . .	*La Calomnie*, de Scribe.
«	Le Duc	*Coſima*, de G. Sand.
1841	Le Chevalier. . .	*Un Mariage ſous Louis XV*, de A. Dumas (Ribbing & Brunſwick).
«	Saint-Géran . . .	*Une Chaîne*, de Scribe.


Hillemacher
1865

CHARLES-FRANÇOIS GRANDIN

dit GRANDVILLE

1821 — 1834

APRÈS avoir paſſé les premières années de ſa jeuneſſe dans l'étude d'un procureur de la ville de Metz, lieu de ſa naiſſance, Charles Grandin, enlevé par la réquiſition comme tant d'autres jeunes gens de ſon âge, partit pour les armées & reſta ſix ans ſous les drapeaux. Dans cet eſpace de temps, il

Extrait des regiſtres de la paroiſſe Saint-Victor, à Metz : « L'an mil ſept cent ſoixante & douze, le treize mars, a été baptiſé CHARLES-FRANÇOIS, né de la veille, fils du ſieur PIERRE-CHARLES GRANDIN, ancien employé des Domaines du Roy, & de dame CATHERINE-ELISABETH VINCENT, ſon épouſe. Parrain, CHARLES-FRANÇOIS GRANDIN, ſon oncle, &c. »

avoit perdu ſon père, modeſte employé des Domaines, que les événements de la Révolution avoient privé de ſon état & de ſes reſſources. Le jeune Grandin, en rentrant dans ſes foyers, n'y trouva plus que le deuil & la miſère. Rien encore, à cette époque, n'étoit reconſtitué : reprendre ſon ancienne profeſſion n'étoit plus choſe poſſible, & pourtant, il falloit ſe créer des moyens d'exiſtence. Poſſeſſeur d'une aſſez jolie voix, Grandin ſongea à en tirer parti, & il s'engagea pour chanter ce qu'on nommoit alors les *Trial*, dans une troupe qui ſe rendoit à Nice & alloit y importer nos opéras-comiques. Il parcourut enſuite pluſieurs grandes villes de France en compagnie d'acteurs ambulants. En 1806, il vint à Paris & s'attacha à la fortune d'un théâtre nouvellement établi dans la rue Saint-Martin, ſous la dénomination de *Variétés étrangères*, & où on ne jouoit que des pièces traduites de langues autres que la nationale.

Cette entrepriſe ayant ſombré le 13 août 1807 par ſuite du décret relatif à la ſuppreſſion de pluſieurs théâtres, Grandville (c'eſt le nom qu'il avoit adopté en ſe faiſant comédien) fut engagé au théâtre de l'Impératrice (ſalle Louvois), où ſes débuts eurent lieu par les rôles de Bonnard, dans les *Amis de collége*; de Paſquin, dans le *Jeu de l'Amour & du Haſard*; de Rigolet, dans les *Conjectures*, & de M. Pincé, dans le *Tambour nocturne*.

Quoiqu'il eût réuſſi, Grandville ne reſta pas longtemps penſionnaire de ce théâtre, qu'il quitta au bout

d'une année pour aller de nouveau courir le monde. Il contracta un engagement pour Saint-Pétersbourg, où il fit un séjour de quatre années. Les événements politiques ayant provoqué, en 1812, la dissolution de la Compagnie françoise, cet acteur partit pour Varsovie. Après deux ans passés dans la plus complète inaction, il parvint enfin à former une réunion d'acteurs françois qui restèrent sous sa direction jusqu'au commencement de 1818. Il rentra alors en France, & vint à Paris solliciter un ordre de début à la Comédie-Françoise, afin d'y remplacer Baudrier (1), mort quelque temps auparavant.

Le 10 août de cette même année, Grandville débuta donc dans les *Femmes Savantes* & le *Barbier de Séville*, par les rôles de Chrisale & de Bartholo. A son entrée sur la scène, sa taille élevée ne laissa pas d'abord que de surprendre les spectateurs, dont un visage sec, rude & même un peu sauvage n'étoit pas fait, d'ailleurs, pour lui concilier les sympathies; mais peu à peu cette impression défavorable fit place au désir de juger le nouveau venu avec impartialité. Dans plusieurs parties

(1) Benoît Baudrier, acteur dont la génération présente ne connoît même pas le nom, resta trop peu de temps au théâtre pour y être bien apprécié. Il jouissoit à Nantes d'une certaine réputation, lorsqu'il fut appelé à Paris par l'Autorité supérieure. Ses débuts commencèrent le 27 juin 1811 & durèrent jusqu'à la fin de juillet. Nommé sociétaire seulement le 1er avril 1817, après un noviciat de près de six années, il jouit à peine de cette prérogative, car une maladie l'emporta, le 13 octobre suivant, à l'âge de 45 ans. Il étoit né à Lyon, d'une bonne famille, & avoit fait d'excellentes études.

du rôle de Chryſale, Grandville fit preuve d'un talent formé par la pratique, mais novice encore dans le nouvel emploi auquel il ſe deſtinoit; car, juſque-là, il n'avoit joué que les *valets* & les *comiques*; & loin d'avoir, en effet, ſaiſi la phyſionomie de ſon perſonnage, il montra trop, ſous l'habit carré du brave bourgeois peint par Molière, l'acteur habitué à endoſſer la caſaque de La Branche, où à chauſſer les grandes bottes de Criſpin. Un ſeul paſſage, celui où Chriſale, pouſſé à bout, s'écrie :

« Qu'importe qu'elle manque aux loix de Vaugelas,
« Pourvu qu'à la cuiſine elle ne manque pas! »

& qu'il débita avec feu & avec un comique de bon aloi, lui mérita des applaudiſſements; dans tout le reſte du rôle, il parut incolore. Ce fut pis encore, dans le rôle de Bartholo, où il fut tout-à-fait inſuffiſant, & au réſumé, cette première épreuve le fit paſſer pour foible comédien.

Plus heureux quelques jours après, dans l'*Avare*, qu'il joua le 21 pour ſon deuxième début, il y dénota des intentions juſtes & qui accuſoient une bonne entente du caractère qu'il repréſentoit. Néanmoins Grandville ne fut point admis : on lui préféra un concurrent (2), dont les débuts étoient alors remarqués.

(2) Coſſard, c'étoit ſon nom, ſortoit du Conſervatoire, il avoit débuté, le 11 juillet 1818, par les rôles de Géronte, du *Diſſipateur*, & de Sganarelle, de l'*Ecole des Maris*. Il fut remercié en 1822. Après avoir

Grandville, évincé pour l'heure, mais confiant dans l'avenir, retourna dans les départements avec la ferme volonté de ſe repréſenter plus tard devant ſes juges lorſqu'il ſe ſeroit fortifié par l'étude & par la pratique. Les circonſtances vinrent en aide à ce deſſein. L'état, pour ainſi dire, conſtamment valétudinaire de De Vigny l'éloignant preſque conſtamment de la ſcène, le Comité d'adminiſtration, quelques années plus tard, reconnut qu'il devenoit indiſpenſable de ſe procurer un ſujet qui pût le doubler dans les *financiers*, les *manteaux* & les *grimes*, &, informé que Grandville nourriſſoit toujours un vif déſir d'entrer à la Comédie-Françoiſe, il lui fit propoſer un engagement à l'eſſai pour un an. Celui-ci accepta l'offre de grand cœur, &, le 7 mai 1821, il parut de nouveau dans le rôle de Géronte, du *Diſſipateur*. Il ſe tira de cette épreuve de manière à prouver qu'il avoit mis à profit le temps qui s'étoit écoulé depuis ſa première tentative. Le 20 novembre 1822, on le reçut au nombre des Sociétaires.

Ce comédien, qu'on ne placera pas en première ligne, poſſédoit néanmoins des qualités réelles : il ſavoit parfaitement écouter ſon interlocuteur & n'étoit pas étranger aux ſaines traditions qui ſont le palladium du répertoire claſſique. Malheureuſement, l'expreſſion de ſon viſage étoit commune, vulgaire même ; ſon jeu étoit entaché d'une ſorte de trivialité dont l'âge ne le

parcouru la province pendant pluſieurs années, on le revit de 1833 à 1834, penſionnaire du Théâtre-François, où il ne fit que paſſer. Il eſt aujourd'hui retiré à Toulouſe.

corrigea pas, bien au contraire, &, dans ſes dernières années, le fâcheux état de ſa ſanté lui avoit inculqué une phyſionomie triſte & mauſſade, qui n'avoit rien de bien prévenant.

Ses infirmités l'obligèrent enfin à renoncer, en 1834, à l'exercice de ſa profeſſion. Il demanda & obtint ſa retraite pour le 1er avril, & il alla habiter Sens, où il mourut deux ans après, le 3 décembre 1836.

Grandville eſt l'auteur d'un roman intitulé : *Paulin, ou les aventures du comte de Walter* (Paris, Deſenne, 1792), 2 vol. in-12, publié ſous le voile du pſeudonyme.

Rôles créés par Grandville.

1821	Vicenza	*Marino Faliero*, de Goffe.
1823	Orville.	*L'Homme aux Scrupules*, de ***(Richard Faber).
«	Duval	*L'Education*, de C. Bonjour.
1824	Duceffois	*La Saint-Louis à Sainte-Pélagie*, de Lafite.
«	Beaumanoir . . .	*Une Journée de Charles V*, de Duport père & fils.
1825	Duchâtel.	*L'Héritage*, de Mennechet.
«	Bon de Vieux Manoir	*Le Château & la Ferme*, de P. Dup., Gerf. & Th.
«	Préval	*Le Roman*, de De La Ville.
«	Warton	*Les Intrigues de cour*, de *** (Jouy).
1826	Fréville.	*L'Agiotage*, d'Empis & Picard.
«	Saint-Albin	*L'Amitié des deux Ages*, de Monier de la Sizer.
«	Vincent	*Pauline*, de Du Merfan.
«	Picard	*Le Spéculateur*, de Riboutté.
«	Roger	*Une Aventure de Charles V*, de Lafite.
«	Duperrier	*Le Jeune Mari*, de Mazères.
1827	Galeotti	*Louis XI à Péronne*, de Mély-Janin.
«	Broughton	*Lambert Simnel*, d'Empis & Picard.
«	Bertrand.	*Les Trois Quartiers*, de Picard & Mazères.
«	La Fontaine . . .	*Racine*, de Brizeux & Bufoni.
1828	Le Mis de Polla . .	*La Princeffe Aurélie*, de C. Delavigne.
«	Wilfon.	*L'Efpion*, d'Ancelot & Mazères.
1829	Le Bon Fierville . .	*Le Complot de Famille*, d'A. Duval.
«	Corbineau	*Une Journée d'élections*, de De La Ville.
1830	Durand	*Les Trois jours*, de *** (L. Halévy).
1831	De Formont . . .	*Naiffance, Fortune & Mérite*, de C. Bonjour.
«	Le Préfident . . .	*Les Rendez-vous*, d'A. de Longpré.
1832	Le Marquis. . . .	*Le Prince & la Grifette*, de C. de Leffer.
1833	Le Gouverneur . .	*Guido-Reni*, de Béraud (& Bouilly).


Fr Hillemacher
aq f 1865

LOUISE-CHARLES-THEOPHILE

MADEMOISELLE MANTE

1822 — 1849

Le jeudi 12 ſeptembre 1822, une jeune femme d'environ vingt-quatre ans, à la taille avantageuſe & bien priſe, aux traits réguliers, aux yeux noirs, quittoit les bancs du Conſervatoire où elle avoit reçu les leçons de Granger, & débutoit à la Comédie-Françoiſe par les rôles de Célimène, dans le

Extrait des regiſtres de l'Etat-civil du 1er arrondiſſement : « Du quinze prairial an VII (3 juin 1799) de la République françoiſe une & indiviſible ; acte de naiſſance de LOUISE-CHARLES-THÉOPHILE (fille), née hyer à deux heures de relevée, rue Croix, n° 537, diviſion de la place Vendôme ; fille de MARIE-JEANNE MANTE, âgée de dix-neuf ans, née à Paris ſur la ci-devant paroiſſe Saint-Euſtache. Témoins : LOUIS-CHARLES MANTE, âgé de vingt-quatre ans, domicilié à Paris, boulevard Cérutti ; JACQUES-JOACHIM-ALEXANDRE VILLET, adjudant-général, &c. »

Misanthrope, & d'Hortense dans l'*Amour & la Raison*. Cette jeune femme étoit Mlle Mante.

Née à Paris le 2 juin 1799, elle avoit commencé par étudier la peinture, & ce n'est qu'assez tard qu'elle se décida à embrasser la carrière du théâtre. Elle entra alors à l'Ecole de déclamation, où, dès la première année, elle remporta le prix de comédie.

Bien qu'elle n'eût jamais mis le pied sur aucun théâtre avant le jour de son début, elle se tira de cette première épreuve comme une actrice façonnée depuis longtemps à la scène. On lui reconnut de grandes dispositions, des dons que l'exercice ne pourroit que développer. Son organe seul laissa quelque chose à désirer : elle avoit, sans doute, une prononciation pure & correcte, une voix forte & bien accentuée, mais toutefois peu flexible & se prêtant mal-aisément à l'art des transitions.

Sauf cette légère restriction, la critique contemporaine se montra très-bienveillante à son égard. « Cette jeune & belle femme, dit le *Journal des Débats*, n'a point la beauté piquante de Mlle Contat, ni le charme irrésistible de Mlle Mars ; mais elle réunit des qualités essentielles qu'il est rare de rencontrer au même degré chez une jeune personne. »

Le soir même de son premier début, Mlle Mante fut engagée comme pensionnaire, aux appointements de 4,000 fr. Pour son second début, elle joua, le 14 septembre, Céliante, du *Philosophe marié*, & la Comtesse, du *Legs* ; ces deux rôles, où la convention remplace

le naturel, lui furent moins favorables que les précédents. Le 18, elle parut dans la *Coquette corrigée* & dans la *Gageure imprévue*, & le 21, elle continua ses débuts par Elmire, du *Tartuffe*, où son succès fut complet, & par Rosine, du *Barbier de Séville*, personnage dans lequel on la trouva moins convenablement placée, « parce qu'elle n'avoit ni les traits, ni la taille, ni surtout l'organe d'une *ingénue* (1). »

Son cinquième début eut lieu dans le rôle de Julie, du *Dissipateur*, qu'elle rendit avec une intelligence remarquable, & dans celui de Mme de Beauval, de *Bruéis & Palaprat*. Le 30 du même mois, elle joua de nouveau Célimène & Mme de Clainville, avec plus d'aplomb, de fermeté & de confiance encore que la première fois, & surtout avec un excellent ton de comédie. Enfin, elle reparut, le 7 octobre suivant, dans ce dernier rôle, après avoir joué la Lisette, du *Glorieux*.

Chacune des apparitions de Mlle Mante accusoit un progrès & témoignoit du soin qu'elle apportoit à se corriger des fautes qu'une critique amie lui avoit signalées; mais, en définitive, son jeu sémillant, son regard vif, son maintien aisé, son débit accentué la rendoient plus propre à exprimer la coquetterie que la sensibilité, & le rire sardonique lui convenoit mieux que l'interprétation du sentiment.

Cependant le succès de la débutante croissoit à chaque représentation : *vires acquirit eundo*. L'empressement du

(1) Le *Journal des Débats*.

public étoit extrême, en raiſon du bruit qui ſe faiſoit autour de ſon nom, & non-ſeulement l'orcheſtre des muſiciens ſe trouvoit envahi toutes les fois qu'elle étoit annoncée, mais même ceux des amateurs qui n'avoient pu trouver place dans la ſalle achetoient à prix d'or la faveur d'être admis ſur le théâtre. Rien enfin ne manqua à l'éclat des débuts de Mlle Mante.

Il advint de cette vogue prodigieuſe ce qui ſe produit d'ordinaire en ſemblable occurrence : les oppoſitions jalouſes s'éveillèrent & eſpérèrent, en arrêtant le cours de cette marche triomphale, hâter le moment où, rentrant dans la loi commune, il ſeroit permis de reléguer la nouvelle venue dans les *troiſièmes amoureuſes*. Mlle Mars, comme ſi elle avoit eu la foibleſſe de s'alarmer des ſuccès de Mlle Mante, s'étoit retirée ſous ſa tente, & la malignité publique lui attribuoit, non ſans quelque raiſon, des diſpoſitions peu bienveillantes envers ſa jeune émule : ſentiments dont auroit dû la préſerver la conſcience de ſon propre talent. Cette opinion s'accrédita même aſſez, pour que Mlle Mars jugeât opportun de la combattre, en paroiſſant de concert avec la débutante, dans les *Femmes ſavantes*, où, comme on ſait, les deux ſœurs Henriette & Armande ſont preſque continuellement enſemble en ſcène. Les feuilles de l'époque, en rendant compte de cette repréſentation ſolennelle, qui eut lieu le 30 octobre 1822 (2),

(2) La recette dépaſſa 7,000 fr. Les cent vingt loges de la Comédie étoient toutes louées, fait inouï dans les annales de la location, & jamais affluence ne fut égale à la porte d'un théâtre.

conſtatent que la grande actrice fit valoir avec un art infini les charmantes fineſſes de ſon rôle, & que Mlle Mante ne négligea aucun détail du ſien, dont elle avoit ſaiſi & rendu avec bonheur la phyſionomie altière & pédanteſque.

La réunion de ces talents d'élite, en cette circonſtance, cauſa un plaiſir ſi vif & parut ſi piquante que, quelques jours après, à la fin du ſpectacle, le public demanda ſpontanément & à l'unanimité qu'une deuxième repréſentation de ce chef-d'œuvre de Molière eût lieu de nouveau, avec le concours de ces deux actrices. Le théâtre en prit l'engagement, &, le 15 novembre ſuivant, l'affiche convioit à ce même ſpectacle le public, dont l'empreſſement redoubla, ſi cela eſt poſſible. L'effet de cette ſoirée fut immenſe. Un moment, Mlle Mars put craindre ſérieuſement de ſe voir, ſinon éclipſée, du moins balancée par ce nouvel aſtre naiſſant. A peine deux mois s'étoient écoulés, que Mlle Mante étoit admiſe au rang des Sociétaires.

Lorſque les années, & plus encore un embonpoint précoce lui firent une loi de quitter les rôles où juſqu'alors elle avoit brillé, cette actrice changea d'emploi; la coquette Célimène devint, par la force des choſes, la prude Arſinoé, & Armande abdiqua pour Philaminte. Quelque pénible que lui dut être cette transformation, Mlle Mante avoit trop de reſſources dans ſon talent pour ne pas s'en tirer à ſon honneur. Succédant à Mlle Leverd dans l'emploi des *demi-caractères*, les rôles de Mme Evrard dans le *Vieux Célibataire*, de

Mme Patin dans le *Chevalier à la mode*, de la Baronne dans *Turcaret*, pour l'ancien répertoire : ceux de la Maréchale, dans la pièce intitulée : 1760, de Lady Churchill dans le *Verre d'eau*, pour le répertoire moderne, la montrèrent ſous une face nouvelle. Mais aucun perſonnage ne mit autant en relief les qualités qui la diſtinguoient, que celui de la Baronne dans *Il ne faut jurer de rien* ; elle ſut, avec ce port de tête qui n'appartenoit qu'à elle, y réunir à un naturel inciſif la fierté ariſtocratiquement dédaigneuſe, ſi ce n'eſt impertinente, des femmes de qualité ſous l'ancien régime.

Pendant vingt-ſept années de bons ſervices, Mlle Mante avoit donc tenu une place fort honorable à la Comédie-Françoiſe. On pouvoit eſpérer l'applaudir longtemps encore, lorſqu'une maladie de peu de durée l'emporta, le 25 mars 1849.

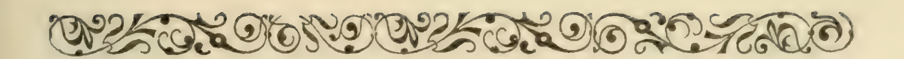
Elle laiſſa des regrets unanimes ; car, en dehors de ſon talent de comédienne, c'étoit une femme diſtinguée, ſpirituelle, inſtruite, & cultivant également avec goût & ſuccès la muſique & la peinture.

Rôles créés par Mˡˡᵉ Mante.

1823	Célimène	*L'Homme aux ſcrupules*, de *** (Richard Faber).
«	Laure	*L'Education*, de C. Bonjour.
1824	Mᵐᵉ Saint-Phar . .	*Le Tardif*, de J. Genſoul.
1825	Mᵐᵉ Merval . . .	*Le Veuvage interrompu*, de Bayard.
1828	Mᵐᵉ Bargeot . . .	*Chacun de ſon côté*, de Mazères.
«	Dona Béatrix. . .	*La Princeſſe Aurélie*, de C. Delavigne.
1829	Mᵐᵉ Beaugrand. .	*Le Bon Garçon*, de Mazères & Picard.
«	La Marquiſe . . .	*Le Complot de famille*, d'A. Duval.
1830	Mᵐᵉ Méricour. . .	*La Belle-Mère & le Gendre*, de Samſon.
«	Mᵐᵉ Melcour . . .	*Les Trois jours*, de *** (L. Halévy).
«	La Maréchale . .	1760, d'A. de Longpré.
1831	La Marquiſe . . .	*Charlotte Corday*, de Régnier Deſtourbet.
1832	Mᵐᵉ d'Armilly. . .	*Clotilde*, de F. Soulié.
1833	La Comteſſe . . .	*La Mort de Figaro*, de Roſier.
«	Mᵐᵉ de Terrai .	*L'Alibi*, d'A. de Longpré.
1834	Auguſta	*Une Liaiſon*, d'Empis.
1835	Mᵐᵉ de Pompadour	*Une Préſentation*, de François & N. Fournier.
1836	Mᵐᵉ Dumont . . .	*Le Teſtament*, d'A. Duval.
1837	Mᵐᵉ de Maintenon	*La Vieilleſſe d'un grand roi*, de Lockroy & Arn.
«	Mᵐᵉ de Cézanne .	*Julie*, d'Empis.
«	Mᵐᵉ Dormeuil . .	*Claire*, de Roſier.
1838	Lady Granville . .	*Le Méneſtrel*, de C. Bernay.
«	La Marquiſe . . .	*Richard Savage*, de Deſnoyers & Labat.
1839	Mᵐᵉ Damainville .	*Le Comité de bienfaiſance*, de Duveyrier & J. de Wailly.
«	Mᵐᵉ de Prie . . .	*Mˡˡᵉ de Belliſle*, de A. Dumas (Ribbing & Lhérie.)
«	Mᵐᵉ Deſpaillères .	*Il faut que jeuneſſe ſe paſſe*, de Rougemont.
«	Mᵐᵉ Fabricius. . .	*Un cas de conſcience*, de C. Lafont.

1840	La Marquiſe . . .	*Japhet*, de Scribe & Vanderburck.
«	Lady Churchill. .	*Le Verre d'eau*, de Scribe.
1841	La Baronne . . .	*La Protectrice*, d'E. Souv. (Brune & Mme Marſ.).
1842	Ermanſtrude . . .	*M. de Maugaillard*, de Roſier.
«	Mme de Beaufort .	*Un Veuvage*, de Samſon.
«	Madeleine	*Le Dernier Marquis*, de H. Roman.
1843	La Marquiſe . . .	*Les Grands & les Petits*, d'Harel.
1844	La Comteſſe . . .	*L'Héritière*, d'Empis.
1846	Cath. de Médicis .	*Une Nuit au Louvre*, de Vanderburck.
«	La Marquiſe . . .	*Le Nœud Gordien*, de Mme Caſa-Major.
1847	Mme Roger	*Notre Fille eſt Princeſſe*, de L. Gozlan.
«	La Baronne. . . .	*Bon gré mal gré*, de ***.
«	La Baronne. . . .	*Il ne faut jurer de rien*, d'A. de Muſſet.





ANTOINE PÉRIER

1825 — 1845

IL naquit à Lyon le 7 mars 1784. Comme on le deſtina d'abord au commerce, il fut placé chez un négociant de cette ville, où la réquiſition vint le prendre pour en faire un ſoldat. Réformé du ſervice au bout de deux ans, à la ſuite d'une bleſſure grave, Périer revint dans ſa ville natale :

Extrait des actes de la paroiſſe Saint-Martin-d'Ainay, à Lyon : « ANTOINE, né d'avant-hier, fils de JACQUES PÉRIER, pâtiſſier, rue de la Barre, & de MARIE REY, ſon épouſe, a été baptiſé par nous, vicaire ſouſſigné, le 9 mars mil ſept cent quatre-vingt-quatre. Le parrain, ANTOINE PÉRIER, oncle paternel de l'enfant ; la marraine, CLAUDINE PALHEAU, ayeule paternelle de l'enfant, qui ont ſigné avec le père. »

c'eſt alors qu'il ſe fit comédien, moins par goût que par néceſſité. Il s'eſſaya ſur la ſcène des Céleſtins, dans les *amoureux*. Un certain ſuccès, dont il fut redevable à ſon extérieur agréable plutôt qu'à un talent formé, lui valut de la part du directeur du Grand-Théâtre un engagement pour jouer les rôles ſecondaires de cet emploi. Plus tard, on le vit à Bordeaux, à Strasbourg; &, en 1806, il partit pour l'Italie avec la troupe d'acteurs qu'avoit formée M[lle] de Raucourt, qui en étoit la directrice.

Après la diſſolution de cette Société, Périer débuta, le 2 avril 1813, à l'Odéon, dans le *Menteur* & les *Amours de Bayard*, par les rôles de Dorante & de La Paliſſe. Quinze mois plus tard, il faiſoit partie du Théâtre de la Porte-Saint-Martin, ouvert de nouveau le 26 décembre 1814.

Mais déjà cet acteur avoit paru, le 16 ſeptembre, à la Comédie-Françoiſe, dans la tragédie du *Cid*; début malheureux pour lui. Faiſant abus du geſte, il lui arriva fréquemment, dans le cours de la pièce, de heurter Elvire, de froiſſer Chimène, & il couronna ces maladreſſes par une gaucherie plus malheureuſe encore; car, n'étant pas maître de ſa pantomime, il lança le bras avec tant de véhémence que l'interlocuteur qui repréſentoit le Roi, atteint par ce coup imprévu, faillit être renverſé & perdit ſon manteau. Il advint de cet incident que le parterre, qui avoit commencé par rire de ce Cid groteſque, finit par prendre la choſe au ſérieux & fit entendre des ſifflets.

Quatre jours après cet échec, Périer joua le *Menteur*, & Derval dans les *Rivaux d'eux-mêmes*; mais Thalie, comme on difoit alors, ne le confola pas des rigueurs de Melpomène. Ce n'étoit pas l'habitude de la fcène qui lui faifoit défaut, mais bien l'intelligence du rôle, & tout, dans l'interprétation du caractère de Dorante, ne révéla qu'un médiocre comédien. Périer ne fut point engagé.

Il quitta alors Paris & fe rendit à Bordeaux, puis à Nantes. Dans l'intervalle, il avoit adreffé à la Comédie une requête tendant à ce qu'on lui accordât la faveur de continuer ou de reprendre fes débuts. Il ne reçut qu'une réponfe négative, motivée fur la non-vacance de l'emploi, & il s'engagea alors à Rouen pour remplacer Granger qui, en 1818, faifoit à la fcène fes adieux définitifs.

Plus heureux devant ce public affez difficile, qu'il ne l'avoit été ailleurs, Périer étoit goûté par les Rouennois, mais ne perdoit pas de vue, cependant, le but auquel tendoit fon ambition : il follicitoit de rechef un ordre de début pour le Théâtre-François, ce qui lui fut accordé en février 1820. Or, fur les entrefaites, l'Odéon, récemment reconftitué comme annexe du premier théâtre, avoit fait avec Périer un traité fort avantageux pour celui-ci (1), & auquel il lui sembla fort dur d'avoir à renoncer, ce qui fut caufe qu'il déclina l'honneur de paroître à la Comédie-Françoife, bien qu'elle lui offrît

(1) 8,000 fr. de traitement, 2,000 fr. de feux & un congé d'un mois.

les grands appointements de 4,000 francs, les feux & les jetons; il auroit voulu qu'on lui garantît ſa réception (2). C'eſt à quoi le Comité ne put accéder, & après divers pourparlers, l'Autorité ſupérieure, ne pouvant de la ſorte tolérer une atteinte à ſes droits (3), impoſa à l'acteur récalcitrant l'obligation de déférer à l'ordre qu'il avoit reçu.

Il fallut donc s'exécuter. Périer choiſit le rôle d'Alceſte, du *Philinte de Molière*, qu'il joua le 17 août 1820. On trouva qu'il y remplaçoit la nobleſſe par l'emphaſe, & la chaleur par la déclamation; qu'il ſe préoccupoit trop des effets ſecondaires & pas aſſez de l'enſemble.

Une taille avantageuſe, une figure ouverte, quoique empreinte plutôt de franchiſe que de vivacité, un maintien qui ne manquoit pas d'aiſance, étoient certainement d'utiles auxiliaires pour l'emploi qu'il abordoit; mais, comme ombre à ce tableau, ſa voix, qui bien que pleine offroit peu de flexibilité & s'enrouoit faci-

(2) Documents ſur le Théâtre-François. (*Arch. de l'Emp.*)

(3) Le duc de Duras écrivoit à ce ſujet au comte de Pradel: « ... quand même la Comédie ſeroit diſpoſée (ce qui n'eſt pas) à diſpenſer le ſieur Périer de ſon début, je ne puis ſupporter qu'il me manque à ce point. Je vous prie donc de faire ſignifier à M. Picard que le ſieur Périer ne pourra débuter à l'Odéon qu'après qu'il aura débuté à la Comédie-Françoiſe. Son début n'engageant à rien, il ſera fort le maître de ne point accepter les propoſitions de la Comédie, ſi elle lui en faiſoit, & de s'engager au ſecond théâtre; mais il ne donnera pas l'exemple du mépris de l'Autorité, & de ne demander un ordre de débuter que pour pouvoir ſe faire accorder des conditions plus avantageuſes au ſecond théâtre. »

« *Signé:* Le duc de DURAS. »

(*Arch. de l'Emp.*)

lement; ſes geſtes ſouvent mal réglés, mal diſtribués, & particulièrement la froideur compaſſée de ſon jeu, étoient des défauts que quelques qualités ne ſuffiſoient pas à compenſer. On le laiſſa donc libre de s'attacher à la fortune de l'Odéon, où il entra le 9 mai 1821.

Après quatre années paſſées à ce théâtre, Périer vint pour la troiſième fois frapper aux portes de la Comédie-Françoiſe, qui, enfin, s'ouvrirent à deux battants devant lui : atteinte par des pertes ſucceſſives, elle ſentoit le beſoin de combler les vides qui s'étoient faits dans ſon ſein. Périer reparut donc, le 26 ſeptembre 1825, devant un auditoire pour lequel il n'étoit pas un nouveau venu, tant s'en falloit, dans le rôle de Tartuffe & dans *Nanine*. Ses défauts habituels, habilement palliés, ſemblèrent moins choquants, & bien que, dans le chef-d'œuvre de Molière, il parût encore loin du comédien regrettable qu'il étoit deſtiné à remplacer, de Damas, dont il ne poſſédoit ni le foyer chaleureux ni les fécondes reſſources, on rendit juſtice aux progrès que l'on crut reconnoître en lui. Il fut moins heureux dans le rôle du Comte d'Olban, ainſi que dans ceux de Saint-Alme de l'*Abbé de l'Epée*, & d'Armand de l'*Avocat*, qu'il joua quelques jours après.

Périer fut reçu ſociétaire le 1er avril 1828, à quart de part, ſans claſſification, pour jouer les *premiers rôles*, les *pères nobles*, les *raiſonneurs* & les *troiſièmes rôles*. En effet, on le vit remplir tous ces emplois, même ceux de la tragédie de la nouvelle école littéraire : témoin le rôle d'Yago, dont il ſe tira avec aſſez de bonheur dans

le *More de Venise*, d'Alfred de Vigny (4). Lorſque l'âge lui eut interdit la repréſentation de certains perſonnages, il tenta d'adopter les *financiers*, dans le domaine deſquels il avoit fait jadis une excurſion par le rôle du Commandeur, lors de la repriſe du *Père de Famille*; & il parut, en 1836, dans l'*Avare*, & dans Arnolphe de l'*Ecole des Femmes*. Mais cet eſſai dans un emploi ſi différent de celui qu'il avoit principalement rempli ne lui réuſſit pas : il ſe ſentit mal à l'aiſe ſous la caſaque d'Harpagon & y renonça déſormais.

Somme toute, ce comédien, doué d'une belle repréſentation, d'un air de bonne compagnie, d'une tournure dégagée, poſſéda longtemps les dons extérieurs requis pour jouer ce qu'on appelle au théâtre les rôles *étoffés*. Toutefois, ſa geſticulation incohérente (défaut dont il ne ſe corrigea jamais), ſa diction ſaccadée, hachée, un je ne ſais quoi de dur & de caſſant, & pardeſſus tout, le malheur d'altérer fréquemment la meſure du vers, toutes ces imperfections graves ont mis obſtacle à ce qu'on ait pu le placer au rang des illuſtrations de la ſcène françoiſe.

Périer, qui s'étoit retiré le 1er avril 1845, eſt mort à Tours, qu'il habitoit depuis quelques années, le 6 juin 1863, dans ſa 79e année.

(4) Le Comité d'adminiſtration réclama, de l'Autorité ſupérieure, l'allocation de 2,000 fr. comme récompenſe des ſervices de ce Sociétaire.

Cette demande étant reſtée ſans réponſe, le Comité la renouvela avec plus d'inſiſtance, arguant du zèle montré par Périer, & citant à l'appui les ſuffrages qu'il avoit obtenus dans le rôle d'Yago.

Délib. du 17 nov. 1829.

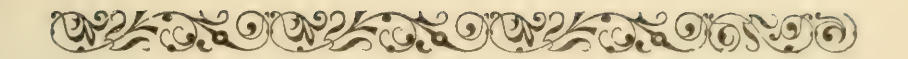
(*Arch. de l'Emp.*)

Rôles créés par Périer.

1826	Surville.	*Le Jeune Mari*, de Mazères.
«	Belmonte.	*Le Taſſe*, d'A. Duval.
1827	Varney	*Emilia*, d'A. Soumet.
«	Chapelle.	*Racine*, de Brizeux & Buſoni.
1828	Le Directeur . . .	*Molière*, de François.
«	Le Cte de Seſſanne	*La Princeſſe Aurélie*, de C. Delavigne.
«	Le Vicomte . . .	*Jamais à propos*, de *** (Picard & Empis).
«	Glanvil.	*L'Ecole de la Jeuneſſe*, de Draparnaud.
«	Le Comte	*La Ducheſſe & le Page*, de A. Béraud.
1829	Frimont	*Une Journée d'élections*, de De La Ville.
«	Yago.	*Le More de Veniſe*, d'A. de Vigny.
1830	Melcour	*Les Trois jours*, de *** (L. Halévy).
«	Lord Nelvil. . . .	*Corinne*, d'Ancelot.
«	De Froger	*La Dame & la Demoiſelle*, d'Empis & Mazères.
«	Le Maréchal . . .	*Les Trois Chapeaux*, d'A. de Longpré.
1831	Robeſpierre . . .	*Camille Deſmoulins*, de Maillan & Blanchard.
«	Formont	*L'Amitié des Femmes*, de Monier de la Sizeranne.
«	Monville	*La Reine d'Eſpagne*, de Latouche.
«	Law	*La Fuite de Law*, de Mennechet.
1832	Commines . . .	*Louis XI*, de C. Delavigne.
«	Voltaire	*Voltaire chez Mme de Pompadour*, de *** (Lafite & Deſnoyers).
«	François Ier. . . .	*Le Roi s'amuſe*, de V. Hugo.
1833	Vincent	*Le Presbytère*, de C. Bonjour.
«	La Popelinière . .	*L'Alibi*, d'A. de Longpré.
1834	Henri IV.	*Mlle de Montmorency*, de Roſier.
1835	Le Père Joſeph. .	*Richelieu*, de N. Lemercier.
«	Lavater	*Lavater*, de C. Bonjour.
«	De Verpy	*Un Mariage raiſonnable*, d'Ancelot.
1836	Foreſtier	*Marie*, de Mme Ancelot.

1837	Dormeuil	*Claire*, de Rofier.
1838	Forlis	*Une Saint-Hubert*, d'A. de Longpré.
«	Dambleville . . .	*Ifabelle*, de Mme Ancelot.
1839	Deffignant	*Les Serments*, de Viennet.
«	Mireville	*Le Sufceptible*, de *** (Beauplan).
«	Defpallières . . .	*Il faut que jeuneffe fe paffe*, de Rougemont.
«	Fabricius.	*Un Cas de confcience*, de C. Lafont.
1840	Jouvenel	*Les Souvenirs de la Marq. de* ***, de *** (Fourn.)
1841	Corniquet	*Le Confeiller rapporteur*, de *** (C. Delavigne).
«	Le Commandeur .	*Un Mariage fous Louis XV*, d'A. Dumas.
1842	Gédéon	*Ofcar*, de Scribe.


Fred Hillemacher



JEAN-BERNARD BRISSEBARRE

dit JOANNY

1825 — 1841

LE plus jeune des quatre enfants d'un artiste de la Sainte-Chapelle, à Dijon, Jean-Bernard Brissebarre, naquit dans cette ville le 2 juillet 1775. A l'âge de huit ans, on le voit à Paris parmi les pages de la *Musique du Roy;* toutefois il montra assez peu de dispositions pour qu'on dût renoncer à l'espoir d'en faire jamais un musicien. Le peintre Vin-

---

Extrait des registres de la paroisse Sainte-Bénigne, à Dijon : « Le deux juillet mil sept cent soixante & quinze, a été baptisé JEAN-BERNARD, fils de JEAN-BERNARD BRISSEBARRE, musicien de la Sainte-Chapelle du Roy, à Dijon, & de MARIE-CHARLOTTE ERARD ; né le même jour de légitime mariage. Il a eu pour parrain PIERRE-BARTHÉLEMY BRISSEBARRE, fils de PIERRE BRISSEBARRE, bourgeois de Dijon, & pour marraine MARIE-LOUISE BRISSEBARRE, sa sœur, lesquels n'ont pu signer à cause de leur bas âge. Signé : J.-B. BRISSEBARRE, & DESCHAMPS, vicaire. »

cent l'ayant admis, quelque temps après, au nombre de ſes élèves, il ſuivit ſes leçons avec aſſez de ſuccès, lorſque, venant à peine d'atteindre ſa ſeizième année, il céda à l'enthouſiaſme qui entraînoit en ce moment la jeuneſſe ſous les drapeaux, & s'engagea dans le premier bataillon de Paris, où déjà l'aîné de ſes frères l'avoit précédé. En 1793, il paſſa dans le 7ᵉ régiment de huſſards (1), qui fut, bientôt après, envoyé à l'armée de la Moſelle. Un coup de feu qu'il reçut à la main gauche, & qui néceſſita l'amputation d'un doigt, le fit réformer du ſervice. Il entra alors, comme employé, dans l'Adminiſtration des Domaines; mais la bureaucratie convenoit peu à ſes goûts artiſtiques, & il l'abandonna pour reſſaiſir ſes pinceaux. Travaillant avec ardeur, la ſeule diſtraction qu'il ſe permettoit (c'eſt lui-même qui nous l'apprend dans un écrit de ſa main) conſiſtoit dans la lecture d'un vieux bouquin dépareillé, qui renfermoit de nombreux extraits de Corneille & de Racine. Cette lecture ne tarda pas à éveiller ſa véritable vocation (2). Il s'eſſaya d'abord

(1) A ce même régiment des huſſards de Berchiny, où Briſſebarre devint maréchal-des-logis-chef, ſe trouvoient appartenir en même temps, par une coïncidence bizarre, Gavaudan, ſimple huſſard, & Boſquier-Gavaudan, couſin de celui-ci, comme muſicien-timballier; qui, tous les deux, & chacun dans ſon genre, ſe ſont fait par la ſuite un nom au théâtre.

(2) « Qui le croiroit! Ce fut un vieux bouquin,
« Que de notre atelier recouvroit la pouſſière,
« Qui de notre illuſtre Le Kain
« Me fit embraſſer la carrière. »

(*Biographie d'un pauvre acteur, écrite par lui-même.*)

ſur diverſes ſcènes bourgeoiſes, &, plus tard, il joua la tragédie en amateur au petit théâtre des Délaſſements comiques (3). Réſolu à ſuivre la carrière théâtrale & à s'y faire diſtinguer, il rechercha les conſeils de Mlle de Saint-Val l'aînée, & c'eſt ſous ſes auſpices qu'il débuta, le 4 juin 1797, au Théâtre de la République, dans l'*Œdipe à Colonne*, de Ducis. Par condeſcendance pour ſa famille, fort oppoſée à ſes projets, Briſſebarre adopta à cette époque le pſeudonyme ſous lequel il s'eſt depuis rendu juſtement célèbre.

Les diviſions inteſtines, nées de diſcuſſions d'intérêt, ayant amené la fermeture de ce théâtre, & diſperſé ſes acteurs, Joanny partit pour Bruxelles, où il accompagna Talma en qualité de *confident tragique*. Il revint enſuite ſeul en France, y mena une exiſtence nomade & eut à traverſer les épreuves les plus pénibles. Se trouvant à Nancy en 1803, il y reſta forcément pendant cinq longs mois, d'avril à octobre, « ſans emploi, ſans argent, ſans crédit, en un mot, dans la miſère la plus profonde. Tous ſes pauvres effets en gage ; n'ayant qu'une paire de bottes qui prenaient l'eau, une mauvaiſe redingote rapée, point de linge, un vieux chapeau à la *Robert-Macaire* ; les trois quarts du temps,

(3) Ce théâtre, anciennement ſitué ſur le boulevard du Temple, & dont la dénomination exiſtoit encore, il y a quelques années, a été, après de nombreuſes viciſſitudes, démoli en 1862, pour l'ouverture du nouveau boulevard du prince Eugène, & transféré dans un quartier de Paris bien oppoſé, rue de Provence, où le marteau de l'expropriation eſt venu encore l'atteindre en 1864.

ne ſachant où aller dîner & s'en paſſant quelquefois (4). » Cependant, trop fier pour ſe plaindre, & ſortant le moins poſſible du grenier percé à jour qui lui ſervoit d'aſile, avec une malle vide pour ſiége, un mauvais matelas ſur un lit de ſangles, & une centaine de brochures pour mobilier, il étudioit ſans ceſſe & ne déſeſpéroit pas de l'avenir.

En effet, deux ans plus tard, vers 1805, commençoit à Lyon & à Marſeille (5) une réputation qui devoit grandir d'année en année. Un ordre de début appela Joanny à la Comédie-Françoiſe, où il parut le 10 juillet 1807, mais précédé d'une renommée trop grande déjà pour n'être pas conteſtée. Les critiques du temps & les eſprits d'élite le jugèrent ſainement : tout en reconnoiſſant en lui de belles inſpirations & le germe de hautes qualités, ils lui reprochèrent « de forcer ſes moyens & de n'obtenir ſouvent ſes effets qu'aux dépens d'une expreſſion noble & élevée. »

Joanny, en homme intelligent, comprit que le mo-

(4) *Ma confeſſion*, opuſcule en vers, avec notes.

(5) A Lyon notamment, où Joanny obtint de très-grands ſuccès, de 1806 à 1807, le jeu de ce tragédien provoqua une polémique très-animée, dont un journal local de l'époque, le *Bulletin de Lyon*, contient les pièces à l'appui. Un critique anonyme (*), entre autres, ſembloit avoir pris à tâche de pourſuivre de ſes diatribes les plus acerbes, tempérées par de rares éloges, l'acteur tragique, qui rencontra dans d'autres correſpondants, également anonymes, de moins rudes cenſeurs de ſes défauts, & des appréciateurs plus équitables & plus éclairés de ſon talent.

(*) H. T., dont ces initiales cachoient le nom, étoit un médecin aſſez obſcur de la ville.

ment n'étoit pas venu encore pour lui de prendre à la Comédie la place qu'il se sentoit appelé à y tenir; il retourna dans les départements, où il vit croître en peu d'années son bien-être (6) & sa réputation. Rouen, Bordeaux, Lyon, Marseille, l'applaudirent tour à tour; sa renommée dépassa celle de Lafon & rivalisa même parfois avec celle de Talma.

L'Odéon ayant été érigé en 1819 en second Théâtre-François, Joanny fut engagé pour y tenir en chef le grand emploi tragique. Il débuta, le 4 octobre, dans Vendôme d'*Adélaïde du Guesclin*. Le 23 octobre suivant, il établissoit dans *les Vêpres Siciliennes* le rôle de Procida. On se rappelle encore la manière sombre, ardente, énergique, avec laquelle il l'interpréta. Son succès eut tant de retentissement que la Comédie-Françoise voulut l'enlever à l'Odéon (7). On prétendit que, dans un

(6) La tragédie *ambulante* étoit d'un très-bon rapport dans le premier quart de ce siècle. Il résulte d'un bordereau de l'année 1818, que nous avons eu sous les yeux, que six villes de province ont ajouté à la couronne tragique de l'acteur nomade Joanny un fleuron de vingt-cinq mille francs.

(*Courrier des Spectacles.*)

(7) Du 18 octobre 1819. « Le Comité, considérant : 1° Qu'un de ses premiers devoirs est de soutenir la Comédie-Françoise en y appelant successivement tous les acteurs qui ont de la réputation, soit dans les théâtres de Paris, soit dans ceux de la province, & que d'après l'article 6 de l'ordonnance du 21 juillet 1818, relative au théâtre de l'Odéon, annexe du Théâtre-François, ce théâtre est celui où la Comédie-Françoise est appelée le plus spécialement à se recruter, puisqu'il doit jouer les mêmes genres; 2° que M. Joanny, actuellement acteur à ce théâtre, a, depuis, l'ouverture, été distingué par le public, & qu'il y a justifié la réputation qu'il a apportée de la province;

A reconnu qu'il étoit convenable & nécessaire d'attacher M. Joanny

dîner donné chez Mlle Mars, on avoit fait ſigner à notre comédien un engagement brillant & tout préparé d'avance avec le premier théâtre : engagement qui ne reçut pas, il eſt vrai, la ratification de l'Autorité ſupérieure. Cette affaire eut, à cette époque, beaucoup de

au Théâtre-François & que l'art. 6 de l'ordonnance précitée en donnoit les moyens, puiſqu'il permet aux penſionnaires de ce théâtre de paſſer à la Comédie-Françoiſe, ſous la ſeule condition de prévenir ſix mois d'avance les ſociétaires du théâtre de l'Odéon.

Mais attendu qu'il eſt réſulté des éclairciſſements donnés par M. Joanny, qu'il étoit entièrement libre, n'ayant contracté d'engagement que juſqu'au 1er mai 1820, le Comité, ſe trouvant également libre de traiter avec M. Joanny, a examiné à quelles conditions M. Joanny peut être admis, & a adopté les ſuivantes, à l'unanimité :

M. Joanny ſera reçu ſociétaire ſans début & ſans eſſai, au 1er mai prochain, avec promeſſe d'un quart de part en 1821 & de part entière en 1822.

Les motifs de cette détermination ſont qu'un acteur auſſi diſtingué que M. Joanny, qui a déjà débuté deux fois au Théâtre-François ; qui eſt arrivé dernièrement à Paris, précédé d'une réputation honorable acquiſe dans la province, & qui s'eſt ſoutenue depuis qu'il eſt au théâtre de l'Odéon, n'a point beſoin de début ni d'eſſai, ayant fait plus que ſuffiſamment ſes preuves.

Quant à ſon admiſſion comme Sociétaire, le Comité, conſidérant qu'il exiſte pluſieurs exemples d'une conduite ſemblable, entre autres, ceux de Préville, de M. Fleury, de Mme Thénard & ſurtout d'Aufreſne, qui fut reçu immédiatement à demi-part, & que les circonſtances actuelles, bien plus impérieuſes que celles où ſe trouvoit alors la Comédie-Françoiſe, forcent abſolument la Société à s'écarter des règles qu'elle a dû ſuivre en d'autres temps, pourvu qu'elle y ſoit autoriſée par ſon Supérieur immédiat ;

Arrête, vu le cas d'exception viſible où ſe trouve M. Joanny, dont les talents ſont reconnus néceſſaires au Théâtre-François, & ſans que cet exemple puiſſe tirer à conſéquence en d'autres cas ; vu l'adhéſion de M. Joanny annoncée ; que M. le duc de Duras ſera ſupplié de vouloir bien accorder ſon admiſſion au Théâtre-François, aux conditions ci-deſſus expliquées, &, à cet effet, déroger expreſſément & pour ce cas ſeul, à toutes diſpoſitions contraires

retentiſſement, & partagea pour ainſi dire l'opinion publique en deux camps. Les uns approuvèrent la Comédie-Françoiſe d'appeler à elle un homme d'un talent éprouvé ; les autres la blamèrent, en imputant ſa démarche moins à la louable ambition de fortifier ſes rangs, qu'à un parti pris de nuire à une entrepriſe rivale ; imputation que, pour le dire en paſſant, l'avenir juſtifia juſqu'à un certain point. Les choſes en vinrent à un tel degré d'animation, que le duc de Duras aviſa le Comité adminiſtratif de la Comédie, que le déſir du Roi étoit qu'elle reſpectât l'inſtitution du ſecond Théâtre-François, & que Joanny ne ceſſât pas, par ſon fait, d'être attaché à ce théâtre ; & en même temps il exigeoit de cet acteur une déclaration publique (8),

de l'ordonnance du 14 décembre 1816, notamment aux articles 8 & 9 du chapitre 6 du titre 5.

Signé : SAINT-FAL, MICHOT ; DAMAS, DE VIGNY, ARMAND, P. MICHELOT.

Pour copie conforme :

LE MAZURIER.

(*Arch. de l'Emp.*)

(8) « Les bruits contradictoires (écrivit Joanny) que l'on a répandus ſur les embarras de ma ſituation entre les deux théâtres françois me déterminent à fixer l'opinion par une déclaration franche & poſitive. Je déclare donc que, ſéduit par les avantages qui m'avoient été préſentés au nom de la Comédie-Françoiſe, je les avois peut-être trop légèrement acceptés. J'ai reconnu depuis que les termes de mes précédents engagements avec M. Picard étoient trop précis pour me permettre d'y manquer. Eclairé d'ailleurs par le vœu du public, dont le ſuffrage avoit éveillé l'attention du premier théâtre, j'ai penſé qu'il étoit de mon devoir de reſter attaché à la fortune du ſecond, & je me ſuis empreſſé de prier M. le duc de Duras de vouloir bien s'interpoſer entre la Comédie-Françoiſe & moi, pour obtenir la réſiliation de mon engagement avec elle. » (5 novembre 1819.)

Quelques jours plus tard, le Comité, aſſemblé dans la ſalle de ſes

dont la fincérité peut être regardée au moins comme douteufe.

Ce tragédien fut donc forcé de refter au théâtre de

délibérations, recevoit une lettre de Joanny, par laquelle il demandoit que la Comédie-Françoife confentît à la réfiliation amiable de l'adhéfion foufcrite par lui le 28 octobre, plutôt, difoit-il, que de s'expofer aux chances d'un procès. Le Comité, fans répondre à cette lettre, la tranfmit à M. le duc de Duras, mais le fignataire renouvela fes conclufions par exploit d'huiffier, qui n'amena pas plus de réfultat.

(*Arch. de l'Emp.*)

Il advint de tous ces tiraillements que la Comédie-Françoife jugea à propos de publier un mémoire afin de rétablir fous leur vrai jour les faits dénaturés par l'opinion : mémoire tiré à huit mille exemplaires & envoyé, au nombre de mille, à chacun des huit journaux exiftant alors dans la capitale.

« Pour reconnoître (eft-il dit dans ce factum) que l'acquifition de Joanny étoit néceffaire, il n'a fallu à la Comédie qu'un moment de réflexion. Sans doute, elle poffède encore MM. Talma & Lafon ; mais M. Talma a fini fes trente ans de fervice, & le nouvel engagement qu'il a contracté fe terminera dans trois ans ; perfonne ne peut favoir s'il lui conviendra d'en contracter un autre. Quant à M. Lafon, bientôt il aura fini fon premier engagement de vingt ans. Tous deux pourroient afpirer à la retraite, & fous peu de temps, la Comédie-Françoife fe trouveroit privée de premier rôle tragique. »

Après d'autres confidérations, le Mémoire ajoute : « que l'ordonnance royale du 21 juillet 1818, en déterminant l'organifation du théâtre de l'Odéon, avoit eu pour objet de donner à la Comédie-Françoife les moyens de fe recruter; que M. Joanny ayant débuté à l'Odéon d'une manière brillante, & le public s'étant prononcé en fa faveur, elle avoit tourné fes regards vers lui, & que fon Comité avoit reconnu *à l'unanimité* qu'il étoit convenable d'offrir à M. Joanny le titre de fociétaire : ce qu'il a fait, après avoir pris l'avis de fon Supérieur, M. le duc de Duras, qui autorifa le Comité à faire toutes les démarches néceffaires aux intérêts de la Société.

« Libre d'agir en conféquence de cette autorifation, le Comité chargea MM. Armand & Thénard de tranfmettre à M. Joanny le vœu de l'Adminiftration. M. Joanny, répondant à ces Sociétaires, leur déclara qu'il regardoit la propofition qui lui étoit faite au nom de la Comédie-Françoife, par le Comité d'adminif-

l'Odéon, où les rôles de Chilpéric dans *Frédégonde & Brunehaut* de N. Lemercier, en 1821 (9), de Saül, en

tration, comme l'époque la plus honorable & la plus flatteufe de fa vie.

« A la queftion : Etes-vous libre? — Je n'ai d'engagement avec l'Odéon que jufqu'au 1er mai 1820 ; à cette époque je fuis libre. Seulement, j'ai donné ma parole pour des propofitions qui m'ont été faites il y a dix jours, & qui avoient befoin de la fanction de M. le comte de Pradel ; mais depuis ce temps je n'ai pas reçu de réponfe.

« Raffuré fur ce point, puifque aucune parole n'eft valable qu'autant qu'elle fe rapporte à un engagement réciproque, & qu'il n'y avoit pas là de réciprocité, rien n'empêchoit le Comité de conclure une affaire fur laquelle les deux parties contractantes étoient d'accord..... Mais pour éviter jufqu'au plus léger reproche, le Comité jugea convenable de laiffer à M. Joanny le temps de la réflexion, & l'invita à prendre jufqu'au 28 octobre. Dans cet intervalle, le Comité s'empreffa de rendre compte de toute fa conduite à l'Autorité fupérieure, qui lui donna fon entière approbation.

« Le jeudi 28, MM. Michelot & Cartigny fe tranfportèrent chez M. Joanny pour lui donner connoiffance de la délibération, en date de ce jour, du Comité d'adminiftration. M. Joanny la lut deux fois & déclara qu'elle étoit entièrement conforme à fes défirs. En conféquence, tous les trois fe tranfportèrent chez le notaire de la Comédie, qui lui remit l'acte de Société, dont il prit également lecture. Après quoi, le notaire dreffa l'acte d'adhéfion & M. Joanny le figna. Tout ceci fe paffoit *avant l'heure du dîner ;* ce qui prouve évidemment combien ont été faux les récits de ce prétendu repas, à la fuite duquel une fignature auroit été furprife. »

Viennent, comme complément de cet expofé, plufieurs arguments tendant à repouffer les infinuations de la malveillance & les reproches adreffés à la Comédie-Françoife pour s'être cru en droit d'ufer de la faculté que lui donne l'ordonnance royale du 21 juillet 1818.

Suivent les fignatures.

(*Arch. de l'Emp.*)

(9) Il dut auffi remplir le rôle principal dans la *Démence de Charles VI*, du même auteur (25 octobre 1820), pièce qui fut interdite par décifion miniftérielle. M. Lemercier attribua dans cette circonftance à De la Ville, auteur d'une tragédie fur le même fujet, repréfentée en 1826 & qui eft le dernier ouvrage dans lequel ait paru Talma, des torts que l'opinion publique ne voulut pas reconnoître.

1822, & de Verrina dans *Fiesque*, en 1824, lui valurent des triomphes mérités (10).

Enfin, le 1er octobre 1825, Joanny revint définitivement à cette Comédie-Françaife, où lui feul fembloit propre, finon à remplacer Talma dont le trifte état de fanté laiffoit preffentir la fin prochaine, du moins à lui fuccéder honorablement (11). Plufieurs rôles nouveaux qui lui furent confiés ne tardèrent pas à montrer toutes les reffources de fon talent & à donner une haute idée de fa manière de comprendre un caractère tragique. Ceux qui le mirent tout d'abord en relief furent le duc de Guife, dans *Henri III* (11 février 1829),

(10) Il paroîtroit toutefois que, nonobftant le rang qu'il occupoit à l'Odéon, Joanny n'étoit pas fatisfait de fa pofition. C'eft ce qui réfulte de certains paffages d'une lettre adreffée au baron de La Ferté : « Lors de la réorganifation du fecond Théâtre-François, j'ai été le feul maltraité. 4,000 fr. de mes appointements ont été convertis en feux, mais calculés fur 130 repréfentations : ce qu'un acteur jouant le grand emploi tragique ne peut fournir en une année... Comment, d'ailleurs, pourrois-je les fournir dans un théâtre où la pareffe femble être en permanence? Il n'exifte chez nous ni ordre, ni harmonie, ni fubordination. Les engagements mal conçus femblent autorifer un défordre dont il réfulte abfence de répertoire, défaut d'enfemble, & nullité dans les recettes. » (*Coll. Laverdet.*)

(11) Lorfque Talma ne fut plus, la Comédie apprécia toute l'utilité dont étoit pour elle Joanny. On lit dans un long rapport, adreffé le 12 novembre 1826 par le Commiffaire royale au Vte S. de la Rochefoucauld, le paffage fuivant : « La préfence de M. Joanny nous a été très-néceffaire pour la formation de plufieurs fpectacles où nous aurions donné *relâche*, fans lui. Mais elle eft bien autrement importante depuis la mort de Talma. En ce moment, il a dix rôles nouveaux à étudier... »

(*Arch. de l'Emp.*)

En vertu d'une claufe fpéciale & exceptionnelle, les cinq années qu'il venoit de paffer à l'Odéon, lui furent comptées pour la penfion.

& Othello, dans la traduction d'Alfred de Vigny (24 octobre de la même année). Plus tard vinrent Don Ruy Gomez, d'*Hernani* (25 février 1830), qu'il joua avec autant d'ampleur que d'originalité; Junius Brutus, d'Andrieux (3 septembre même année), un de ses plus beaux rôles, & dans lequel ce simple hémistche :

« . . . . ô patrie! ô nature! »

prenoit dans sa bouche un accent de vérité qui déchiroit l'âme; Saint-Vallier, dans *le Roi s'amuse* (12), à propos duquel l'auteur a écrit : « que Joanny n'avoit pas seulement joué le rôle, qu'il l'avoit inspiré »; Tyrrel, des *Enfants d'Edouard* (18 mai 1833), auquel il donna un cachet tout particulier. En abordant des rôles de nature & d'école si opposées, Joanny obéissoit à une disposition innée qui recherchoit le progrès dans l'art, sans abandonner ce que l'art lui-même & le goût avoient consacré. Aussi a-t-il prouvé une égale supériorité dans l'ancien répertoire & dans ses nombreuses créations du théâtre moderne.

En effet, dans le répertoire classique, le souvenir de ce tragédien se rattache à tous les grands rôles. Personne, depuis Monvel & Talma, n'a interprété avec plus d'âme & de vérité ceux d'Auguste, du vieil Horace, de Burrhus, dans lequel il savoit allier la franchise du soldat à l'onction du vieillard, comme l'a conçu Racine.

(12) Drame en cinq actes & en vers, de V. Hugo, joué le 22 novembre 1830, & interdit le lendemain de la première représentation.

Joanny excelloit particulièrement dans l'expreſſiion de ces beaux caractères dont Corneille poſſéda le ſecret.

Ce n'eſt pas à dire cependant que la critique n'ait pas à revendiquer ſa part dans l'appréciation qu'on fera de ce tragédien. Son jeu offroit parfois des écarts bruſques, ſoudains, inattendus, qui heurtoient à la fois le regard & la délicateſſe du ſpectateur. Son organe, plein & ſonore, n'étoit pas toujours flexible; ſa diction, quelquefois emphatique, étoit entachée d'un léger vice de prononciation, qu'un travail perſévérant avoit, du reſte, fait diſparoître preſque complétement dans les dernières années. Son viſage ne préſentoit peut-être pas, non plus, toute la nobleſſe déſirable; mais l'acteur y ſuppléoit par le jeu de ſa phyſionomie. Ces inégalités s'oppoſèrent à ce qu'il pût atteindre à la hauteur de Talma, cet artiſte ſublime, ſi maître de lui-même & ſi bien doué par la nature. Mais, d'un autre côté, que de brillantes compenſations! quelle énergie puiſſante! quelle chaleur communicative & quelle intelligence de la ſcène!

Joanny avoit voulu aborder auſſi le genre comique, & ſans parler de ſes eſſais à Rouen, en 1799, où notamment il repréſenta *Tartuffe*, on le vit, lors de ſon ſéjour à l'Odéon, en ſeptembre 1821, jouer Dorſan dans la *Femme jalouſe*; puis Alceſte dans le *Philinte de Molière*; Damis dans la *Métromanie*; Léandre dans le *Babillard*; Moncade dans l'*École des Bourgeois*, & il obtint dans ces divers rôles un ſuccès complet, ſauf pour le dernier, où il fut moins heureux. Toutefois,

il s'en tint à ces tentatives au ſecond Théâtre ; mais à la Comédie-Françoiſe, il aborda le drame, & les ſouvenirs qu'il a laiſſés en ce genre n'ont rien à envier à la mémoire de Talma. Nous nous bornerons à citer, dans le répertoire ancien, le *Père de famille*, le baron Hartley, d'*Eugénie*, Vanderk père, du *Philoſophe ſans le ſavoir*, & enfin dans le répertoire moderne, le Quaker de *Chatterton* (1835), & le général La Grange, de *Louiſe de Lignerolles* (1838), qui eſt l'avant-dernier rôle qu'il créa.

Après une carrière théâtrale ſi bien remplie, Joanny prit ſa retraite le 1er avril 1841, & avec lui diſparut de la ſcène un des talents les plus conſciencieux de notre temps (13). Rendu à la vie privée, il alla habiter Bourg-la-Reine, à trois lieues de Paris, où, pour l'acquit de ſa conſcience, ſon premier ſoin fut de demander à l'Egliſe la conſécration de ſa liaiſon avec une femme (14) dont il vivoit ſéparé depuis de longues années. Mais ce rapprochement n'eut pas les ſuites heureuſes qu'il étoit en

(13) On lit dans la *Revue de Paris*, du 16 mai 1841 : « ... Dans les regrets que Mlle Mars emporte avec elle il feroit injuſte de ne pas faire une large part à M. Joanny. N'oublions pas, n'oublions jamais qu'il a eu le talent le plus vrai que la ſcène françoiſe ait poſſédé depuis Talma ! »

(14) Adélaïde-Marie-Jeanne de Malherbe, née à Saint-Cloud en 1772. C'étoit une actrice du théâtre de Breſt, qu'il avoit épouſée le 16 février 1802, malgré les ſages remontrances de ſes amis, & dont il s'étoit bientôt ſéparé. C'eſt pour obéir au vœu exprimé par la ſuite, au lit de la mort, par ſa première femme (*), que le rapprochement avec la ſeconde fut tenté par lui, mais ſans ſuccès.

(*) Marie-Françoiſe Bornet, veuve Nadal. Il l'avoit épouſée le 22 juin 1796 & divorça d'avec elle le 22 décembre 1800.

droit d'efpérer, & une nouvelle féparation, cette fois définitive, ramena au bout de deux ans Joanny à Paris, où fes dernières années s'écoulèrent doucement au milieu de la famille & de l'amitié. Jouiffant d'une honnête aifance, fruit de fes travaux, il avoit ouvert fon falon à un petit nombre d'amis qui s'y rencontroient toutes les femaines avec le même plaifir. Bizarrerie de l'efprit humain ! parmi les diftractions auxquelles Joanny aimoit à fe livrer, la pratique de la mufique devint pour lui un bonheur tardif & une illufion, car il chantoit férieufement & avec la voix la plus fauffe du monde les beaux airs d'*Anacréon* & d'*OEdipe à Colone*.

Convive aimable, il ne dédaignoit pas la bonne chère & fe faifoit du jeu un honnête paffe-temps (15). Il compta au nombre de fes amis plufieurs perfonnages illuftres, notamment MM. de Martignac & Peyronnet,

(15) Nous tenons de la bouche de M. D...l, qui en fut un des héros, le récit d'une anecdote affez piquante, à ce propos.

En 1815, à l'époque de l'invafion, Joanny étoit allé donner quelques repréfentations à Rouen, bien que dans les circonftances du moment le fpectacle fût peu fuivi. Un foir donc qu'il devoit repréfenter Othello, les portes du théâtre étoient ouvertes depuis longtemps, qu'il n'y avoit encore qu'un fpectateur unique dans la falle, où il fembloit s'être fourvoyé. L'heure de lever le rideau étant dépaffée, le fpectateur folitaire, mais tenace, réclama non la reftitution du prix de fon billet, mais la tragédie annoncée par l'affiche. — Je ne puis cependant pas jouer pour un feul fpectateur, objecta notre tragédien, lorfque le directeur alla lui tranfmettre le vœu du *public* réduit à fa plus fimple expreffion. Quel eft cet amateur opiniâtre ? Le connoiffez-vous ?—C'eft un des plus riches négociants de cette ville, & des plus confidérés. — Hé bien, fi cet honorable monfieur perfifte abfolument dans le défir de m'enten-

qu'il avoit intimement connus, à Bordeaux, & qui, parvenus aux grandeurs, lui conservèrent les sentiments de leur jeunesse.

C'est seulement en 1846 que Joanny réclama le bénéfice de sa représentation de retraite : elle eut lieu le 15 avril de la même année. Il y reparut dans le rôle du vieil Horace, & le public lui montra, par son accueil chaleureux & sympathique, qu'il étoit loin de l'avoir oublié. Redemandé avec acclamation après que le rideau se fut abaissé, il vint recevoir une dernière fois les applaudissements dus à ses longs travaux & à son talent.

Trois années après cette soirée, le 5 janvier 1849, Joanny mouroit presque subitement à la suite d'un

dre, ce dont je ne puis au reste être que flatté, retournez vers lui & proposez de ma part cette transaction amiable : qu'il me fasse l'honneur de venir dans ma loge & d'accepter le café. Je me ferai un plaisir de lui réciter à *huis-clos* quelques passages de mes meilleurs rôles. »

Cette proposition originale fut accueillie avec empressement. Après un premier échange de compliments, la confiance s'établit bientôt, &, le café pris, Joanny, fidèle à sa promesse, s'exécuta de bonne grâce en récitant des fragments de *Cinna*, de *Coriolan* & d'*Oreste*. Mais comme il n'est si doux plaisir qui n'ait son terme, quand l'un eut bien récité & l'autre bien écouté, on se fit apporter des cartes & on commença une partie de piquet. Bref, le jour renaissoit que nos deux joueurs improvisés les tenoient encore, & qu'Othello honteux & confus, avoit perdu près de 4,000 fr. Cette petite catastrophe devint l'origine singulière d'une liaison qui n'a cessé qu'avec l'existence de Joanny.

Un littérateur émérite, à qui nous avions, naguères, raconté cette historiette, a jugé à propos, en changeant le lieu de la scène, de se l'approprier dans une brochure intitulée : *Epaves*, sans en signaler l'origine. Nous reprenons notre bien. *Suum cuique.*

ſpaſme nerveux & en l'abſence de ſecours immédiats. Il avoit demandé dans ſon teſtament à être inhumé ſous le ſuaire & dans la terre du pauvre, & formellement exprimé le vœu qu'aucune allocution ne fût prononcée à cette cérémonie. Nonobſtant ce déſir, ſes dépouilles mortelles, dépoſées d'abord au cimetière Montmartre, ont été tranſportées depuis au cimetière de l'Eſt, où ſa famille lui a érigé un monument.

Dans les loiſirs que lui avoit faits ſa retraite, Joanny avoit compoſé un certain nombre d'opuſcules en vers, publiés pour la plupart ſous le voile de l'anonyme, & qui n'étoient deſtinés qu'à un petit nombre d'amis. Il faut bien reconnoître, en les parcourant, que chez lui le poëte ne fut pas à la hauteur du comédien ; telle n'étoit pas non plus ſa prétention, & ces lignes rimées n'étoient pour lui que d'innocentes diſtractions.

Parmi les pièces inédites qu'il a laiſſées, nous citerons un poëme intitulé l'*Emeute*, inſpiré par les événements de 1848, dont l'auteur étoit loin d'être partiſan ; & un *Journal théâtral de ſes repréſentations, du* 1er *août* 1809 *juſqu'au* 15 *avril* 1824, avec *ſupplément du* 2 *mai* 1824 *au* 15 *mai* 1840. Les feuilles publiques ont rapporté quelques extraits intéreſſants de ce journal, à propos d'une vente publique d'autographes dans laquelle il fut compris il y a quelques années, & où il fut alors acquis par un amateur anglais fort connu.

Rôles créés par Joanny.

1819	Procida	*Les Vêpres Siciliennes*, de C. Delavigne.
1820	Cliffon	*Charles de Navarre*, de C. Brifaut.
«	Frédéric	*Frédéric & Conradin*, de Liadières.
«	Arbace	*Artaxerce*, de De La Ville de Mirmont.
«	Don Carlos . . .	*Don Carlos*, de Lefèvre.
1821	Baudouin	*Baudouin*, de Montbrifon.
«	Chilpéric	*Frédégonde & Brunehaut*, de N. Lemercier.
«	Orefte	*Orefte*, de Mély-Janin.
«	Louis IX	*Louis IX*, de N. Lemercier.
«	Jean-fans-Peur . .	*Jean-fans-Peur*, de Liadières.
«	Idamore	*Le Paria*, de C. Delavigne.
1822	Attila	*Attila*, d'H. Bis.
«	Ephraïm	*Les Machabées*, d'A. Guiraud.
«	Saül	*Saül*, d'A. Soumet.
1823	Lufignan	*Mathilde*, de D. de Locmaria.
«	Julien	*Le Comte Julien*, d'A. Guiraud.
«	Maxime	*Maxime*, de Draparnaud.
«	Rodolphe	*Le Tribunal fecret*, de L. Thieffé.
1824	Antoine	*Cléopâtre*, d'A. Soumet.
«	Biron	*Le Maréchal de Biron*, de D. de Locmaria.
«	Verrina	*Fiefque*, d'Ancelot.
«	Clodius	*La Veftale*, de Lockroy & Flamarion.
1825	Alcine	*L'Orphelin de Bethléem*, de Le Dreuil.
«	Le Père de Jeanne.	*Jeanne d'Arc*, d'A. Soumet.
«	Céfar	*La Mort de Céfar*, de Royou.
«	Blanchard	*Alain Blanchard*, de Dupias.
1826	Camille	*Camille*, de N. Lemercier.
«	Ordamant	*Le Siége de Paris*, de d'Arlincourt.
«	Cléomène	*Léonidas*, de Pichald.
«	Marcel	*Marcel*, de Rougemont.
1827	Chabannes	*Louis XI*, de Mély-Janin.
«	Cléonas	*Julien dans les Gaules*, de Jouy.
«	Virginius	*Virginie*, d'A. Guiraud.

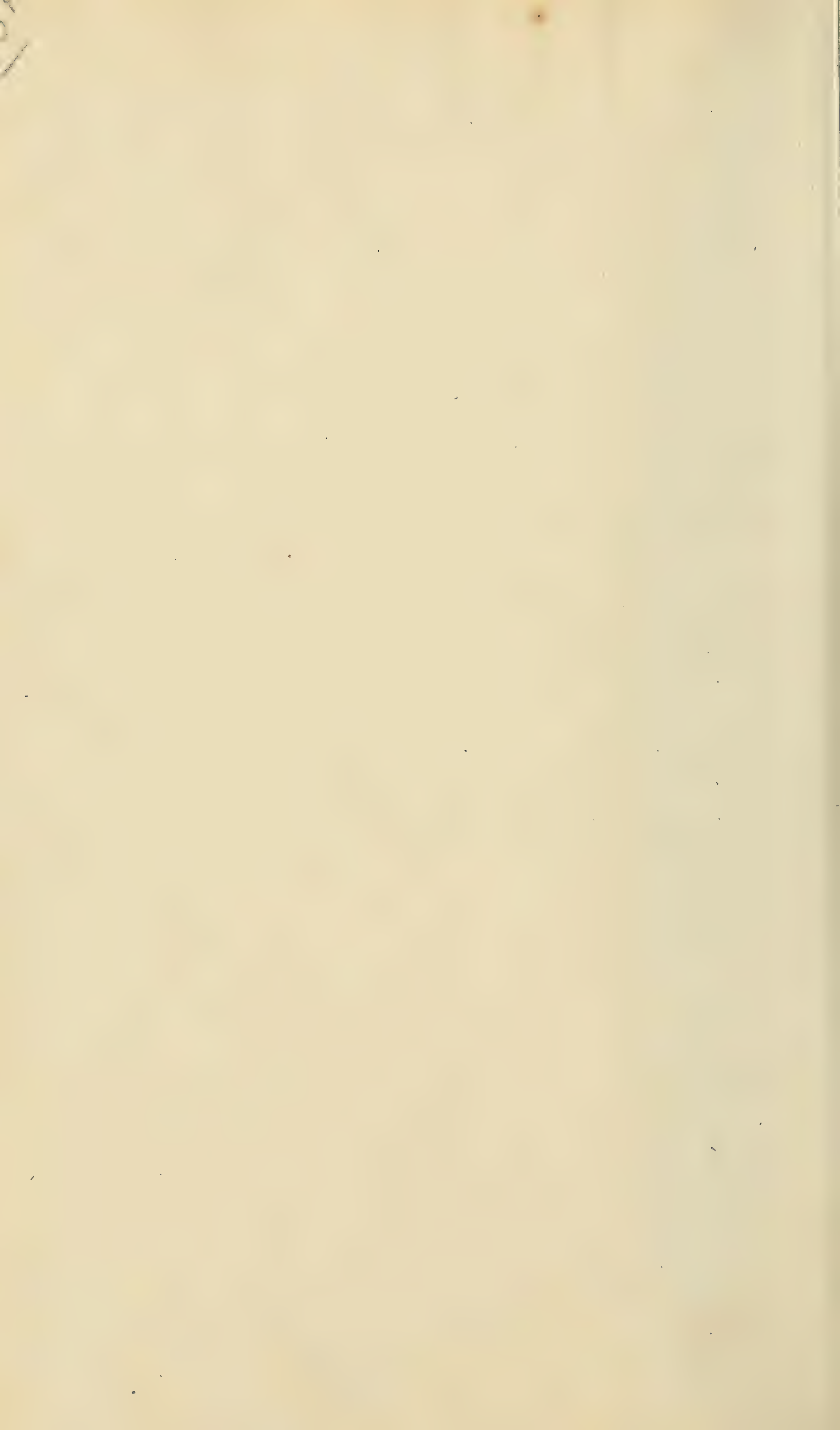
1827	Doria	*Les Guelfes & les Gibelins*, d'Arnault.
«	Charles	*Blanche d'Aquitaine*, d'H. Bis.
1828	Macron	*La Mort de Tibère*, de L. Arnault.
«	Dormilli	*L'Ecole de la Jeuneſſe*, de Draparnaud.
«	Walſtein	*Walſtein*, de Liadières.
1829	Charles VI . . .	*Iſabelle de Bavière*, de Lamothe-Langon.
«	Le duc de Guiſe .	*Henri III*, d'A. Dumas.
«	Lætus	*Pertinax*, d'Arnault.
«	Sentinelli	*Chriſtine de Suède*, de Brault.
«	Waſſili	*Le Czar Démétrius*, de L. Halévy.
«	Othello	*Le More de Veniſe*, d'A. de Vigny.
1830	Clovis	*Clovis*, de N. Lemercier.
«	Guſtave	*Guſtave-Adolphe*, de L. Arnault.
«	Ruy Gomez . . .	*Hernani*, de V. Hugo.
«	Bertold	*Françoiſe de Rimini*, de G. Drouineau.
«	Brutus	*Junius Brutus*, d'Andrieux.
«	Don Carlos . . .	*Philippe II*, de Talabot.
1831	Thévenot	*Le Bachelier & le Théologien*, de d'Epagny.
«	Alméida	*La Reine d'Eſpagne*, de De La Touche.
«	Kervéguen	*La Fuite de Law*, de Mennechet.
1832	Coitier	*Louis XI*, de C. Delavigne.
«	Saint-Vallier . . .	*Le Roi s'amuſe*, de V. Hugo.
1833	Tyrrel	*Les Enfants d'Edouard*, de C. Delavigne.
1835	Le Quaker	*Chatterton*, d'A. de Vigny.
«	D'Epernon	*Richelieu*, de N. Lemercier.
«	Jacques II	*Jacques II*, d'E. Vanderburck.
1837	Michel-Ange . . .	*Le Chef-d'œuvre inconnu*, de C. Lafont.
1838	Lagrange	*Louiſe de Lignerolles*, de Goubaux & Legouvé.
1839	Scorocoulo	*Laurent de Médicis*, de L. Bertrand.

FIN



TABLE DES MATIÈRES.







Bibliothèque
Université d'Ottawa
Échéance
Library
University of Ottawa
Date Due


a39003 002350154b
CE PN 2637
.M258 1866
COO MANNE, EDMON GALERIE HIST
ACC# 1211215

